Thomas-Robert MALTHUS (1798)

ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION

(Préface et traduction par le docteur Pierre Theil)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Thomas-Robert MALTHUS (1798)

ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION.

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Thomas Robert Malthus (1798), Essai sur le principe de population. Paris : Éditions Gonthier, 1963, 236 pages. Collection : Bibliothèque Médiations. (Préface et traduction par le docteur Pierre Theil).

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 8 septembre 2001 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

« Le premier but de la philosophie est d'expliquer les choses telles qu'elles existent. Et tant que nos théories n'y sont pas parvenues, elles ne doivent servir de base à aucune conclusion pratique. »

MALTHUS - Principles of Political Economy

Préface de Thomas-Robert Malthus à la seconde édition du Principe de population

Retour à la table des matières

L'essai sur le Principe de Population que j'ai publié en 1798 me fut suggéré par un Essai que M. Godwin a publié dans son « Inquirer ». J'ai alors suivi l'impulsion du moment et travaillé avec les éléments que j'avais sous la main dans ma résidence campagnarde. Hume, Wallace, Adam Smith et le Dr Price ont été les auteurs dont je me suis inspiré pour dégager le Principe sur lequel est basé mon Essai. J'avais alors pour but d'appliquer ce principe pour vérifier l'exactitude des théories selon lesquelles l'homme et la société sont perfectibles: on sait qu'à cette époque ces théories retenaient largement l'attention du public.

Au cours de la discussion, j'ai été tout naturellement amené à étudier les incidences du Principe de Population sur l'état actuel de la société. C'est ainsi que ce principe m'a paru avoir une influence considérable sur la pauvreté et la misère des classes inférieures du peuple, dans tous les pays; il m'a également para capable d'expliquer l'échec constant des efforts effectués par les classes plus élevées pour secourir les classes pauvres. Plus j'examinais le sujet sous cet angle, et plus il me paraissait grandir en importance. Ce sentiment, s'ajoutant à la faveur que le public réservait à mon Essai, m'a engagé à consacrer mes loisirs à étudier le Principe de Population sur le

plan historique, c'est-à-dire à rechercher ses effets sur l'état des sociétés humaines, autrefois et aujourd'hui. En généralisant mon étude et en cherchant à dégager les conséquences du Principe sur l'état actuel de la société, telles que l'expérience paraissait les garantir, j'espérais donner à mon sujet un intérêt à la fois nouveau, plus proche de la réalité et plus durable.

En poussant mon étude, je m'aperçus que l'on avait déjà fait dans ce sens beaucoup plus que je ne croyais au moment où j'avais publié mon Essai. Il y a bien longtemps, dès l'époque de Platon et d'Aristote, on avait déjà conscience de la pauvreté et de la misère que provoque une montée trop rapide de la population, et l'on avait proposé contre ce danger des remèdes extrêmement énergiques. Dans l'époque moderne, ce sujet a été traité par quelques économistes français; il a été abordé par Montesquieu; parmi nos propres écrivains, le Dr Franklin, sir James Stewart, M. Arthur Young et M. Townsend en ont parlé en termes tels qu'on peut s'étonner de voir que l'attention du public n'a pas été davantage attirée par le sujet.

Mais il restait beaucoup à faire. Non seulement l'on n'avait pas comparé avec assez de force et de netteté les accroissements relatifs de la population et des moyens de subsistance, mais certains aspects du sujet - parmi les plus curieux et les plus intéressants - avaient été complètement omis, ou du moins traités trop légèrement. On avait certes établi sans conteste que la population doit toujours être maintenue à un niveau correspondant aux possibilités de nourriture: mais on s'était bien peu préoccupé des moyens grâce auxquels ce niveau est constamment maintenu. Ni les conséquences, ni les résultats pratiques du Principe n'avaient été dégagés au fond: en d'autres termes, on n'avait pas encore cherché sérieusement quels sont ses effets sur la société.

Tels sont les points sur lesquels je me suis étendu dans l'Essai qui va suivre. Sa présentation autorise à le considérer comme un nouvel ouvrage, et je l'aurais sans doute publié comme tel - en enlevant les quelques passages de la première édition qui s'y trouvent répétés - si je n'avais eu le désir de présenter une oeuvre complète, en évitant au lecteur d'avoir continuellement à se reporter au premier Essai. C'est la raison pour laquelle je ne pense pas avoir d'excuses à présenter aux acheteurs de la première édition.

Ceux qui connaissaient déjà le sujet, ou qui ont lu avec attention l'édition précédente, trouveront - je le crains - que j'ai traité certains de ses aspects avec trop de détails et que je me suis rendu coupable de répétitions inutiles. Ces fautes, je les ai commises en partie par maladresse, mais en partie intentionnellement. Lorsqu'en examinant la structure sociale des différents pays j'étais amené à dégager des conclusions identiques, il m'était difficile d'éviter certaines répétitions. D'autre part, lorsque mon enquête aboutissait à des conclusions différant notablement des opinions courantes, il m'a paru nécessaire de répéter mes idées chaque fois que l'occasion s'en présentait, ceci afin d'accroître ma force de conviction! J'ai donc volontairement abandonné toute prétention à un quelconque mérite littéraire et j'ai plutôt cherché à impressionner le plus grand nombre possible de lecteurs.

Mon principe général est si incontestable que si je m'en étais tenu seulement à des vues générales, je me serais retranché dans une forteresse inexpugnable: sous cette forme, mon travail aurait eu davantage l'apparence d'une oeuvre maîtresse. Mais les vues générales - si elles sont utiles au progrès des vérités abstraites - ont rarement beaucoup d'influence pratique! J'ai donc estimé que si je voulais me tenir à la hauteur

du sujet en le soumettant à une discussion loyale, je ne pouvais pas refuser d'étudier toutes les conséquences qui paraissaient découler de mon principe, quelles qu'elles soient. Un tel programme, je le sais, ouvre la porte aux objections et permet à la critique de s'exercer avec bien plus de sévérité. Mais je m'en console en pensant que mes erreurs même fourniront un moyen de relancer la discussion, donneront un nouvel attrait à l'étude du sujet, et serviront de cette façon à faire mieux connaître un problème si étroitement lié au bonheur de la société/

Dans le présent travail, je me suis un peu éloigné de mon Principe tel qu'il est exposé dans la première édition, puis que j'ai admis l'action d'un obstacle à l'accroissement de la population qui ne relève ni du vice, ni de la misère. A la fin, j'ai également adouci certaines conclusions, parmi les plus dures, de mon premier Essai. En agissant ainsi, je ne pense pas avoir trahi les principes d'un raisonnement juste, ni exprimé aucune opinion sur le progrès futur de la société qui soit démentie par l'expérience du passé. Quant à ceux qui s'obstinent à penser que tout obstacle à l'accroissement de la population est un mal pire que les malheurs auxquels il prétend remédier, je les renvoie aux conclusions de mon premier Essai, qui conservent toute leur force. En effet, celui qui adopterait une pareille opinion se verrait forcé d'admettre que la pauvreté et la misère des basses classes de la société sont absolument sans remèdes 1

J'ai mis tout le soin que j'ai pu à éviter dans mon travail des erreurs de faits positifs ou de calculs. S'il s'en était néanmoins glissé quelqu’une, le lecteur constatera qu'elle ne peut affecter de façon sensible le sens général de mon raisonnement.

Je ne me flatte pas d'avoir toujours choisi les meilleurs matériaux, parmi la foule de ceux qui s'offraient à moi pour illustrer la première partie de mon exposé; je ne me flatte pas non plus de les avoir disposés dans l'ordre le plus clair. Mais j'espère que tous ceux qui s'intéressent aux questions morales et politiques me pardonneront, et qu'à leurs yeux la nouveauté et l'importance du sujet compenseront les imperfections de mon ouvrage.

Londres, 8 juin 1803.

1

Exposition du sujet.

Rapports entre l'accroissement de la population et celui de la nourriture

Retour à la table des matières

Celui qui chercherait à prévoir les progrès futurs de la société verrait deux questions se poser immédiatement à son esprit :

1. - Quelles sont les causes qui ont gêné jusqu'à présent le progrès de l'humanité vers le bonheur ?

2. - Est-il possible d'écarter ces causes, en totalité ou en partie, dans l'avenir?

L'étude de ces causes étant beaucoup trop complexe pour qu'un seul homme puisse s'y livrer avec succès, cet Essai a pour objet d'étudier uniquement les effets d'une seule d'entre elles. Cette cause, intimement liée à la nature humaine, a exercé une influence constante et puissante dès l'origine des sociétés : et cependant, elle a médiocrement retenu l'attention de ceux qui se sont préoccupés du sujet. A la vérité, on a souvent reconnu les faits qui démontrent l'action de cette cause; mais on n'a pas saisi la liaison naturelle qui existe entre elle et quelques-uns de ses effets les plus remarquables. Effets au nombre desquels il faut compter bien des vices et des malheurs - sans oublier la distribution trop inégale des bienfaits de la nature - que des hommes éclairés et bienveillants se sont de tous temps efforcés de corriger.

La cause à laquelle je viens de faire allusion est la tendance constante de tous les êtres vivants à accroître leur espèce au-delà des ressources de nourriture dont ils peuvent disposer.

Le Dr Franklin a déjà fait observer -qu'il n'y a aucune limite à la faculté de reproduction des plantes et des animaux, si ce n'est qu'en augmentant leur nombre ils se volent mutuellement leur subsistance. Si la surface de la Terre, dit-il, était dépouil-

lée de toutes ses plantes, une seule espèce (par exemple le fenouil) suffirait pour la couvrir de végétation. De même, s'il n'y avait pas d'autres habitants, une seule nation (par exemple la nation anglaise) peuplerait naturellement la Terre en peu de siècles.

Voilà une affirmation incontestable! La nature a répandu d'une main libérale les germes de vie dans les deux règnes: mais elle a été avare de place et d'aliments. S'ils pouvaient se développer librement, les embryons d'existences contenus dans le sol pourraient couvrir des millions de Terres dans l'espace de quelques millions d'années. Mais une nécessité impérieuse réprime cette population luxuriante: et l'homme est soumis à sa loi, comme tous les autres êtres vivants.

Les plantes et les animaux suivent leur instinct sans s'occuper de prévoir les besoins futurs de leur progéniture. Le manque de place et de nourriture détruit, dans les deux règnes, ce qui naît au-delà des limites assignées à chaque espèce: en outre, les animaux se mangent les uns les autres.

Chez l'homme, ces obstacles sont encore plus complexes. L'homme est sollicité par le même instinct que les autres êtres vivants; mais il se sent arrêté par la voix de la raison, qui lui inspire la crainte d'avoir des enfants aux besoins desquels il devra subvenir. Ainsi, de deux choses l'une: ou il cède à cette juste crainte, et c'est souvent aux dépens de la vertu; ou au contraire l'instinct l'emporte et la population s'accroît au-delà des moyens de subsistance... Mais dès qu'elle a atteint un tel niveau, il faut bien qu'elle diminue! Ainsi, la difficulté de se nourrir est un obstacle constant à l'accroissement de la population humaine: cet obstacle se fait sentir partout où les hommes sont rassemblés, et s'y présente sans cesse sous la forme de la misère et du juste effroi qu'elle inspire.

Pour se convaincre que la population tend constamment à s'accroître au-delà des moyens de subsistance et qu'elle est arrêtée par cet obstacle, il suffit de considérer - en ayant ce phénomène présent à l'esprit - les différentes périodes de l'existence sociale. Mais avant d'entreprendre ce travail, essayons de déterminer clairement, d'une part quel serait l'accroissement naturel de la population si elle était abandonnée à, elle-même sans aucune gêne, et d'autre part quelle pourrait être l'augmentation des produits de la terre dans les circonstances les plus favorables à la production.

On admettra sans peine qu'il n'existe aucun pays où les moyens de subsistance soient si abondants et les mœurs si simples et si pures, que la nécessité de nourrir une famille n'y ait jamais fait obstacle aux mariages, ou que les vices des grandes villes, les métiers insalubres et l'excès du travail n'y aient jamais porté atteinte à la vie.

On peut dire également qu'en outre des lois régissant le mariage, la nature et la vertu s'accordent à inciter l'homme à s'attacher de bonne heure à une seule femme. Et que, si rien ne mettait obstacle à l'union permanente qui est la suite naturelle d'un tel attachement, ou si des causes de dépeuplement n'intervenaient pas par la suite, on devrait s'attendre à voir la population s'élever bien au-dessus des limites qu'elle atteint en réalité.

Dans les États du nord de l'Amérique [1], où les moyens de subsistance ne manquent pas, où les mœurs sont pures et où les mariages précoces sont plus fréquents qu'en Europe, pendant plus d'un siècle et demi la population a doublé en moins de vingt-cinq ans. Mais comme à la même époque le nombre des morts a excédé celui des naissances dans plusieurs villes, il a fallu que le reste du pays fournisse constamment à ces États de quoi remplacer leur population: aussi, en beaucoup d'endroits, l'accroissement a été encore plus rapide que ne le voulait la moyenne générale.

Dans les territoires de l'intérieur, où l'agriculture était l'unique occupation des colons et où l'on ne connaissait ni les vices, ni les travaux malsains des villes, la population a doublé tous les quinze ans. Et cet accroissement particulièrement rapide l'aurait sans doute été plus encore si la population ne s'était heurtée à aucun obstacle. Pour défricher un pays neuf, l'homme doit produire un travail excessif, dans des conditions souvent insalubres; il faut ajouter que les indigènes troublaient parfois les pionniers par des incursions quelquefois sanglantes.

Selon la table d'Euler, si l'on se base sur une mortalité de 1 sur 36 et si naissances et morts sont dans le rapport de 3 à 1, le chiffre de la population doublera en 12 années et 4/5. Ce n'est point là une simple supposition: c'est une réalité qui s'est produite plusieurs fois, et à de courts intervalles. Cependant, pour ne pas être taxé d'exagération, nous nous baserons sur l'accroissement le moins rapide, qui est garanti par la concordance de tous les témoignages. Nous pouvons être certains que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle double tous les vingt-cinq ans, et croît ainsi de période en période selon une progression géométrique.

Il est moins facile de mesurer l'accroissement des produits de la terre. Cependant, nous sommes sûrs que leur accroissement se fait à un rythme tout à fait différent de celui qui gouverne l'accroissement de la population. Ainsi, mille millions d'hommes doubleront en vingt ans en vertu du seul principe de population, tout comme mille hommes. Mais on n'obtiendra pas avec la même facilité la nourriture nécessaire pour faire face au doublement de mille millions d'hommes! Une place limitée est accordée à l'être humain. Lorsque tous les arpents ont été ajoutés les uns aux autres jusqu'à ce que toute la terre fertile soit utilisée, l'accroissement de nourriture ne dépendra plus que de l'amélioration des terres déjà mises en valeur. Or cette amélioration ne peut faire des progrès toujours croissants, bien au contraire. A l'opposé, partout où elle trouve de quoi subsister, la population ne connaît pas de limites, et ses accroissements sont eux-mêmes les causes de nouveaux accroissements !

Ce qu'on nous dit de la Chine et du Japon permet de penser que tous les efforts de l'industrie humaine ne réussiront jamais à y doubler le produit du sol, quel que soit le temps qu'on accorde. Il est vrai que notre globe offre encore des terres non cultivées et presque sans habitants. Mais pour les occuper, il faudrait d'abord exterminer ces races éparses, ou les contraindre à s'entasser dans quelques parties retirées de leurs terres, insuffisantes pour leurs besoins. Avons-nous le droit moral de faire cela? Même si l'on entreprend de les civiliser et de diriger leur travail, il faudra y consacrer beaucoup de temps. Et comme, en attendant, l'accroissement de la population se réglera sur celui de la nourriture, on arrivera rarement à ce résultat qu'une grande étendue de terrains abandonnés et fertiles soit cultivée par des nations éclairées et

[1] Rappelons que si l'Union de Treize premiers États d'Amérique du Nord fut seulement créée en 1776, la création de ces treize territoires (alors Colonies) s'est déroulée sur cent vingt-cinq années: de 1607 à 1733. N.D.T.

industrieuses. Mais même si cela arrivait (par exemple lors de l'établissement de nouvelles colonies), cette population qui s'accroît rapidement selon une progression géométrique s'imposera bientôt des bornes à elle-même. Si la population d'Amérique continue à s'accroître, même si cela se fait moins vite que dans la première période de la colonisation, les indigènes seront repoussés sans cesse davantage vers l'intérieur, jusqu'à ce que leur race s'éteigne.

Dans l'ensemble, ces observations sont applicables à toutes les parties de la terre où le sol est imparfaitement cultivé. Or il n'est pas pensable de détruire ou d'exterminer la plus grande partie des habitants de l'Asie ou de l'Afrique. Quant à civiliser les tribus Tartares ou Nègres et diriger leur industrie, ce serait là une entreprise longue, difficile et d'un résultat hasardeux.

L'Europe n'est pas aussi peuplée qu'elle pourrait l'être. C'est d'autre part en Europe que l'on peut espérer mieux diriger la production. Ainsi, en Angleterre et en Écosse l'on s'est beaucoup livré à la pratique de l'agriculture: et cependant, dans ces pays même, il y a beaucoup de terres incultes.

Examinons dans quelle mesure la production de notre île (l'Angleterre) pourrait être accrue, dans des circonstances idéales. Supposons que grâce à une excellente administration, sachant donner de puissants encouragements aux cultivateurs, la production des terres double dans les vingt-cinq premières années (il est d'ailleurs probable que cette supposition excède la vraisemblance!) Dans les vingt-cinq années suivantes, il est impossible d'espérer que la production puisse continuer à s'accroître au même rythme, et qu'au bout de cette seconde période la production de départ aura quadruplé: ce serait heurter toutes les notions acquises sur la fécondité du sol. L'amélioration des terres stériles ne peut résulter que du travail et du temps; à mesure que la culture s'étend, les accroissements annuels diminuent régulièrement.

Comparons maintenant l'accroissement de la population à celui de la nourriture. Supposons d'abord (ce qui est inexact) que le coefficient d'accroissement annuel ne diminue pas, mais reste constant. Que se passe-t-il ? Chaque période de vingt-cinq ans ajoute à la production annuelle de la Grande-Bretagne une quantité égale à sa production actuelle. Appliquons cette supposition à toute la terre: ainsi, à la fin de chaque période de vingt-cinq ans, une quantité de nourriture égale à celle que fournit actuellement à l'homme la surface du globe viendra s'ajouter à celle qu'elle fournissait au commencement de la même période.

Nous sommes donc en état d'affirmer, en partant de l'état actuel de la terre habitable, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à la production, ne peuvent jamais augmenter à un rythme plus rapide que celui qui résulte d'une progression arithmétique.

Comparons ces deux lois d'accroissement: le résultat est frappant. Comptons pour onze millions la population de la Grande-Bretagne, et supposons que le produit actuel de son soi suffit pour la maintenir. Au bout de vingt-cinq ans, la population sera de vingt-deux millions; et la nourriture ayant également doublé, elle suffira encore à l'entretenir. Après une seconde période de vingt-cinq ans, la population sera portée à quarante-quatre millions: mais les moyens de subsistance ne pourront plus nourrir que trente-trois millions d'habitants. Dans la période suivante, la population -arrivée à quatre-vingt-huit millions - ne trouvera des moyens de subsistance que pour la moitié de ce nombre. A la fin du premier siècle, la population sera de cent soixante-seize

millions, tandis que les moyens de subsistance ne pourront suffire qu'à cinquante-cinq millions seulement.

Cent vingt et un millions d'hommes seront ainsi condamnés à mourir de faim!

Considérons maintenant la surface de la terre, en posant comme condition qu'il ne sera plus possible d'avoir recours à l'émigration pour éviter la famine. Comptons pour mille millions le nombre des habitants actuels de la Terre. La race humaine croîtra selon la progression 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256... tandis que les moyens de subsistance croîtront selon la progression 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Au bout de deux siècles, population et moyens de subsistance seront dans le rapport de 256 à 9 ; au bout de trois siècles, 4 096 à 13 ; après deux mille ans, la différence sera immense et incalculable.

Le rythme d'accroissement de la population, de période en période, l'emporte donc tellement sur celui de l'augmentation des subsistances, que pour maintenir le niveau et pour que la population existante trouve toujours des aliments en quantité suffisante, il faut qu'à chaque instant une loi supérieure fasse obstacle à son extension. Il faut que la dure nécessité la soumette à son empire, et que celui de ces deux principes opposés dont l'action est tellement prépondérante soit contenu dans d'étroites limites.

2

Obstacles généraux à l'accroissement de la population.

Leur mode d'action

Retour à la table des matières

On peut conclure de ce qui précède, que l'obstacle primordial à l'augmentation de la population est le manque de nourriture, qui provient lui-même de la différence entre les rythmes d'accroissement respectifs de la population et *de la* production. Mais cet obstacle n'agit *de* manière immédiate que dans les cas où la famine exerce ses ravages.

Des obstacles immédiats sont constitués par les coutumes et *les* maladies que fait naître la rareté des moyens de subsistance, ainsi que par toutes les autres causes physiques et morales qui tendent à ravir prématurément la vie.

Ces obstacles agissent avec plus ou moins de force dans toutes les sociétés humaines pour y maintenir constamment le nombre des individus au niveau des moyens de subsistance. Ils peuvent être rangés sous deux chefs: les uns agissent en prévenant L'accroissement de la population; les autres, en la détruisant à mesure qu'elle se forme. La somme *des premiers* forme ce qu'on peut appeler l'obstacle préventif ; celle des seconds, l'obstacle destructif.

Dans la mesure où il est volontaire, *l'obstacle préventif est* propre à l'espèce humaine et découle d'une faculté qui la distingue des animaux: celle de prévoir et d'apprécier des conséquences éloignées. Les obstacles qui s'opposent à l'accroissement indéfini des plantes et des animaux sont tous de nature destructive; ou s'ils sont préventifs, ils n'ont rien de volontaire. Mais il suffit que l'homme regarde autour de lui pour qu'il soit frappé par le spectacle offert par les familles nombreuses: en comparant ses moyens personnels de subsistance (qui n'excèdent guère la mesure de

ses besoins) avec le nombre des individus entre lesquels il devra en faire le partage (et ce nombre peut fort bien s'élever jusqu'à sept ou huit sans que ses moyens soient fort accrus), il éprouve la crainte de ne pouvoir nourrir les enfants qu'il aura fait naître. Tel serait du moins l'objet de son inquiétude dans une société fondée sur un système d'égalité, si toutefois il peut en exister une. Mais dans la situation actuelle, d'autres considérations interviennent. Ne court-il pas le risque de perdre son rang et d'être forcé de renoncer à des habitudes qui lui sont *chères?* Quelle occupation, quel emploi sera à sa portée? Ne devra-t-il pas s'imposer des travaux plus pénibles ou se jeter dans des entreprises plus difficiles? Pourra-t-il procurer à ses enfants les avantages d'éducation dont il a joui lui-même? Si leur nombre grandit encore, est-il assuré que ses efforts suffiront à les mettre à l'abri de la misère et du mépris qui l'accompagne? Enfin, ne devra-t-il pas renoncer à l'indépendance dont il est fier, pour avoir recours à une charité toujours insuffisante?

Dans toute société civilisée, des réflexions de ce genre sont bien faites pour prévenir, et préviennent en effet, un grand nombre de mariages précoces, et s'opposent à cet égard à la tendance naturelle.

Une contrainte imposée à nos penchants, et surtout à l'un de ceux qui ont sur nous le plus d'empire, produit un sentiment pénible. Mais s'il n'en résulte pas de vices, c'est encore là le moindre des maux produits par le Principe de Population

Mais que cette contrainte vienne à engendrer le vice et le cortège de maux qui l'accompagnent frappe tous les regards. Le dérèglement des mœurs (lorsqu'il est porté au point d'empêcher la naissance des enfants) avilit la nature humaine et lui ravit sa dignité. Voilà son effet sur les hommes: mais combien il est encore plus dégradant pour les femmes! De toutes les personnes touchées par le malheur, il n'y en a pas qui soient plongées dans une misère plus affreuse que les déplorables victimes de la prostitution, si communes dans les grandes villes.

Lorsque la corruption devient générale et s'étend à toutes les classes de la société, elle a pour effet inévitable d'empoisonner la source du bonheur domestique et d'affaiblir les liens d'affection qui unissent les époux, ou qui attachent les parents aux enfants : elle nuit enfin à l'éducation. Telles sont les causes actives qui diminuent le bonheur de la société et portent à la vertu une fâcheuse atteinte. En particulier, ces maux sont le résultat des artifices qu'exige la conduite d'une intrigue, et des moyens employés pour en cacher les suites.

Les *obstacles destructifs* qui s'opposent à l'accroissement de la population sont très variés. Ils englobent tous les phénomènes qui tendent à abréger, par le vice ou le malheur, la durée naturelle de la vie humaine. On peut ainsi ranger sous ce chef les métiers malsains; les travaux rudes, pénibles ou exposant à l'inclémence des saisons; l'extrême pauvreté; la mauvaise nourriture des enfants; l'insalubrité des grandes villes ; les excès de tous genres; enfin les maladies et épidémies, la guerre, la peste et la famine.

Si on examine maintenant tous les obstacles à l'accroissement de la population que j'ai classés sous deux chefs généraux (c'est-à-dire les obstacles préventifs et destructifs), on voit qu'ils peuvent être réduits à trois éléments : la contrainte morale, le vice, et les souffrances.

Parmi les obstacles préventifs, le fait de *s'abstenir du mariage* et la chasteté forment ce que j'appelle la contrainte morale [1]. Le libertinage, les passions contraires à la nature, la profanation du lit nuptial et tous les artifices employés pour cacher les suites des liaisons criminelles ou irrégulières, sont des obstacles préventifs qui appartiennent manifestement à la classe des vices.

Parmi les obstacles destructifs, je désigne par le mot de malheur ceux qui se présentent comme une suite inévitable des lois de la nature. Au contraire, ceux que nous faisons naître nous-mêmes (comme les guerres, les excès et plusieurs autres sortes de maux évitables) sont d'une nature mixte. c'est le vice qui les suscite, et ils amènent à leur suite le malheur.

La somme de tous les obstacles préventifs et destructifs forme ce que j'appelle *l'obstacle immédiat à l'accroissement de la population.* Dans un pays où celle-ci ne peut pas croître indéfiniment, les obstacles préventifs et destructifs doivent être en raison inverse l'un de l'autre. C'est-à-dire que, dans les pays malsains ou sujets à une grande mortalité (quelle qu'en soit la cause) l'obstacle préventif aura peu d'influence, dans ceux qui jouissent au contraire d'une grande salubrité, et où l'obstacle préventif agit avec force, l'obstacle destructif agira faiblement et la mortalité sera très faible.

En tout pays, certains des obstacles que j'ai énumérés agissent avec plus ou moins de force, mais d'une manière constante. Or, malgré cette influence permanente, rares sont les pays où la population ne montre pas une tendance constante à s'accroître au-delà des possibilités de subsistance. Cette tendance constante plonge dans la détresse les classes inférieures de la société et s'oppose à toute amélioration de leur sort.

Le mode d'action de ces obstacles, dans l'état actuel de la société, mérite de retenir l'attention. Supposons un pays dans lequel les moyens de subsistance sont suffisants pour nourrir la population. La tendance de celle-ci à s'accroître (même dans les sociétés les plus vicieuses, cette tendance ne cesse jamais d'exercer une certaine pression) fait que le nombre des humains s'accroît plus vite que les possibilités de subsistance. Par suite, le pauvre vit plus difficilement: certains même se voient réduits aux plus dures extrémités. Le nombre des ouvriers s'accroissant d'autre part plus vite que la quantité d'ouvrage à faire, le prix du travail tombe, et comme le prix de la nourriture augmente en même temps, il arrivera fatalement que, pour vivre comme auparavant, l'ouvrier soit obligé de travailler davantage. Pendant cette période de misère, les mariages sont tellement découragés et les embarras de famille si fortement accrus que la population s'arrête et devient stationnaire. A ce moment, le prix du travail très bas, l'abondance des ouvriers et la nécessité pour eux d'augmenter leur travail, encouragent les cultivateurs à mieux travailler la terre, à défricher les terres incultes et à fumer ou améliorer celles qui sont en culture, ceci jusqu'à ce que les moyens de subsistance soient remontés au point où ils étaient au départ. Alors la

[1] J'emploie ici le mot « moral » dans son sens le plus limité. J'entends par « contrainte morale » celle qu'un homme s'impose à l'égard du mariage pour un motif de prudence et lorsque sa conduite pendant tout ce temps est strictement morale. Je me suis appliqué, dans cet ouvrage, à ne jamais m'écarter de ce sens. Lorsque j'ai voulu parler de la contrainte qu'on s'impose à l'égard du mariage (sans parler des suites d'une telle contrainte) je l'ai appelée tantôt « contrainte prudente », tantôt « une partie de l'obstacle préventif » dont elle est sans contredit le constituant principal.

On m'a objecté qu'en étudiant les différentes périodes de la société, je n'avais pas donné assez d'importance à l'effet préventif de la contrainte morale et à l'influence qu'il exerce pour prévenir l'accroissement de la population. Mais si on se réfère au sens limité que je viens d'indiquer, on découvrira que j'ai eu raison de donner à cette cause un rôle aussi peu actif que je l'ai fait. J'aimerais apprendre que je me suis trompé sur ce point.

situation de l'ouvrier redevient moins pénible et l'obstacle à l'accroissement de la population cesse. Après une courte période d'équilibre, les mêmes mécanismes de régression, puis de progression se répéteront de nouveau.

L'une des principales raisons pour lesquelles on n'a guère remarqué ces oscillations, est que les historiens ne s'occupent généralement que des classes les plus élevées de la société. Il n'existe pas beaucoup d'ouvrages consacrés aux usages et à la manière de vivre des classes inférieures. Or c'est justement dans ces classes-là que les fluctuations dont j'ai parlé se font sentir le plus.

Une autre cause a souvent masqué ces oscillations: c'est la différence entre le prix réel du travail et son prix nominal. Le prix du travail baisse rarement partout à la fois; souvent aussi il reste le même, tandis que le prix des subsistances hausse graduellement, ce qui correspond à une baisse réelle du prix du travail; et tant que dure cette hausse graduelle des subsistances, le sort des classes inférieures empire. Au contraire, grâce au bas prix du travail, les fermiers et les capitalistes s'enrichissent, accroissent leurs capitaux et peuvent employer un plus grand nombre d'ouvriers. Il est évident que pendant ce temps la difficulté qu'on éprouve à entretenir une famille s'est accrue. la population diminue donc. Au bout d'un certain temps, la demande de travail est devenue plus grande que l'offre: par conséquent, le prix réel du travail augmente (si rien n'empêche que ce prix se mette à son niveau). Tel est le mécanisme par lequel les salaires, et à travers eux la condition des classes inférieures, éprouve des baisses et des hausses, c'est-à-dire des mouvements de régression et de progrès, bien que le prix nominal du travail ne baisse pas.

Les primitifs, chez qui le travail n'a pas de prix défini, n'en sont pas moins exposés à des oscillations identiques. Lorsque leur population a atteint le niveau qu'elle ne peut dépasser, tous les obstacles qui empêchent son accroissement et ceux qui la détruisent se manifestent intensément. Les habitudes vicieuses se multiplient, l'abandon des enfants se généralise, les guerres et les épidémies deviennent plus fréquentes et plus meurtrières. Ces causes continuent à se manifester jusqu'à ce que la population soit réduite au niveau compatible avec les moyens de subsistance. Alors, le retour à une relative abondance provoque un nouvel accroissement de population, qui sera à son tour freiné quelque temps après par les mêmes causes que je viens d'énumérer.

Je n'entreprendrai pas de suivre dans les différents pays ces mouvements alternativement rétrogrades et progressifs... et je me bornerai à énoncer les propositions suivantes -

1. - Le niveau de la population est nécessairement limité par les moyens de subsistance.

2. - La population s’accroît partout où croissent les moyens de subsistance, à moins que des obstacles puissants ne l'arrêtent.

3. - Ces obstacles particuliers, et tous ceux qui freinent l'accroissement de la population et la forcent à se réduire constamment au niveau des moyens de subsistance, peuvent tous se rapporter à trois chefs: la contrainte morale, le vice et le malheur.

La première de ces propositions n'a certainement pas besoin d'être appuyée de preuves. Quant aux deux autres, elles seront prouvées par l'examen auquel nous allons nous livrer de la situation des peuples anciens et modernes, que nous étudierons sous cet aspect spécial. C'est l'objet des chapitres suivants.

3

Les obstacles à l'accroissement de la population chez les peuples les moins élevés dans l'organisation sociale

Retour à la table des matières

Tous les voyageurs décrivent les habitants de la Terre de Feu comme placés au plus bas degré de l'existence sociale [1]. Mais nous connaissons peu leurs mœurs et leurs habitudes domestiques. La stérilité de leur pays et leur état misérable ont empêché que se nouent avec eux des relations commerciales qui auraient pu nous apporter des renseignements sur leur manière de vivre. Il n'est pourtant pas difficile de concevoir quel genre d'obstacle arrête la population d'une race primitive dont la misère est évidente: ils meurent de froid et de faim, couverts d'ordure et de vermine, sous un climat très rude dont ils n'ont pas trouvé le moyen d'adoucir les effets [2].

Us naturels de la Terre de Van Diemen (Tasmanie) sont aussi misérables. Ceux des îles Andaman, plus à l'Est, paraissent encore moins bien lotis. Quelques récits de voyageurs nous les montrent occupés sans répit à chercher leur maigre nourriture. Comme les forêts ne leur offrent à peu près aucune proie animale et peu de végétaux comestibles, ils sont réduits à grimper sur les rochers ou à errer sur le rivage pour y chercher les poissons jetés à la côte, ressource toujours précaire dont ils sont d'ailleurs privés pendant les tempêtes. Leur taille ne dépasse pas cinq pieds; ils ont le ventre proéminent, les épaules rejetées en arrière, une grosse tête, des membres grêles et fluets. Leur aspect dénonce le dernier degré de la misère et un affreux mélange de férocité et de besoin.

---

1 Cook, Premier voyage.
2 Cook, Second voyage.

Les habitants de la Nouvelle-Hollande semblent leur être un peu supérieurs... Le rédacteur du Premier voyage de Cook, après avoir fait remarquer qu'il avait aperçu très peu de naturels sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande et avoir attribué ce défaut de population à la stérilité de la terre, ajoute: « Il n'est pas facile de dire si le nombre des habitants est réduit à ce que le pays peut nourrir. De nouveaux voyages apprendront peut-être s'ils se détruisent mutuellement, comme ceux de la Nouvelle-Zélande, en combattant pour leur nourriture, ou s'ils sont enlevés par la famine, ou si d'autres causes s'opposent chez eux à la multiplication de l'espèce. »

Ce que Mr. Collins nous dit de ces sauvages fournit une réponse à ces questions [1]. Ils ne sont ni grands ni bien faits, nous dit-il. Ils ont les bras et les parties inférieures du corps très grêles, ce qu'on attribue au manque de nourriture. Ceux qui habitent les côtes vivent de poisson, et occasionnellement d'un gros ver qu'ils trouvent dans le gommier nain. Les bois sont si dépourvus d'animaux, et il faut tant de peine pour les atteindre, que ceux qui vivent dans l'intérieur des terres n'ont pas plus d'aisance. Ils passent leur temps à grimper sur les arbres pour y trouver du miel ou de petits quadrupèdes, comme l'écureuil volant ou l'opossum. Lorsque le tronc des arbres est très haut et dépouillé de branches, ce qui est fréquent, cette chasse est très fatigante: ils sont obligés de tailler avec leur hache de pierre, pour chaque pied alternativement, une entaille qu'ils gravissent en se cramponnant à l'arbre du bras gauche; on a vu des arbres ainsi entaillés jusqu'à quatre-vingts pieds de haut.

Lorsque la nourriture animale ou végétale est rare, et que le travail nécessaire pour l'obtenir est pénible, il est évident que la population doit être faible et éparse... Mais si nous considérons les coutumes barbares de ces peuples, les cruels traitements qu'ils font éprouver aux femmes et la difficulté qu'il y a à élever des enfants dans la situation où ils se trouvent, nous sommes portés à croire que les moyens de subsistance qu'offre ce pays, si faibles soient-ils, excèdent encore les besoins de la petite quantité d'habitants qui ont réussi à échapper à tant de causes de destruction.

Chez ces peuples, l'amour est l'occasion d'actes de violence et de férocité. C'est parmi les femmes d'une tribu ennemie que le jeune sauvage doit faire son choix. Il épie le moment où celle qu'il recherche est seule et éloignée de ses protecteurs naturels ; il s'approche sans être aperçu, l'étourdit d'un coup de massue ou d'une épée de bois dur et la frappe sur la tête, le dos et les épaules, si rudement que chaque coup fait couler des flots de sang. Il l'enlève et la traîne à travers la forêt, sans se mettre en peine des pierres ou des éclats de bois dont la route est semée, impatient d'amener sa proie jusqu'au repaire de sa propre tribu. Là, après d'autres actes de barbarie, la femme est reconnue comme étant sa propriété et il est rate qu'elle quitte son nouveau maître. Cependant, cet outrage n'est pas vengé directement par les parents de la femme enlevée, si ce n'est qu'il leur fournit un prétexte pour enlever à leur tour les femmes de leurs ennemis.

La conduite des maris envers leurs femmes est conforme aux préludes de leur tendresse: toutes portent à la tête des signes évidents de leur infériorité au combat. Et comme les mariages sont précoces, on peut dire que leurs maris les battent aussitôt qu'ils en ont la force. On a vu quelques-unes de ces malheureuses dont la tête tondue était marquée de cicatrices impossibles à dénombrer.

---

[1] Mémoire de Collins sur les Nouvelles Galles du Sud.

Une conduite aussi brutale doit amener souvent des couches malheureuses. L'union précoce (et même prématurée) des sexes nuit probablement à la fécondité. Chez ces primitifs, il est également plus rare de n'avoir qu'une femme que d'en avoir plusieurs. Mais, ce qui est singulier, c'est que Mr. Collins ne se souvient pas avoir vu un homme ayant des enfants de plusieurs de ses femmes : il a entendu dire à quelques naturels que la première femme réclamait l'amour de son mari comme un droit exclusif, la seconde n'étant qu'une sorte d'esclave chargée de servir la première et son époux. Il est difficile de croire qu'un pareil droit soit exclusif : mais peut-être n'est-il pas permis à la seconde femme d'élever ses enfants. Quoi qu'il en soit, ce fait prouve qu'il y a un grand nombre de femmes sans enfants, phénomène qui ne peut s'expliquer que par les mauvais traitements auxquels elles sont exposées ou par certaines coutumes particulières ayant échappé à l'observation de Mr. Collins.

A ces causes, qui empêchent la génération de naître, il faut ajouter celles qui détruisent la population à mesure qu'elle se forme - les guerres fréquentes, l'esprit de vengeance qui porte sans cesse les hommes à verser le sang, la saleté de leurs habitations, leur mauvaise nourriture et les maladies qui en découlent, en particulier les maladies de peau et une sorte de petite vérole qui fait chez eux de grands ravages.

Devant l'influence de tant de causes de dépopulation, en serait naturellement porté à croire que les produits du sol (animaux et végétaux) ajoutés au poisson pris sur la côte, sont suffisants pour entretenir cette rare humanité éparse sur une aussi vaste étendue de terrain! Il paraît qu'au contraire la population atteint si exactement le niveau des moyens de subsistance que le plus petit déficit (qu'il résulte d'une saison défavorable ou de toute autre cause) plonge ces peuples dans la plus cruelle détresse.

4

Obstacles à l'accroissement de la population chez les Indiens d'Amérique

Retour à la table des matières

Tournons maintenant nos regards vers les contrées d'Amérique. Au moment de sa découverte, la plus grande partie de ce vaste continent était habitée par de petites tribus de sauvages, indépendantes, qui vivaient à peu près comme celles de la Nouvelle-Hollande et se nourrissaient des productions naturelles du sol. La culture, faiblement pratiquée par ces tribus surtout chasseresses, ajoutait peu de chose à leurs moyens de subsistance. Les habitants de cette partie du monde vivaient donc surtout des produits de la chasse et de la pêche. Il est facile de comprendre combien ces ressources étaient précaires. La pêche ne pouvait nourrir que les tribus établies près des lacs, des rivières ou de la mer. L'ignorance, l'indolence et l'imprévoyance des sauvages les privaient de l'avantage de conserver pour l'avenir les provisions excédant le besoin du moment. Depuis longtemps, on a remarqué qu'un peuple chasseur doit étendre très loin les limites de son territoire pour trouver de quoi subsister. Et si l'on compare le nombre des têtes sauvages existant sur un territoire au nombre de celles qu'on peut capturer en employant tous les moyens connus, on voit qu'il est impossible que les hommes s'y multiplient beaucoup. Les peuples chasseurs, comme les bêtes de proie (auxquelles ils ressemblent), ne peuvent vivre trop près les uns des autres: leurs tribus doivent être dispersées à la surface de la terre; il faut qu'elles s'évitent ou se combattent. Aussi les voit-on engagées dans des guerres continuelles.

La faible population disséminée sur le vaste territoire de l'Amérique est un exemple de cette vérité évidente, que les hommes peuvent se multiplier seulement en proportion de leurs moyens de subsistance. Mais la partie la plus intéressante de notre travail est de rechercher les moyens par lesquels la population se maintient au niveau des faibles ressources dont elle dispose. On voit aisément que l'insuffisance des moyens de subsistance, chez un peuple, ne se manifeste pas uniquement par la fami-

ne. Elle revêt d'autres formes plus permanentes du malheur ou des fléaux destructifs, et est la cause de pratiques qui agissent quelquefois avec plus de force pour arrêter la population à naître que pour détruire celle qui est arrivée à maturité.

On a remarqué que les femmes américaines sont assez peu fécondes et on a attribué leur relative stérilité à la froideur des hommes à leur égard. C'est un trait remarquable du caractère des sauvages américains, mais il n'appartient pas exclusivement à cette race: tous les peuples sauvages manifestent plus ou moins cette sorte d'indifférence, surtout ceux qui ont des moyens de subsistance insuffisants et qui oscillent sans cesse entre la crainte de l'ennemi et celle de la faim. Les dangers captent alors leur attention et ne leur permettent pas de la fixer sur des passions tendres. C'est sans doute la vraie raison de la froideur des Américains, et l'on aurait tort de l'imputer à un vice de leur constitution: d'ailleurs, si les peines et les dangers diminuent, l'amour reprend chez eux son empire. On a fort bien observé ce fait dans les contrées favorisées, dont les habitants sont moins exposés aux risques de la vie sauvage. Quelques tribus cantonnées au bord de rivières poissonneuses, dans des lieux giboyeux ou sur des terres mises en valeur, ne partagent point l'insensibilité générale: et comme leurs passions n'ont plus de frein, leurs mœurs sont dissolues.

Ainsi, l'apathie des Américains n'est pas un défaut naturel, mais l'effet d'un genre de vie qui rend chez eux les mouvements passionnés plus rares. Nous ne serons donc pas tentés d'attribuer à un défaut naturel l'infécondité des mariages: nous l'imputerons plutôt au genre de vie des femmes et aux coutumes qu'elles observent.

Chez quelques tribus d'Amérique, le sort de ce malheureux sexe est si affreux que le mot servitude exprime imparfaitement sa misère. Là, une femme n'est à proprement parler qu'une bête de somme. Tandis que la vie d'un homme se partage entre la paresse et le plaisir, sa femme est condamnée sans relâche aux travaux les plus rudes. On lui assigne sa tâche, sans pitié pour sa faiblesse. On reçoit ses services, sans reconnaissance ni faveur. Dans quelques régions, où la dégradation est extrême, on a vu des mères tellement pénétrées de l'horreur de leur situation qu'elles faisaient périr leurs filles à leur naissance pour leur éviter de pareilles infortunes.

Cet état d'infériorité, l'assujettissement à un travail forcé, la dureté de la vie sauvage, ne peuvent manquer d'être très défavorables à la grossesse des femmes mariées. De même, le libertinage auquel elles se sont livrées auparavant et les moyens qu'elles emploient pour se faire avorter nuisent nécessairement à leur fécondité.

M. Charlevoix attribue la stérilité des Américaines au temps très long pendant lequel elles allaitent et se séparent de leur mari (ordinairement, plusieurs années), aux travaux excessifs et incessants auxquels elles se livrent, enfin à la coutume de plusieurs tribus de permettre la prostitution avant le mariage. Il faut ajouter à cela, selon lui, l'extrême misère à laquelle ces peuples sont réduits, et qui éteint chez eux le désir d'avoir des enfants. Dans les hordes les moins civilisées, une maxime recommande de ne pas élever plus de deux enfants. S'il naît deux jumeaux, on en abandonne généralement un parce que la mère ne peut les nourrir tous les deux. Si une mère meurt pendant la période d'allaitement, on n'a aucun espoir de sauver son nourrisson, et - comme dans la Nouvelle-Hollande - on l'ensevelit sur le sein qui l'a nourri.

On abandonne généralement les enfants difformes; quelques peuplades du Sud font même subir un sort identique aux enfants dont la mère a mal supporté la grossesse ou l'accouchement, par crainte qu'ils n'héritent une certaine faiblesse: c'est

pourquoi il n'existe pas d'être difformes chez les sauvages d'Amérique. D'ailleurs, si une mère veut élever tous ses enfants sans distinction, la mort en enlève un si grand nombre (tant ils sont durement traités) qu'il est à peu près impossible à ceux qui sont dotés d'une constitution délicate d'atteindre l'âge d'homme. Dans les colonies espagnoles, par contre, où la vie des indigènes est moins pénible et où on les empêche de faire périr leurs enfants, on voit beaucoup d'hommes difformes, petits, mutilés, aveugles ou sourds.

La polygamie paraît avoir été de tous temps pratiquée chez les sauvages américains, mais seuls les chefs et les caciques usaient pratiquement de cette liberté. On en voyait cependant quelques rares exemples chez de simples particuliers, dans les riches provinces du Sud où la nourriture est plus abondante. La difficulté de la vie forçait en général les hommes du peuple à se contenter d'une seule femme. Et cette difficulté était si réelle que les pères, avant de donner leur fille en mariage, exigeaient généralement que le fiancé donne des preuves tangibles de son habileté à la chasse et par là même de sa capacité à nourrir une famille.

Lorsque le jeune sauvage a échappé aux nombreux dangers de l'enfance, d'autres menacent son âge mûr. A cet âge, les maladies sont plus rares, mais plus destructives. Comme l'imprévoyance de ces sauvages est extrême et que leurs moyens de subsistance sont précaires, ils passent subitement - selon les hasards de la chasse ou de la saison - des horreurs de la disette aux excès provoqués par l'abondance. Leur voracité compense alors la rigueur du jeûne: mais l'une et l'autre sont également nuisibles. Les maladies qui en sont la conséquence moissonnent la jeunesse dans sa fleur: ils sont sujets à la consomption, à la pleurésie, à l'asthme, à la paralysie, toutes maladies provoquées par les fatigues de la chasse et de la guerre ou l'inclémence des saisons.

Dans les vastes plaines du Sud, après la saison des pluies le soleil brûlant darde ses rayons sur les terres inondées et engendre de funestes épidémies. Les missionnaires mentionnent des maladies contagieuses qui causent dans les villages une effrayante mortalité. La petite vérole, en particulier, fait de grands ravages, tant à cause du manque de soins qu'en raison de l'exiguïté des maisons où l'on entasse les malades. Malgré les efforts des Jésuites, les indigènes du Paraguay étaient à l'époque fort exposés à cette maladie: la petite vérole et les fièvres malignes (qu'on appelle peste en raison des ravages qu'elles provoquent) désolaient leurs missions les plus florissantes.

Les peuples du Nord ne sont pas épargnés par ces épidémies. Elles y sont au contraire fréquentes, et la relation du capitaine Vancouver nous en montre un exemple frappant. Depuis New-Dungeness, au Nord-Ouest de l'Amérique, sur cent cinquante milles de côtes, ce voyageur ne rencontra pas cent cinquante habitants. Il visita plusieurs villages déserts, dont chacun aurait à lui seul aisément contenu tous les individus dispersés qu'il avait rencontrés. En poussant à l'intérieur des terres, surtout à Port Discovery, il trouva des ossements et des crânes humains épars. Ce n'était point là l'effet de la guerre car le corps des indigènes vivants ne présentait aucune cicatrice et eux-mêmes ne témoignaient ni crainte ni défiance. Notre voyageur ne put donc s'arrêter à d'autre conjecture qu'à celle d'une maladie pestilentielle; la petite vérole avait d'ailleurs laissé des traces sur le visage des indigènes, dont plusieurs avaient perdu un oeil.

Les sauvages, ignorants et malpropres, perdent l'avantage que peut donner la dispersion pour prévenir la contagion. Dans quelques cantons d'Amérique, on

construit des maisons destinées à recevoir plusieurs familles : on y voit quatre-vingts ou cent personnes sous le même toit! Là où les familles vivent séparées, leurs huttes sont petites, fermées, misérables, sans fenêtres, avec des portes si basses qu'on n'y peut entrer qu'en rampant. On peut aisément se figurer les ravages que doit faire une épidémie lorsqu'elle apparaît dans ces habitations!

Échappé à la mortalité infantile et aux ravages des maladies, le sauvage est encore exposé aux dangers de la guerre, et malgré l'extrême prudence avec laquelle les Indiens d'Amérique dirigent leurs entreprises militaires, comme ils ne connaissent presque jamais de période de paix, leurs pertes sont énormes. Ces peuplades, même les plus sauvages, connaissent fort bien leur droit de propriété sur le territoire qu'elles occupent: et comme il est très important pour elles de ne pas permettre à d'autres de s'emparer de leur gibier, elles le gardent jalousement. De là d'innombrables sujets de querelle entre nations voisines. Le simple accroissement d'une tribu est envisagé par les autres comme une véritable agression, puisqu'il exige une augmentation de territoire. Une guerre née de pareilles causes finira uniquement lorsque l'équilibre de la population se trouvera rétabli par les pertes, ou lorsque le parti le plus faible aura été exterminé. Ajoutons qu'une invasion hostile, dévastant les cultures et forçant les habitants à abandonner leurs terres à gibier, réduit ces sauvages à la dernière extrémité, car il est rare qu'ils aient des provisions. Souvent il arrive que tous les habitants du pays envahi cherchent refuge dans les bois et les montagnes, où la plupart meurent de faim. Dans ces occasions, chacun ne songe guère qu'à sa sûreté personnelle: les enfants sont séparés des parents, qui ne s'en préoccupent guère; un père vend son fils pour un couteau ou une hache. Puis la famine ou les maux de tout genre enlèvent ceux que la guerre a épargnés et il n'est par rare de voir s'éteindre ainsi des tribus entières.

Cet état de choses contribue à maintenir la férocité qu'on remarque chez les sauvages, surtout en Amérique. Ils ne combattent pas pour conquérir, niais pour détruire. C'est par la mort de son ennemi que le vainqueur assure sa propre vie. Us Iroquois expriment leur intention d'entrer en guerre par ces mots: « Allons manger ce peuple » ! Lorsqu'ils sollicitent le secours d'un allié, ils l'invitent à boire un consommé préparé avec la chair de leurs ennemis. Une fois cette coutume établie, la crainte de devenir la proie d'un ennemi vorace suffit à animer le sauvage d'un ressentiment tel qu'il en vient à dévorer les prisonniers tombés entre ses mains, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir la faim pour expliquer cette conduite.

Dans le cœur du sauvage, l'amour de la vie ne fait qu'un avec celui de la communauté dont il est membre - la puissance de sa tribu représente le seul garant de sa propre existence; réciproquement, il envisage son propre salut comme lié à celui de tous. Ce sentiment le domine tellement qu'il exclut certaines idées d'honneur et de bravoure, familières aux peuples civilisés. Fuir devant l'ennemi lorsque celui-ci est prêt à repousser l'attaque, ou éviter un combat mettant sa propre vie en péril, fait partie du code de l'honneur auquel obéit le sauvage américain. Pour qu'il se résolve à attaquer un ennemi sur la défensive, il faut qu'il ait presque la certitude de vaincre: et même dans ce ras, il craint de faire le premier pas. Le but essentiel d'un guerrier est d'affaiblir ou de détruire les tribus ennemies en causant à la sienne le moins de pertes possible: aussi emploie-t-il volontiers la ruse ou la surprise. Attaquer un ennemi à force égale est réputé folie. Loin d'être considéré comme glorieux, périr dans le combat est une tache qui ternit la réputation d'un guerrier. Au contraire, attendre patiemment sa proie, saisir le moment où elle se croit en sécurité ou est incapable de résister, fondre sur elle dans la nuit, incendier les huttes ennemies et massacrer leurs

habitants nus et désarmés: autant d'exploits fort honorables dont la mémoire se perpétue et dont la tribu conserve un souvenir reconnaissant.

Les causes que nous venons d'énumérer, et qui affectent la population de l'Amérique, sont liées à l'abondance ou à la rareté des subsistances. Ainsi, les tribus les plus nombreuses sont toujours celles qui habitent le voisinage des lacs ou des rivières, la fertilité du sol et l'amélioration de la culture procurant une nourriture plus abondante. Dans l'intérieur, par exemple sur les bords de l'Orénoque, on peut faire plusieurs centaines de milles sans rencontrer une hutte et sans apercevoir la trace d'une créature humaine. Dans certaines parties de l'Amérique septentrionale, où le climat est plus rigoureux et le sol moins fertile, les déserts s'étendent encore plus loin: on y traverse parfois plusieurs centaines de lieues de plaines ou de forêts absolument inhabitées. Les missionnaires parlent de voyages de douze jours effectués sans rencontrer âme qui vive, et d'immenses étendues de pays où l'on rencontre à peine trois ou quatre villages épars.

Certaines régions d'Amérique nous sont représentées comme bien peuplées en comparaison des précédentes: par exemple les bords des grands lacs du Nord, les rives du Mississippi, la Louisiane et certaines provinces d'Amérique méridionale. Là, se trouvent des villages dont le nombre et l'importance sont en rapport avec l'abondance du gibier ou du poisson et les progrès des habitants dans l'art de cultiver le soi. Les indigènes du Mexique et du Pérou, empires vastes et populeux, provenaient de la même souche originelle que les peuples sauvages voisins et avaient à l'origine vécu comme eux. Mais dès qu'il firent des progrès en agriculture, leur population se mit à croître rapidement, malgré la froideur des hommes et les coutumes destructrices observées par les femmes. Sans doute ces coutumes furent-elles modifiées par la suite: une vie plus douce et sédentaire augmenta la fécondité et permit à ces peuples d'élever une descendance plus nombreuse.

Il ressort des récits des historiens que le continent américain montre partout le tableau d'une population répartie proportionnellement à la quantité de nourriture que les habitants peuvent se procurer dans l'état actuel de leur industrie. Presque partout, cette population paraît atteindre la limite qui ne peut être dépassée. Ce que prouvent d'ailleurs les famines et les disettes fréquentes dans cette partie du globe.

Selon le Dr. Robertson, les exemples de pareilles calamités sont fréquentes chez les nations sauvages. Cet historien cite le témoignage d'Alvar Nuñez Cabeça de Vaca [1], aventurier espagnol qui vécut près de neuf ans chez les sauvages de Floride. Ils ignorent l'agriculture et mangent la racine de certaines plantes qu'ils ont beaucoup de peine à se procurer. Ils prennent quelquefois du poisson ou tuent du gibier, mais en si petite quantité qu'ils sont constamment affamés, au point qu'ils sont obligés de manger des araignées, des oeufs de fourmis, des vers, des lézards, des serpents, parfois même une sorte de terre onctueuse. Et ce voyageur ajoute: «... Je suis persuadé que si leur sol contenait des pierres, ils les avaleraient! » Ils mangent même les os des poissons et des serpents après les avoir broyés. La seule époque où ils ne souffrent pas la faim est celle pendant laquelle mûrit un fruit semblable à l'opuntia, ou poire épineuse. Mais pour trouver ce fruit, ils sont obligés de s'éloigner beaucoup de leur habitat, et cet auteur observe qu'ils doivent souvent se priver de nourriture plusieurs jours de suite.

---

[1] Alvar Nuñez Tête de Vache. N.D.T.

Ellis, dans sort voyage à la baie d'Hudson, décrit de façon émouvante les souffrances auxquelles la disette expose les indigènes. Après avoir parlé de la rigueur du climat, il conte l'histoire d'un malheureux indigène et de sa femme qui, lorsque le gibier vint à manquer, mangèrent d'abord toutes les peaux qui leur servaient de vêtements, puis se virent réduits à une si cruelle extrémité qu'elle leur suggéra l'horrible dessein de manger leurs propres enfants: et passant du projet à l'exécution, ils en dévorèrent deux!

Les peuples d'Amérique, même ceux qui ont fait des progrès en agriculture, ont l'habitude de se disperser dans les bois à certaines saisons et de vivre pendant plusieurs mois des produits de la chasse, qui leur fournit ainsi une partie importante de leurs moyens de subsistance. En restant au village, ils s'exposeraient inévitablement à la faim ; mais dans les bois, ils ont quelques chances d'échapper au fléau. Parfois, cependant, les plus habiles chasseurs ne réussissent pas à prendre du gibier: privé de cette ressource, le chasseur ou le voyageur demeure exposé aux angoisses de la faim. A la saison des chasses, les indigènes sont parfois réduits à passer trois ou quatre jours sans prendre de nourriture.

Un missionnaire parle d'un groupe d'Iroquois qui, après s'être soutenus quelque temps en mangeant les peaux qu'ils portaient sur eux, leurs souliers et l'écorce des arbres, furent tellement réduits au désespoir qu'ils en vinrent à sacrifier quelques-uns d'entre eux pour sauver les autres. De onze qu'ils étaient, cinq seulement survécurent.

Les indigènes de certaines parties de l'Amérique du Sud vivent si misérables qu'ils sont périodiquement détruits par la famine. Il suffisait d'un petit nombre d'Espagnols arrivant dans une région pour y provoquer aussitôt l'enchérissement des denrées. Même l'empire florissant du Mexique n'était guère mieux pourvu, et Cortez rencontra souvent bien des difficultés pour nourrir sa petite troupe. Les missions du Paraguay, bien qu'administrées par les prudents Jésuites, eurent à subir elles aussi l'influence des épidémies qui diminuèrent souvent leur population, et ne furent pas toujours à l'abri du besoin.

Les récents voyages sur la côte du Nord-Ouest de l'Amérique confirment à cet égard les récits des anciens voyageurs, et montrent combien la pêche (qui devrait offrir d'inépuisables ressources) donne souvent des résultats précaires. Sur la côte de Nootka Sound, la mer n'est presque jamais fermée par les glaces; mais si l'on en juge par le soin que les populations côtières mettent à faire des provisions pour l'hiver, il faut croire que la mer n'est pas poissonneuse en cette saison; il paraît d'ailleurs qu'on y éprouve de cruelles disettes.

Le capitaine Vancouver mentionne quelques peuplades, au nord de Nootka Sound, qui vivent misérablement de coquillages et d'une espèce de pâte faite avec l'intérieur de l'écorce du sapin. Des hommes de son équipage, ayant un jour rencontré une troupe d'indigènes qui rapportaient quelques flétans, ne purent à aucun prix les décider à les vendre. Notre voyageur fait observer que cette résistance farouche, presque sans exemple chez ces sauvages, indique combien leur approvisionnement est rare et difficile.

La Pérouse raconte que les indigènes des environs de Port-Français vivent dans l'abondance pendant l'été grâce à la pêche; l'hiver, par contre, ils sont exposés à mourir de faim.

Chez certains peuples d'Amérique, l'inégalité sociale est inconnue, de sorte que les rigueurs de la vie sauvage y sont également réparties entre tous : c'est le cas de la famine. Mais chez quelques tribus méridionales, dans le Bogota, chez les Natchez et surtout au Mexique ou au Pérou, des classes sociales s'étaient constituées. Par suite, il est probable que lorsque les subsistances venaient à manquer, les basses classes, réduites à l'état de servitude, étaient à peu près les seules à souffrir: c'était donc sur elles que frappait surtout le fléau destructeur.

L'énorme dépopulation qui s'est manifestée chez les indigènes d'Amérique depuis la découverte de ce continent, pourrait peut-être apparaître comme une objection à ce que nous avons dit plus haut à propos de l'intensité avec laquelle s'exerce le principe de population. Mais on réfléchira que ce phénomène dépend en réalité des trois grandes causes que nous avons énumérées. Les obstacles qui s'opposent à la population (soit en la détruisant, soit en prévenant son accroissement) peuvent agir avec tant de force qu'ils lui imposent une marche rétrograde.

La passion de ces peuples pour les liqueurs spiritueuses, que Charlevoix appelle une rage indicible, doit être considérée comme un vice capable de produire à lui seul la dé, population observée. Car ce vice n'agit pas seulement comme un poison qui énerve et tue les individus; mais il attaque directement les sources de la génération en produisant des rixes ou des combats qui se terminent presque toujours d'une manière dramatique. Il faut ajouter à cela que, presque partout, les relations entre Européens et indigènes ont émoussé le courage de ces derniers, ont donné à leur industrie une fausse direction et ont par suite diminué leurs moyens de subsistance. A Saint-Domingue, les indigènes négligeaient de propos délibéré la culture afin d'affamer leurs cruels oppresseurs. Au Pérou et au Chili, on força les naturels à creuser les entrailles de la terre au lieu de cultiver sa surface par un travail fécond. Et la passion des peuples du Nord pour l'eau de vie a orienté toute leur activité vers la recherche des peaux qu'on leur achète: outre que cette pratique les a amenés à détruire trop vite leur gibier, elle les empêche de développer leurs moyens de subsistance. Il est probable que, dans toutes les parties de l'Amérique où les Européens ont pénétré, les bêtes sauvages ont subi une dépopulation au moins égale à celle de l'espèce humaine [1]. Partout le goût de l'agriculture s'est affaibli, alors qu'on aurait pu espérer un effet contraire des contacts entre ces sauvages et les peuples cultivateurs. Or nulle part en Amérique, ni au Nord ni au Sud, on n'entend dire que la diminution du nombre des habitants ait rendu la vie plus facile et les ressources plus abondantes! On peut en conclure avec certitude que, malgré toutes les causes de destruction qui agissent sur ce vaste continent, la population se maintient généralement au niveau des moyens de subsistance; et que, dans l'état actuel de leur industrie, ces peuplades sont en état de subvenir à leurs besoins.

---

1 L'introduction générale des armes à feu parmi les indigènes a probablement beaucoup contribué à diminuer le nombre des animaux sauvages en Amérique.

5

Obstacles qui s'opposaient à l'accroissement de la population chez les Grecs

Retour à la table des matières

A la première période de leur existence, les Grecs et les Romains ont été placés dans des circonstances très favorables à l'accroissement de leur population. La propriété était divisée avec une relative égalité et le travail dirigé surtout vers l'agriculture. Celle-ci n'est pas seulement, comme le dit Hume, le travail le plus nécessaire pour nourrir un peuple nombreux: c'est le seul travail qui puisse permettre à un peuple nombreux d'exister! L'artisanat et les manufactures, qui dans les temps modernes semblent faire vivre tant de gens, n'ont pas la moindre influence sur l'accroissement de la population, sinon en ce qu'ils contribuent à augmenter la quantité des produits de l'agriculture et à faciliter leur distribution. Dans les pays où (pour des raisons diverses) la propriété du sol est divisée en très grandes portions, l'artisanat et les manufactures sont absolument nécessaires pour obtenir une population nombreuse: sans ces activités, l'Europe serait dépeuplée. Mais là où la propriété est divisée en petites portions, ils ne sont pas aussi nécessaires. Il suffit de diviser pour distribuer. Si dans ce cas la demande d'hommes est toujours identique pour la guerre et la défense de l'État, ce motif - joint à l'amour de sa famille - doit suffire pour inciter chaque propriétaire à cultiver le mieux possible la portion de terre qu'il possède afin de pouvoir nourrir une postérité nombreuse.

La division des peuples en plusieurs petits États, au début de l'existence des Grecs et des Romains, donnait à ce motif une nouvelle force. Dans un état où le nombre des citoyens libres n'excédait pas dix ou vingt mille, chacun devait ressentir l'importance qu'avait son travail pour la communauté. Voyant l'état dont il était membre entouré de voisins jaloux, et sachant qu'il ne pouvait compter pour sa défense que sur la force intérieure de la communauté, il aurait cru manquer à son devoir de citoyen s'il avait négligé de mettre ses terres en valeur. Ces causes firent que l'on donna beaucoup

d'importance à l'agriculture, sans que l'on ait eu besoin de recourir à des moyens artificiels pour l'encourager, comme on fait chez nous. L'accroissement de la population suivit celui des productions de la terre et fit même des progrès plus rapides. Lorsque la guerre ne vint pas freiner l'excès de cette population, celle-ci se répandit au dehors et fonda de nombreuses colonies. La nécessité où l'on était de recourir à cet expédient et la petitesse des États, qui rendait la chose évidente aux yeux de tout homme capable de réfléchir, fit bientôt comprendre aux législateurs et aux philosophes la tendance naturelle de la population à croître au-delà des moyens de subsistance. Ils ne perdirent pas de vue un sujet si étroitement lié à la paix et au bonheur social, comme font trop souvent les politiciens modernes. L'expédient qu'ils proposèrent pour y remédier nous semble atroce: mais il faut reconnaître qu'en le proposant ils avaient fort bien décelé que la puissance de l'instinct de procréation, si on ne le contient pas, suffit à renverser les meilleurs plans qu'on puisse faire pour maintenir l'égalité républicaine et le bonheur du peuple.

La possibilité de fonder des colonies est nécessairement limitée. Après un certain temps, il devient difficile (ou même impossible, à moins de circonstances particulières) de trouver un sol vacant. Il fallut donc chercher un autre remède.

La pratique de l'infanticide a dû prévaloir en Grèce dès les premiers temps. Dans les contrées d'Amérique où on a retrouvé cette coutume, elle paraît provenir des difficultés qu'il y a à élever plusieurs enfants dans un mode de vie sauvage et vagabond, où l'on est exposé à des famines et à des guerres perpétuelles. On peut croire qu'elle a eu la même origine chez les ancêtres des Grecs, et qu'en permettant l'exposition des enfants, Solon ne fit que sanctionner une coutume.

En réalité, le législateur avait deux objets en vue. Le premier, le plus évident, était de prévenir un excès de population qui aurait amené la pauvreté et le mécontentement universel. Le -second était de maintenir la population au niveau des subsistances que le pays pouvait produire, en écartant le principal obstacle au mariage: la crainte d'avoir une nombreuse famille. Le résultat de cette pratique en Chine montre qu'elle remplit le second plus sûrement que le premier. Mais si le législateur grec n'a pas senti cette vérité (ou si une habitude bien enracinée a fait que les parents préféraient le meurtre de leurs enfants à la pauvreté), une telle pratique convenait parfaitement pour remplir le double objet que l'on avait en vue et pour maintenir de façon exacte et constante un juste équilibre entre les vivres et les consommateurs.

L'importance de cet équilibre et les conséquences qu'entraîne le défaut où l'excès de population, la faiblesse ou la pauvreté, ont été fortement ressenties par les hommes politiques Grecs, qui ont imaginé divers plans pour maintenir à ce point de vue un juste équilibre.

Platon, dans son livre des Lois, veut que dans sa République le nombre des citoyens libres et des habitations ne dépasse pas cinq mille quarante. Pour maintenir ce nombre constant, le chef de famille choisira parmi ses fils un successeur auquel il transmettra la terre qu'il possède; il mariera ses filles conformément aux lois; quant aux autres fils, il les fera adopter par les citoyens qui n'ont pas d'enfants. Si le nombre des enfants est trop grand ou trop petit, le magistrat y pourvoira en veillant à ce que l'effectif des familles ne s'éloigne jamais du nombre fixé. Il aura pour cela plusieurs moyens. On peut freiner ou encourager la procréation, selon les besoins, en en faisant un honneur ou une ignominie, et par des exhortations adaptées aux circonstances. Ces

détails montrent que Platon connaissait parfaitement la tendance de la population à s'accroître au-delà des moyens de subsistance.

Aristote paraît avoir perçu encore plus clairement cette nécessité. Il fixe l'âge du mariage à trente-sept ans pour les hommes et dix-huit pour les femmes: c'était condamner au célibat un grand nombre de femmes. Quoiqu'il ait tant retardé pour les hommes le moment du mariage, il craint encore qu'il y ait trop d'enfants et propose d'en régler le nombre dans chaque famille. Dans ce but, si une femme devient enceinte après avoir atteint le nombre fixé, il faudra que l'enfant soit détruit avant d'avoir vu le jour. En fixant le nombre maximum des enfants, ajoute-t-il, il faudra tenir compte des décès et des causes de stérilité. Si on laisse chacun libre d'avoir autant d'enfants qu'il veut, comme c'est l'usage général, la pauvreté ne peut manquer de régner: et ce fléau engendre le vice et la sédition. Ces raisons engagèrent un des plus anciens écrivains politiques, Pheidon de Corinthe, à proposer une loi directement contraire à celle de Platon: il limita la population sans égaliser les richesses.

Aristote a donc compris que la puissante tendance de la race humaine à s'accroître doit, si l'on n'y met obstacle, renverser tout système social fondé sur l'égalité de la propriété. Et on ne peut opposer à de pareils systèmes, de meilleurs arguments que la nécessité qu'ils provoquent d'utiliser les moyens proposés par Aristote.

Une autre remarque, concernant Sparte, montre encore plus clairement qu'il avait très bien compris le principe de population. Dans cet état, l'imprévoyance qui avait présidé aux lois de succession avait provoqué la concentration des terres entre les mains d'un petit nombre de citoyens: et un grand affaiblissement de population en était résulté. Pour parer à cet inconvénient et remplacer les hommes que la guerre enlevait journellement, les rois prédécesseurs de Lycurgue naturalisaient des étrangers. Il aurait été préférable, selon Aristote, d'augmenter le nombre des citoyens, en répartissant les terres avec plus d'égalité: mais la loi sur les enfants s'opposait à cette amélioration. Voulant avoir beaucoup de citoyens, le législateur avait encouragé la procréation par tous les moyens possibles; un père de trois fils était exempt de garde de nuit, et un père de quatre était libéré de tout service publie. Mais il est évident, observe Aristote, que la naissance d'un grand nombre d'enfants tant que la division des terres ne changeait pas, aboutissait fatalement à accroître la pauvreté.

Tout comme Solon, Pheidon, Platon et Aristote, le législateur de Crète vit lui aussi la nécessité de freiner la population afin d'empêcher la pauvreté générale.

On est fondé à croire que l'opinion de ces hommes et les lois qu'ils promulguèrent eurent beaucoup d'influence. On s'aperçoit aussi que l'obstacle préventif consistant dans le fait de retarder les mariages et bien d'autres causes, a agi efficacement dans les états libres de Grèce pour diminuer la population.

Quant à l'obstacle destructif, il suffit de parcourir l'histoire guerrière de la Grèce pour s'en faire une idée. En outre, la peste se joignit à ce fléau, du moins une fois à Athènes. Et Platon, dans sa République, avance l'idée que les maladies font diminuer la population. Chez les Grecs, en tout cas, les guerres étaient continuelles et sanglantes. Dans leurs petites armées, qui combattaient corps à corps, il y avait proportionnellement bien plus de morts que dans les grandes armées modernes, dont souvent la majeure partie demeure saine et sauve. De plus, comme tous les citoyens de ces petites républiques libres étaient soldats et servaient dans toutes les guerres, on devait sentir vivement ces pertes, qui étaient sûrement difficiles à réparer.

6

Obstacles qui s'opposent à l'accroissement de la population en France

Retour à la table des matières

En France, avant la Révolution, les registres paroissiaux ne fournissent aucun renseignement bien remarquable et je n'aurais pas consacré un chapitre à ce sujet sans une circonstance, tenant à la Révolution, qui m'a causé une grande surprise: je veux parler du niveau actuel de la population, qui après une lutte longue et destructrice semble n'avoir présenté aucune diminution.

On travaille à Paris à une statistique nationale basée sur les rapports des préfets. Ce travail n'est pas terminé, mais je tiens d'un homme compétent que, d'après les renseignements déjà recueillis, on peut affirmer que sur le sol de l'ancienne France la population a plutôt augmenté pendant la Révolution.

Un pareil résultat, si on l'accepte, confirme les principes exposés dans cet ouvrage; c'est pourquoi il est utile de rechercher comment il a pu être obtenu

Il y a toujours beaucoup de célibataires dans tous les pays, par suite de l'accumulation annuelle de l'excédent de ceux qui arrivent à l'âge de puberté par rapport à ceux qui se marient. Cet excédent atteint sa limite lorsque la mortalité enlève chaque année à cette catégorie autant d'individus qu'elle en reçoit. Dans le Pays de Vaud, nous savons que cette catégorie (en y comprenant les veufs et les veuves) est égale au nombre total des personnes mariées. Mais dans un pays comme la France, où la mortalité et la tendance au mariage sont beaucoup plus grandes qu'en Suisse, le corps des célibataires doit être moins important par rapport à toute la population.

M. Peuchet, dans son *Essai d'une statistique générale* publié à Paris en 1800, estime qu'en France le nombre des hommes célibataires de dix-huit à cinquante ans s'élève à 1.451.063, alors que le nombre de tous les hommes du même âge mariés ou non, est de 5.000.000. On ignore à quelle époque précise cette estimation a été faite, mais comme l'auteur présente ces résultats comme ayant un caractère général, il est probable qu'il s'agit d'une époque antérieure à la Révolution. Admettons donc ce nombre de 1.451.063 comme représentant la totalité des hommes célibataires en âge de porter les armes, au commencement de la Révolution.

Avant la guerre, la population de la France a été estimée par l'Assemblée Constituante à 26.363.074 âmes, chiffre qu'il n'y a pas lieu de croire exagéré. Necker, qui n'en compte que 24.800.000, était persuadé qu'à l'époque où il écrivait les naissances annuelles s'élevaient à plus d'un million; et que par conséquent, en employant son multiplicateur 25 3/4, la population totale était proche de vingt-six millions. Or, il faisait ce calcul dix ans avant celui de l'Assemblée Constituante.

Supposons donc que les naissances annuelles s'élèvent à un peu plus d'un million, et que les 2/5 de tous ceux qui naissent meurent avant l'âge de 18 ans, comme l'indique M. Peuchet, il s'ensuit que chaque année 600.000 personnes atteignent cet âge.

Le nombre des mariages annuels, selon Necker, est en France de 213.774. Mais comme ce nombre représente la moyenne de dix années pendant lesquelles la population a augmenté, il est probablement trop petit. Si nous le portons à 220.000, il en résultera que, sur 600.000 personnes atteignant l'âge du mariage, 440.000 seulement se marient; par conséquent, l'excédent de ceux qui atteignent l'âge de dix-huit ans, sur le nombre nécessaire pour assurer les mariages annuels, sera de 160.000, soit 80.000 mâles. Il est donc évident que les 1.415.063 hommes célibataires en âge de porter les armes, ainsi qu'un supplément annuel de 80.000 jeunes gens de dix-huit ans, pouvaient être mobilisés pour le service de l'État sans affecter le moins du monde le nombre annuel des mariages. Mais on ne peut supposer que les 1.451.065 célibataires aient pu être appelés tous à la fois; de plus, il y a bien des soldats mariés et qui ne sont pas entièrement inutiles à l'accroissement de la population. Supposons donc que, sur ces célibataires, on en prenne en une seule fois 600.000 pour le service et qu'on recrute cette armée par levée annuelle de 150.000 hommes fournis tant sur les 80.000 de dix-huit ans (inutiles au maintien du taux des mariages annuels) que sur les 851.063 célibataires restants: il est évident que ces deux sources ont pu fournir chaque année (pendant dix ans) 150.000 hommes, ce qui laisserait encore de quoi augmenter de plus de 10.000 le nombre annuel des mariages.

Il est vrai qu'au cours des dix années en question un certain nombre de ces célibataires auront passé l'âge militaire. Mais cette perte aura été compensée (et même beaucoup au-delà) par le profit que la population aura retiré du mariage de certains d'entre eux. Car un homme de cinquante ans peut aisément devenir père. Il y a donc lieu de croire que la plus grande partie des 150.000 recrues annuelles auront été prises parmi les 300.000 mâles atteignant chaque année l'âge de dix-huit ans, et que les mariages annuels auront été remplacés en grande partie par le reste des célibataires. Des veufs et des célibataires de quarante à cinquante ans, qui auparavant auraient eu du mal à s'établir, ont certainement trouvé plus de facilité dans un temps où les jeunes gens partaient à l'armée, et l'absence de 600.000 personnes a permis bien des nouveaux établissements. Ainsi, tout doit nous porter à croire qu'il y a eu un accroissement notable des mariages annuels; non seulement une partie des célibataires restants

se sont mariés, alors qu'en d'autres circonstances ils n'y auraient pas songé, mais encore certains jeunes gens au-dessous de dix-huit ans ont contracté des mariages prématurés pour se soustraire à la conscription. Il est si vrai que cette pratique a été suivie et qu'elle a diminué sensiblement le nombre des célibataires, que dès le commencement de 1798 il fallut abroger la loi exemptant de la conscription les hommes mariés; c'est pourquoi ceux qui se sont mariés depuis cette époque ont été enrôlés comme les célibataires. Dès lors, les levées ont porté en partie sur des hommes utiles à l'accroissement de la population. Mais il est probable que les mariages que ces levées n'ont pas gênés ont dépassé le nombre ordinaire des mariages avant la Révolution. D'ailleurs, ceux que le départ des maris pour l'armée a interrompus n'ont probablement pas été entièrement stériles.

M. Francis d'Ivernois estime les pertes totales des troupes françaises de terre et de mer, jusqu'en 1799, à un million et demi. Les chiffres ronds que j'ai retenus dépassent ce nombre de six cent mille. Il est vrai que cet auteur chiffre en outre à un million les pertes dues à la Révolution. Mais comme cette dernière cause de destruction a frappé indistinctement tous les âges et les deux sexes, elle n'a pas dû affecter aussi efficacement la population que la précédente, et ces pertes sont plus que compensées par un surplus de 600.000 hommes dans la force de l'âge. Il faut remarquer en outre que, vers la fin de la Révolution, la conscription fut probablement appliquée avec plus de rigueur dans les territoires nouvellement acquis, dont la population est estimée à cinq ou six millions d'âmes et qui ont dû par conséquent fournir une partie importante des morts à la guerre (un million et demi à ce que l'on dit).

La loi qui facilitait le divorce, bien que très mauvaise moralement et politiquement, a dû néanmoins agir (dans un temps où l'on manquait d'hommes) à peu près comme la polygamie, et augmenter le nombre des enfants en comparaison du nombre des maris. Ajoutons que le nombre des enfants illégitimes, qui avant la Révolution n'était que le 1/47e des naissances, s'est élevé depuis à 1 /11e. Quoique ce fait atteste une dépravation très déplorable des mœurs, il a dû néanmoins en résulter une augmentation du nombre des naissances: et comme les femmes de la campagne ont gagné davantage que de coutume pendant la Révolution, à cause du manque de bras, il est probable qu'une partie assez considérable de ces enfants a survécu.

Au total, il est impossible que la population de la France n'ait éprouvé aucune diminution, malgré tant de causes actives de destruction, à condition toutefois que l'agriculture ait conservé une vitalité suffisante pour que les moyens de subsistance n'aient pas diminué. Or, si les manufactures françaises ont beaucoup souffert, il semble justement que l'agriculture ait plutôt prospéré. Il est impensable que, pendant la guerre, le nombre des hommes enrégimentés ait été supérieur à celui des hommes employés dans les manufactures avant la Révolution. Lorsque celles-ci périclitaient, les ouvriers privés de travail qui n'entraient pas dans l'armée revenaient nécessairement à l'agriculture. D'ailleurs, en France, les femmes ont toujours travaillé aux champs et cette coutume s'est généralisé pendant la Révolution. Pendant ce temps, l'absence des meilleurs ouvriers agricoles a élevé le prix du travail: mais comme on mettait de nouvelles terres en valeur et qu'un grand nombre de consommateurs avaient quitté la France, le prix des subsistances n'a pas augmenté en proportion. Il s'en est suivi un encouragement au mariage: les paysans ont vécu avec plus d'aisance et élevé plus d'enfants.

La France a toujours été un pays de petites fermes et de petits propriétaires. Cet état de choses n'est pas très favorable à l'accroissement du produit net et à la richesse

nationale disponible: mais quelquefois il augmente le produit brut; en tout cas, il a toujours tendance à encourager la population. La vente et le morcellement des biens de la noblesse et du clergé ont multiplié les propriétaires terriens: comme d'ailleurs une partie des domaines ainsi partagés consistait en parcs et en capitaineries de chasse, la culture a fait de nouvelles acquisitions. Il est vrai que la contribution foncière exigée du cultivateur a été trop forte et établie d'une manière peu judicieuse. Cependant, il est probable que ce mal a été compensé par la suppression de certaines lois oppressives, et la vente de ces domaines a eu pour effet final de donner une impulsion à l'agriculture, ou du moins d'augmenter le produit brut, sur lequel se règle le niveau de la population.

En définitive, les moyens de subsistance n'ont ni diminué, ni augmenté pendant la Révolution: c'est ce que tend à confirmer l'aspect général de la culture en France.

Je réfute donc l'opinion de M. Francis d'Ivernois lorsqu'il prétend que, pendant la Révolution, les naissances annuelles ont diminué d'un septième. Il est bien plus probable qu'elles ont au contraire augmenté dans cette même proportion. Selon Necker, avant la Révolution le taux des naissances par rapport à la population totale était en France de 1 pour 25 3/4. Or, les comptes rendus de quelques préfets montrent qu'en plusieurs endroits ce taux est de 1 pour 21, 22, 22 1/2 ou 23 ; et quoique l'absence d'une partie des hommes partis pour l'armée ait certainement eu une certaine influence sur le mode de calcul. Je crois que c'est surtout à l'augmentation des naissances qu'il faut attribuer ce résultat. Si la conclusion générale de tous les comptes rendus des préfets indique que le nombre des naissances n'a pas augmenté en proportion de la population, mais que la population, n'a pas diminué, il faudra en conclure ou que le multiplicateur employé par Necker pour les naissances était trop faible (ce qui est très probable, puisque son calcul de population basé sur cette donnée était trop petit), ou que la mortalité de ceux qui n'ont pas été exposés à une mort violente a été moindre qu'à l'ordinaire: ce qui n'est pas invraisemblable, vu le haut prix du travail et la désertion des villes en faveur des campagnes.

Selon Necker et Moheau, avant la Révolution la mortalité en France était de 1 pour 30 ou 31 1/8 [1]. Si on tient compte du fait que la population des campagnes, comparée à celle des villes, est dans un rapport de 3 1/2 à 1, cette mortalité est très élevée et causée probablement par la misère qu'entraîne un excès de population. Les remarques d'Arthur Young sur l'état des paysans en France, appuyées par l'autorité de Necker, montrent qu'effectivement cette cause a eu beaucoup d'influence. Supposons qu'en soustrayant une partie de la population en excès, la mortalité ait tellement diminué qu'au lieu d'être de 1 pour 30 elle ne soit plus que de 1 pour 35: un changement aussi favorable a dû contribuer beaucoup à réparer les brèches creusées par la guerre.

D'ailleurs.. les deux causes que je viens de mentionner ont dû agir à la fois. Les naissances ont augmenté et les morts ont diminué parmi les gens restés au pays. Ainsi, on peut présumer que par l'action de cette double cause, les morts (y compris celles des armées et toutes les autres morts violentes) n'ont pas excédé le-, naissances pendant la Révolution

Les comptes rendus des préfets pour l'an IX de la république doivent être comparés aux résultats de l'année 1789; mais si le taux des naissances par rapport à la

[1] « De l'Administration des Finances », T. 1, eh. IX.

population totale n'est donné que pour ce seul an IX, on ne pourra pas en déduire sûrement le taux moyen pendant toute la durée de la Révolution Il est peu probable qu'en raison du trouble des événements les registres aient été régulièrement tenus S'il faut se baser sur la théorie, je crois pour ma part que pendant toute la durée de la guerre le taux des naissances par rapport à l'ensemble de la population a été plus élevé qu'en 1800 et 1801.

Si les comptes rendus des préfets montrent que le taux des mariages annuels n'a pas augmenté pendant la Révolution, on en trouvera l'explication dans le nombre extraordinaire des naissances illégitimes, déjà mentionné ci-dessus, et qui s'élève au 1/1 le du total des naissances. au lieu du 1/47e que Necker signalait avant la Révolution.

Un statisticien a cru devoir faire entrer en ligne de compte les enfants et tous les descendants de ceux qui sont morts sous la Révolution, en considérant qu'il s'agissait là d'une perte additionnelle de population. Certainement la France a les plus justes motifs de déplorer la perte de deux millions et demi d'habitants, mais elle ne peut présumer de celle de leur éventuelle postérité: car si ces individus avaient été conservés à leur patrie, un nombre proportionnel d'enfants issus d'autres parents, et qui vivent actuellement en France, n'auraient pas vu le jour. Si dans les pays les mieux gouvernés on devait pleurer les enfants dont pour diverses raisons la naissance a été empêchée, on ne quitterait jamais le deuil !

Il est évident que la tendance constante des naissances à combler en tous pays les pertes causées par la mort, ne peut du point de vue de la morale fournir même l'ombre d'une excuse au sacrifice téméraire des vivants. Le mal positif que l'on commet en les immolant, la douleur, la misère, le malheur et la désolation que répandent de tels crimes, ne peuvent absolument pas être compensés par cette considération que la brèche faite dans la population (envisagée numériquement) sera bientôt réparée. Nous n'ayons aucun droit, moral ou politique - si ce n'est celui qui naît de la plus urgente nécessité - à échanger la vie de ceux qui en jouissent et sont dans la vigueur de l'âge, contre le même nombre de faibles enfants.

Il faut encore remarquer que si la population française a éprouvé des pertes aussi considérables qu'on le suppose, sa force militaire s'en est ressentie. Il doit aujourd'hui y avoir beaucoup plus de femmes et d'enfants qu'avant; et le nombre des hommes célibataires en âge de porter les armes a certainement diminué.

Le moment où les levées militaires doivent commencer à affecter gravement la population d'un pays est celui où la masse des célibataires s'épuise, et où la demande est plus grande que l'excédent de ceux qui parviennent annuellement à la puberté par rapport au nombre nécessaire pour faire face au taux normal des mariages.

En France, le nombre des hommes d'âge militaire a toujours été petit en proportion de la population, à cause de la fréquence des mariages et du grand nombre d'enfants qui en résultent. Necker a nettement souligné cette particularité. Il observe que la misère des paysans provoque une grande mortalité chez les enfants de trois ou quatre ans, et qu'en conséquence la proportion des très jeunes enfants est toujours élevée par rapport au nombre des adultes. Et il conclut qu'un million de ces individus valent moins, en force militaire et en capacité de travail, qu'un million d'individus plus heureux.

Si les faits et calculs exposés dans ce chapitre ne sont pas tous rigoureusement exacts, il n'en résultera pas d'erreur capitale. Le lecteur a pu voir que les raisonnements y sont généraux, et qu'ils peuvent être vrais même si les exemples destinés à les appuyer n'offrent pas toujours des applications rigoureuses.

7

La fécondité des mariages

Retour à la table des matières

Connaissant la loi d'accroissement de la population pour un pays donné, sa population actuelle et ses registres de naissances, de décès et de mariages, on devrait pouvoir en déduire avec certitude le taux de fécondité des mariages et la proportion d'individus qui parviennent à se marier. Peut-être n'y a-t-il pas de solution exacte à ce problème? Mais du moins, à l'aide de certaines données, on peut faire une approximation et supprimer certaines difficultés présentées par les registres de population.

Avant tout, il faut remarquer que, dans les registres de la plupart des pays, il y a plus d'omissions dans l'inscription des naissances et des décès que dans celle des mariages. C'est pourquoi le taux des mariages est presque toujours plus élevé que la réalité. Dans le dernier recensement de Grande-Bretagne, les registres de mariages sont à peu près exacts; au contraire, on est sûr qu'il y a beaucoup d'omissions dans ceux des naissances et des décès. Des omissions semblables doivent se produire dans les registres des autres pays, peut-être en moindre nombre.

Pour évaluer la fécondité des mariages, tels qu'ils se présentent, y compris les secondes et troisièmes noces, prenons dans les registres d'un pays donné une période déterminée (par exemple 30 ans) et demandons-nous quel est le nombre des naissances produites par tous les mariages conclus pendant cette période. Il est évident qu'au début on se trouvera surtout en présence de naissances résultant des mariages antérieurs à cette période. A l'inverse, à la fin de la période on trouvera un certain nombre de naissances résultant de mariages conclus dans l'intervalle de temps envisagé, mais correspondant à des individus qui ne se marieront que dans l'avenir, après la fin de la période considérée. Maintenant, soustrayons le premier de ces nombres et ajoutons le dernier: nous obtenons exactement le nombre total des naissances issues

de tous les mariages célébrés pendant cette période : par conséquent, nous pouvons calculer avec précision la fécondité de ces mariages.

Si la population est stationnaire, le nombre des naissances à ajouter sera égal à celui des naissances à soustraire; et le nombre des naissances par rapport aux mariages, tel qu'il résulte de l'examen des registres, représentera exactement la fécondité réelle des mariages.

Mais si la population augmente ou diminue, les nombres à ajouter et à soustraire seront différents et le rapport des naissances aux mariages, toujours suivant les registres, ne représentera pas exactement la fécondité des mariages. Si la population augmente, le nombre à ajouter sera plus grand que le nombre à soustraire; par conséquent, le rapport des naissances aux mariages enregistrés donnera constamment une fécondité trop petite. L'effet contraire se produira si la population diminue. Il s'agit donc de déterminer ce qu'il faut ajouter ou ce qu'il faut soustraire lorsque les naissances et les décès ne sont pas en nombre égal.

En Europe, le taux moyen des naissances par rapport aux mariages est à peu près de 4 à 1. Supposons que chaque mariage donne quatre enfants, soit un tous les deux ans. En ce cas, quel que soit le point de départ de la période choisie dans les registres pour effectuer l'enquête, les mariages des huit années précédentes n'auront produit que la moitié des naissances prévues; l'autre moitié naîtra pendant la période correspondant à l'enquête et sera imputée à tort aux mariages célébrés pendant cette période: elle doit donc en être déduite. De même, les mariages des huit dernières années de la période considérée n'auront produit que la moitié de leurs naissances: l'autre moitié devra donc leur être ajoutée. Or, la moitié des naissances de huit années quelconques peut être considérée comme à peu près égale à toutes les naissances des 3 3/4 années suivantes. Dans le cas où l'accroissement de population est très rapide, cette moitié restante dépassera de peu les naissances des 3 1/2 années suivantes; et dans le cas où l'accroissement est lent, cette moitié restante sera voisine du nombre des naissances des 4 années suivantes ; la moyenne peut donc être raisonnablement fixée à 3 3/4 ans. Par conséquent, si nous retranchons les naissances des 3 3/4 premières années de la période, et si nous ajoutons les naissances des 3 3/4 années qui la suivent immédiatement, nous obtiendrons un nombre de naissances à peu près égal à celui des naissances issues des mariages conclus pendant cette période, et on pourra calculer le taux de fécondité de ces mariages. Mais supposons que la population d'un pays augmente d'une manière régulière et que les naissances, les morts et les mariages conservent toujours le même taux (soit entre eux, soit par rapport à la population totale): en prenant deux périodes de même durée, on pourra affirmer que toutes les naissances de l'une sont, par rapport à toutes les naissances de l'autre, dans la même proportion que les naissances annuelles respectivement, si l'on prend soin de comparer deux années vraiment correspondantes (c'est-à-dire, prises l'une dans la première période et l'autre dans la seconde, et séparées l'une de l'autre par le même laps de temps que les périodes elles-mêmes). Ce raisonnement sera également valable pour les mariages. Par conséquent, dans l'hypothèse d'un accroissement régulier (que nous avons posée), il suffira, pour estimer la fécondité des mariages, de comparer les mariages de l'année actuelle (ou d'une année quelconque) avec les naissances de l'année postérieure distante de 3 3/4 ans.

Dans le présent cas, nous avons supposé que chaque mariage donne quatre naissances. Effectivement, on observe bien qu'en Europe le chiffre moyen des naissances par rapport aux mariages est de 4 pour 1 ; mais puisque la population europé-

enne progresse, cela signifie que la fécondité des mariages doit s'élever au-dessus de 4 enfants. Pour cette raison, substituons un laps de temps de 4 années à celui de 3 3/4, supposition légitime (certes, il peut y avoir de légères différences de pays à pays, mais moins qu'on pourrait le croire). En effet, lorsque les mariages sont très féconds, les naissances doivent se succéder à des intervalles plus courts; réciproquement, là où ils sont moins féconds, les naissances doivent être plus espacées. On peut en conclure qu'avec des degrés de fécondité assez différents, le laps de temps envisagé reste le même.

D'après ces remarques, plus l'accroissement de la population sera rapide, et plus la fécondité des mariages dépassera le taux des naissances par rapport aux mariages, tel qu'il est fourni par les registres.

La règle ci-dessus doit être considérée comme une tentative en vue d'estimer la fécondité des mariages, pris tels que les offrent les registres. Cette fécondité doit être soigneusement distinguée de celle des mariages en premières noces, de celle des femmes mariées, et plus encore de celle des femmes en général (prises à l'âge le plus favorable). Il est probable que la fécondité naturelle des femmes est à peu près la même dans presque toutes les parties du monde. Mais la fécondité des mariages peut être affectée par des circonstances propres à chaque pays, et notamment par le nombre des mariages tardifs. Dans tous les pays, les mariages en secondes et troisièmes noces méritent d'être pris en considération et influent sur le rapport moyen de tous les mariages... S'il s'agissait de calculer la fécondité des femmes mariées, le nombre des naissances illégitimes compenserait (bien que faiblement) le surplus de mariages produits par les secondes et troisièmes noces.

Pour déterminer la proportion d'enfants qui parviennent à l'état de mariage, il faut d'abord soustraire des mariages un sixième, puis comparer le nombre des mariages ainsi corrigé avec les décès indiqués par les registres, en prenant pour référence une année distante de celle qui a donné les mariages de toute la différence entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort.

Supposons par exemple que la proportion des mariages par rapport aux décès soit de 1 pour 3: en soustrayant le sixième des mariages, ce rapport deviendrait 5 pour 18 ; par conséquent, le nombre des personnes qui se marient annuellement en premières noces, par rapport au nombre des décès, serait de 10 pour 18. Supposons maintenant que l'âge moyen de la mort se situe à dix ans de distance de l'âge moyen du mariage, et que pendant ces dix ans les décès augmentent de 1/9. le nombre des personnes qui se marient annuellement en premières noces, comparé au nombre des décès annuels (à une distance équivalente à la différence entre l'âge du mariage et l'âge de la mort) sera de 10 pour 20. D'où il résulte que la moitié des enfants qui naissent parviennent à l'état de mariage.

Les observations suivantes feront comprendre le fondement de cette règle.

Dans un pays où la population est stationnaire, les décès sont égaux aux naissances, lorsqu'on les compare sur les registres pendant une même période ; d'autre part, le nombre des mariages (ou plus exactement le nombre des personnes mariées) comparé à celui des naissances ou des morts, représente bien (en déduisant les secondes et troisièmes noces) la proportion de ceux qui parviennent à l'état de mariage. Mais si la population augmente ou diminue, les mariages croissent ou

décroissent en même proportion - les décès comparés aux naissances, et les mariages comparés aux naissances et aux morts, cesseront alors d'avoir la même signification.

Mais d'abord, on ne peut pas supposer raisonnablement que la mort soit contemporaine de la naissance: elle doit en être séparée par un intervalle de temps égal à la *vie moyenne,* ou en d'autres termes à l'âge moyen du décès. Ainsi, bien que les décès de tous ceux qui sont nés soient couchés sur les registres (en faisant abstraction de toute émigration), les naissances et les décès enregistrés à la même époque ne donnent pas ce résultat. C'est seulement en relevant sur les registres les décès à une distance des naissances égale à la vie moyenne, qu'on peut trouver ces deux nom bres égaux- Moyennant cette précaution, l'égalité des naissances et des décès se maintiendra constante.

En second lieu, les mariages d'une année quelconque ne peuvent jamais être contemporains des naissances dont ils proviennent: ils doivent toujours en être séparés par un intervalle de temps égal à l'âge moyen des mariés. Si la population croît, les mariages de l'année actuelle proviennent du nombre de naissances moindre que celui des naissances de la présente année; par conséquent, si on compare les mariages aux naissances contemporaines, on trouvera toujours un chiffre trop petit pour représenter la proportion des enfants qui parviennent à l'état de mariage. Ce sera le contraire si la population décroît. Pour déterminer la bonne proportion, il faut donc comparer les mariages d'une année avec les naissances d'une année précédente placée à une distance correspondant à l'âge moyen du mariage.

En troisième lieu, l'âge moyen du mariage sera presque toujours beaucoup plus proche de l'âge moyen de la mort que de la naissance [1]. Par suite, le nombre annuel des mariages, comparé à celui des morts contemporaines, a plus de chances de représenter la véritable proportion de ceux qui parviennent à l'état de mariage, que ne pourrait le faire la simple comparaison des mariages avec les naissances. La comparaison du nombre des mariages avec celui des naissances (après déduction des secondes et troisièmes noces) ne peut pas représenter la véritable proportion de ceux qui parviennent au mariage, à moins que la population ne soit stationnaire. Au contraire, quel que soit le taux de croissance ou de décroissance de la population, l'âge moyen du mariage peut être égal à l'âge moyen de la mort. Dans ce cas, les mariages enregistrés comparés aux décès contemporains (sous déduction des secondes et troisièmes noces) représentent la vraie proportion de ceux qui parviennent à l'état de mariage. En général, cependant, lorsque la population s'accroît, l'âge moyen du mariage se situe au-dessous de l'âge moyen de la mort; dans ce cas, le taux des mariages par rapport aux morts contemporaines est trop fort pour représenter la vraie proportion de ceux qui parviennent au mariage. Pour trouver cette proportion, il faut comparer les mariages d'une année quelconque avec les morts d'une année postérieure, prise dans les registres à une distance égale à la différence entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort.

Il n'y a pas nécessairement de liaison entre l'âge moyen du mariage et l'âge moyen de la mort. Dans un pays offrant beaucoup de ressources et dont la population augmente très vite, la durée moyen-ne de la vie (ou, ce qui est la même chose, l'âge moyen de la mort) peut être élevée tandis que les mariages y sont précoces. En ce cas,

---

[1] Rappelons que la durée moyenne de la vie était courte, à l'époque de Malthus. Aujourd'hui, où elle s'est beaucoup accrue, nous dirions que l'âge moyen du mariage est plus proche de la naissance que de l'âge moyen de la mort. N.D.T.

la comparaison des mariages avec les morts contemporaines dans les registres (même après correction pour les secondes et troisièmes noces) donnera un rapport beaucoup trop grand pour exprimer la proportion de ceux qui parviennent à l'état de mariage. Dans un tel pays, on peut très bien supposer une durée moyenne de vie de 40 ans alors que l'âge moyen du mariage sera 20 ans seulement. En pareil cas (à vrai dire très rare) la distance qui sépare le mariage de la mort serait la même que celle qui sépare la naissance du mariage.

Si nous appliquons ces observations aux registres en général, elles nous donneront rarement la proportion exacte de ceux qui parviennent au mariage, parce que nous ne connaissons pas l'âge moyen du mariage. Cependant, elles nous fourniront des renseignements utiles et feront disparaître bien des difficultés. En général, dans les pays où le nombre des mariages par rapport aux décès est très grand, l'âge moyen du mariage est beaucoup plus bas que l'âge moyen de la mort.

Dans les mémoires de la Société de Philadelphie, dans un rapport intitulé *Observations sur la probabilité de vie aux États-Unis, M.* Barton donne comme proportion des mariages par rapport aux naissances le taux de 1 pour 4 1/2 (l'auteur dit 6 1/2, mais les nombres dont il tire cette conclusion ne donnent que 4 1/2). Cependant, comme il s'agit principalement des villes, il est probable que le nombre des naissances est trop petit et je pense qu'on ne risque pas de l'évaluer trop haut en retenant le taux de 1 pour 5, pour la moyenne des villes et de la campagne. Le même auteur fixe la mortalité à 1 pour 45; donc, si la population double tous les 25 ans, le taux des naissances sera de 1 pour 20. En ce cas, le taux des mariages par rapport aux décès serait de 1 pour 2 2/9 ; et ce taux, corrigé par la soustraction des secondes et troisièmes noces, deviendrait celui de 1 pour 2,7 environ. Il est probablement impossible de supposer que sur 27 naissances 20 de ces individus vivent assez pour parvenir au mariage. Mais si l'âge du mariage est antérieur de dix ans à l'âge moyen de la mort (supposition fort probable) il faudra comparer les mariages de l'année en cours avec les décès qui auront lieu dix ans plus tard, si on veut obtenir la proportion exacte de ceux qui parviendront à l'état de mariage. En admettant l'accroissement de population que je viens d'indiquer, l'accroissement des décès en dix ans serait d'un peu plus de 0,3 et nous en tirerions, comme dernier résultat, que sur 351 enfants 200 parviennent au mariage. Cela fait 20 sur 35 au lieu de 20 sur 27. Si on compare les mariages aux naissances qui ont eu lieu quatre ans plus tard, conformément à la règle que nous avons établie, on obtiendra ainsi 5,58, chiffre qui exprime la fécondité des mariages. Les calculs de M. Barton, relatifs à l'âge auquel parviennent la moitié des enfants qui naissent, ne peuvent s'appliquer à l'Amérique en général ; les registres sur lesquels ils se fondent sont en effet ceux de Philadelphie et d'une ou deux petites bourgades ou villages, endroits moins sains que les villes moyennes d'Europe; ils ne peuvent par conséquent pas être utilisés pour connaître l'état général du pays.

En Angleterre le taux moyen des mariages par rapport aux naissances paraît avoir été ces dernières années de 100 pour 350. J'ai estimé à 1/6 les omissions dans le compte des naissances et des morts ; mais je ne les imputerai ici que pour 1/7, afin de tenir compte des naissances qui ne résultent pas de mariages, c'est-à-dire des naissances illégitimes. Ainsi, le rapport des mariages aux naissances sera de 1 pour 4, et le rapport des mariages aux décès de 1 pour 3. En tenant compte des secondes et troisièmes noces, le rapport des mariages aux décès deviendra 1 pour 3,6. Supposons l'âge du mariage en Angleterre inférieur de 7 ans à l'âge moyen de la mort: l'accroissement du nombre des décès pendant ces 7 ans (d'après le progrès actuel de la population, qui est 1/120 par an) correspondra à 0,06. Ainsi, la proportion des enfants

qui parviennent au mariage pourra être estimée à 200 pour 381, soit un peu plus de la moitié. En comparant les mariages aux naissances qui ont eu lieu quatre ans plus tard, on trouve 4,136 comme taux de fécondité des mariages.

Trois causes agissent efficacement pour produire un excédent des naissances par rapport aux décès: lº la fécondité des mariages; 2º la proportion des nouveau-nés qui parviennent à l'état du mariage; 3º la précocité des mariages par comparaison avec la durée moyenne de la vie, en d'autres termes, la brièveté de la durée qui sépare la naissance du mariage, comparée à la durée moyenne de la vie.

Un changement favorable dans l'une quelconque de ces trois causes influe sur le niveau de la population et augmente l'excédent des naissances par rapport aux décès enregistrés. Les deux premières causes agissent dans le même sens sur le taux des naissances par rapport aux décès: si l'une ou l'autre croît, elle fait aussi augmenter ce rapport; mais elles agissent en sens opposé sur le taux des mariages par rapport aux naissances. Plus les mariages sont féconds, plus grand est le taux des naissances par rapport aux mariages; mais plus le nombre de ceux qui parviennent au mariage est grand, plus est faible le taux des naissances par rapport aux mariages. Par conséquent, si la fécondité des mariages et le nombre de ceux qui parviennent au mariage augmentent à la fois... il se peut que le taux des naissances par rapport aux mariages (tel que les fournissent les registres) demeure le même. C'est pour cette raison que les registres de différents pays donnent souvent des résultats identiques en ce qui concerne les naissances et les mariages, bien que la population s'y accroisse de façon très différente.

A dire vrai, le taux des naissances par rapport aux mariages ne permet pas de calculer le taux d'accroissement de la population. La population d'un pays peut être stationnaire ou décroissante avec un rapport de 5 pour 1 ; et elle peut au contraire augmenter rapidement avec un rapport de 4 pour 1. Lorsque le taux d'accroissement est calculé d'après une autre source, on ne peut pas espérer trouver dans les registres un taux élevé des naissances par rapport aux mariages, mais plutôt un taux faible; car plus il est faible, et plus est grande la proportion de ceux qui parviennent au mariage, ce qui témoigne d'un pays plus salubre et propice à la conservation de la vie.

Lorsque dans un pays la plus grande partie des nouveau-nés parviennent au mariage, il ne faut pas en conclure que les mariages y sont précoces ou que l'obstacle n'a pas beaucoup d'influence. Dans des pays comme la Suisse et la Norvège, où la moitié de ceux qui naissent atteignent l'âge de 40 ans, même si plus de la moitié de ceux qui naissent parvenaient au mariage, une fraction considérable des individus entre 20 et 40 ans seraient célibataires et l'obstacle préventif jouerait avec beaucoup de force. Il est probable qu'en Angleterre la moitié de ceux qui naissent dépassent l'âge de 35 ans; et bien qu'un peu plus de la moitié des nouveau-nés parviennent au mariage, l'obstacle préventif a en effet beaucoup d'influence (moins cependant qu'en Norvège et en Suisse).

L'influence de l'obstacle préventif est plutôt marquée par le petit nombre des naissances par rapport à la population totale. Le taux des mariages annuels par rapport à la population n'est un indice sûr que pour des pays placés dans des circonstances identiques; il est inexact dès qu'il y a une différence dans la fécondité des mariages ou dans la proportion de la fraction de population qui n'a pas atteint l'âge de la puberté, et dans le taux d'accroissement de la population. Si dans un pays tous les mariages (qu'ils soient nombreux ou peu nombreux) sont contractés par des personnes jeunes,

et par là même sont féconds, il est facile de comprendre que pour obtenir un même taux de naissances il faudra moins de mariages, ou bien qu'avec le même taux de mariages on obtiendra un taux de naissances plus élevé. Ce dernier cas semble être celui de la France, où les naissances et les décès sont plus nombreux qu'en Suède, bien que le taux des mariages y soit identique ou un peu plus petit. Lorsqu'on compare deux pays, donc, si on constate que l'un d'eux comporte beaucoup plus de sujets impubères que l'autre par rapport à la population, il est facile de voir qu'un même taux de mariages annuels par rapport à la population ne traduit absolument pas (dans ces deux pays) une égale influence de l'obstacle préventif, en ce qui concerne les individus ayant atteint l'âge du mariage.

C'est en partie à la faible proportion des impubères, et en partie à l'affluence des étrangers, qu'est dû le fait que le taux des mariages est plus élevé dans les villes que dans les campagnes, ceci bien que l'obstacle préventif agisse justement avec plus de force dans les villes. La proposition inverse n'est pas moins vraie. C'est pourquoi dans un pays (comme l'Amérique) où la moitié de la population a moins de seize ans, le taux des mariages annuels ne traduit pas exactement le peu d'influence de l'obstacle préventif.

Mais si on suppose que les femmes de tous les pays ont à peu près la même fécondité naturelle, un faible taux de naissances traduira assez exactement l'influence de l'obstacle préventif, qui agit soit en retardant les mariages et en les rendant moins féconds, soit en augmentant le nombre des individus morts célibataires après avoir passé l'âge de la puberté.

Pour permettre au lecteur de juger d'un coup d'œil le taux d'accroissement et la période de doublement qui résultent d'un taux quelconque des naissances par rapport aux décès, ou de ces deux valeurs par rapport à la population totale, je donne ici deux tables de Sussmilch (calculées par Euler) que je crois très exactes. La première est relative au cas où la mortalité est de 1 pour 36; elle s'applique donc seulement aux pays où l'on sait que la mortalité obéit à ce taux. L'autre est générale, et ne dépend que de l'excédent des naissances sur les décès par rapport à la population totale: elle peut en conséquence être appliquée à tous les pays, quel que soit leur taux de mortalité.

TABLE I

Soit un pays comprenant 100 000 habitants
avec un taux de mortalité de 1 pour 36

Si le taux des décès par rapport aux naissances est de:		En ce cas, l'excès des naissances sera de:	L'excès des naissances sur les décès, par rapport à l'ensemble de la population, sera de :	Et par conséquent la période de doublement sera de:	
10 pour	11	277	1/360e	250	ans

	12	555	1/180e	125	ans
	13	833	1/120e	83 1/2	ans
	14	1 110	1/90e	623/4	ans
	15	1 388	1/72e	501/4	ans
	16	1 666	1/60e	42	ans
	17	1 943	1/51e	35 3/4	ans
	18	2 221	1/45e	31 2/3	ans
	19	2 499	1/40e	28	ans
	20	2 777	1/36e	25 3/10	ans
	22	3 332	1/30e	21 1/8	ans
	25	4 165	1/24e	17	ans
	30	5 554	1/18e	12 4/5	ans

TABLE II

	Taux de l'excès des naissances sur les morts par rapport à la totalité des vivants	Période de doublement, en année et dix millièmes d'année		Taux de l'excès des naissances sur les morts par rapport à la totalité des vivants	Période de doublement, en année et dix millièmes d'année
	10	7, 2722		21	14,9000
	11	7, 9659		22	15,5932
	12	8, 6595		23	16,2864
	13	9, 3530		24	16,9797
1 :	14	10, 0465	1 :	25	17,6729
	15	10, 7400		26	18,3662
	16	11, 4333		27	19,0594
	17	12, 1266		28	19,7527
	18	12, 8200		29	20,4458
	19	13, 5133		30	21,1591
	32	22,5255		55	38,4687
	34	23,9119		60	41,9345
	36	25,2983		65	45,4003
	38	26,6847		70	48,8661
	40	28,0711		75	52,3318
1 :	42	29,4574	1 :	80	55,7977
	44	30,8438		75	59,2634
	46	32,2302		90	62,7292
	48	33,6165		95	66,1950
	50	35,0029		100	69,6607
	110	76,5923		210	145,9072
	120	83,5238		220	152,8387
	130	90,4554		230	159,7702
	140	97,3868		240	166,7017
	150	104,3183		250	173,6332
1 :	160	111,2598	1 :	260	180,5647
	170	118,1813		270	187,4961
	180	125,1128		280	194,4275
	190	132,0443		290	201,3590
	200	138,9757		300	208,2925

Taux de l'excès des naissances sur les morts par rapport à la totalité des vivants		Période de doublement, en année et dix millièmes d'année	Taux de l'excès des naissances sur les morts par rapport à la totalité des vivants		Période de doublement, en année et dix millièmes d'année
1:	310	215,2220	1 :	410	284,5370
	320	222,1535		420	291,4685
	330	229,0850		430	298,4000
	340	236,0164		440	305,3314
	350	242,9479		450	312,2629
	360	249,8794		460	319,1943
	370	256,8109		470	326,1258
	380	263,7425		480	333,0573
	390	270,6740		490	339,9888
	400	277,6055		500	346,9202
			1 :	1000	693,4900

TABLE III

Pourcentage d'accroissement de la population pendant une période de dix années successives	Au bout de combien d'années la population aura-t-elle doublé ?	Pourcentage d'accroissement de la population pendant une période de dix années successives	Au bout de combien d'années la population aura-t-elle doublé ?
1	696,60	6,5	110,06
1,5	465,55	7	102,44
2	350,02	7,5	95,84
2,5	280,70	8	90,06
3	234,49	8,5	84,96
3,5	201,48	9	80,43
4	176,73	9,5	76,37
4,5	157,47	10	72,72
5	142,06	10,5	69,42
5,5	129,46	11	66,41
6	118,95	11,5	63,67
12	61,12	29	27,22
12,5	58,06	29,5	26,81
13	56,71	30	26,41
13,5	54,73	30,5	26,03
14	52,90	31	25,67
14,5	51,19	31,5	25,31
15	49,59	32	24,96
15,5	48,10	32,5	24,63
16	46,70	33	24,30
16,5	45,38	33,5	23,99
17	44,14	34	23,68
17,5	42,98	34,5	23,38
18	41,87	35	23,09
18,5	40,83	35,5	22,81
19	39,84	36	22,54
19,5	38,91	36,5	22,27
20	38,01	37	22,01
20,5	37,17	37,5	21,76
21	36,36	38	21,52

Pourcentage d'accroissement de la population pendant une période de dix années successives	Au bout de combien d'années la population aura-t-elle doublé ?	Pourcentage d'accroissement de la population pendant une période de dix années successives	Au bout de combien d'années la population aura-t-elle doublé ?
21,5	35,59	38,5	21,28
22	34,85	39	21,04
22,5	34,15	39,5	20,82
23	33,48	40	20,61
23,5	32,83	41	20,17
24	32,22	42	19,76
24,5	31,63	43	19,37
25	31,06	44	19,00
25,5	30,51	45	18,65
26	29,99	46	18,31
26,5	29,48	47	17,99
27	28,99	48	17,68
27,5	28,53	49	17,38
28	28.07	50	17,06
28,5	27,65		

On peut observer que, lorsque le taux des naissances par rapport aux décès est indiqué, plus la mortalité est grande, plus est courte la période de doublement de la population. Dans ce cas, en effet, les naissances augmentent en même temps que les décès. Comparés à la population totale, les unes et les autres ont un taux plus élevé que si la mortalité était plus réduite et s'il y avait davantage de personnes plus âgées.

La mortalité de la Russie est (suivant M. Tooke) de 1 pour 58, et le taux des naissances de 1 pour 26. Compte tenu des omissions dans les registres de décès, si nous prenons pour la mortalité le taux de 1 pour 52, par rapport aux décès les naissances seront dans le rapport de 2 pour 1, et le taux de l'excédent des naissances sur les morts par rapport à la population totale de 1 pour 52. D'après la table II, la période de doublement sera en ce cas d'environ 36 ans. Mais si, avec le même taux de naissances par rapport aux morts de 2 pour 1, nous supposons que le taux de la mortalité atteint 1 pour 36 (comme dans la table 1), l'excédent des naissances sur les décès sera par rapport à la population totale de 1 pour 36: et la période de doublement ne sera que de 25 ans.

8

Effets des épidémies sur les registres des naissances, des décès et des mariages

Retour à la table des matières

On voit clairement, dans les tables de mortalité qu'a recueillies Sussmilch que tous les pays d'Europe sont sujets à des retours périodiques d'années malsaines, qui font obstacle à l'accroissement de leur population. Très peu sont exempts de ces grandes épidémies destructrices qui viennent, une ou deux fois par siècle, moissonner un quart ou un tiers de leurs habitants. L'intensité avec laquelle les années de mortalité affectent les taux de naissances, de morts et de mariages, se déduit clairement dans les tables pour la Prusse et la Lithuanie, depuis l'année 1692 jusqu'à 1757.

Si ces données sont exactes, elles montrent l'effet soudain et vraiment prodigieux d'une grande mortalité sur le nombre des mariages. Sussmilch calcule que la peste de 1710 enleva (en Prusse et en Lithuanie) plus du tiers de la population. Malgré cette diminution, la table montre que le nombre des mariages en 1711 fut presque double de la moyenne des six années qui avaient précédé la peste. Pour qu'un tel effet ait pu se produire, il faut supposer que presque tous ceux qui avaient atteint l'âge de puberté, voyant la rareté des travailleurs et trouvant partout des emplois vacants, se sont mariés sans délai. Mais ce nombre extraordinaire de mariages n'a pu produire la même année un nombre proportionnel de naissances. La plupart des naissances proviennent des mariages précédents que la peste avait épargnés. Il ne faut donc pas s'étonner que cette année-là le taux des naissances par rapport aux mariages n'ait été que de 2,7 pour 1, ou de 27 pour 10. Malgré cela vu le nombre extraordinaire des mariages, celui des naissances a certainement été très grand tout de même. Or, comme le nombre des décès correspondants a naturellement été petit, le taux des naissances par rapport aux morts s'est trouvé démesurément grand: 320 pour 100.

L'année suivante, en 1712, le nombre des mariages a forcément diminué beaucoup, presque tous les individus à l'âge de puberté s'étant mariés l'année précédente, le taux des naissances par rapport aux mariages, bien que supérieur à l'année précédente en raison du moindre nombre de mariages, n'est pas grand en comparaison de celui d'autres pays: 3,6 pour 1, ou 36 pour 10. Mais le taux des naissances par rapport aux décès, bien que moindre que l'année précédente (où les mariages s'étaient multipliés) paraît très élevé si on le compare à celui d'autres pays: 220 pour 100. Un tel excès de naissances, conjugué avec une mortalité de 1 pour 36, doublerait la population d'un pays (d'après la table 1) en 21 1/8 ans.

Depuis cette époque, le nombre des mariages annuels commence à se mettre en accord avec une population diminuée. Par conséquent, il tombe très au-dessous du nombre moyen des mariages constatés avant la peste, puisqu'il dépend surtout du nombre des individus qui parviennent chaque année à un état où le mariage leur devient accessible. C'est en 1720, neuf ou dix ans après la peste, que le nombre des mariages annuels est devenu le plus faible. A la même époque, le taux des mariages par rapport aux naissances s'élève très haut: de 1717 à 1721, on voit par les tables qu'il est de 49 pour 10; en 1719 et 1720, en particulier, il est de 50 pour 10 et de 55 pour 10.

Si on divise la population de la Prusse après la peste par le nombre des morts, on trouve en 1711 une mortalité à peu près de 1 pour 31. La population s'est donc accrue au lieu de diminuer: cela vient du nombre prodigieux d'enfants qui sont nés cette année-là. Mais la mortalité élevée s'est certainement arrêtée quand les enfants (parmi lesquels elle faisait des ravages) ont atteint un âge où la vie est moins chancelante. En général, cependant, on observe que l'influence d'une forte mortalité sur les années qui la suivent immédiatement s'exerce davantage sur les naissances que sur les décès. En consultant la table, on voit que le nombre des décès annuels croît régulièrement lorsque la population croît, et suit d'assez près ses variations. Mais le nombre des naissances annuelles est assez semblable à différentes époques de la période considérée, bien que la population ait plus que doublé dans le même temps. Il faut par conséquent que le taux des naissances par rapport à la population se soit profondément modifié entre le commencement de cette période et sa fin.

On voit par là combien on doit commettre d'erreurs lorsqu'on se sert d'un taux des naissances pour estimer la population d'un pays à une époque passée. Dans le cas présent, cette méthode aurait conduit à penser que la peste n'avait presque pas diminué la population: alors qu'en considérant le nombre des décès, nous aurions jugé qu'elle avait diminué d'un tiers!

Parmi tous ces taux, le moins variable est celui des naissances par rapport aux mariages. La raison en est que ce taux dépend surtout de la fécondité des mariages, qui n'éprouve guère de grands changements. Il est même difficile de croire que la fécondité des mariages puisse avoir des variations aussi marquées que le taux des naissances par rapport aux mariages, tel qu'on peut le déduire des tables. Mais une autre cause doit contribuer à produire ce dernier effet. Les naissances contemporaines des mariages (pour une année particulière quelconque) appartiennent surtout au mariages contractés quelques années auparavant; par conséquent, si pendant cinq ou six ans le taux des mariages est élevé et qu'il survienne ensuite pendant un ou deux ans une diminution notable de ce taux, les registres indiqueront un taux élevé des naissances par rapport aux mariages. Réciproquement, si pendant quatre ou cinq ans il y avait moins de mariages que d'ordinaire, et qu'ensuite ceux-ci soient au contraire

abondants pendant un ou deux ans, on trouverait dans les registres un très faible taux des naissances par rapport aux mariages. On voit que les taux extrêmes des naissances par rapport aux mariages sont en général plus affectés par le nombre des mariages que par celui des naissances. D'où l'on peut conclure que ces taux extrêmes dépendent moins de changements survenus dans la fécondité des mariages, que du désir que les gens éprouvent de se marier et des encouragements qui les y poussent.

Les épidémies courantes dont on trouve la trace dans les tables, n'ont certainement pas la même influence sur les mariages et les naissances que la grande peste dans les tables de Prusse: mais leur action est proportionnellement du même ordre.

En voyant les épidémies et les années malsaines succéder dans ces tables aux périodes de rapide accroissement de la population, il est impossible de ne pas penser que, dans les périodes saines, le nombre des habitants a sûrement excédé les moyens de subsistance et les conditions nécessaires pour conserver la santé. La masse du peuple a certainement dû vivre avec moins d'aisance dans des habitations surpeuplées. Ces causes ont naturellement contribué à accroître les maladies. Même si dans un pays la population est clairsemée, si elle vient à croître avant que la nourriture ait augmenté et avant qu'on ait construit suffisamment de logements, les habitants sont inévitablement appelés à souffrir du manque de locaux et de subsistances. Si dans les Highlands, pendant les dix ou douze années prochaines, les mariages étaient plus nombreux ou plus féconds qu'auparavant et si l'émigration était freinée, au lieu d'être cinq dans une cabane les habitants s'y entasseraient bientôt au nombre de sept; ce surpeuplement, s'ajoutant à des conditions plus dures, aurait sans conteste le plus mauvais effet sur la santé du petit peuple.

9

Déductions découlant du tableau que nous venons de dresser de la société

Retour à la table des matières

Pour vérifier que les obstacles ci-dessous sont bien les causes immédiates qui ralentissent l'accroissement de la population, et d'autre part que ces obstacles résident surtout dans l'insuffisance des moyens de subsistance, il suffit de voir la rapidité de cet accroissement dès qu'une augmentation soudaine des moyens de subsistance vient écarter ces obstacles.

C'est une remarque courante que, dans toutes les colonies nouvelles fondées dans des pays salubres, où ne manquent ni la place ni la nourriture, la population s'est toujours rapidement accrue. Certaines colonies de l'ancienne Grèce ont égalé ou même surpassé leur mère patrie en deux ou trois siècles; Syracuse et Agrigente en Sicile, Tarente et Locres en Italie; Éphèse et Milet en Asie Mineure, furent sous tous les rapports au moins les égales des villes les plus florissantes de Grèce; or toutes ces colonies se sont établies dans des pays habités par des peuples sauvages et barbares, qui ont aisément fait place aux nouveaux occupants et leur ont abandonné de vastes étendues de bonnes terres. On a calculé que les Israélites, dont la population n'avait augmenté que très lentement pendant qu'ils erraient dans le pays de Canaan, se sont tellement multipliés sur le sol fertile d'Égypte que pendant leur séjour dans ce pays leur nombre a doublé tous les quinze ans. Mais sans nous arrêter aux exemples de l'antiquité, les établissements des Européens en Amérique attestent de manière frappante la vérité de cette observation. Des terres riches et abondantes, qui coûtent très peu ou même rien du tout, représentent une cause de peuplement si puissante qu'elle surmonte tous les obstacles.

Les nouveaux établissements humains peuvent difficilement être plus mal administrés que ceux que les Espagnols ont créés au Mexique, au Pérou et à Quito. La

tyrannie, la superstition et tous les vices de la mère patrie y ont suivi les colons. La Couronne leur imposait des taxes énormes, le commerce était gêné par des règlements arbitraires, les gouvernants exerçaient autant d'extorsions pour eux-mêmes que pour les souverains: pourtant, malgré tant d'obstacles, la population de ces colonies connut une progression rapide. La ville de Quito n'était qu'un hameau lorsque les indigènes étaient seuls à l'occuper. or, il y a cinquante ans, elle comptait près de soixante mille âmes, aux dires d'Ulloa. Lima, fondée après la conquête du pays, était d'après ce même voyageur autant ou plus peuplée avant le fatal tremblement de terre de 1746. Mexico compte cent mille habitants, et malgré les exagérations des écrivains espagnols, c'est probablement cinq fois plus qu'elle n'en avait au temps de Montézuma.

Dans les colonies portugaises du Brésil, où le gouvernement est également tyrannique, on estimait il y a trente ans que le nombre des habitants d'origine européenne dépassait six cent mille.

Us colonies hollandaises et françaises sont gouvernées par des compagnies commerciales jouissant de privilèges exclusifs: malgré ce régime désavantageux, elles se sont accrues et ont prospéré.

Mais les colonies anglaises d'Amérique du Nord, devenues depuis le puissant peuple des États-Unis d'Amérique, l'ont emporté sur toutes les autres par l'accroissement rapide de leur population. Outre les abondantes et riches terres que ces colonies possédaient en commun avec les colonies espagnoles et portugaises, elles jouissaient à un plus haut degré des avantages de la liberté et de l'égalité. Bien qu'elles soient un peu gênées dans leur commerce extérieur, elles pouvaient administrer librement leurs affaires intérieures. Les institutions politiques y étaient favorables à la cession et à la division des propriétés foncières. Les terres que le propriétaire négligeait de cultiver pendant un certain temps étaient déclarées vacantes et susceptibles d'être cédées à d'autres colons. En Pennsylvanie, le droit d'aînesse n'existait pas; en Nouvelle-Angleterre, le fils aîné avait seulement droit à une double part. Les dîmes n'existaient pas dans ces États et les taxes y étaient inconnues. Les terres étaient partout si bon marché que le meilleur emploi des capitaux consistait à les verser à l'agriculture. Des circonstances si favorables ont fait croître la population avec une rapidité presque sans exemple. Dans les provinces du nord, elle a doublé tous les 25 ans ; le nombre des colons qui s'établirent en Nouvelle-Angleterre en 1645 fut de 21000: en 1760 elle comptait un million d'habitants! Cela signifie que pendant ce laps de temps la population a régulièrement doublé tous les 25 ans. Dans le New-Jersey, la période de doublement a été de 22 ans, et dans Rhode-Island elle a été encore plus courte. Dans les établissements de l'intérieur, où les habitants (tous agriculteurs) ne connaissent pas le luxe, on pense que la population double en quinze ans. Le long des côtes, qui furent naturellement habitées les premières, la période de doublement est d'environ 35 ans, et dans quelques villes maritimes la population est stationnaire. D'après les derniers recensements, la période moyenne de doublement pour tous les États-Unis est encore de vingt-cinq ans. L'effectif de la population de ce pays est maintenant tel que l'émigration d'Europe ne peut l'affecter sensiblement. Puisque dans quelques villes et districts côtiers l'accroissement de la population a été plus lent que la moyenne, il est obligatoire qu'à l'intérieur des terres la période de doublement (résultant de la procréation seule) ait été très au-dessous de 25 ans.

Le dernier recensement donne pour les États-Unis une population de 5 172 312 habitants [1]. Or il ne semble pas que l'émigration des fondateurs de ces États ait produit une diminution sensible dans la population de la Grande-Bretagne. Au contraire, une émigration modérée favorise le peuplement de la mère patrie: ainsi, on a remarqué que les provinces d'Espagne qui ont le plus fourni de colons à l'Amérique sont celles dont la population s'est accrue.

Considérons maintenant le nombre primitif de ces émigrants venus de Grande-Bretagne, qui ont produit en Amérique du Nord une population aussi prolifique, et demandons-nous pourquoi ils n'en ont point autant produit dans leur pays d'origine. La raison de cette différence n'est autre que le manque d'aliments. Les grands fléaux, comme la guerre et les épidémies, causent des pertes d'hommes très vite réparées ; ils laissent le pays qu'ils ravagent dans une situation assez semblable à celle des colonies nouvelles. Si le travail des habitants s'est maintenu, leurs moyens de subsistance croissent au-delà de leurs, besoins et la population se met bientôt au niveau de ces moyens.

La Flandre, dont le sol est si fertile, a été le théâtre de guerres longues et dévastatrices; quelques années de paix lui ont pourtant suffi pour retrouver sa population. On a vu que la plus sanglante des guerres n'a pas épuisé la population de la France. Les tables de Sussmilch attestent d'autre part le rapide accroissement qui suit les époques de grande mortalité: en particulier, la table relative à la Prusse et à la Lithuanie en est un exemple. Les effets de la peste de Londres, en 1666, ne se faisaient déjà plus sentir 15 ou 20 ans après. Il est peu probable que ce fléau, qui ravage périodiquement la Turquie et l'Égypte, diminue beaucoup la population de ces pays; et si ceux-ci sont peu peuplés, la responsabilité en revient bien davantage au gouvernement tyrannique qui opprime ces peuples et décourage les agriculteurs. Us traces des pires famines, en Chine, en Inde, en Égypte et ailleurs, sont d'après les témoins très vite effacées. Enfin, les grandes convulsions de la nature, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, n'opèrent dans la population qu'une diminution insensible, sauf dans le cas où ils dispersent les habitants et empêchent leur industrie par leur fréquence.

Les registres de différents pays montrent que la progression de leur population est arrêtée par des retours périodiques (bien qu'irréguliers) de pestes et d'années malsaines. Le Docteur Short, dans ses intéressantes recherches sur les tables de mortalité, utilise souvent l'expression de « terribles correctifs de la pléthore du genre humain », et donne une table de toutes les épidémies de peste, de maladies pestilentielles et de famines qu'il a pu recueillir: il fait remarquer que ces fléaux agissent avec régularité et d'une manière générale.

Les années d'épidémies consignées dans cette table sont au nombre de 431: ce sont là seulement celles durant lesquelles a régné la peste ou une autre grande épidémie, les années simplement malsaines n'y étant pas comprises. Dans ce nombre, on en compte 32 ayant précédé l'ère chrétienne. Si donc on divise les années de notre ère par 399, on voit que les retours périodiques de ces épidémies se produisent, dans certains pays, selon un intervalle moyen d'environ 4 1/2 ans.

Sur les 254 grandes famines ou disettes énumérées dans la table, 15 ont précédé l'ère chrétienne, en commençant par celle qu'éprouva la Palestine au temps d'Abraham. Si on retranche ces 15 famines et si on divise par le reste les années de

[1] D'après l'édition de 1925, la population des U.S.A. était en 1820 de 7 861 710 habitants. N.D.T.

notre ère, on trouve que la moyenne des intervalles écoulés entre les visites du fléau ne dépasse pas 7 1/2 ans.

Il serait sans doute difficile de fixer avec précision jusqu'à quel point l'accroissement trop rapide de la population a été la cause de ces calamités. Les causes de la plupart des maladies sont si cachées à nos yeux, et probablement si diverses, qu'on ne peut prétendre les rattacher toutes à une même origine. Mais on peut tout de même mettre au nombre de ces causes l'entassement des hommes dans leurs maisons et une nourriture mauvaise ou insuffisante. Or ces deux causes sont la conséquence directe d'un accroissement de population plus rapide que celui des logements et des subsistances.

L'histoire de presque toutes les épidémies confirme bien cette opinion. En effet, c'est en général parmi les classes inférieures du peuple qu'elles exercent leurs ravages. On sait aussi que beaucoup d'années d'épidémies ont suivi ou accompagné les époques de disette et de mauvaise nourriture.

Comme l'accroissement de la population est graduel et que l'homme ne peut pas vivre sans manger, le principe de population ne peut pas produire directement la famine: mais il la prépare en forçant les classes pauvres à se contenter du strict nécessaire. Dès lors, il suffit d'une mauvaise récolte pour qu'elles soient réduites à toute extrémité. Le Docteur Short place parmi les causes favorisantes de la disette une ou plusieurs années d'abondance: en effet, l'abondance favorise les mariages et amène une population excédentaire, à laquelle les ressources d'une année commune ne suffisent plus.

La petite vérole, épidémie la plus généralement répandue et la plus destructive parmi celles qui affligent de nos jours il Europe, est peut-être aussi une des plus inexplicables, bien qu'elle marque en certains lieux des retours périodiques réguliers. Aucun exemple ne prouve que cette maladie apparaisse indifféremment chez les personnes de tout état. Je ne veux pas dire que la petite vérole ne soit pas favorisée par la misère et l'entassement dans les maisons: mais dans les endroits où elle revient périodiquement et régulièrement et où elle exerce de grands ravages parmi les enfants, surtout ceux du peuple, on peut être sûr que la misère et l'entassement précédent ou accompagnent son apparition. C'est-à-dire, que depuis la précédente épidémie, le nombre moyen des enfants a augmenté: par suite les habitants sont devenus plus pauvres et leurs habitations surpeuplées, jusqu'à ce qu'une nouvelle épidémie vienne enlever la population excédentaire.

Dans tous ces cas, si le principe de population ne peut produire immédiatement des maladies, il exerce sans conteste une influence pour disposer l'organisme à recevoir la contagion, pour répandre le mal et l'aggraver.

Le Docteur Short observe qu'une épidémie mortelle est généralement suivie d'une période de grande salubrité, ce qu'il attribue au fait que la maladie a emporté la plupart des individus de constitution délicate. Il faut sans doute ajouter à cela qu'après l'épidémie, il y a plus de place et davantage de nourriture pour ceux qui restent: c'est pourquoi la situation des classes inférieures s'améliore. Il dit encore qu'on voit parfois une année très féconde suivie d'une année très malsaine et d'une grande mortalité ; et réciproquement, une année de grande mortalité suivie d'une année très féconde, comme si la nature cherchait à prévenir ou à réparer ses pertes. En général, l'année qui suit celles qui ont été malsaines et affligées d'une forte mortalité est féconde, en

proportion du nombre de personnes en état de fonder un foyer qui ont survécu à la mauvaise année.

Ceci ressort nettement de la table relative à la Prusse et à la Lithuanie. Ces tables montrent également que, lorsque par suite de l'accroissement de la production et d'une grande demande de travail qui en résulte, la condition des ouvriers s'améliore au point d'encourager le mariage, l'usage de se marier de bonne heure persiste généralement jusqu'à ce que la population ait dépassé le niveau que lui assigne la production accrue: et il s'ensuit naturellement une année malsaine et une plus grande mortalité. Les registres des divers pays du continent offrent plusieurs exemples d'un rapide accroissement de population interrompu par des épidémies. On peut en conclure que les pays où les subsistances augmentent assez pour encourager la population, mais pas assez pour satisfaire à toute sa demande, sont plus sujets aux épidémies périodiques que ceux où l'accroissement de la population reste proportionnel à la production moyenne.

L'inverse n'est pas moins vrai. Dans les pays sujets aux épidémies périodiques, l'accroissement de population, ou l'excédent des naissances sur les morts, est plus grand pendant les intervalles des épidémies que dans les pays moins exposés. Au siècle dernier, les populations moyennes de Turquie et d'Égypte ont été à peu près stationnaires; il faut donc que, dans les intervalles séparant les épidémies de peste, les naissances aient excédé les morts dans une proportion bien plus grande qu'en France et en Angleterre.

C'est pour cela que toutes les estimations qu'on peut faire d'une population future d'après l'accroissement actuel sont très incertaines. Sir William Petty a calculé qu'en 1800 la ville de Londres devait avoir 5 359 000 habitants: or elle n'en a pas le cinquième! Au contraire, M. Eton a prédit dernièrement l'extinction totale de la population de l'empire turc pour la fin du dix-neuvième siècle, ce que les événements ne vérifieront certainement pas. Si la population d'Amérique continuait à croître pendant cent-cinquante ans encore dans la même proportion que jusqu'à maintenant, sa population dépasserait celle de la Chine. Mais, quoique toute prophétie soit hasardeuse, je me hasarderai à prédire qu'un tel accroissement n'aura pas lieu dans un si court espace de temps, mais plutôt dans cinq ou six cents ans.

Autrefois, l'Europe était plus sujette aux pestes et aux épidémies destructives que maintenant. Cette observation peut expliquer pourquoi le taux des naissances par rapport aux décès était autrefois plus grand qu'aujourd'hui.

Le taux moyen de naissances par rapport aux décès le plus élevé constaté en Angleterre est à peu près de 12 pour 10, ou 120 pour 100. En France, pour les dix années se terminant en 1780, ce taux a été de 115 pour 100. Ces taux ont varié plusieurs fois au cours du siècle dernier, mais ces variations ne paraissent pas avoir été très importantes. Il en résulte qu'en France et en Angleterre la population s'est maintenue plus qu'ailleurs aux alentours du niveau moyen des subsistances. L'influence de l'obstacle préventif (les guerres, la destruction sourde mais sûre de vies humaines dans les grandes villes et les usines, le surpeuplement des maisons et la sous-alimentation des pauvres) empêchent que dans ces pays la population s'élève au-dessus du niveau des subsistances. Ces causes préviennent (si l'on ose dire) la *nécessité des épidémies* pour ramener la population dans ses justes limites. Si la peste enlevait à l'Angleterre deux millions d'habitants, et à la France six millions, quand la population commencerait à réparer ses pertes on verrait le taux des naissances par

rapport aux décès s'élever dans ces deux pays bien au-dessus de la moyenne observée au dix-huitième siècle.

Dans le New-Jersey le taux des naissances par rapport aux décès, pour la moyenne des sept années se terminant en 1743, a été de 300 pour 100. En France et en Angleterre, le taux moyen le plus élevé ne dépasse pas 120 pour 100. Bien que cette différence soit très importante, il n'y a pas lieu de s'en montrer stupéfait ou de la considérer comme un miracle envoyé par le Ciel. Ses causes ne sont nullement lointaines, latentes et mystérieuses: bien au contraire, elles sont près de nous et ouvertes à nos recherches. L'esprit philosophique le plus indépendant doit reconnaître qu'il ne tombe pas une pierre, qu'il ne pousse pas une plante sans l'intervention de la puissance divine. Mais l'expérience nous enseigne aussi que les opérations de ce que nous appelons la Nature sont soumises à des lois constantes. Et depuis que le monde existe, les causes qui gouvernent le peuplement ont probablement agi de façon aussi constante que ces lois de la nature avec lesquelles nous sommes familiarisés.

L'attirance qui unit les sexes a toujours été la même; elle a même si peu changé qu'on peut l'envisager, pour me servir d'une expression algébrique, comme une quantité donnée. La grande loi de nécessité, qui empêche dans tout pays la population de s'accroître au-delà du niveau où la terre peut suffire à sa nourriture, est une loi si visible et évidente pour notre entendement que nous ne pouvons douter un seul instant de sa réalité. 11 est vrai que les différents moyens qu'emploie la nature pour maintenir cet équilibre ne nous apparaissent pas aussi sûrs et réguliers, mais bien que nous ne puissions pas toujours prévoir le moyen qu'elle emploie, nous pouvons prévoir l'effet avec certitude. Si en un lieu donné, le taux des naissances par rapport aux décès indique un accroissement de population qui dépasse beaucoup le niveau des moyens de subsistance, nous pouvons affirmer avec certitude qu'à moins d'émigration les décès excéderont bientôt les naissances, et que le taux que nous venons d'observer ne sera nullement constant. Si l'obstacle préventif (qui prévient l'accroissement excessif de la population) venait à disparaître ou seulement à ralentir sa pression, et si les causes destructrices étaient supprimées, tous les pays seraient périodiquement ravagés par des épidémies et des famines.

Le seul critère certain d'un accroissement réel et permanent de la population est donc l'augmentation des moyens de subsistance. Mais ce critère est lui-même sujet à de légères variations, d'ailleurs faciles à observer. Il y a des pays où la population semble avoir été « forcée ». Le peuple est habitué à se contenter du minimum de nourriture compatible avec la survie: cette habitude a été contractée peu à peu, dans des périodes où la population augmentait insensiblement sans que les subsistances fassent de progrès. La Chine, l'Inde, les territoires des Arabes Bédouins, répondent (comme on l'a vu) à cette situation. Le produit moyen de ces pays suffit tout juste aux besoins de leurs habitants; la moindre diminution provenant d'une mauvaise récolte y a donc les effets les plus funestes. Ces peuples ne peuvent échapper aux famines.

En Amérique, où le travail est si bien payé, les classes inférieures peuvent facilement diminuer leur consommation dans les années de pénurie, sans éprouver de souffrance; aussi une famine paraît-elle à peu près impossible. Mais il viendra un temps où les ouvriers se ressentiront de l'accroissement de la population et seront moins bien payés parce que les moyens de subsistance n'auront pas suivi le taux de multiplication des habitants.

En Europe, on observe des différences tenant aux habitudes des divers pays. Ainsi, dans le sud de l'Angleterre, les ouvriers ont l'habitude de manger du beau pain de froment et se laisseraient mourir de faim plutôt que de consentir à vivre comme des paysans écossais. Avec le temps, peut-être, la dure loi de nécessité arrivera-t-elle à les contraindre à vivre aussi misérablement que les plus pauvres Chinois. Avec la même quantité de subsistances, le pays nourrirait alors plus d'habitants. Mais cela n'irait pas sans difficultés, et tout ami de l'humanité espère qu'un tel accroissement ne se réalisera jamais.

On peut d'ailleurs dire que les différents pays sont peuplés en proportion de la quantité d'aliments qu'ils produisent ou qu'on peut s'y procurer; et que le bonheur existe en fonction de la facilité avec laquelle on y peut distribuer les aliments, ou en d'autres termes en raison de la quantité d'aliments que l'ouvrier peut acheter avec le salaire d'une journée de travail. Les pays à blé sont plus peuplés que les pays de pâturages; et les pays à riz sont plus peuplés que les pays à blé. Mais le bonheur de ces différents pays ne dépend ni du nombre de leurs habitants, ni de leur richesse, ni de leur ancienneté: il dépend de l'équilibre existant entre leur population et la quantité des aliments qu'on y trouve. Ce rapport est en général très favorable dans les colonies nouvelles: là, l'intelligence et le labeur d'un peuple ancien s'appliquent à d'immenses terres neuves et vacantes. Dans d'autres cas, il importe peu qu'un peuple soit ancien ou nouveau. Il est probable qu'en Grande-Bretagne, la nourriture est aujourd'hui repartie plus libéralement qu'il y a deux, trois ou quatre mille ans; et quant au nombre des habitants, nous avons déjà eu l'occasion de souligner que les cantons presque déserts des Highlands sont plus miséreux que les pays les plus populeux d'Europe.

Supposons un peuple qui n'a jamais été envahi par un autre peuple plus avancé dans les techniques et qui est abandonné au seul progrès naturel de la civilisation, et suivons-le depuis l'époque où le produit de son sol est représenté par l'unité jusqu'à celle où ce produit est devenu un million de fois plus grand; pendant plusieurs milliers d'années, on ne trouvera pas une seule période où la masse du peuple n'ait pas été limitée en ce qui concerne sa nourriture. Dans tous les États d'Europe, si loin que nous remontions dans leur histoire, nous voyons que cette cause a prévenu la naissance ou causé la mort de plusieurs millions de créatures humaines: ceci bien qu'il n'y ait peut-être jamais eu de véritable famine.

Ainsi, en examinant l'histoire du genre humain, à toutes les époques et dans toutes les situations où l'homme a vécu et vit encore, on peut admettre que:

- l'accroissement de la population est nécessairement limité par les moyens de subsistance;

- la population augmente en même temps que les moyens de subsistance, à moins que cet accroissement ne soit empêché par des obstacles puissants et faciles à déceler;
- ces obstacles, et tous ceux qui ramènent la population au niveau des subsistances, sont la contrainte morale, le vice et la misère.

D'après tout ce qui précède, on voit assez clairement que, dans l'Europe moderne, les obstacles destructifs ont moins de force pour arrêter la population; au contraire, les obstacles préventifs ont plus de force qu'autrefois, ou qu'ils en ont chez les peuples moins civilisés.

La guerre, cause principale de dépopulation chez les peuples sauvages, est aujourd'hui moins destructrice, même si l'on tient compte des dernières et malheureuses guerres révolutionnaires. Depuis que l'hygiène est devenue plus répandue, que les villes sont mieux bâties et les rues mieux percées, depuis qu'une économie politique mieux comprise permet une distribution plus équitable des produits de la terre, les épidémies, les maladies violentes, les famines sont certainement plus rares et moins terribles.

Quant aux obstacles préventifs, ce que nous appelons « contrainte morale » n'a pas beaucoup d'influence sur la fraction mâle de la société; mais je suis persuadé que son influence est encore plus grande dans les États civilisés que dans ceux qui sont restés à l'état sauvage. Quant aux femmes, le nombre de celles qui pratiquent cette vertu est bien supérieur de notre temps dans cette partie du monde à ce qu'il était autrefois, ou à ce qu'il est actuellement chez les peuples moins civilisés. Mais quoiqu'il en soit, si, indépendamment des conséquences morales, on examine dans son ensemble la contrainte qu'on s'impose à l'égard du mariage, en y comprenant tous les actes où les mariages sont arrêtés par la crainte des charges de famille, on peut dire que cet obstacle est celui qui, dans l'Europe moderne, agit avec le plus de force pour maintenir la population au niveau des moyens de subsistance.

10

Les systèmes d'égalité

Retour à la table des matières

En observant, comme nous venons de le faire, la situation du genre humain dans le passé et dans le présent, on est surpris de voir que les auteurs qui ont traité des moyens de perfectionnement de l'homme ou de la société, et qui ont pris en considération le principe de population, ne lui ont accordé qu'une attention légère et ont minimisé les maux qu'il provoque, tout comme s'ils se situaient dans un temps très lointain.

Si cet état de choses était réel, et si une égalité parfaite pouvait être réalisée entre les hommes, je ne pense pas que la perspective de difficultés aussi éloignées doive refroidir notre zèle à réaliser un plan si utile; on pourrait dans ce cas laisser à la Providence le soin de trouver un remède à des malheurs si éloignés de nous. Mais si tout ce que nous venons de dire est réel, le danger est au contraire prochain, imminent. A toutes les époques, tant que la culture fait ou fera des progrès, à partir du moment présent jusqu'à l'heure où la terre sera changée en un vaste jardin, et en supposant même qu'une rigoureuse égalité soit établie, le manque de nourriture ne cessera pas de se manifester parmi les hommes. C'est en vain que chaque année les produits du sol iraient en augmentant: la population s'accroîtrait selon une progression plus rapide encore, et il faudrait bien que l'excès de population soit freiné par l'action constante ou périodique de la contrainte morale, du vice ou du malheur.

On dit que le livre de Condorcet intitulé *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* a été composé sous la pression du cruel emprisonnement dont l'auteur a été victime, et qui s'est terminé par sa mort. Si cet écrivain n'avait pas eu l'espoir de voir son ouvrage publié de son vivant et d'intéresser également la France à son malheureux sort, c'eût été un exemple remarquable de l'attachement qu'un homme peut éprouver pour des principes démentis par l'expérience de chaque jour, et dont il était lui-même la victime. De voir que, chez l'un des peuples les plus éclairés de la terre, l'esprit humain a pu être déréglé à ce point par les passions furieuses, la crainte, la cruauté, la ruse, le désir de vengeance, l'ambition, la rage, la

démence, exactement comme il l'aurait été chez le peuple le plus sauvage et à l'époque de la pire barbarie, doit avoir ébranlé singulièrement le système que l'auteur avait conçu en ce qui concerne les progrès nécessaires et inévitables de l'esprit humain: seule une solide conviction du bien-fondé de ses principes a pu lui permettre de résister à l'impression que devaient faire sur lui des apparences aussi défavorables à son opinion.

Dans la dernière partie de son ouvrage, Condorcet traite des progrès futurs de l'homme vers la perfection. Il dit notamment qu'en comparant, chez les différents peuples civilisés d'Europe, la population à l'étendue du territoire qu'elle occupe, et en considérant l'état de la culture ou de l'industrie, la division du travail et les moyens de subsistance, on voit qu'il serait impossible de conserver ces mêmes moyens de subsistance (et par conséquent la même population) s'il n'existait pas un grand nombre d'individus n'ayant que leur travail pour vivre. Il reconnaît donc la nécessité de cette classe d'hommes.

En appliquant les calculs sur la probabilité de vie et sur l'intérêt du capital, il propose d'établir un fonds permettant d'assurer aux vieillards une assistance basée en partie sur leur propre épargne, et en partie sur celle des individus qui sont morts avant d'avoir pu recueillir le fruit de leur prévoyance. Le même fonds (ou un fonds analogue) serait prévu en faveur des veuves et des orphelins; il fournirait à ceux-ci un capital destiné à les aider à fonder une famille, à faire des études ou à débuter dans la carrière qu'ils auront choisie. Ces institutions seraient faites au nom et sous la protection de la société. Condorcet va plus loin: il soutient qu'en appliquant des coefficients connus, on arriverait à maintenir une égalité complète entre les individus en faisant en sorte que le crédit ne soit pas le privilège exclusif des riches, sans lui faire perdre toutefois ses bases les plus solides, et en libérant l'expansion de l'industrie et du commerce de la dépendance où elles se trouvent à l'égard des grands capitalistes.

Des institutions et des calculs de ce genre sont très prometteurs sur le papier; mais dans la vie réelle ils paraissent aussi vains que puérils. Il est indispensable, admet Condorcet, que dans tout état existe une classe d'hommes vivant uniquement de leur travail. Quelle raison pouvait le conduire à un pareil aveu? Une seule: il sentait bien que, pour subvenir à l'entretien d'une population nombreuse, il faut une certaine quantité de travail, qui peut être fournie seulement sous l'aiguillon de la nécessité. Mais si des institutions comme celles qu'il propose viennent émousser la pointe de cet aiguillon, si les paresseux et les négligents sont placés - en ce qui concerne leur niveau d'existence et la sécurité de leur famille - sur le même pied que les hommes actifs et laborieux, croit-on que chaque individu déploiera (pour améliorer sa situation) cette infatigable activité qui constitue le ressort essentiel de la prospérité des États ?Supposons que l'on institue un tribunal chargé d'examiner les droits de chacun, de décider si tel individu fait ou non tous ses efforts pour vivre de son travail, et d'accorder ou de refuser en conséquence l'assistance demandée, cela aboutirait à plagier (sous une forme nouvelle et plus étendue) le système des lois anglaises sur les pauvres et à fouler aux pieds les vrais principes de la liberté et de l'égalité.

Mais outre cette objection majeure contre les institutions proposées par M. Condorcet, et en supposant qu'elles ne nuiront pas à la production, la difficulté principale resterait encore à résoudre.

Si tout homme avait l'assurance de recevoir de quoi entretenir une famille, presque tous les hommes en auraient une. Et si la génération naissante était à l'abri de la

misère et de son cortège de malheurs, la population augmenterait avec une rapidité sans exemple. M. Condorcet paraît d'ailleurs l'avoir bien senti. Il trace en effet un tableau plein de vérité des effets que produira l'accroissement de l'humanité, lorsqu'elle en sera arrivée à dépasser le niveau permis par les moyens de subsistance. L'oscillation dont il parle se produira certainement et sera une cause permanente de misère. Il n'y a qu'un seul point sur lequel je diffère de M. Condorcet: l'époque à laquelle cette situation se réalisera. L'auteur français pense que cette époque arrivera seulement dans des temps très lointains. Or, si le rapport entre la population et les subsistances est tel que je l'ai établi, on peut affirmer, au contraire, que l'époque en question est arrivée depuis longtemps, que l'oscillation inévitable qui doit produire des retours périodiques de misère a eu lieu depuis les premiers temps de l'histoire, et qu'elle continue à se faire sentir au moment même où nous parlons.

Condorcet dit également que si jamais l'époque lointaine dont il parle venait à être atteinte par la race humaine, les défenseurs du système, idéal ne devraient pas s'en alarmer. Il propose même une solution, mais elle est tellement compliquée qu'il m'a été impossible de la comprendre. Il fait d'abord remarquer qu'à l'époque dont il s'agit, les ridicules préjugés de la superstition auront cessé de vicier la morale par une dégradante austérité. Il cite ensuite le remède qu'il propose: ce remède semble être une sorte de concubinage dans lequel le mélange des sexes préviendrait la fécondité, ou je ne sais quel autre moyen tout aussi éloigné de la nature. Prétendre résoudre la difficulté par de tels moyens, n'est-ce pas justement renoncer à cette vertu et à cette pureté des mœurs que prônent les défenseurs de l'égalité et de la perfectabilité du genre humain?

M. Godwin, lui, préconise un système d'égalité qui paraît, au premier coup d'œil, le plus séduisant qu'on ait jamais envisagé [1]. Une amélioration de la société basée sur la raison promet d'être plus stable que tout ce qu'on pourrait obtenir par la force. L'appel sans limites à la Raison individuelle est une doctrine grandiose et exceptionnelle, qui l'emporte de beaucoup sur celles qui mettent l'individu au service de la collectivité. Le principe qui consiste à faire appel à la bonne volonté comme moteur principal des institutions sociales, au lieu de l'égoïsme, semble au premier aspect un perfectionnement très désirable. En un mot, il est impossible de contempler l'ensemble de ce magnifique tableau sans être rempli d'admiration et de plaisir et sans désirer le voir se réaliser. Mais, hélas! il ne se réalisera pas, car toutes ces visions de bonheur ne peuvent être considérées que comme un rêve, un phantasme de l'imagination! Ce séjour de félicité et d'immortalité, ces temples de vérité et de vertu, se dissolvent comme des mirages quand nous ouvrons les yeux sur la vie réelle et que nous contemplons la vraie situation de l'homme sur la terre.

Car le principe que M. Godwin nous présente comme une force occulte et mystérieuse, sans en rechercher la nature, n'est autre que la dure loi « nécessité-misère », et la crainte de cette misère.

La grande erreur de M. Godwin, celle qui domine tout son ouvrage [2], est d'attribuer aux institutions humaines tous les vices et toutes les calamités qui pèsent sur la société. Les lois politiques et le statut de la propriété lui paraissent être les sources de tous les maux et de tous les crimes qui accablent l'humanité. S'il en était

[1] Dans la septième édition, certaines parties ont été considérablement amplifiées; la critique des théories de Godwin forme le chapitre II.

[2] « Political justice ».

ainsi, chercher à bannir le malheur de notre monde n'apparaîtrait pas comme une entreprise désespérée: la Raison serait en effet l'instrument grâce auquel on pourrait espérer réaliser une aussi heureuse réforme. Mais les maux, dont certains ne sont que trop réels, causés par les institutions humaines peuvent être considérés comme légers et superficiels, en comparaison des malheurs beaucoup plus graves qui proviennent des lois de la nature et des passions des hommes.

L'homme ne peut pas vivre au sein de l'abondance, et il est impossible que tous partagent également les bienfaits de la nature. Si l'on n'avait pas établi des lois sur la propriété, chacun serait obligé de garder par la force son petit lopin. L'égoïsme dominerait et les sujets de dispute se renouvelleraient sans cesse. Les individus vivraient dans une constante anxiété quant à leur corps, et l'on n'en trouverait pas un seul pour ouvrir librement son esprit au domaine de la pensée.

J'ai déjà montré l'erreur de ceux qui prétendent qu'une population trop nombreuse ne peut causer ni misère ni détresse, tant que la terre donnera des produits toujours plus abondants. Mais supposons, avec M. Godwin, que son système d'égalité soit pleinement réalisé, et voyons si la difficulté qu'il prétend écarter ne se fera pas sentir dans une forme de société aussi parfaite que celle qu'il préconise. Supposons qu'on ait réussi à supprimer toutes les causes de vice et de misère en Grande-Bretagne. La guerre et les querelles intestines ont pris fin; plus d'usines ni de travaux malsains; les hommes ne s'entassent plus dans des villes pestilentielles pour se livrer à l'intrigue, au commerce et aux plaisirs illicites. Des amusements simples, sains et raisonnables ont remplacé le vin, le jeu et la débauche. Les villes sont suffisamment spacieuses pour n'avoir aucun effet préjudiciable sur la santé des habitants. Le plus grand nombre de ceux qui vivent dans ce paradis terrestre, habitent des villages et des fermes dispersés dans tout le pays. Tous les hommes sont égaux. Les travaux de luxe ont cessé, ceux de l'agriculture sont répartis entre tous de façon équitable. Nous supposerons aussi que le nombre des habitants et la quantité des produits sont les mêmes qu'à présent. L'esprit de bienveillance, guidé par plus de justice impartiale, fait que les moyens de subsistance sont répartis entre tous les membres de la société en fonction des besoins propres de chacun.

M. Godwin considère le mariage comme une fraude et un monopole: nous supposerons donc le commerce entre les sexes établi selon le principe de la plus entière liberté. M. Godwin ne croit pas que cette liberté conduise à la promiscuité, et à cet égard je pense entièrement comme lui. Le désir de changement est un goût vicieux, dépravé, contraire à la nature, qui ne saurait s'instaurer dans une société simple et vertueuse. Chaque homme choisirait sans doute une compagne, et ils resteraient ensemble aussi longtemps qu'ils se plairaient mutuellement. Il importerait peu, selon M. Godwin, de savoir combien d'enfants aurait une femme, et à qui ils appartiendraient. Substances et secours viendraient d'eux-mêmes du lieu où ils abondent vers le lieu où le besoin s'en fait sentir. Et tout homme serait prêt, selon ses capacités, à transmettre son savoir à la génération naissante.

Je ne puis imaginer une forme de société plus favorable à l'accroissement de la population. L'indissolubilité du mariage, telle qu'elle est actuellement établie, détourne sans aucun doute bien des personnes de s'engager dans ses liens. Un commerce sans contrainte entre les sexes n'inspirerait pas les mêmes craintes et engagerait aux liaisons précoces. Et comme nous avons supposé qu'on serait sans inquiétude en ce qui concerne l'entretien des enfants, je pense qu'il n'y aurait pas une femme sur cent qui à l'âge de vingt-trois ans ne fût devenue mère de famille.

De pareils encouragements donnés à la population, s'ajoutant à la suppression des grandes causes de dépopulation, feraient augmenter le nombre des habitants avec une rapidité sans exemple. Nous avons vu précédemment que la population d'Amérique double tous les quinze ans. Et comme nous avons supposé que toutes les maisons seraient aérées, saines, et que les encouragements à la population seraient très importants, on ne voit pas de raison pour que le nombre des habitants ne double pas en moins de quinze années. Mais pour être sûrs de rester en-deçà de la limite réelle, nous fixerons cette période de doublement à vingt-cinq ans.

L'égalité dans la propriété et les encouragements donnés à l'agriculture augmenteraient beaucoup la production du pays. Il ne faut pas croire néanmoins que la demi-heure de travail par jour fixée par les calculs de M. Godwin puisse suffire pour satisfaire aux besoins d'une population douée d'un accroissement si rapide. Il est probable que la moitié du temps de chaque individu devrait être employée au travail. Mais même avec un tel labeur (ou un labeur plus grand), toute personne compétente en matière de sols et connaissant le degré de fertilité des terres cultivées et de stérilité des terres incultes, aura peine à concevoir qu'on puisse en doubler la production en vingt-cinq ans. Le seul moyen serait de passer la charrue sur les terres actuellement utilisées en prés ou en pâturages, et de renoncer par suite presque totalement à la nourriture animale. Mais un tel plan se détruirait probablement lui-même. En effet, en Angleterre la terre a besoin d'engrais pour fournir un gros rendement, et les bestiaux sont nécessaires pour fournir l'engrais qui convient le mieux.

Aussi difficile qu'apparaisse le projet de doubler la production en vingt-cinq ans, supposons qu'on y soit parvenu. A la fin de cette période, la nourriture, bien que presque entièrement végétale, serait du moins suffisante pour maintenir en bonne santé une population doublée, et portée par suite de 11 à 22 millions d'individus.

Mais durant la période suivante, où trouvera-t-on la nourriture nécessaire pour satisfaire aux besoins d'un nombre d'habitants toujours croissant? Où ira-t-on chercher de nouvelles terres à défricher? Où prendra-t-on les engrais nécessaires pour améliorer celles qui sont en culture? On ne trouvera certainement pas un seul spécialiste qui estime possible d'augmenter la production, pendant cette seconde période, selon un taux identique à celui de la première période de vingt-cinq ans! Admettons cependant cette loi d'accroissement de la production, tout improbable qu'elle paraisse. La force extraordinaire de mes arguments me permet en effet de faire des concessions presque illimitées! Mais il resterait encore, à l'expiration de la seconde période de vingt-cinq ans, 11 millions d'individus dépourvus de toutes ressources, puisqu'une quantité de subsistances suffisante pour nourrir sobrement 33 millions d'individus devrait alors être répartie entre 44 millions.

Que devient, hélas! ce beau tableau qui nous présentait le spectacle des hommes vivant dans l'abondance, sans qu'aucun d'eux n'ait besoin de penser avec anxiété à assurer sa subsistance? Cette société débarrassée de l'égoïsme, où l'esprit - délivré de la perpétuelle anxiété du besoin corporel -peut se livrer tout entier aux libres exercices de la pensée ? Ce mirage s'évanouit au contact de la vérité. L'esprit de bienveillance entretenu par l'abondance disparaît sous le souffle du besoin. Les passions basses reparaissent. L'instinct de conservation étouffe les nobles et douces émotions de l'âme. Les tentations mauvaises sont trop fortes pour être vaincues par l'humaine nature. On cueille le blé avant qu'il soit mûr et on en amasse secrètement au-delà de sa part légitime ; bientôt naissent les vices engendrés par la fausseté. Les

subsistances n'arrivent plus d'elles-mêmes chez les mères chargées d'une nombreuse famille. Les enfants souffrent la faim. Les vives couleurs de la santé font place à la pâleur livide et aux yeux creux de la misère. En vain la bienveillance jette encore quelques étincelles mourantes. Bientôt l'égoïsme reprend son empire et s'établit en triomphateur sur le monde!

Dans un tel mécanisme, on ne trouve nulle trace de l'action de ces institutions humaines auxquelles M. Godwin attribue les vices des hommes. Elles ne sont pas intervenues pour créer une opposition entre le bien public et l'intérêt des particuliers. Il n'a été créé aucun monopole réservant a un petit nombre des avantages que la raison prescrit de partager entre tous. Aucun homme n'a été poussé par des lois injustes à violer l'ordre public. La bonne volonté avait établi son règne sur tous les cœurs. Et voilà cependant qu'en cinquante ans seulement, la violence, l'oppression, la fausseté, la misère et les vices les plus odieux qui troublent et déshonorent la société actuelle semblent avoir été engendrés par des causes impérieuses, par des lois inhérentes à notre nature, sans qu'aucune loi humaine ait exercé son influence!

Si nous ne sommes pas encore convaincus par ce triste tableau, envisageons la troisième période de vingt-cinq ans: et nous verrons que, par suite de l'accroissement naturel de la population, 44 millions d'individus vont se trouver sans ressources. Le résultat final sera qu'à la fin du premier siècle la population s’élèvera à 176 millions d'individus, tandis qu'il n'y aura de la nourriture que pour 55 millions seulement, ce qui laissera 121 millions d'hommes sans aucun moyen de subsistance.

Quel abîme entre la triste réalité que nous présente l'application du principe de population, et le tableau idyllique que nous offre M. Goldwin quand il dit: « La population peut croître pendant des myriades de siècles, sans que la terre cesse de suffire à la subsistance de ses habitants! »

Je sais bien que les millions d'habitants en excès dont j'ai parlé n'existeront jamais. M. Godwin fait à juste titre observer que « dans toute société humaine, il existe un principe grâce auquel la population est toujours maintenue au niveau des moyens de subsistance ». La seule question qui reste à résoudre est celle-ci: Quel est ce principe? Est-ce une cause obscure et cachée? Est-ce une intervention mystérieuse du Ciel, qui à certaines époques viendrait frapper les hommes d'impuissance et les femmes de stérilité? Ou est-ce une cause à notre portée, que nous pouvons comprendre, une cause agissant constamment sous nos yeux, à des degrés divers, dans toutes circonstances de la vie humaine? N'est-elle pas le malheur, ou la crainte du malheur, résultat implacable des lois de la nature agissant sur l'état actuel de l'existence de l'homme, que les institutions humaines - loin de les aggraver - ont tenté d'amoindrir sans être toutefois parvenues à les éviter?

Il est intéressant d'examiner comment, dans le cas précédent, quelques-unes des principales lois qui ont jusqu'ici gouverné la société ont pu être successivement dictées par la plus absolue nécessité. L'homme, selon M. Godwin, est la somme des impressions qu'il éprouve. L'aiguillon du besoin ne se ferait donc pas longtemps sentir sans qu'il en résulte certaines violations des biens appartenant à la communauté ou aux particuliers. Ces violations se multipliant en nombre et en importance, les esprits les plus actifs et les plus ouverts s'apercevraient vite qu'en raison de l'accroissement rapide de population la production annuelle du pays commence à devenir insuffisante. L'urgence du cas ferait sentir la nécessité de mesures de sécurité immédiates. On convoquerait une assemblée devant laquelle on exposerait les dangers de la situation.

Tant que nous avons vécu dans l'abondance, y serait-il dit, il était sans importance que certains travaillent moins ou possèdent moins que les autres, puisque chacun était disposé à subvenir aux besoins de son prochain. Maintenant, il ne s'agit plus de savoir si chacun est prêt à donner son superflu, mais ce qui lui est nécessaire pour vivre. Les besoins, ajouterait-on, dépassent de beaucoup les moyens de les satisfaire; ils se font sentir d'une manière si pressante, par suite de l'insuffisance de la production, qu'il en est résulté de graves violations de l'équité, qui ont arrêté l'accroissement des moyens de subsistance; si on n'y porte remède, elles jetteront la communauté en pleine confusion. Une impérieuse nécessité nous force donc à accroître à tout prix notre production annuelle; pour cela, il faut faire une division plus complète des terres et protéger par des sanctions très sévères la propriété de chacun.

Les opposants objecteront que l'accroissement de fertilité du sol, ou d'autres circonstances, pourront à la longue rendre certaines parties plus que suffisantes à l'entretien du propriétaire; et que si on laisse s'instaurer le règne de l'égoïsme, les riches refuseront de céder leur superflu autrement que par voie d'échange. Mais un inconvénient de ce genre est bien préférable à ceux qu'entraîne l'insécurité de la propriété! La quantité de nourriture qu'un homme peut consommer est en effet nécessairement limitée par la capacité de son estomac. Et comme, après avoir contenté sa faim, le possesseur de superflu ne le jettera pas, il l'échangera contre le travail des autres membres de la société, pour qui un tel marché est préférable à la perspective de mourir de faim.

Il est donc très probable qu'on en viendra à établir des lois sur la propriété semblables à celles qui ont été adoptées par tous les peuples civilisés, et qu'on les considérera comme un moyen - certes insuffisant - mais tout de même meilleur que tous les autres de porter remède aux maux de la société.

A la suite de cette discussion, il en viendra une autre qui lui est intimement liée: le commerce des sexes. Tous ceux qui ont cherché la vraie cause des difficultés sociales seront d'avis que si chaque père de famille avait la certitude de voir ses enfants entretenus par l'assistance, la terre serait incapable de produire de quoi nourrir cette population croissante. Même si l'attention et le travail de toute la collectivité étaient orientés vers ce seul but, alors même que la propriété serait mise au-dessus de toute atteinte et encouragée par tous les moyens imaginables, de façon à obtenir la plus grande production annuelle possible l'accroissement de la nourriture n'atteindrait toutefois pas le niveau nécessaire pour faire face à celui - beaucoup plus rapide - de la population. Il faut donc opposer à l'accroissement de la population un obstacle; le plus simple et le plus naturel de tous est d'obliger chaque père à nourrir ses enfants. Cette loi servira de règle et de frein à la population, car aucun homme ne voudra donner le jour à des êtres infortunés, qu'il est incapable de nourrir; et si certains commettent tout de même cette faute, il est juste que chacun d'eux supporte personnellement les maux auxquels il s'est inconsidérément exposé en se plongeant, avec ses enfants innocents, dans le besoin et la misère.

L'institution du mariage, ou du moins l'obligation expresse ou tacite de nourrir ses enfants, semble donc être la conclusion naturelle de ce raisonnement, appliqué a une collectivité pressée par le besoin.

L'étude de ces mêmes difficultés nous fait comprendre pourquoi l'opinion publique sanctionne plus gravement chez la femme que chez l'homme toute brèche faite à la chasteté.

En général, une femme ne peut suffire seule à l'entretien de sa famille. Supposons qu'une femme consente à vivre avec un homme sans aucun engagement préalable en ce qui concerne l'entretien de leurs enfants, et que cet homme, inquiet sur son propre sort, l'abandonne: les enfants retomberont à la charge de la société, à moins qu'ils ne meurent. C'est pourquoi, afin de prévenir le fréquent renouvellement d'une faute qu'il paraîtrait trop rigoureux de punir par des peines afflictives, on la sanctionne par le mépris. Remarquons en outre que, chez la femme, ce genre de délit est plus évident et qu'on risque moins de se tromper: en effet, on ne connaît pas toujours le père d'un enfant, mais il est rare qu'on ait un doute sur sa mère. Par suite, l'habitude a été prise de décerner plus fortement le blâme à la personne dont la faute était à la fois mieux prouvée et plus nuisible à la société.

Qu'une femme, de nos jours, soit presque bannie de la société par une faute qui reste presque impunie chez l'homme, représente une injustice incontestable. Mais si l'origine de ce traitement inégal ne suffit pas à le justifier, elle en fournit du moins l'explication naturelle, puisque c'était le moyen le plus simple et le plus efficace pour prévenir le fréquent renouvellement d'une faute qui avait les conséquences les plus graves pour la société. Le souvenir de cette origine se perd de nos jours dans la suite des idées que la coutume a introduites. Un usage né d'une nécessité collective repose maintenant tout entier sur la délicatesse féminine, et il opère avec d'autant plus de force qu'on envisage la partie de la société qui est la moins exposée au besoin.

Une fois établies ces deux lois fondamentales de la société : le maintien de la propriété et l'institution du mariage, l'inégalité des conditions humaines devait forcément s'ensuivre. Ceux qui sont venus au monde après l'époque durant laquelle les propriétés furent réparties, trouvèrent la terre occupée. Si leurs parents, déjà trop chargés de famille, ne pouvaient les entretenir, à qui pouvaient-ils avoir recours, dans un monde où toute chose était appropriée? Nous avons vu les effets déplorables qui résulteraient de l'égalité, si chacun avait le droit de réclamer sa part des produits de la terre. Les membres d'une famille devenue trop nombreuse pour le lopin qui lui avait été originellement attribué, ne pourraient plus réclamer comme une dette de justice une part de l'excédent produit par les autres. Ainsi les lois inévitables de la nature humaine condamneraient-elles certains individus à vivre dans le besoin [1]. Bientôt le nombre de ces individus se multiplierait tellement que l'excédent du produit n'y pourrait plus suffire. Il aurait été très délicat de répartir cet excédent proportionnellement au mérite de chacun. Aussi, les propriétaires durent choisir selon un critère plus sûr et plus évident. Il parut juste et naturel, à l'exception de quelques cas très particuliers, de choisir ceux qui étaient capables et avaient le désir d'augmenter par leur travail la production, puisque ce surplus devait profiter à la communauté et permettre aux propriétaires d'aider un plus grand nombre de personnes. Voilà tous les hommes dans le besoin obligés d'offrir leur travail en échange de cette nourriture si nécessaire à l'existence. Le fonds commun destiné à rémunérer le travail correspond donc à la quantité de nourriture dont les propriétaires disposent, une fois leur propre consommation satisfaite. Que la demande faite à ce fonds devienne trop fréquente et trop élevée, et il faut le répartir en portions plus petites. Voilà donc le travail mal payé! Les hommes offrent leur travail contre le strict nécessaire et l'accroissement des familles est arrêté par les maladies et la misère. Si au contraire le fonds augmente rapidement et devient important en comparaison des demandes, les portions sont plus

[1] Les éditions postérieures ajoutent ici la phrase suivante: « A la grande loterie de la vie, certains malheureux ont ainsi tiré un zéro ».

grandes; nul homme ne consent à travailler si on ne lui donne en échange une quantité suffisante de nourriture ; les ouvriers vivent à l'aise et se trouvent en état d'élever des enfants nombreux et bien portants.

C'est surtout de l'état de ce fonds que dépend de nos jours, dans tous les pays, le bonheur ou le malheur du peuple. Et c'est du bonheur et du malheur du peuple que dépend principalement l'état progressif, stationnaire ou rétrograde de la population.

Ainsi, une société basée sur un plan idéalement beau, animée par la bienveillance (et non par l'égoïsme) et dans laquelle toutes les tendances vicieuses seront corrigées par la raison (et non par la force), dégénérera très vite sous la pression des lois inévitables de la nature, non pas par suite d'une méchanceté originelle de l'homme, mais par l'effet des institutions humaines. Elle reviendra à une forme de société proche de celle qui existe actuellement, présentant comme elle une classe d'ouvriers et une classe de propriétaires. Et le ressort moteur de la grande machine sociale, pour l'une comme pour l'autre, sera l'égoïsme!

Dans les exemples qui précèdent, nous avons supposé que l'accroissement de la population était bien moindre, et celui de la production plus grand, que dans la réalité. Il y a lieu de croire que, dans ces conditions, la population augmenterait plus vite que dans aucun exemple connu. Si nous adoptons pour la période de doublement quinze ans au lieu de vingt-cinq, et si nous réfléchissons au travail qu'il faudrait pour doubler la production annuelle dans un laps de temps aussi court, nous n'hésiterons pas à déclarer que le plan de M. Godwin, si parfait soit-il, serait infailliblement renversé en moins de trente ans par le principe de population.

Dans tout ceci, je n'ai pas tenu compte de l'émigration pour la raison fort simple que si l'on établissait des sociétés ainsi gouvernées par le principe d'égalité dans toute l'Europe, les mêmes effets se feraient sentir partout ; et aucun de ces pays, tous surchargés de population, ne pourrait offrir asile à des nouveaux venus.

Mais si ce mirifique état social était réservé à notre île, il faudrait certainement qu'elle ait fort dégénéré (ou que le bonheur qui devrait en résulter soit bien inférieur à notre attente) pour que les heureux appelés à en jouir y renoncent pour aller se soumettre aux gouvernements imparfaits du reste du monde, ou s'exposer aux difficultés inhérentes à un nouvel établissement !

11

L'émigration

Retour à la table des matières

Sur le plan imaginaire où nous avons placé la fin de notre discussion, l'émigration était impossible. Il faut néanmoins étudier les ressources qu'elle peut offrir dans la réalité. Il est évident que l'industrie humaine n'est pas parfaitement dirigée dans toutes les parties du monde. Par suite, si dans les pays bien cultivés la population devient excédentaire, la nature offre un remède simple en ouvrant la voie de l'émigration aux peuples surchargés en les invitant à se transplanter dans les lieux encore incultes. Comme ces lieux sont immenses et très faiblement peuplés, cette ressource peut apparaître à première vue, comme un remède très suffisant pour repousser le danger jusqu'à un avenir très éloigné. Mais si nous faisons appel à l'expérience, si nous considérons l'état actuel des parties non civilisées du globe, nous voyons que ce prétendu remède n'est qu'un faible palliatif.

Les récits les plus véridiques que l'on a rapportés des colonies établies en de nouvelles contrées, nous présentent ces tentatives comme accompagnées de dangers et de difficultés bien plus graves que ceux que les émigrants auraient éprouvés dans leur ancienne patrie. Le désir d'échapper au malheur qui résulte en Europe de la difficulté d'entretenir une famille, aurait laissé l'Amérique longtemps déserte si des passions plus ardentes, comme la soif de l'or, le goût de l'aventure ou l'enthousiasme religieux n'y avaient attiré et soutenu les colons. Ce sont leurs passions qui ont rendu les premiers aventuriers capables de surmonter les obstacles; souvent même ces expéditions se firent dans des circonstances qui font frémir la simple humanité et qui sont opposées aux buts même de l'émigration. Quoiqu'on pense des habitants actuels du Mexique et du Pérou, on ne peut lire le récit de la conquête de ces deux pays sans être frappé par cette triste constatation que les races détruites étaient supérieures, aussi bien en vertus morales qu'en nombre, à la race des destructeurs.

Les parties de l'Amérique où les Anglais se sont établis étaient très peu peuplées et paraissaient donc bien convenir à l'établissement de nouvelles colonies. Pourtant,

celles-ci éprouvèrent les plus grandes difficultés. En Virginie, où Sir Walter Raleigh commença la colonisation achevée par Lord Delaware, trois tentatives successives échouèrent. Près de la moitié de la première colonie fut exterminée par les sauvages : les survivants, harassés et affamés abandonnèrent le pays et revinrent dans leur ancienne patrie, sans ressources et sans espoir. La seconde colonie périt on ne sait comment: on pense que les indigènes égorgèrent tous les membres de l'expédition, dont on n'eut jamais de nouvelles. La troisième eut le même sort. Quant à la quatrième, elle fut réduite par la faim et la maladie en six mois, de 500 à 600 individus; et elle retournait en Angleterre dans cet état déplorable lorsqu'elle rencontra, à l'ouverture de la baie de Chesapeak, l'expédition de Lord Delaware, qui était pourvue de provisions et de moyens de défense.

Les premiers colons puritains qui s'établirent dans la Nouvelle Angleterre étaient très peu nombreux. Ils abordèrent dans la mauvaise saison et vécurent entièrement des provisions qu'ils y avaient apportées; l'hiver fut prématuré et rigoureux; le pays était couvert de bois et fournissait bien peu de productions capables de refaire des hommes fatigués par une si longue traversée, et peu de moyens de subsistance pour un peuple naissant. Le scorbut, la faim, la rigueur du climat, en firent périr une bonne moitié. Ceux qui survécurent ne se découragèrent pas: soutenus par leur ardeur et heureux de se voir débarrassés de toute contrainte spirituelle, ils forcèrent peu à pou cette terre sauvage à leur donner une nourriture suffisante.

Même la colonie des Barbades, qui s'accrut ensuite avec tant de rapidité, rencontra les plus grands obstacles lors de son établissement. Perdus dans un pays désolé, privés de vivres, obligés d'abattre des forêts constituées par des arbres immenses et incroyablement durs, les colons firent d'abord de maigres récoltes et ne purent survivre que grâce aux secours précaires qu'ils reçurent d'Angleterre.

Les tentatives des Français, en 1663, pour fonder en Guyane une puissante colonie, eurent des suites fatales. Douze mille hommes y furent débarqués dans la saison des pluies et hébergés sous des tentes. Là, dans l'inaction et le besoin, livrés aux ravages de la contagion et aux désordres qu'entraîne la paresse, presque tous périrent dans le désespoir. La tentative se solda par un échec complet. Deux mille d'entre eux, qui avaient survécu grâce à leur forte constitution, furent rapatriés; et les 26 millions de livres qui avaient été consacrés à cette expédition furent totalement perdus.

Il faut encore plus d'opiniâtreté pour réussir de pareilles entreprises dans les pays mal peuplés d'Europe et d'Asie. Là, en effet, le caractère guerrier et la puissance des habitants nécessitent l'emploi d'une grande force militaire si l'on veut éviter la destruction rapide de la colonie. Les plus puissants empires ont peine à défendre leurs frontières et à protéger les cultivateurs des attaques des voisins turbulents. L'impératrice Catherine Il de Russie fut contrainte de protéger, par des forteresses régulières, les colonies qu'elle avait établies près du Wolga. Les calamités auxquelles ses sujets furent exposés par suite des incursions des Tartares de Crimée lui fournirent un prétexte peut-être justifié pour s'emparer de cette presqu'île, en chasser les habitants les plus turbulents et contraindre les autres à une vie paisible.

Les difficultés d'un nouvel établissement, qui tiennent au sol, au climat et à l'absence des commodités habituelles de la vie, sont à peu près les mêmes dans ces contrées qu'en Amérique. M. Eton, dans sa description de l'Empire Ottoman, raconte que 75 000 Chrétiens furent obligés par le gouvernement russe de quitter la Crimée

pour aller habiter le pays abandonné par les Tartares Nogaï. L'hiver étant arrivé avant l'achèvement des maisons qui leur étaient destinées, un grand nombre n'eurent d'autre abri contre le froid que des trous creusés dans la terre et recouverts avec ce qu'ils pouvaient trouver. La plupart périrent; quelques années après, il n'en restait plus que sept mille.

Il est inutile de multiplier les exemples: tous les récits de nouveaux établissements se ressemblent et offrent le tableau de difficultés identiques. Un correspondant du Dr Franklin remarque avec juste raison qu'une des causes qui ont fait échouer tant d'entreprises de colonisation, faites à grand frais. par les pouvoirs publics ou les particuliers de diverses nations puissantes d'Europe, est que les habitudes morales et mécaniques qui conviennent à la mère patrie ne conviennent en général pas du tout aux colonies et aux circonstances imprévues dans lesquelles les populations se trouvent placées. Et il ajoute que jamais aucune des colonies anglaises n'est parvenue à une certaine prospérité avant de s'être accoutumée au pays dans lequel elle avait été transportée.

Il faut ajouter à cela que le premier établissement d'une colonie nouvelle offre l'exemple d'un pays peuplé beaucoup plus que ne le permet sa production annuelle. La conséquence est que la colonie, à moins de recevoir d'abondants secours de la mère patrie, doit diminuer rapidement jusqu'au niveau permis par les faibles moyens de subsistance dont elle dispose. Elle ne peut commencer à croître d'une manière permanente qu'à l'époque où ceux qui restent ont cultivé suffisamment de sol pour produire plus de nourriture qu'il ne leur en faut à eux-même, de façon à disposer d'un excédent qu'ils pourront répartir entre leurs enfants. L'échec si fréquent des nouvelles colonies montre éloquemment combien il est nécessaire que les moyens de subsistance précèdent la population.

Après avoir constaté la difficulté qu'il y a à réussir une colonisation, il faut encore remarquer que la partie du peuple qui (dans les pays anciens) souffre le plus de l'excès de population, n'a pas les moyens de créer par elle-même de nouveaux établissements. Ces hommes, privés de toute ressource, ne peuvent s'expatrier qu'en se mettant sous la coupe de chefs d'une classe plus élevée qu'animent la cupidité, l'esprit d'entreprise ou des mécontentements politiques ou religieux ; a moins que ce soit le gouvernement qui leur accorde secours et protection. Quelle que soit la détresse à laquelle ils sont réduits dans leur ancienne patrie, ils sont incapables de prendre par eux-mêmes possession des terres incultes, pourtant si nombreuses encore à la surface du globe.

Une fois les colonies nouvelles établies dans des conditions de sécurité suffisantes, la difficulté d'émigrer se trouve évidemment réduite. Cependant, il faut encore des fonds pour équiper des vaisseaux et subvenir aux besoins des émigrants en attendant qu'ils puissent se nourrir eux-mêmes et trouver du travail dans leur patrie adoptive. Jusqu'à quel point le gouvernement est-il tenu de suppléer aux ressources qui peuvent leur manquer? C'est une question qui n'est pas bien tranchée. Mais quel que soit son devoir, c'est peut-être trop qu'espérer de sa part de grands secours en faveur des émigrants, à moins qu'il n'ait en vue certains avantages particuliers inhérents à ces colonies.

Souvent, il est vrai, les moyens de transport et de subsistance sont fournis aux émigrants par des particuliers ou par des compagnies privées. Pendant de nombreuses années avant la guerre d'Amérique et quelques années après, il y a eu de grandes

facilités pour émigrer dans ce nouveau monde qui offrait des perspectives considérables. Mais, même pendant ces années d'émigration, le peuple d'Angleterre a-t-il cessé d'être en proie au besoin? Tout homme a-t-il pu s'y marier avec l'assurance de pouvoir élever une nombreuse famille sans recourir à l'assistance de la paroisse? J'ai la douleur de penser que la réponse ne sera pas affirmative!

On me répondra peut-être que la faute en est à ceux qui, ayant une occasion avantageuse d'émigrer, préfèrent vivre là où ils sont, dans la gêne et le célibat! Est-ce donc un tort pour un homme d'aimer le sol qui l'a vu naître, ses parents, ses amis et les compagnons de ses jeunes années? Une telle séparation entre quelquefois dans les vues lointaines de la Providence: mais elle n'en est pas moins douloureuse. Même si elle concourt au bien général, elle n'en est pas moins génératrice d'une douleur pour l'individu. D'ailleurs, l'exil à l'étranger se présente toujours (surtout pour les hommes des dernières classes) comme difficile et incertain. Ils se méfient de ce qu'on leur dit sur le haut prix du travail et le bas prix des terres; ils craignent de se trouver à la merci d'entrepreneurs intéressés. La traversée de la mer leur paraît opposer à leur retour une barrière insurmontable et ils craignent de ne pas trouver des gens disposés à leur avancer les fonds nécessaires. Lorsqu'un esprit aventureux ne vient pas s'ajouter aux angoisses de la misère, ne soyons pas surpris si la considération de ces inconvénients leur fait préférer les maux qu'ils endurent à d'autres dont Us ne savent rien.

Il en serait bien autrement si un sol riche et nouveau était ajouté au territoire de l'Angleterre et s'il était divisé en petits lopins ou en petites fermes. La condition du petit peuple s'améliorerait soudain, et on verrait les riches se plaindre de la hausse du prix du travail et de la difficulté qu'il y a à faire travailler. Il paraît qu'il en est ainsi en Amérique.

Mais même en supposant cela, le soulagement qu'on pourrait tirer de l'émigration serait de très courte durée. Si l'on excepte la Russie, à peine trouverait-on en Europe un pays dont les habitants ne cherchent pas à améliorer leur sort en émigrant. Ces pays, qui ont plutôt trop que trop peu d'habitants par rapport à leur production, ne s'offrent mutuellement aucune possibilité d'émigration. Supposons pour un moment que, dans cette contrée qui est la plus éclairée du globe, l'économie intérieure de chaque État soit si admirablement ordonnée que l'accroissement de la population n'y rencontre aucun obstacle et que les gouvernements accordent à l'émigration toutes les facilités. Admettons que la population de l'Europe (sans la Russie) s'élève à cent millions d'habitants et que l'accroissement de la production soit partout beaucoup plus considérable qu'il n'est en réalité. Donc, si nous admettons tout cela, l'excès de population de cette mère-patrie serait, au bout d'un siècle, de onze cent millions d'individus. Or ce nombre, ajouté à l'accroissement naturel de la population des colonies elles-mêmes pendant le même laps de temps, représente plus du double de la population actuelle de la terre entière!

Pouvons-nous croire que, dans les parties incultes de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique, les efforts les mieux dirigés puissent suffire pour amender et préparer en aussi peu de temps les terres nécessaires à l'entretien d'une pareille population?

Il est évident que l'émigration est absolument incapable de libérer assez de place pour une population qui augmente sans cesse. Tout au plus peut-elle être considérée comme un expédient partiel et temporaire, propre à généraliser la culture de la terre et à répandre la civilisation, desseins pour lesquels elle est utile et convenable. Et si l'on

ne peut démontrer que les gouvernements ont le devoir de l'encourager activement, du moins la freiner serait de leur part une criante injustice et une mesure très impolitique. Il n'y a donc pas lieu de craindre qu'elle entraîne une dépopulation: la force d'inertie qui enchaîne l'homme et les liens d'affection qui l'attachent à son foyer sont si forts et si puissants qu'on peut être certain qu'il ne songera pas à émigrer s'il n'y est contraint par des mécontentements politiques ou l'extrême pauvreté; et dans ce cas, il est utile à sa patrie elle-même qu'il s'en aille. Mais parmi toutes les plaintes qu'occasionne l'émigration, la plus déraisonnable et la plus inattendue à la fois est qu'elle risque d'élever le niveau des salaires. Si le prix du travail est tel, dans un pays, qu'il permette aux basses classes de vivre sans éprouver de souffrances, nous pouvons être sûrs que les individus ne songeront pas à émigrer. Mais si ce prix n'est pas suffisant, il est cruel et injuste de les empêcher de le faire.

12

Les Lois sur les Pauvres

Retour à la table des matières

Pour remédier à la fréquente détresse des pauvres, on a établi des lois instituant un système de secours, et l'Angleterre s'est particulièrement distinguée en cette matière. Mais il est à craindre que si on a diminué par ce procédé les misères individuelles, on a par contre beaucoup étendu la pauvreté générale.

On s'étonne dans le pays que malgré les sommes immenses collectées annuellement pour soulager les pauvres, leur détresse soit encore si grande. Certains émettent le soupçon que les fonds destinés à cet usage sont détournés; d'autres accusent les marguilliers et les contrôleurs d'en engloutir la majeure part en festins. Tous s'accordent à penser que, d'une manière ou d'une autre, l'administration en est bien mauvaise. En bref, le fait que, même avant la cherté excessive de ces derniers temps, on levait annuellement trois millions de sterling pour les pauvres sans que pour autant la misère fut soulagée, est un sujet continuel d'étonnement. Mais un homme qui pousse l'observation plus loin que les apparences serait bien plus étonné si les choses étaient autrement. Et même si, au lieu d'un impôt de quatre shillings par livre, on l'élevait à dix-huit shillings, il n'en résulterait aucun changement essentiel.

Supposons que grâce à une souscription imposée aux riches, on arrive à donner à l'ouvrier cinq shillings par jour pour prix de son travail, au lieu de dix-huit pence ou deux shillings, comme actuellement, on pourrait peut-être s'imaginer que grâce à cette augmentation tous vivraient dans l'aisance et pourraient acheter tous les jours de la viande pour leur dîner. On se tromperait pourtant. En effet, le fait de donner trois shillings de plus à chaque ouvrier n'augmenterait nullement la quantité de viande qui existe dans le pays; or il n'y en a pas assez actuellement pour que chaque habitant en ait sur sa table. Qu'arriverait-il donc? La concurrence des acheteurs sur le marché ferait bientôt monter les prix; alors qu'à présent la livre de viande coûte un peu moins d'un demi-shilling, elle en coûterait deux ou trois. En définitive, toute la production

du pays ne serait pas répartie entre un plus grand nombre de personnes qu'actuellement. Quand une marchandise est rare et ne peut être distribuée à tous, elle va au plus offrant. Supposons maintenant que la concurrence pour la viande se maintienne entre les acheteurs assez longtemps pour inciter les paysans à augmenter leurs troupeaux et à intensifier l'élevage : ce ne pourrait être qu'au préjudice de la récolte de grain. Or cet échange serait très désavantageux. Il est évident que le pays ne pourrait plus nourrir la même population. Il s'ensuit que lorsque les subsistances sont rares par rapport au nombre des habitants, il importe peu que les gens des classes inférieures aient à dépenser deux shillings par jour ou cinq. Quelle que soit leur condition financière, ils n'en seront pas moins réduits à se contenter de la portion congrue.

On avancera peut-être que l'accroissement du nombre des acheteurs donnera un nouvel essor à l'industrie et accroîtra la production totale du pays? Mais cet essor sera plus que compensé par l'accroissement de population provoqué par ces richesses imaginaires. La production croissante devra alors être répartie entre un plus grand nombre de personnes, et leur accroissement sera sans doute plus rapide que celui de la production.

Un impôt sur les riches atteignant 18 shillings par livre, même s'il était redistribué de la façon la plus judicieuse, aurait le même effet. Aucun sacrifice de la part des riches, surtout s'il est consenti en argent, ne peut prévenir de façon durable le retour de la misère dans les classes inférieures. On peut imaginer de grands changements dans les fortunes: les riches peuvent devenir pauvres, et certains pauvres riches ; mais tant que le rapport des subsistances à la population restera le même, il arrivera nécessairement que certains habitants auront beaucoup de peine à se nourrir, eux et leurs familles, et cette difficulté touchera toujours les plus pauvres.

Il peut sembler étonnant qu'avec de l'argent on ne puisse pas améliorer la condition d'un pauvre sans abaisser d'autant celle des autres membres de la société. C'est pourtant vrai. Si je retranche à la nourriture de ma famille pour donner à un pauvre ce dont je me prive, en l'aidant je n'impose de privations qu'à moi et aux miens, qui sommes peut-être en état de les supporter aisément. Mais si je donne à ce pauvre de l'argent, et en supposant que la production du pays ne change pas, c'est comme si je lui donnais un titre pour obtenir une portion plus grande qu'auparavant. Or il est impossible qu'il reçoive cette augmentation sans diminuer la portion des autres. Certes, la diminution provoquée par ce dort est si petite qu'elle est absolument insensible; mais elle n'en existe pas moins.

Si dans un pays la quantité de nourriture reste la même pendant plusieurs années successives, elle sera distribuée à chacun selon la valeur du titre qu'il présentera, c'est-à-dire selon la somme d'argent qu'il offre pour obtenir cette marchandise. On ne peut donc augmenter en faveur des uns la valeur du titre, sans la diminuer aussitôt pour les autres. Si les riches, sans rien retirer de leur table, s'engageaient à donner cinq shillings par jour à cinq cent mille hommes, ceux-ci vivraient mieux et feraient une plus grande consommation de nourriture: il en resterait donc moins à distribuer aux autres. La valeur du titre de chacun diminuerait: en d'autre termes, pour une même somme d'argent on aurait moins d'aliments et le prix de la vie monterait.

Cette théorie a été confirmée par les faits pendant les dernières famines dont l'Angleterre a souffert [1]. La supposition que nous avons faite d'un impôt imaginaire de

[1] Il s'agit des famines de 1800 et 1801.

dix-huit shillings par livre en faveur des pauvres s'est presque réalisée, et l'effet a été celui qu'on pouvait attendre. Même en temps ordinaire, une telle générosité aurait fait beaucoup augmenter le prix des vivres; en temps de disette, son effet a été deux fois plus sensible. Aujourd'hui, si on ajoutait trois shillings par jour au salaire des ouvriers et si chacun les employait à acheter de la viande, le prix de cette denrée monterait rapidement. De même pour le blé en temps de disette.

On n'a pas suffisamment compris, semble-t-il, que le prix du blé en temps de disette dépend beaucoup moins de sa rareté que de l'obstination que chacun met à vouloir en consommer autant que d'habitude. Supposons un déficit égal à la moitié de la récolte: si chacun réduit sa consommation de moitié, ce déficit aura peu d'effet sur le prix du blé, ou même n'en aura pas! Si au contraire chacun continue à consommer autant pendant dix ou onze mois, un déficit d'un douzième suffira pour faire monter énormément les prix. Plus les paroisses distribuent de secours, et plus on encourage chacun à maintenir sa consommation habituelle. Par suite, pour que la consommation diminue, il faut que le prix du blé s'élève beaucoup plus que de raison.

Indépendamment de toute considération relative à une année de mauvaise récolte, l'accroissement de la population, sans augmentation correspondante des subsistances, diminue nécessairement la valeur du gain de chacun. Un tel accroissement provoque en effet une division dans la nourriture, et le travail d'une journée ne permet plus d'en acquérir la même quantité qu'auparavant: ce qui élève forcément le prix des vivres. Mais la hausse des prix ne dépend pas seulement de cette cause; elle peut provenir également d'un changement dans la répartition de l'argent entre les membres de la communauté. En effet, dans un pays peuplé depuis très longtemps, la quantité des vivres augmente d'une manière lente, régulière et presque insensible, et les demandes occasionnées par des changements brusques dans la répartition des fortunes ne peuvent être satisfaites. C'est là une des causes qui influent sur les variations incessantes du prix de la vie.

Les lois anglaises en faveur des pauvres [1] conjuguent leur action pour empirer dans ces deux sens le sort du pauvre. D'abord, elles tendent manifestement à accroître la population, sans rien ajouter aux moyens de subsistance. Un pauvre peut se marier bien qu'il ait peu ou même pas du tout de possibilités de nourrir sa famille en dehors des secours paroissiaux: ainsi, ces lois créent les pauvres qu'elles assistent. Le résultat de ces institutions secourables est que les subsistances doivent être réparties en parts plus petites, ce qui fait que le travail de ceux qui ne sont pas assistés permet d'acheter une quantité de nourriture moindre qu'auparavant: et le nombre de ceux qui ont recours à l'assistance augmente sans cesse.

En second lieu, la quantité d'aliments consommés dans les asiles et distribués à une partie de la société que l'on peut considérer comme la moins intéressante, diminue d'autant la part des membres les plus laborieux et les plus dignes de récompense. Par ce mécanisme, les lois forcent donc un plus grand nombre d'individus à retomber

[1] A titre d'exemple de « lois sur les pauvres », voici l'une des plus célèbres, l'Edit de la 43e année d'Elisabeth:

« Les Inspecteurs des pauvres prendront les mesures nécessaires, de concert avec deux juges de paix au moins, pour mettre au travail tous les enfants que leurs parents ne seront pas en état d'élever, ainsi que toutes personnes, mariées ou non, qui n'ont ni ressources ni gagne-pain. Ils lèveront également, par semaine ou autrement, une taxe sur tous les habitants et propriétaires terriens de la paroisse, destinée à leur permettre de se procurer le lin, le chanvre, la laine, le fil, le fer et toutes autres matières premières pour faire travailler les pauvres ».

à la charge de la collectivité. Et si les pauvres occupés dans les asiles y étaient encore mieux nourris et entretenus, cette nouvelle distribution d'argent empirerait le sort de ceux qui travaillent au dehors en faisant monter encore plus sûrement le prix des subsistances.

Heureusement pour l'Angleterre, il y a encore chez les paysans un grand esprit d'indépendance. Mais les lois sur les pauvres sont calculées pour le déraciner. Elles n'y ont que trop réussi, et si elles avaient eu leur plein effet, il aurait été impossible de dissimuler leur influence pernicieuse.

Aussi dur que cela puisse paraître dans les cas particuliers, il faut que l'assistance s'accompagne toujours d'un peu de honte. Cet aiguillon est absolument nécessaire au bien général de la société. Tout effort tendant à affaiblir ce sentiment, même si l'intention est bonne, produit un effet directement opposé à celui qu'on en attend. Quand on engage des hommes pauvres à se marier en leur offrant l'assistance de la paroisse, non seulement on les invite à se mettre, eux et leurs enfants, dans le malheur et la dépendance, mais on les entraîne (sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes) à faire tort à tous ceux qui sont dans la même situation qu'eux.

Les lois sur les pauvres, telles qu'elles existent en Angleterre, ont contribué à faire monter le prix des subsistances et à abaisser le véritable prix du travail. Elles ont donc contribué à appauvrir la classe des travailleurs. Il est bien probable, d'ailleurs, qu'elles ont contribué à faire perdre aux pauvres les qualités d'ordre et de frugalité qui caractérisent les petits commerçants et les petits cultivateurs. Pour employer une expression vulgaire, les travailleurs pauvres semblent vivre éternellement au jour le jour: leurs besoins actuels polarisent toute leur attention et ils ne pensent guère à l'avenir; même lorsqu'ils ont l'occasion de s'élever, ils l'utilisent rarement: mais tout ce qu'ils gagnent et qui excède leurs besoins immédiats va, d'une façon générale, au cabaret [1]. En définitive, les lois sur les pauvres peuvent être considérées comme affaiblissant à la fois le goût et la faculté de s'élever chez les gens du commun ; elles affaiblissent ainsi un des plus puissants motifs de travail et de sobriété, et par suite de bonheur.

Les patrons de manufactures se plaignent généralement que les hauts salaires ruinent leurs ouvriers. Il est cependant difficile de penser que ceux-ci n'auraient pas envie d'économiser, pour leurs besoins futurs et ceux de leur famille (au lieu de dissiper une partie de leurs gains en boissons et en dépenses inconsidérées), s'ils n'étaient assurés d'obtenir en cas de besoin l'assistance de leur paroisse.

Les lois anglaises sur les pauvres ont été incontestablement établies dans un but de bienveillance: mais il est évident qu'elles n'ont pas atteint leur destination. Sans doute, dans certains cas, elles diminuent la misère. Mais, en général, le sort des pauvres assistés par les paroisses est déplorable. D'ailleurs, pour que ce système fonctionne, il a fallu assujettir le peuple entier à des règlements tyranniques, et bien qu'ils aient été amendés, ils n'en sont pas moins contraires à nos idées de liberté. Les paroisses persécutent de façon odieuse et révoltante ceux qu'elles craignent de voir tomber à leur charge, surtout les femmes sur le point d'accoucher. Et l'entrave que ces lois apportent au marché du travail accroît les embarras contre lesquels luttent ceux qui cherchent à se tirer d'affaire par eux-mêmes et qui veulent éviter l'assistance.

[1] Cette phrase ne figure pas dans l'édition de 1803, mais dans les éditions ultérieures: nous avons cru significatif de l'introduire ici.

Ces inconvénients sont inséparables de l'institution même. Si on veut distribuer des secours à certains malheureux, il faut confier à quelqu'un le soin de choisir ceux qui doivent être secourus et d'administrer les fonds nécessaires. Il est impossible que les marguilliers et les contrôleurs ne se rendent pas impopulaires. Mais c'est moins leur faute (car avant d'exercer ces fonctions il n'étaient certainement pas plus mauvais que les autres gens) que celle de l'institution en elle-même.

Le vice radical de tous les systèmes de ce genre est d'empirer le sort de ceux qui ne sont pas assistés et de créer par suite un plus grand nombre de pauvres. En effet, si on examine quelques-uns des statuts anglais relatifs à cet objet et si on les compare aux conséquences inévitables du principe de population, on verra qu'ils prescrivent ce qui est absolument impossible à réaliser. De telle sorte que nous ne saurions nous étonner s'ils manquent constamment leur but.

Dans l'état actuel des pays d'Europe, la tendance à l'accroissement de la population semble toujours prête à s'exercer dans toute sa force. Mais rien n'est plus difficile, rien n'est moins soumis à la volonté des gouvernements, que l'art de diriger le travail pour obtenir de la terre le meilleur rendement. On ne pourrait y parvenir qu'en portant atteinte à la propriété, qui a été jusqu'ici le fondement de toutes les institutions utiles. Quant à la tendance au mariage, particulièrement chez les jeunes gens, elle est si puissante que si la difficulté de pourvoir aux besoins d'une famille disparaissait, on verrait bien peu de célibataires âgés de vingt-deux ans. Quant au problème des subsistances, quel homme d'État, quel gouvernement raisonnable oserait proposer d'interdire toute nourriture animale, supprimer l'usage des chevaux tant pour l'agrément que pour l'utilité, contraindre le peuple entier à vivre de pommes de terre et diriger tout le travail du pays vers la production exclusive de cette denrée, à l'exception du strict nécessaire pour se loger et se vêtir? En supposant qu'une semblable révolution soit possible, serait-il convenable de l'effectuer ?

Us secours insuffisants qu'on donne aux malheureux, la manière insultante et capricieuse avec laquelle ils sont parfois distribués par les contrôleurs et le juste sentiment de fierté qui subsiste chez les paysans d'Angleterre, ont suffi pour écarter du mariage les gens les plus avisés et les plus vertueux, lorsqu'ils ne pouvaient élever une famille sans recourir à l'assistance paroissiale. Le désir d'améliorer son sort et la crainte de l'empirer, de même que la vis *medicatrix* de la nature en médecine, joue en politique le rôle d'une vis *medicatrix rei publicae* et s'oppose continuellement aux mauvais effets des institutions humaines. En dépit des préjugés favorables à la population et des encouragements inconsidérés que l'on donne au mariage, cette force agit comme un obstacle qui prévient l'accroissement de la population . Heureusement pour l'Angleterre, elle exerce chez nous aussi son influence. Outre les motifs de prudence qui diminuent le nombre des mariages et malgré les encouragements donnés par les lois sur les pauvres, on peut dire que ces lois se combattent elles-mêmes et qu'elles retirent d'une main ce qu'elles donnent de l'autre. Comme chaque paroisse est obligée d'entretenir ses pauvres, elle craint d'en augmenter le nombre. Par suite, chaque cultivateur est peu disposé à bâtir des chaumières pour ses ouvriers, sauf si le besoin de main-d'œuvre est très grand. La rareté des chaumières est un obstacle au mariage des pauvres; il est probable que cet obstacle a beaucoup aidé l'Angleterre à supporter si longtemps son mauvais système de lois sur les pauvres.

Ceux que n'arrêtent point ces obstacles et qui se marient quand même n'ont que deux alternatives. Ou bien ils continuent à vivre chez eux dans une misère croissante; ou bien ils s'entassent dans des asiles étroits et malsains où règne une effrayante

mortalité, surtout parmi les enfants. C'est ainsi que les lois, ou la façon dont elles sont appliquées, détruisent en grande partie la population que ces mêmes lois ont fait naître. Ceux qui échappent à cette mortalité obligent à diviser les fonds destinés à soutenir le travail en un nombre plus grand de participants que celui auquel ils pourraient normalement suffire. Une partie considérable des fonds qui auraient dû servir à soutenir les ouvriers laborieux et rangés, doit être utilisée à soutenir les négligents et les paresseux, empire la condition de ceux qui ne sont pas dans les asiles, remplit chaque année davantage ces établissements, et pour finir provoque l'immense misère que nous déplorons tous. Il n'en faut pas plus pour expliquer la proportion anormale de gens qui vivent de nos jours de la charité.

Si j'ai bien exposé la façon dont la loi a été appliquée et les résultats qui en résultent, il faut reconnaître que les pauvres ont été l'objet d'une impardonnable supercherie, car nous leur avions fait des promesses tout à fait impossibles à tenir.

Les essais que l'on a faits pour faire travailler les pauvres dans de grandes manufactures ont presque toujours échoué; les fonds et les matières premières ont été gaspillés. Si quelques paroisses ont pu, grâce à une meilleure administration, persévérer dans ce système, l'effet de ces nouvelles manufactures sur le marché a été de réduire au chômage les artisans indépendants qui travaillaient dans la même branche sans être à la charge de personne. C'est ce qu'a bien montré Daniel Defoe dans un mémoire adressé au Parlement intitulé *Les aumônes ne sont pas la charité.* A propos de l'utilisation des enfants des paroisses dans les manufactures, il dit: « Pour chaque écheveau de laine que filent les enfants pauvres, il y a un écheveau de moins filé par la famille pauvre qui le filait auparavant. Et pour chaque pièce de flanelle ainsi fabriquée à Londres, il s'en fabrique une de moins à Colchester ou ailleurs ». Et sir F. M. Eden observe, sur le même sujet: « Que les brosses et les balais soient fabriqués par les enfants des paroisses ou par des ouvriers indépendants, il ne s'en vendra jamais plus que le public en demande ».

On dira peut-être qu'on pourrait appliquer le même raisonnement à l'emploi d'un capital dans le commerce ou l'industrie, puisque la concurrence s'exerce toujours au détriment de ceux qui travaillent déjà dans la même branche. Mais il y a, entre ces deux phénomènes, une différence essentielle. Dans le dernier, la concurrence est loyale parce qu'en entrant dans les affaires chacun devait s'y attendre; et chacun est sûr de ne pas être supplanté, sauf si le compétiteur lui est supérieur par son habileté ou son travail. Dans l'autre cas, au contraire, la concurrence est soutenue par des primes considérables, grâce auxquelles les concurrents, très inférieurs à l'ouvrier indépendant aux points de vue travail et habileté, le forcent à baisser son prix et l'excluent injustement du marché. Bien plus, il est souvent obligé de contribuer lui-même, sur le fruit de son labeur, à encourager cette concurrence! De sorte que les fonds destinés à rémunérer le travail sont détournés d'une utilisation fructueuse et versés à une fabrique qui ne peut se soutenir qu'à l'aide de subventions. Le fermier paie la taxe sur les pauvres pour encourager une mauvaise manufacture qui ne fait pas fructifier des fonds qui, consacrés à l'agriculture, auraient été employés d'une manière bien plus avantageuse pour le pays. Dans le premier cas, les fonds destinés au travail diminuent; dans le second, ils s'accroissent tous les jours. Ainsi, les impôts prélevés en faveur des pauvres ont pour effet certain d'amoindrir les fonds réellement affectés au travail; ils montrent clairement combien est absurde l'opinion que le gouvernement peut à son gré trouver du travail pour tousses ressortissants, aussi rapide que soit leur accroissement.

Il est bien entendu que ces réflexions ne s'opposent pas à toutes les tentatives faites pour mettre les pauvres au travail, et ne condamnent nullement les initiatives qu'on peut prendre sur une petite échelle pour animer leur zèle, sans pour autant favoriser leur accroissement. Simplement, on ne doit jamais perdre de vue les principes généraux; mais je ne voudrais pas non plus pousser leur application au-delà des limites légitimes: il existe des cas où le bien particulier obtenu est si grand, et l'inconvénient général si petit, que le premier doit nettement l'emporter dans la balance.

Mon intention est seulement de montrer que le principe des lois en faveur des pauvres repose sur une erreur. Dire que le prix du travail doit suffire à l'entretien d'une famille et que l'on doit fournir du travail à tous ceux qui en demandent, c'est dire en d'autres termes que les fonds destinés au travail sont illimités, qu'ils peuvent être augmentés indéfiniment et que si le pays compte aujourd'hui six millions d'ouvriers il pourra en avoir 96 millions dans un siècle. C'est dire encore que si ces fonds avaient été bien administrés en Angleterre depuis le règne d'Edouard Ier, en comparaison des deux millions de travailleurs que l'on comptait de son temps, on en compterait aujourd'hui quatre millions de millions, soit quatre mille fois autant que la population du globe !

13

Comment l'accroissement de la richesse nationale influe sur le sort des pauvres

Retour à la table des matières

Je n'ai pas l'intention de me livrer à une discussion sur le bonheur et les éléments dont il se compose. Je me bornerai à en considérer deux, qui sont universellement reconnus comme tels : la faculté de se procurer les choses nécessaires à la vie, et la santé.

L'aisance de travailler dépend des fonds destinés à donner de l'essor au travail: par suite, elle doit en général être proportionnelle à la rapidité avec laquelle ces fonds s'accroissent. La demande de travail qu'occasionne cet accroissement des fonds en fait nécessairement monter le prix. Jusqu'à ce que le nombre des ouvriers se soit accru en proportion, les travailleurs en activité en profitent : on répartit entre eux une plus grande masse de fonds et ils peuvent tous vivre dans une plus grande aisance. L'erreur d'Adam Smith consiste dans le fait qu'il considère tout accroissement du revenu ou du fonds social comme destiné en totalité à donner plus d'essor au travail. Il est vrai qu'un surplus de ressources est toujours considéré par l'individu qui en bénéficie comme un supplément de revenu, avec lequel il peut entreprendre une activité nouvelle. Mais si l'on envisage l'ensemble du pays, cet accroissement de fonds ne peut être considéré comme la source d'un nouveau travail que s'il consiste au moins en partie en un surplus d'aliments, permettant de nourrir un plus grand nombre de travailleurs. Or ce n'est pas le cas lorsque l'accroissement de fonds provient du travail seul, et non des produits de la terre. Il faut donc distinguer absolument entre le nombre de bras que peut employer le fonds social, et le nombre d'ouvriers que peut nourrir le sol.

Adam Smith définit la richesse d'un pays comme le revenu annuel de son sol et de son travail. Cette définition englobe évidemment le revenu des manufactures et celui de la terre. Supposons maintenant qu'un pays épargne sur son revenu annuel pendant quelque temps et ajoute constamment ses économies au capital destiné à ses manufactures, sans rien donner au capital consacré à l'agriculture. Ce pays deviendra évidemment plus riche, si l'on se réfère à la définition citée: mais il ne sera pas en mesure de nourrir un plus grand nombre d'ouvriers, et il ne se produira en réalité aucune augmentation des fonds réellement destinés au travail. Il y aura néanmoins une demande de travail par suite de l'augmentation du capital de l'industrie, ce qui fera monter le prix du travail. Mais si le niveau annuel des subsistances n'augmente pas, la hausse du prix du travail sera purement nominale parce que le prix des denrées augmentera forcément dans la même proportion. La demande d'ouvriers d'usine, qui dans cette hypothèse se multipliera chaque année, engagera sans doute quelques domestiques ou quelques ouvriers agricoles à venir travailler dans les manufactures; mais la perte que ce changement fera éprouver à l'agriculture sera probablement compensée par des améliorations dans les instruments et les méthodes, de sorte que la quantité annuelle des subsistances restera à peu près la même. D'autre part, les machines utilisées dans les usines se perfectionneront et ce perfectionnement (s'ajoutant à l'accroissement du nombre des ouvriers) augmentera considérablement la production du pays. Ainsi la richesse du pays, au sens de la définition précédente, augmentera d'année en année.

La question est maintenant de savoir à quel point cette richesse croissante peut améliorer le sort des pauvres. Toute hausse générale du prix du travail, si elle ne s'accompagne pas d'une élévation de la quantité des subsistances, ne représente évidemment qu'une hausse nominale puisqu'elle sera très vite suivie par une hausse proportionnelle du prix de la vie. Ainsi, l'augmentation du prix du travail que nous avons envisagée plus haut ne permettra pas longtemps à l'ouvrier pauvre de se procurer plus aisément les choses nécessaires à la vie. A cet égard, sa situation restera toujours la même, tandis qu'elle empirera à d'autres points de vue. Le nombre des ouvriers employés dans les usines augmentera, mais celui des ouvriers agricoles diminuera : tout le monde conviendra, je pense, que c'est pour les travailleurs un fâcheux échange, puisqu'il est défavorable à la santé, qui est sans contredit l'élément essentiel du bonheur. Il est également désavantageux du fait de l'incertitude du travail manufacturier, qui est soumis aux caprices des utilisateurs, des guerres et de diverses autres causes qui réduisent de temps à autre les classes inférieures à la misère [1].

[1] Un exemple de la misère des enfants pauvres est fourni par cette description, citée par Malthus, de la condition des enfants des asiles dans les manufactures. Ce passage est dû au Dr Aikin:

« L'invention et le perfectionnement des machines pour abréger le travail ont contribué à étendre notre commerce et à attirer de toutes parts des ouvriers, surtout des enfants, pour le travail des moulins à coton. La Providence, dans sa sagesse, a voulu que dans cette vie des maux soient toujours attachés au bonheur. Ces moulins à coton et d'autres usines analogues en sont un exemple, et les maux qui y sont attachés freinent efficacement l'accroissement de population qui résulte d'ordinaire d'une plus grande facilité du travail. On y emploie des enfants dès leur âge le plus tendre: beaucoup sont fournis par les asiles de Londres et de Westminster. On les amène par bandes, à titre d'apprentis... Ils servent là, inconnus, sans protection, oubliés même de ceux à qui la nature et les lois les avaient confiés.

« D'habitude, ces enfants restent trop longtemps au travail, dans des pièces petites et fermées: souvent même ils restent la nuit. Il y respirent un air vicié par les exhalaisons d'huile des machines: on les laisse dans la saleté: le fréquent passage du chaud au froid provoque des maladies et des états de langueur; ils sont en particulier exposés à ces fièvres épidémiques que affligent toutes les grandes manufactures.

« Il faut d'ailleurs craindre que la manière dont ces enfants passent les premières années de leur vie soit très désavantageuse pour la société. Ils ont en général peu de puissance de travail; à la

Ainsi, les ouvriers de Spitalfield ont été réduits à la misère quand la mousseline a remplacé les étoffes de soie; ceux de Sheffield et de Birmingham ont été quelque temps sans travail parce qu'on s'était mis à porter des cordons de souliers et des boutons en étoffe, au lieu de boucles et de boutons de métal.

Donc, à moins que l'accroissement de richesse provenant des usines ne donne aux classes inférieures des moyens sûrs de se procurer le nécessaire, ou même une certaine aisance, il ne semble pas que cet enrichissement général soit pour elles une cause de vie plus heureuse.

On répondra peut-être que la hausse du prix des denrées amène à l'agriculture une nouvelle masse de capitaux. Mais l'expérience montre que ce phénomène se produit très lentement, surtout si à ce moment-là l'agriculture est grevée de lourdes taxes et si la hausse du prix du travail a précédé celle des produits agricoles.

On objectera peut-être aussi que le surplus de capital dont notre pays dispose lui permettra d'acheter à l'étranger des vivres destinés à nourrir sa population inemployée. Un petit pays qui possède une grande flotte et beaucoup de facilité pour ses transports et ses communications intérieures, peut certes importer des subsistances étrangères pour suppléer au manque de denrées nationales. Mais les grands pays ne peuvent constamment satisfaire leurs besoins de cette façon. Une nation importante se trouve également exposée à l'incertitude en matière de subsistances lorsque le nombre des commerçants y égale ou surpasse celui des agriculteurs. En effet, comme elle n'a pas de grains à exporter, qui représentent en quelque sorte une réserve, le déficit d'une mauvaise récolte est pour elle la cause d'une dure privation. Ses richesses pourront bien lui permettre d'élever pendant quelque temps le prix nominal des salaires, de sorte que les classes inférieures auront de quoi payer le blé d'importation au prix fort: mais comme il est difficile qu'une demande subite soit entièrement satisfaite, la surenchère élèvera bientôt le prix des vivres au niveau du prix du travail. Les classes inférieures n'y trouveront donc presque aucun avantage et la cherté de la vie sera une source de maux pour toutes les classes de la société.

Mais faisons abstraction des années de disette. Quand le nombre des commerçants d'un pays augmente tellement que le surplus de la production agricole ne peut plus suffire et qu'il est difficile de se procurer ce qui manque en l'important, lorsqu'en conséquence le prix du blé s'élève parallèlement au niveau des salaires, l'accroissement de la richesse nationale est incapable de fournir à l'ouvrier des moyens supplémentaires pour se procurer des subsistances. Dans la progression de la richesse nationale, ce point d'équilibre est atteint sous l'influence de plusieurs causes : une augmentation du déficit, une plus grande distance des lieux d'approvisionnement et le surcroît de frais qui en résulte, une plus grande consommation de blé de la part des pays producteurs, et inévitablement la nécessité de le transporter à grands frais depuis

---

fin de leur apprentissage, ils sont à peu près inaptes à tout autre métier: les filles ne savent ni coudre, ni tricoter, ni conduire un ménage - en un mot, elles ne sont absolument pas préparées à devenir de bonnes épouses et de bonnes mères. Tout cela représente un grand inconvénient pour eux-mêmes et pour la société, comme on peut le voir en comparant des familles d'ouvriers agricoles et d'ouvriers de manufactures. Dans les premières, on rencontre l'ordre, la propreté et l'aisance: dans les secondes, la saleté, les haillons, la misère. Pourtant, les salaires des ouvriers des manufactures sont quelquefois doubles de ceux des cultivateurs. Il faut ajouter que le manque d'instruction religieuse et de bons exemples, s'ajoutant à l'entassement de tant d'enfants rassemblés au hasard dans les même locaux, les laisse exposés à contracter des habitudes pou favorables à la vertu. » N.D.T.

ces pays. Une nation parvenue à ce point peut accroître chaque année sa production industrielle en augmentant l'essor du travail et en perfectionnant ses machines: mais les fonds qui alimentent le travail, et par conséquent la population, resteront stationnaires. Ce point représente la limite naturelle de la population dans tous les pays commerçants. Dans les pays où cette limite est loin d'être atteinte, on observera un processus identique toutes les fois que l'expansion du commerce et des usines sera plus rapide que celle de l'agriculture. Pendant les dix ou douze dernières années, la production agricole et industrielle de l'Angleterre s'est accrue rapidement. Par suite, on a vu s'élever fortement le salaire nominal du travail: mais la ré, compense réelle de l'ouvrier, bien qu'améliorée, ne s'est pas accrue dans la même proportion.

Nous avons dit qu'il ne faut pas considérer tout accroissement du revenu d'une nation comme un accroissement des fonds destinés au travail, et qu'en conséquence un accroissement de la richesse nationale n'a pas forcément une influence heureuse sur le sort des pauvres. Ceci ressort d'une façon frappante de la situation de la Chine.

Adam Smith observe que la Chine a joui probablement depuis longtemps de toute la richesse compatible avec la nature de ses lois et de ses institutions; mais qu'en changeant celles-ci et en se livrant au commerce extérieur elle pourrait devenir beaucoup plus opulente. La question est de savoir si l'accroissement de richesse qui résulterait d'un tel changement représenterait un accroissement réel des fonds destinés à donner de l'essor au travail, et si les classes inférieures vivraient désormais moins misérablement.

Si le commerce extérieur était tout à coup remis en honneur en Chine, il est certain que grâce au grand nombre de ses ouvriers et au bas prix du travail, elle pourrait exporter une immense quantité de sa production industrielle. Il est également certain que ses importations n'augmenteraient pas sensiblement la masse de ses subsistances, à cause de l'étendue de son territoire et de la quantité prodigieuse de denrées qu'on y trouve. Elle ne pourrait donc échanger sa production industrielle que contre des objets de luxe, provenant de toutes les parties du monde. Or, dans son état actuel, elle n'épargne rien pour produire de la nourriture. Le pays paraît plus peuplé que ne le permettent ses fonds et l'offre de travail est si abondante qu'on ne se préoccupe même pas de le rendre plus bref et plus facile. C'est probablement par ce procédé qu'on arrive à tirer du sol une aussi grande production. En effet, les procédés qui abrègent les travaux agricoles permettent bien au fermier de vendre son grain meilleur marché, mais ils tendent plus à diminuer la production qu'à l'accroître. D'autre part, la Chine ne pourrait pas attribuer un capital immense à la préparation des articles manufacturés pour l'exportation, sans priver les agriculteurs de ces fonds. Par suite, l'ordre actuel de l'économie serait nécessairement troublé, et la production diminuerait. La demande de main-d’œuvre dans les usines ferait monter le prix du travail: mais comme la quantité de denrées n'augmenterait pas, leur prix s'élèverait proportionnellement. Pendant ce temps, le pays s'enrichirait, la valeur échangeable de la production augmentant d'année en année tant pour l'industrie que pour l'agriculture; mais il n'en serait pas de même du fonds destiné à alimenter le travail, qui resterait stationnaire ou même diminuerait. Par suite, l'augmentation de la richesse nationale aurait tendance à aggraver le sort des pauvres. Les ouvriers pauvres ne se procureraient pas mieux qu'aujourd'hui le nécessaire; peut-être même auraient-ils encore plus de mal. Et un grand nombre d'entre eux seraient passés des travaux sains de l'agriculture aux occupations malsaines de l'industrie.

L'exemple de la Chine offre l'avantage de rendre ces principes plus évidents parce que la richesse de ce pays est depuis longtemps stationnaire et que la terre y est cultivée au plus haut degré. Pour d'autres pays, on peut toujours contester l'accroissement de la richesse nationale entre les deux périodes que l'on compare, puisque c'est de la rapidité de cet accroissement qu'Adam Smith fait dépendre le sort de l'ouvrier. Il est toutefois évident que dans deux pays on pourrait voir augmenter avec la même rapidité la valeur échangeable de la production agricole et industrielle, sans qu'ils offrent aux ouvriers pauvres des ressources identiques. En effet, si l'un s'adonnait principalement à l'agriculture, et l'autre au commerce, les fonds destinés à rémunérer le travail augmenteraient de façon différente dans l'un et l'autre, et l'effet de l'enrichissement ne serait absolument pas identique. Dans le pays agricole, le pauvre vivrait mieux et la population augmenterait rapidement; dans le pays commerçant, le sort des pauvres serait bien peu amélioré et la population serait stationnaire ou augmenterait lentement.

14

Observations générales sur la population et sur l'abondance

Retour à la table des matières

On a remarqué qu'au moment même où ils étaient le plus peuplés, certains pays ont vécu dans l'abondance et ont été capables d'exporter des grains, tandis qu'à d'autres époques (où cependant leur population était très faible) ils avaient vécu dans le besoin et s'étaient vus réduits à vivre de blé importé. L'Égypte, la Palestine, Rome, la Sicile, l'Espagne ont déjà été citées en exemple. On en a conclu que l'accroissement de la population, dans un pays mal cultivé, aurait plutôt tendance à augmenter l'abondance relative qu'à la diminuer; qu'un pays (comme le dit Lord Kaimes) peut difficilement devenir trop peuplé pour son agriculture, et que l'agriculture a la propriété vraiment singulière de produire de la nourriture en proportion du nombre des consommateurs.

Bien sûr, c'est le propre d'une agriculture bien dirigée de produire de quoi nourrir plus de gens qu'elle n'en emploie. Si ces membres de la société que Sir James Stewart appelle des « mains libres » n'augmentent pas au point d'atteindre la limite qui peut être nourrie par le surplus de la population, la population totale du pays peut continuer à s'accroître pendant plusieurs siècles, toujours en suivant les progrès de l'agriculture et en disposant néanmoins d'un excédent de blé pour l'exportation. Mais on constate qu'arrivé à un certain moment, cet accroissement sera bien différent de l'accroissement naturel, illimité, de la population: il suivra l'augmentation lente de la production provoquée par les progrès graduels de l'agriculture, et la population sera sans cesse arrêtée dans sa multiplication par la difficulté de se procurer des subsistances. Dans de telles circonstances, en vérité, la limite précise de la population d'un pays n'est pas la quantité de nourriture qu'il produit (puisqu'il en exporte une partie), mais la quantité d'occupations ou d'emplois qu'il peut offrir. C'est sur cette quantité d'emplois que se règle le salaire du travail, d'où dépend pour les classes inférieures la faculté de se procurer de la nourriture. Suivant que le nombre de ces

emplois augmente lentement ou rapidement, le niveau des salaires arrête ou encourage au contraire les mariages précoces en permettant à l'ouvrier d'élever deux ou trois enfants, ou davantage.

La quantité des emplois d'un pays ne varie pas d'une année à l'autre, comme fait la production, suivant l'abondance des récoltes. L'obstacle qu'oppose au peuplement l'insuffisance des emplois agit donc d'une manière beaucoup plus progressive (donc moins défavorable aux classes inférieures) que l'obstacle provenant du défaut de nourriture. Le premier agit comme un obstacle préventif ; le second est un obstacle destructif. Quand la demande de travail est stationnaire, ou quand elle augmente très lentement, les ouvriers constatent qu'il y a du chômage et que les salaires sont insuffisants pour entretenir une famille: ils s'abstiennent donc de se marier. Mais si la demande de travail augmente rapidement et d'une manière continue, l'incertitude même des approvisionnements n'empêchera pas la population d'augmenter, jusqu'à ce qu'elle soit détruite par la famine et les maladies provoquées par la misère.

Il arrive donc de temps à autre que la disette et la misère accompagnent l'accroissement de la population, suivant les circonstances. Lorsque la population diminue de façon permanente, ces fléaux se font toujours sentir, parce qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra probablement jamais la population diminuer d'une manière constante autrement que par le manque de nourriture. Si on recherche les causes qui ont dépeuplé les états, dans les nombreux exemples que nous en a conservés l'histoire, on trouvera toujours que la première cause de dépeuplement est la perte de l'habitude du travail, ou une mauvaise direction imprimée au travail par la violence, les fautes du gouvernement, l'ignorance, etc. Quand Rome eut adopté l'usage d'importer tout son blé et de mettre l'Italie entière en pâturages, sa population commença bientôt à décliner. J'ai déjà montré les causes qui ont dépeuplé L'Égypte et la Turquie. Quant à l'Espagne, ce n'est certainement pas la perte d'hommes occasionnée par l'expulsion des Maures qui a fait baisser sa population d'une manière permanente, mais bien le coup que cet événement porta à son industrie et à ses capitaux. Quand un pays s'est dépeuplé sous l'effet de causes violentes, quand il est soumis à un mauvais gouvernement et qu'en conséquence la propriété y est mal assurée - ce qui s'est passé dans tous les pays aujourd'hui moins peuplés qu'autrefois - ni la nourriture ni la population ne peuvent retrouver leur ancien niveau et les habitants sont condamnés à l'indigence. Supposons au contraire le cas d'une dépopulation accidentelle dans un pays auparavant bien peuplé, travailleur et accoutumé à produire du blé pour l'exportation: si les habitants désirent étendre leurs activités, il serait étrange qu'ils ne puissent produire du blé en même quantité qu'autrefois; d'autant plus qu'étant moins nombreux ils peuvent se contenter de cultiver les parties les plus fertiles de leur sol. Il est clair que, dans une pareille perspective, ce pays a toutes les chances de retrouver son ancien niveau de population.

Les préjugés sur la population ressemblent aux anciens préjugés sur le numéraire, et nous savons avec quelle lenteur et quelles difficultés ces préjugés ont fait place à des opinions plus saines. Les hommes politiques, ayant observé que les États puissants et prospères sont presque toujours très peuplés, ont pris l'effet pour la cause et se sont figurés que la population forme la base de la prospérité: alors que c'est la prospérité qui produit la population. De même, les anciens économistes s'imaginaient que la monnaie était la source de la richesse nationale, alors qu'elle en représente l'effet. Dans les deux cas, on a donc envisagé la production agricole et industrielle comme un élément secondaire, en s'imaginant qu'elle s'accroîtrait tout naturellement à mesure qu'augmenterait le numéraire dans un cas, la population dans l'autre. On a

bien prouvé aujourd'hui que c'était folie de vouloir augmenter artificiellement la quantité d'argent monnayé, et qu'il était impossible d'accumuler les métaux précieux au-delà d'un certain niveau, par des lois ou règlements appropriés: l'exemple de l'Espagne et du Portugal l'a amplement démontré. Mais pour la population, l'illusion dure encore. Aussi voit-on les traités politiques proposer toutes sortes de projets pour encourager la population, sans se préoccuper jamais des moyens de la faire subsister, ou du moins sans donner une attention suffisante à ce problème. Pourtant, si c'est une folie de vouloir multiplier la monnaie dans un pays sans accroître les marchandises en circulation, il n'est pas moins absurde de vouloir multiplier les hommes sans augmenter la quantité des aliments. On peut même dire que le niveau au-dessus duquel les lois humaines ne peuvent élever la population, représente une limite plus fixe et plus inviolable encore que celle qui s'oppose à l'accumulation des métaux précieux. Bien qu'il soit impossible de passer le niveau-limite pour la monnaie, on peut encore l'imaginer. Mais lorsque la population a atteint son niveau maximum, une fois toute la production répartie, chacun n'a que le strict nécessaire: tant que la production reste la même, aucun moyen humain ne peut faire croître le nombre des hommes et l'on ne saurait même pas en concevoir la possibilité.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons vu que dans les pays barbares ou opprimées, la population, même faible, est encore trop abondante en comparaison des moyens de subsistance, de sorte qu'une mauvaise année suffit pour amener la misère et la détresse. La barbarie et le despotisme n'éteignent certes pas l'ardeur qui tend sans cesse à accroître la population: mais ces deux fléaux travaillent efficacement à enlever les obstacles que lui opposent la raison et la prudence. Le sauvage imprévoyant qui ne pense qu'aux besoins du moment, le malheureux paysan qu'une situation politique instable rend incertain de savoir s'il pourra moissonner les champs qu'il a semés, sont bien rarement capables de résister à l'instinct, par crainte de maux qui ne l'atteindront peut-être que dans trois ou quatre ans. Mais si l'imprévoyance née de la barbarie et du despotisme encourage la procréation, elle porte aussi un coup fatal à l'industrie humaine, qui peut seule alimenter cette nouvelle population. L'industrie ne peut exister sans prévoyance ni sécurité! On connaît l'indolence des sauvages. Et quel travail peut-on attendre du fermier d'Égypte ou d'Abyssinie, privé de tout capital, forcé de payer une rente pour une terre remise chaque année à l'enchère, exposé aux exactions d'un maître tyrannique ou au pillage des ennemis, et qui ne peut même pas compter sur le respect des clauses de son misérable contrat? Quel cœur peut-il avoir à l'ouvrage? Même s'il le voulait, il ne pourrait jamais goûter les fruits de son travail! La pauvreté même, ce grand aiguillon du travail, cesse d'avoir cet effet quand elle dépasse certaines limites. La misère sans espoir abat le courage et réduit l'homme à vivre au jour le jour, incapable de travailler plus qu'il ne faut pour se procurer le strict nécessaire. C'est l'espoir d'améliorer notre sort et la crainte du besoin, bien plus que le besoin môme, qui est le véritable aiguillon du travail. Et les efforts les plus constants et les mieux dirigés s'observent toujours dans la classe du peuple située au-dessus de celle des miséreux.

L'ignorance et l'oppression ont donc pour effet de briser le ressort de l'industrie et de diminuer par suite la production agricole et industrielle. Cette récession en amène nécessairement une dans la population, quel que soit le nombre des naissances annuelles. Dans ces conditions, l'attrait du plaisir immédiat et le caractère lointain des règles dictées par la prudence multiplieront peut-être les mariages précoces. Mais quand cette habitude aura plongé le peuple dans la misère, il est impossible qu'elle contribue à augmenter la population: elle n'aura d'autre effet que d'augmenter la mortalité.

Lorsqu'il est naturel, un accroissement de population est sans doute un bien: c'est même une condition nécessaire pour que la production annuelle s'accroisse dans l'avenir.

Mais la seule question est: quel est l'ordre de grandeur de cet accroissement? Nous savons que dans bien des cas la multiplication des naissances n'a été d'aucun profit pour l'agriculture, et qu'il en est résulté seulement un accroissement des maladies. Au contraire, en n'a jamais vu l'agriculture faire des progrès permanents sans qu'il en résulte un accroissement de la population. Ainsi, il est juste de dire que l'agriculture est une cause effective de peuplement, et non que le peuplement est la cause d'un développement de l'agriculture, bien qu'en vérité elles réagissent l'une sur l'autre et se favorisent mutuellement. Cette remarque a une importance capitale: car tous les préjugés relatifs à la population sont nés d'une méprise dans l'ordre de préséance des deux phénomènes.

Au nombre des préjugés les plus répandus, il faut compter l'opinion de ceux qui croient qu'un pays qui tolère les prodigalités des riches, ou bien dont les terres restent incultes, n'a pas le droit de se plaindre du manque de nourriture, et qu'il faut attribuer la misère des pauvres à la mauvaise conduite des classes supérieures et à la mauvaise gestion des terres. Ces deux causes n'ont d'autre effet que resserrer la population dans de plus étroites limites: elles n'influent pas (ou fort peu) sur le degré d'aisance ou de misère des dernières classes de la société. Si nos ancêtres avaient contracté et nous avaient transmis des habitudes de frugalité et d'activité telles que les classes supérieures se privent du superflu, qu'on n'entretienne aucun cheval pour le luxe et qu'aucune parcelle du sol ne reste inculte, il y aurait sans doute une grande différence entre notre population actuelle et de qu'elle aurait été dans ce cas. Mais il n'y en aurait probablement aucune dans la situation des classes inférieures; ni le prix du travail, ni la facilité d'élever des enfants n'auraient changé. Les dissipations des riches et les chevaux de luxe ont à peu près le même effet que les distilleries de grains de la Chine. Si le superflu consommé peut, en temps de disette, être transféré à d'autres utilisations, c'est une ressource dont les pauvres profitent alors: ce sont des greniers d'abondance qui S'ouvrent précisément au moment du besoin, et dont les classes inférieures tirent bien plus d'avantages que d'inconvénients.

Quant aux terres incultes, elle ne font aux pauvres ni tort ni profit. Si on les mettait brusquement en culture, le sort des pauvres serait sans doute amélioré pour quelque temps: de même que, si on négligeait celles déjà cultivées, le pauvre en souffrirait pendant un certain temps aussi. Mais lorsque rien ne change à cet égard, les terres incultes ont pour effet de diminuer pratiquement l'étendue du territoire. Il n'est pas indifférent pour le pauvre que son pays exporte ou importe du blé. Or cette pratique n'est pas nécessairement liée à l'utilisation plus ou moins complète du sol: elle dépend du rapport qu'il y a entre la surproduction et le nombre de gens que ce surplus doit nourrir. Or ce rapport est en général plus grand dans les pays qui n'ont pas encore cultivé toutes leurs terres. Si chaque pouce de la terre d'Angleterre était parfaitement cultivé, cela ne nous laisserait aucun espoir de pouvoir exporter du blé, la faculté d'exporter dépendrait alors entièrement du rapport entre notre surproduction et l'effectif de la population commerçante, et ce rapport dépendrait lui-même de l'orientation donnée aux capitaux de la nation vers l'agriculture ou le commerce.

Il est peu probable qu'un pays très étendu soit entièrement cultivé. Je pense donc qu'il est souvent téméraire d'accuser le gouvernement d'un pays, ou de taxer sa

population de paresse, simplement parce qu'on y voit des terres incultes. Le devoir du gouvernement est d'écarter les obstacles et de faciliter les opérations de culture et de clôture. Le reste est du ressort des particuliers. D'après ce principe, on ne doit pas s'attendre à voir mettre en culture de nouveaux terrains s'il faut utiliser pour cela une quantité de travail et d'engrais qu'on aurait employés avec plus d'avantage sur des terres déjà cultivées, ce qui est souvent le cas. Dans un pays très étendu, il y a forcément des terres de qualité médiocre, demandant beaucoup d'entretien, mais qui peuvent être très améliorées si on leur consacre le travail et l'engrais nécessaires. Dans ce cas, le principal obstacle à l'amélioration de ces terres est la difficulté, la dépense, parfois l'impossibilité qu'il y a à se procurer des engrais. Il s'agit donc, dans tous les cas, de choisir l'emploi le plus profitable. C'est la raison pour laquelle on voit souvent les paysans s'abstenir de fumer leurs terres les plus pauvres et se contenter d'une chétive récolte tous les trois ou quatre ans, parce qu'ils réservent leurs précieux engrais pour leurs terrains les plus productifs.

Il en est autrement d'un territoire très petit qui héberge une population dense vivant de denrées importées. Dans ce cas, il y a abondance d'engrais et peu de terres, de sorte qu'il convient de mettre en valeur même les terres les plus pauvres. Mais pour cela, il ne suffit pas d'avoir une grande population: il faut encore qu'elle arrive, par son industrie, à obtenir des produits d'autres pays pendant qu'elle travaille à améliorer sa propre production. Sans quoi, elle serait bientôt réduite à la seule population qu'elle peut nourrir ; son propre sol cesserait de s'améliorer ou ne s'amenderait que lentement. Et sa population, se réglant sur ce faible accroissement de la production, ne pourrait jamais être très importante.

La culture de la Campine, en Brabant, présente un exemple intéressant de ces principes. Le sol de cette petite province était, selon l'abbé Mann [1], formé de sable aride et stérile. Divers particuliers firent d'abord des tentatives pour le mettre en culture, sans aucun succès ; cela prouve que cette entreprise, envisagée individuellement et comme l'ouvrage d'un fermier, ne pouvait donner du profit. Enfin, quelques maisons religieuses vinrent s'y établir. Comme elles avaient des fonds pour assurer leur entretien et que l'amendement de ce sol était pour elles un objectif secondaire, elles parvinrent en quelques siècles à mettre en culture presque toutes les terres qui les entouraient: et dès que ces terres étaient suffisamment amendées, des cultivateurs les affermaient.

Il n'y a pas de terre, aussi stérile soit-elle, qui ne puisse devenir riche soit par de tels procédés, soit par la concentration de la population dans une ville industrielle. Mais ceci ne prouve nullement que la population doive précéder la production de nourriture. Car cette population concentrée peut exister grâce à la nourriture prélevée sur le surplus de production d'une autre région.

Dans un pays comme le Brabant ou la Hollande, où ce qui manque c'est le territoire et non l'engrais, une région comme la Campine peut très bien avoir été cultivée avec avantage. Mais dans les pays formés d'un vaste territoire, dans lesquels il y a beaucoup de terres de qualité moyenne, la mise en culture des régions infertiles exigerait un emploi de fonds et de travail qui, pour l'individu comme pour la société, serait également mauvais et équivaudrait à une véritable dissipation.

---

[1] « Mémoire sur l'Agriculture dans les Pays-Bas ».

Les Français ont reconnu l'erreur qu'ils avaient commise en mettant en culture une trop grande quantité de terres médiocres. Ils s'aperçoivent qu'ils ont travaillé et utilisé de l'engrais alors que le résultat aurait été meilleur s'ils avaient consacré ces efforts à améliorer des bonnes terres. En Chine même, ce pays si cultivé et si peuplé, on trouve des régions entières de bruyères stériles: cela prouve que ce peuple pourtant si inquiet pour sa subsistance n'a pas trouvé profitable de dépenser ses engrais sur de tels terrains. Il faut ajouter que lorsqu'on met en culture une grande étendue de terres médiocres, on perd également beaucoup de semence.

On ne doit donc pas préjuger de la mauvaise administration économique d'un pays parce qu'on y voit des terres en friche. Il est certain que, dans un pays qui n'a pas atteint la limite extrême de sa production (c'est-à-dire partout), on a toujours l'impression que c'est la paresse et la mauvaise administration qui arrêtent à la fois l'accroissement de la production et celle de la population. Alors qu'en réalité toute cette activité, mise enjeu et parfaitement dirigée, ne pourrait jamais suffire à un accroissement de population illimité et sans obstacles. La question n'est pas de savoir si, en Chine, l'amélioration de la culture pourrait accroître la production annuelle de riz, mais si un accroissement annuel de la production pendant vingt-cinq ans suffirait pour nourrir les trois cent millions d'individus dont la population s'augmenterait pendant ce temps si rien n'arrêtait son accroissement ! De même, en Angleterre, il n'est pas question de savoir si la mise en culture de tous les pâturages communaux augmenterait la production de blé; mais il faut se demander si cette augmentation, continuée pendant vingt-cinq ans, suffirait à nourrir d'abord vingt millions d'hommes, puis quarante millions pendant la seconde période de vingt-cinq ans.

Même en supposant que la production de la terre soit illimitée, on n'ôterait aucun poids à cet argument. Car il repose uniquement sur la différence qu'il y a entre la progression de la population et celle de la nourriture. Tout ce que peuvent les gouvernements, en s'entourant d'hommes compétents, et les efforts de l'industrie, en obéissant aux directives les plus avisées, c'est d'obtenir que les obstacles inévitables qui arrêtent la population agissent d'une manière plus égale et qu'ils fassent seulement le mal auquel il est impossible de se soustraire. Mais prétendre les écarter est une entreprise absolument vaine.

15

La contrainte morale: l'obligation qui nous est imposée de pratiquer cette vertu

Retour à la table des matières

Dans l'état actuel de toutes les sociétés que nous venons d'étudier, l'accroissement naturel de la collectivité a sans cesse été freiné avec efficacité. Il est d'autre part évident que nulle forme de gouvernement - si excellente soit-elle -, nul plan d'émigration, nulle institution de bienfaisance, non plus qu'aucun développement ni orientation de l'industrie nationale, ne peut prévenir l'action permanente des obstacles qui, sous une forme ou sous une autre, contiennent la population dans certaines limites. Ces obstacles s'imposent à nous comme une loi inévitable de la nature. La seule alternative qui nous reste est de choisir l'obstacle le moins préjudiciable à la vertu et au bonheur des sociétés humaines.

Tous les obstacles que nous avons vu agir dans les différents pays se résument à ceci: la *contrainte morale,* le *vice* et la *souffrance.* Si c'est exact, notre choix ne peut être douteux. Puisqu'il faut que la population soit contenue par un obstacle, il vaut mieux que ce soit par le fait d'avoir prévu les difficultés qu'entraîne la charge d'une famille, plutôt que par la misère et la maladie. Cette idée, que nous allons maintenant développer, paraîtra certainement conforme à la raison et à la nature; et les opinions contraires qui ont été émises proviennent sans aucun doute des siècles de barbarie, et ne sont parvenues jusqu'à nous que parce qu'il s'est trouvé des gens qui avaient intérêt à les défendre.

Les malheurs physiques et moraux apparaissent comme les moyens employés par la Divinité pour nous avertir d'éviter, dans notre conduite, ce qui n'est pas conforme à

notre nature et pourrait nuire à notre bonheur. L'intempérance cause des maladies; si nous nous laissons aller à la colère, elle ne nous entraîne à des actes que nous regrettons ensuite; et si nous laissons la population se multiplier trop vite, nous mourons misérablement, en proie à la misère et aux maladies contagieuses. Dans tous ces cas, les lois de la nature sont semblables et uniformes. Elles nous indiquent le moment où, en cédant à nos impulsions, nous avons dépassé la limite prescrite par une autre loi non moins importante. Le malaise qu'occasionne un excès de table, le tort que nous faisons subir à nous-mêmes et aux autres sous l'empire de la colère, les maux que nous cause la seule approche de la pauvreté, tout cela constitue pour nous d'utiles avertissements qui nous invitent à mieux régler nos penchants naturels. Si nous restons sourds à cette injonction, nous encourons à juste titre la punition de notre désobéissance, et nos malheurs sont un avertissement pour nos semblables.

On s'est bien peu préoccupé, jusqu'à présent, des suites funestes que pourrait avoir un accroissement trop rapide de l'espèce humaine, car la relation de cause à effet qui existe entre cet accroissement et ses suites est moins évidente qu'en d'autres domaines. Mais le fait que nous prenions conscience à retardement d'un phénomène particulier ne diminue ni la réalité de ce phénomène, ni la nécessité où nous sommes de régler notre conduite sur ce qu'elle devrait être. Dans d'autres circonstances, c'est seulement après une longue et pénible expérience que la conduite la plus favorable au bonheur humain s'est imposée à notre esprit. Le choix de nos aliments, la manière de les préparer, les remèdes et traitements aux désordres organiques, l'influence pernicieuse des pays bas et marécageux, l'invention de vêtements plus utiles et plus commodes, la meilleure manière de construire les habitations et tous les avantages qui donnent son charme à la vie civilisée: tout cela n'est. pas l'œuvre d'un seul homme; c'est le fruit d'une expérience lente et progressive, et des avertissements qui ont résulté d'erreurs répétées.

On a généralement regardé les maladies comme des châtiments inévitables infligés par la Providence; mais il y aurait peut-être de bonnes raisons pour considérer une grande partie d'entre elles comme un signal nous avertissant que nous avons violé les lois de la nature. La peste qui règne à Constantinople et dans d'autres villes d'Orient représente un avertissement permanent de cette sorte. L'organisme humain ne peut pas supporter un certain degré de malpropreté et de paresse. Or la saleté, la pauvreté sordide et la paresse sont extrêmement défavorables au bonheur et à la vertu. C'est une preuve de bienveillance de la part de la nature de châtier ces états par la maladie et la mort, comme un fanal qu'elle aurait mis pour nous éviter de faire naufrage sur cet écueil.

La peste, qui fit à Londres des ravages jusqu'en 1666, a influencé de cette manière la conduite de nos ancêtres. L'éloignement des sources d'infection, le drainage de la ville, l'élargissement des rues et la construction de maisons plus spacieuses et mieux aérées, ont eu pour résultat de déraciner complètement ce fléau et ont fait beaucoup pour la santé et le bonheur des habitants.

L'histoire des épidémies montre invariablement que la majorité des victimes se rencontre dans les plus basses classes du peuple, celles qui se nourrissent mal et vivent entassées dans des logements sales et étroits. Comment la Nature pourrait-elle nous signifier plus clairement que nous violons une de ses lois, lorsqu'une population croît au-delà des limites que nous assignent nos moyens de subsistance au point de se voir contrainte à vivre dans la misère? Elle a promulgué cette loi exactement comme elle l'a fait pour celle qui interdit les excès de nourriture ou de boisson, en nous

montrant la mauvaise santé qui en est le résultat. Manger et boire nous sont nécessaires : c'est une loi de nature; mais c'en est une aussi, non moins inéluctable, que les excès sont mauvais pour le corps humain.

Si nous nous abandonnions à nos impulsions et à nos passions, nous tomberions dans les écarts les plus étranges et les plus funestes ; et pourtant, nous avons de sérieuses raisons de penser que ces passions mêmes sont nécessaires à notre être, et qu'il n'est pas possible de les supprimer ou seulement de les affaiblir sans attenter à notre bonheur. La plus tyrannique et la plus universelle de nos nécessités est le besoin de nourriture et de certains bienfaits - comme les vêtements ou la maison - qui nous préservent de la faim et du froid. Or le désir de nous procurer ces moyens d'existence est le principal moteur de l'activité humaine, cette activité qui est la source du progrès et des avantages de la civilisation. La recherche de ces biens, la faculté de les atteindre et de pourvoir ainsi à nos premiers besoins, constituent l'essentiel du bonheur pour plus de la moitié du genre humain, civilisé ou non; elles sont également nécessaires pour permettre à l'autre moitié de goûter des plaisirs plus raffinés. Nous sommes tous conscients des avantages inestimables que nous tirons de ces désirs, lorsqu'ils sont bien dirigés. Mais nous avons également conscience des maux qui en découlent lorsqu'ils le sont mal; à tel point que la société s'est vue contrainte de punir avec sévérité ceux qui emploient des moyens illégitimes pour assouvir ce désir pressant. Dans l'un et l'autre cas, pourtant, ce désir est en lui-même également naturel, également vertueux. L'acte d'un homme affamé qui vole un pain dans la huche de son voisin, et celui d'un homme qui mange le pain qui lui appartient, ne diffèrent l'un de l'autre que par les conséquences qu'ils entraînent; et ces conséquences sont telles que, si on n'empêchait pas les hommes d'apaiser leur faim avec le pain d'autrui, le nombre des pains diminuerait partout. C'est donc l'expérience qui a appris aux hommes à instituer des lois sur la propriété et à distinguer le vice de la vertu dans la manière de contenter des désirs qui, à d'autres égards, sont absolument les mêmes.

Si le plaisir qu'on trouve à satisfaire ces appétits ou ces penchants naturels diminuait partout, nous verrions diminuer en proportion le nombre des violations de la propriété. Mais cet avantage serait contrebalancé par la disparition de nos sources de contentement: et l'on verrait les produits destinés à satisfaire nos désirs diminuer beaucoup plus vite que le nombre des larcins, de sorte que la perte de bonheur qui en résulterait serait beaucoup plus grande que le gain de bonheur que l'on pourrait attendre d'un autre côté. Devant le spectacle des travaux pénibles et assidus auxquels se livrent la plupart des hommes, on est obligé de penser que leur bonheur serait compromis si l'espérance d'un bon repas, d'une habitation confortable et d'un bon feu n'était plus là pour répandre le contentement et la gaîté sur les travaux et les privations de la journée.

Après le désir de nourriture, celui qui se montre le plus impérieux est l'attrait entre les sexes, en donnant à ce mot le sens le plus large. L'amour vertueux et ennobli par l'amitié semble offrir ce juste mélange de plaisirs des sens et de l'esprit qui est particulièrement adapté à la nature de l'homme. Penser que l'attrait des sexes s'exerce seulement lorsque la satisfaction de ce désir est proche, est une grande erreur. Une conduite de vie que l'on se trace et à laquelle on s'attache avec constance, a toujours été considérée avec raison comme la source la plus sûre du bonheur. Mais je suis pourtant convaincu que la grande majorité des hommes conçoivent leur conduite de vie en fonction de la satisfaction de ce désir, et avec la perspective de voir grandir autour d'eux des têtes blondes. Le repas du soir, une maison chaude et l'agrément du

coin du feu perdraient la moitié de leur intérêt si on les séparait de l'idée des êtres chers avec qui on aime les partager.

Nous avons aussi bien des raisons de penser que l'attrait entre les sexes a le puissant pouvoir d'adoucir le cœur humain, de le disposer aux douces émotions de la bienveillance et de la pitié. Tout ce qu'on connaît de la vie sauvage prouve que les peuples chez lesquels cet attrait est moins vif sont plus féroces, plus méchants, et qu'ils sont enclins à la tyrannie et à la cruauté envers les femmes. En effet, si l'amour conjugal venait à s'altérer, les hommes abuseraient de leur force et réduiraient les femmes en esclavage, comme les sauvages ; ou, du moins, le plus léger mouvement d'impatience (qui ne peut manquer d'opposer un jour deux personnes) suffirait pour rompre les sentiments d'affection. La conséquence presque inévitable serait de diminuer l'amour et les soins des parents pour leurs enfants, ce qui porterait une grave atteinte au bonheur de la société.

Observons encore que l'amour s'accroît par les obstacles, et que son effet sur le cœur est d'autant plus puissant qu'il est plus difficilement satisfait. La douceur, la sensibilité et la suavité des manières que l'amour inspire, résultent en grande partie des retards et des difficultés qu'il éprouve. Dans certains pays du Sud, où les désirs peuvent être presque immédiatement satisfaits, l'amour ne passe pas le stade du désir animal, s'éteint bientôt par son excès même, et son influence sur le caractère est réduite au minimum. Mais dans les pays d'Europe où, bien que les femmes ne soient pas enfermées, les mœurs imposent des contraintes considérables, l'amour ne croît pas seulement en force, mais a partout une heureuse influence. On peut même dire que c'est là où il est le plus difficilement satisfait qu'il a la meilleure influence sur le caractère.

Cette attirance entre les sexes, considérée sous tous ses rapports, y compris la tendresse qui unit les parents et les enfants, est sans contredit un des principaux éléments du bonheur. Et pourtant, l'expérience nous apprend qu'elle devient une source de malheur si elle n'est pas bien réglée. Il est vrai qu'en fin de compte ces maux sont bien légers, comparés aux bons effets que produit cette attirance; leur quantité totale ne peut pas être négligée si l'on tient compte de sa puissance et de son caractère universel. Bien sûr, si on considère l'attitude générale des gouvernements et les punitions qu'ils infligent, on est enclin à penser que la cause dont nous nous occupons ne produit pas d'aussi grands maux, ou du moins ne nuit pas à la société d'une manière aussi immédiate que l'infraction aux lois de la propriété. Mais si on considère les suites graves de ces maux, on se sent tout disposé à de grands sacrifices pour diminuer ou même supprimer l'attirance qui constitue leur cause. Or une telle conduite aurait pour effet soit de rendre la vie humaine froide et insipide, soit de la transformer en une scène de vie sauvage et impitoyable.

En examinant attentivement les effets immédiats ou éloignés des passions humaines et des lois de la nature, nous nous apercevons que, dans l'état actuel des choses, il y en a bien peu - ou même pas du tout - dont l'action puisse être affaiblie sans que le résultat soit une diminution du bonheur humain plus grande que la diminution de malheur qui en résulte. La raison en est évidente. Us passions sont les matériaux de nos plaisirs aussi bien que de nos peines, de notre bonheur comme de nos misères, de nos vertus comme de nos vices. Nous devons donc chercher à les régulariser et à les diriger, au lieu de les détruire ou de les affaiblir.

La vertu consiste à tirer, des matériaux dont Dieu nous a confié l'emploi, le plus de bonheur humain possible. Or les penchants qu'il a mis en nous sont bons par eux-mêmes, et c'est seulement par leurs conséquences qu'on peut les distinguer. Notre principal devoir consiste donc à être très attentifs à ces conséquences et à régler constamment notre conduite en fonction des résultats.

La fécondité de l'espèce humaine est à certains égards indépendante de l'attirance des sexes, puisqu'elle dépend de toute évidence bien plus de la capacité qu'ont les femmes de mettre au monde des enfants, que de la force ou de la faiblesse de cette attirance. Mais la loi à laquelle l'homme est soumis est exactement semblable, dans ses grandes lignes, à toutes les autres lois de la nature. La loi de fécondité est puissante et générale; il est d'ailleurs probable qu'elle deviendrait inefficace si elle venait à s'affaiblir. Les maux qu'elle entraîne sont les inconvénients inévitables de cette force et de cette généralité même. Ces maux peuvent enfin être adoucis grandement, au point de paraître légers, par l'énergie et la vertu qu'on leur oppose.

Nous ne pouvons douter que l'intention du Créateur ait été de peupler la terre. Or il m'apparaît clairement que ce but pouvait seulement être atteint en confiant à la population un accroissement plus rapide qu'aux subsistances. Le fait qu'avec la loi d'accroissement actuelle la population ne se soit pas répandue plus rapidement sur la terre, nous montre avec évidence que cette loi n'est nullement disproportionnée à son objet. Le besoin de subsistances ne serait pas assez pressant et n'exciterait pas suffisamment les facultés humaines, si la tendance que montre la population à s'accroître plus vite que la nourriture n'était pas là pour aiguillonner ces facultés. Si ces deux tendances s'équilibraient, je ne vois pas quel moyen aurait pu vaincre la paresse naturelle de l'homme et l'inciter à développer la culture du sol. La population du territoire le plus vaste et le plus fertile aurait tout aussi bien pu s'arrêter à cinq cents hommes qu'à cinq mille, cinq millions ou cinquante millions! Un équilibre de cette espèce ne pouvait donc répondre au but du Créateur; s'il s'agit seulement d'une question de degré, de savoir en somme s'il faut donner un peu plus ou un peu moins de force au principe, nous devons loyalement avouer notre incompétence à préciser le degré nécessaire pour que le résultat soit atteint avec le minimum d'inconvénients. Dans l'état actuel des choses, nous constatons qu'on a mis entre nos mains une force immense, capable de peupler en peu d'années une région déserte, mais susceptible en même temps d'être contenue (par l'énergie des hommes et leur vertu) dans des limites aussi étroites que nous le voudrons, au prix d'un mal léger en comparaison des avantages qui doivent résulter de cette sage économie.

Si les passions étaient trop aisément dominées, ou s'il était trop facile de les satisfaire d'une manière illicite, le célibat deviendrait très supportable au lieu d'apparaître comme une privation, et les buts de la nature (qui visent à peupler la terre) seraient frustrés. Il est capital pour le bonheur de l'humanité que la population ne s'accroisse pas trop vite; mais d'un autre côté, pour que le but soit atteint, il ne faut pas que le désir de mariage s'amoindrisse. Tout homme a le devoir de ne pas songer au mariage avant de s'être assuré qu'il peut suffire aux besoins de ses enfants. Et cependant, il faut qu'il garde intact son désir de se marier: c'est indispensable pour qu'il conserve son activité et soit constamment incité à faire des réserves en vue de nourrir une nombreuse famille.

C'est donc à régulariser et à régler le principe de population que nous devons nous appliquer, et non à l'affaiblir ou à l'altérer. Et si la contrainte morale est le seul moyen

vertueux d'éviter les maux qu'il entraîne, nous serons évidemment aussi tenus de pratiquer cette vertu que n'importe quelle autre.

Il faut sans doute être indulgent pour les fautes commises lorsqu'il est difficile d'observer le devoir; mais celui-ci n'en doit pas moins être exactement connu. L'obligation de s'abstenir du mariage tant qu'on ne peut suffire à l'entretien d'une famille est un objet digne de retenir l'attention du moraliste, si l'on peut prouver que la pratique de cette vertu est un des moyens les plus efficaces pour prévenir le malheur; et que la violation de ce devoir, ou la permission de suivre sans réserve l'impulsion de la nature en se mariant dès l'âge de la puberté, suffirait pour jeter la société dans un état de détresse, de maladie et de famine dont aucune autre vertu ne pourrait la faire sortir.

16

Quels effets la contrainte morale aurait-elle sur la société?

Retour à la table des matières

Une des principales raisons pour lesquelles l'opinion ne veut pas admettre que la population a tendance à s'accroître plus vite que les moyens de subsistance, est la répugnance que l'on rencontre à accepter le fait que la Divinité puisse - par l'intermédiaire des lois de la nature - appeler des êtres à la Vie, alors que les mêmes lois de la nature les condamnent à mourir faute de moyens d'existence. A cela, nous pouvons opposer les raisons suivantes. D'abord ces lois de la nature nous indiquent la voie à suivre pour exercer nos activités. Mais surtout, les maux que provoquent ces lois nous obligent sans cesse à concentrer notre attention sur l'obstacle le plus convenable à opposer à l'accroissement de la population: la contrainte morale. Et s'il se confirme qu'une stricte obéissance aux devoirs qui nous sont indiqués par la raison et la nature, et qui sont confirmés et sanctionnés par la Révélation, peut nous éviter ces maux, alors il me semble que l'objection peut être rejetée, et que tout justifie apparemment la Bonté divine.

Les moralistes païens ont toujours prétendu que le seul moyen d'atteindre le bonheur sur terre était la vertu; et parmi leurs vertus, ils mettaient au premier rang la prudence, certains d'entre eux la considérant même comme renfermant toutes les autres. La religion chrétienne place notre bonheur Présent et futur dans la pratique des vertus, qui nous préparent à des jouissances supérieures. Et le fait de mettre les passions sous le joug de la raison, qui représente la principale maxime de la prudence (sinon toute la prudence) fait l'objet d'un enseignement particulièrement intense.

Prenons un exemple. Dressons le tableau d'une société dans laquelle chaque membre s'efforcerait d'atteindre le bonheur en remplissant exactement les devoirs que

les anciens philosophes les plus éclairés ont déduits des lois naturelles, et que la morale chrétienne a sanctionnés - l'aspect qu'offrirait une telle société serait sans doute bien différent de celui que présente la nôtre! Tout acte motivé par la perspective d'un avantage immédiat, mais entraînant par contre-coup une plus grande dose de souffrance, serait considéré comme une violation du devoir. Par suite, un homme qui gagne de quoi nourrir seulement deux enfants ne se mettrait jamais dans une situation telle qu'il en ait quatre ou cinq à nourrir, même s'il était poussé par la passion ou l'amour. Cette prudente retenue, si elle était généralement adoptée, diminuerait l'offre de main-d’œuvre, mais en élèverait par suite le prix. La période durant laquelle le plaisir aura été retardé serait employée à économiser la part de gain qui excède les besoins d'un célibataire ; on contracterait des habitudes de sobriété, de travail et d'économie; et en peu d'années un homme pourrait se marier sans avoir à redouter les suites du mariage. Cette action constante de l'obstacle préventif, en prévenant la population, en la contenant dans les limites permises par les possibilités de nourriture et en la laissant croître à mesure de l'augmentation des subsistances, donnerait une valeur réelle à la hausse des salaires et aux sommes épargnées par le travailleur avant son mariage; et cette valeur aurait un tout autre intérêt que la hausse des salaires ou les aumônes arbitraires des paroisses, qui ne manquent jamais de faire monter en proportion le prix de la vie. Les salaires seraient suffisants pour entretenir une famille et chaque ménage aurait en réserve une petite avance ; l'extrême misère serait bannie, ou n'atteindrait qu'un tout petit nombre d'individus frappés par des revers imprévisibles.

L'intervalle entre la puberté et l'époque où un individu peut prendre le risque du mariage se passerait dans la stricte observation des lois de la chasteté, qui ne peuvent être violées sans fâcheuses conséquences pour la société. La prostitution, qui nuit à la population, affaiblit en effet les plus nobles affections du cœur et avilit la personne de la femme. A moins d'artifices inconvenants, tout autre commerce illicite ne tend pas moins que le mariage à accroître la population et offre en outre une beaucoup plus grande probabilité de voir les enfants tomber à la charge de la société.

Ces considérations prouvent que la chasteté n'est pas, comme certains le supposent, le produit forcé d'une société artificielle. Au contraire, elle trouve son fondement réel et solide dans la nature et la raison. Elle représente le seul moyen vertueux d'éviter les vices et le malheur que le principe de population traîne si souvent à sa suite.

Dans la société dont nous peignons ici le tableau, il serait sans doute nécessaire qu'une partie des individus des deux sexes restent longtemps célibataires. Si cet usage devenait général, il y aurait certainement place par la suite pour un plus grand nombre de mariages: de sorte qu'à tout prendre il y aurait moins de personnes condamnées à y renoncer pendant toute leur vie. Si la coutume voulait qu'on se marie tard, et si le fait de violer la loi de chasteté était considéré comme un égal déshonneur dans les deux sexes, il pourrait se former entre eux, sans danger, des relations d'amitié plus intimes. Deux jeunes gens pourraient converser familièrement sans qu'on les soupçonne aussitôt de mûrir des projets de mariage ou d'intrigue. Ainsi, une plus grande possibilité serait donnée aux personnes des deux sexes pour découvrir leurs aptitudes à l'union et pour nouer ces liens solides et durables sans lesquels le mariage produit plus de misère que de bonheur. Les premières années de la vie ne seraient pas gaspillées hors de l'amour, ou du moins sans un amour pleinement satisfait. Au lieu d'être éteint par une sensualité précoce, comme cela se voit trop souvent à l'heure actuelle, l'amour serait seulement freiné pendant quelque temps, mais brillerait

ensuite d'une flamme plus lumineuse, plus pure et plus durable. Au lieu de résulter seulement d'une indulgence immédiate, le bonheur du mariage apparaîtrait comme la récompense du travail et de la vertu, le prix d'un attachement constant et sincère.

La passion de l'amour trempe puissamment le caractère et conduit souvent aux actions les plus nobles et les plus généreuses. Mais ces heureux effets ne se produisent que lorsque cette passion se concentre sur un seul objet, surtout si son accomplissement est retardé par des obstacles. Jamais peut-être le cœur n'est mieux disposé à la vertu, et jamais l'homme n'est mieux préparé à rester chaste, que lorsqu'il est sous l'influence d'une telle passion. Des mariages tardifs contractés dans de telles conditions seraient très différents de ceux dont nous sommes si souvent témoins, dont l'intérêt est le motif, et où les deux parties n'apportent à leur union que des tempéraments et des affections usés. Actuellement, seuls les hommes se marient tard et bien peu d'entre eux fixent leur choix sur des femmes d'un certain âge. Dès 25 ans, une jeune personne sans fortune peut craindre de se voir obligée à renoncer au mariage bien que son cœur soit capable d'attachements fidèles; à mesure que les années passent, elle verra diminuer son espoir de trouver un objet sur qui fixer sa tendresse, et le désagrément de sa situation sera encore aggravé par l'injuste et cruel préjugé de la société. Si l'âge du mariage était retardé, la période de jeunesse et d'espérance serait prolongée et il y aurait moins d'espoirs déçus.

Un tel changement représenterait un avantage certain pour la moitié la plus vertueuse de la société. Notons que si ce délai faisait naître chez les hommes une certaine impatience, les femmes du moins s'y soumettraient avec empressement. Et si elles entrevoyaient l'assurance de pouvoir se marier à vingt-sept ou vingt-huit ans, je suis persuadé qu'elles préféreraient attendre jusqu'à cet âge plutôt que d'être, dès vingt-cinq ans, chargées d'une nombreuse famille. Il n'est pas possible de fixer l'âge idéal du mariage: il dépend des circonstances et de la situation. Aucune période de la vie humaine ne pousse plus à l'union des sexes qu'entre dix-sept ou dix-huit et vingt ans. Mais dans toute société ayant dépassé l'état de misère, qui exclut à la fois la raison et la prévoyance, il est nécessaire de mettre obstacle aux mariages précoces. Si dans l'état actuel des choses il a bien fallu résister aux impulsions de la nature, à quel moment pourra-ton relâcher cette contrainte sinon à l'âge - quel qu'il soit - où les parents auront la certitude de pouvoir entretenir leurs enfants?

On objectera sans doute la difficulté qu'il y a à mettre en pratique la contrainte morale. A celui qui ne reconnaît pas l'autorité de la religion chrétienne, je n'ai qu'un argument à offrir. Celui qu'un examen minutieux du problème démontre que cette vertu est absolument nécessaire pour éviter certains maux qui, sans elle, sont une conséquence inévitable des lois de la nature. Le sentier de la vertu, le seul qui conduise au bonheur permanent, a toujours été représenté par les moralistes païens comme difficile à gravir.

Aux Chrétiens, je dirai que les Écritures nous enseignent avec clarté et précision que c'est notre devoir de contenir nos passions dans des limites raisonnables. Or c'est une désobéissance formelle à cette loi que de donner libre cours à nos penchants lorsque la raison nous avertit qu'il en résultera du malheur. Un Chrétien ne peut arguer de la difficulté de la contrainte morale pour essayer de s'en dispenser. D'ailleurs, à chaque page des saintes Écritures, l'homme nous est représenté comme entouré de tentations auxquelles il lui est très difficile de résister. Et bien que tous les devoirs qui lui sont imposés tendent à le rendre heureux sur la terre en même temps

qu'ils assurent son bonheur éternel, ces devoirs n'ont jamais été présentés comme constituant une tâche facile.

Supposons qu'un système basé sur la contrainte morale se généralise: le bonheur ne s'accroîtrait pas moins dans les relations extérieures de peuple à peuple que dans l'organisation intérieure de chaque pays. On verrait sûrement diminuer beaucoup les ravages de la guerre et peut-être même s'éteindre ses funestes brandons.

Une des principales causes de guerre, chez les anciens peuples, a toujours été le manque de place et d'aliments. Malgré les changements qui se sont opérés chez les peuples modernes, cette cause n'a pas cessé d'agir, bien qu'à un degré moindre. L'ambition des princes se verrait paralysée si la détresse des classes inférieures ne forçait plus les hommes à s'enrôler dans leurs armées. Un sergent recruteur espère toujours une mauvaise récolte et du chômage, qui revient en d'autres ternies à créer un excès de population.

Dans les premiers âges du monde, lorsque la guerre était la principale affaires des hommes et que les saignées qu'elle causait à la population étaient comparativement plus importantes qu'aujourd'hui, les législateurs et les hommes d'État de tous les pays, crurent devoir encourager par tous les moyens l'accroissement de la population: ils condamnèrent la stérilité et le célibat, et mirent le mariage en honneur. Les religions populaires suivirent cette tendance. Dans beaucoup de pays, la Fécondité fut l'objet d'un culte solennel. La religion de Mahomet, établie par l'épée non sans une grande destruction de fidèles, établit comme premier devoir l'obligation de procréer de nombreux enfants destinés à glorifier Dieu; et celui qui avait le plus d'enfants était considéré comme ayant le mieux répondu aux buts du Créateur. De pareils principes ont beaucoup encouragé le mariage, et l'accroissement rapide de population qui en résulta fut à la fois l'effet et la cause des guerres continuelles de cette époque. Us vides ainsi creusés permirent de nouveaux établissements, et la rapidité avec laquelle les générations se succédèrent permit le renouvellement constant des hostilités.

La morale chrétienne nous prêche heureusement d'autres enseignements: on y reconnaît le caractère d'une religion vraie, divine et bien adaptée à un état plus civilisé de la société. En ce qui concerne le mariage et la procréation des enfants, elle éclaire nos devoirs d'une lumière tout à fait différente.

Sans entrer minutieusement dans le détail du sujet, on admettra volontiers que si nous appliquons l'esprit des préceptes de Saint Paul sur le mariage à l'état actuel de la société et à ce que nous savons de notre tempérament, le résultat naturel sera que le mariage est bon lorsqu'il n'est pas en opposition avec des devoirs d'un ordre supérieur; dans le cas contraire, il est blâmable. Ce raisonnement est conforme au fondement naturel de la morale: « Le moyen de connaître la volonté de Dieu, par les lumières naturelles, est de chercher si une action donnée augmente ou diminue le bonheur général. » Or peu d'actes tendent plus directement à diminuer le bonheur général que celle de se marier sans avoir de quoi nourrir ses enfants. Celui qui commet une pareille action offense donc clairement à la volonté de Dieu. Il devient un fardeau pour la société, se place avec sa famille dans une situation où il devient très difficile de conserver des habitudes vertueuses, viole ses devoirs envers son prochain comme envers lui-même, et écoute la voix des passions au heu de se conformer à des obligations plus élevées.

Dans une société idéale, dont tous les membres s'efforceraient d'atteindre le bonheur en obéissant au code moral dicté par les lumières de la nature et renforcé par la sanction de la religion révélée, il est évident qu'on ne verrait jamais pareils mariages. En prévenant de la sorte tout excès de population, on supprimerait à la fois une des premières causes et le principal moyen de la guerre offensive; en même temps, on préviendrait à l'intérieur la tyrannie et la sédition des désordres politiques d'autant plus funestes qu'ils s'engendrent mutuellement.

Incapable d'entreprendre une guerre offensive, une telle société opposerait par contre à ses agresseurs une force aussi dure qu'un rocher de diamant! Là où chaque famille aurait en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie et jouirait d'une certaine aisance, on ne verrait pas apparaître ce désir de changement, ce découragement ou cette indifférence qui font dire aux classes inférieures du peuple: « Quoiqu'il arrive, nous ne serons pas plus malheureux qu'à présent! » Tous les cœurs, tous les bras s'uniraient pour repousser l'agresseur, car chacun sentirait le prix de son bien-être et mesurerait ce que le changement lui ferait perdre.

Puisqu'il ne tient qu'à nous d'éviter les maux qu'entraîne le principe de population; puisqu'il suffit pour cela de pratiquer une vertu clairement dictée par la nature et express& ment imposée par le religion révélée; puisque l'exercice de cette vertu augmenterait d'ailleurs certainement notre bonheur, nous ne pouvons reprocher à la justice divine d'avoir établi des lois pour rendre cette vertu nécessaire et pour punir le fait de les transgresser en déchaînant les maux qui découlent du vice et les souffrances qui accompagnent la mort prématurée. Une société vraiment vertueuse, comme celle que j'ai décrite, éviterait ces maux. Le but apparent du Créateur est de nous détourner du vice par le spectacle des maux qu'il entraîne, et de nous engager à la vertu par le bonheur qu'elle procure. Un tel programme nous apparaît digne d'un Créateur éminemment bienveillant. Us lois de la nature relatives à la population traduisent cette tendance.

17

Nous possédons un seul moyen d'améliorer l'état des pauvres

Retour à la table des matières

Celui qui publie un Code moral ou un énoncé de nos Devoirs, si convaincu soit-il de la force qui soumet les hommes à ses lois, ne conçoit jamais la folle espérance de croire que ses lois seront respectées strictement par tous les assujettis. Toutefois, cette objection n'est pas suffisante pour empêcher qu'on ne publie un tel code; autrement, aucune règle de conduite n'aurait jamais pu être instaurée et à toutes les tentations auxquelles nous sommes exposés viendraient s'ajouter un bien plus grand nombre de vices, qui seraient le fruit de l'ignorance.

En partant simplement de l'observation de la nature, si nous sommes bien convaincus d'une part des maux qu'entraîne un excès de Population, et de l'autre du malheur qui résulte de la prostitution (surtout pour les femmes), je ne vois pas comment un homme qui base sa morale sur le principe de l'utilité peut échapper à la conclusion que la contrainte morale (ou l'abstention du mariage) est pour nous un devoir jusqu'au moment où nous sommes en mesure d'entretenir une famille. Et si l'on met en cause la Révélation, nous voyons aussitôt que ce devoir reçoit une puissante confirmation.

Malgré cela, je ne crois pas que parmi mes lecteurs il y en ait beaucoup qui espèrent moins que moi voir les hommes changer de conduite à cet égard. Aussi, la principale raison pour laquelle j'ai esquissé le tableau d'une société basée sur la vertu universelle, était de justifier la bonté divine en montrant que les maux résultant du principe de population sont de même nature que tous les autres maux dont nous nous plaignons moins, qu'ils sont aggravés par notre ignorance ou notre indolence, et que les lumières et la vertu peuvent les adoucir. Si tous les hommes remplissaient intégralement leurs devoirs, on verrait disparaître ces calamités; et cet immense avantage pourrait être acquis sans diminuer les satisfactions que peuvent nous

procurer des passions bien dirigées, qui sous cette forme sont justement considérées comme le principal élément du bonheur.

Mais à cet égard, il y a une différence essentielle entre le tableau d'une société idéale, tel que je l'ai présenté dans le précédent chapitre, et les spéculations qu'on peut faire sur un sujet identique. Le progrès que j'ai supposé doit être réalisé par les moyens mêmes qui ont déjà procuré à la société ses progrès les plus importants: c'est-à-dire en recherchant directement l'intérêt et le bonheur particulier de chaque individu. Il ne s'agit pas, pour nous, d'agir d'après des motifs nouveaux ou étrangers à nos habitudes; ni de partir à la recherche d'un bonheur de caractère général, que nous ne verrions sans doute pas distinctement, ou dont le résultat serait dilué dans un ensemble trop grand et trop vague pour notre compréhension. Le bonheur universel doit résulter du bonheur des individus en particulier; il doit commencer avec lui. Il n'y a pas même besoin d'une coopération: chaque pas mène au but. Quiconque fera son devoir en recevra la récompense, quel que soit le nombre de ceux qui s'y dérobent. Ce devoir est à la portée de la plus faible intelligence. Il *se réduit à ne pas mettre au monde des enfants si l'on n'est pas en état de les nourrir*. L'évidence de ce précepte ne peut manquer de frapper lorsqu'on l'a débarrassé de l'obscurité dans lequel le plongent les divers systèmes de bienfaisance publics et privés, et chacun sentira l'obligation qu'il lui impose.

Si un homme ne peut nourrir ses enfants, il faut donc qu'ils meurent de faim. Et s'il se marie malgré la perspective de ne pas pouvoir nourrir les fruits de son union, il est coupable des maux que sa conduite attire sur lui, sur sa femme et sur ses enfants. Il est évidemment de son intérêt (et il importe à son bonheur) de retarder son établissement jusqu'à ce qu'à force de travail et d'économie il soit en état de pourvoir aux besoins de sa famille. Or il est évident qu'en attendant cette époque il ne peut satisfaire ses passions sans violer la loi de Dieu et sans s'exposer au danger de faire tort à lui-même ou à son prochain. Ainsi, des considérations tirées de son propre intérêt et de son propre bonheur lui imposent l'obligation stricte de la contrainte morale.

Si irrésistibles que soient les passions, on constate qu'elles demeurent toujours, au moins jusqu'à un certain point, sous l'influence de la raison. On ne peut donc pas qualifier de visionnaire celui qui prétend qu'en exposant clairement (et en faisant vigoureusement entrer dans le cœur des hommes) la cause véritable et permanente de la pauvreté, on aura une influence peut-être assez considérable sur leur conduite. En fait, l'expérience n'a jamais été faite loyalement. Presque tout ce que l'on a fait jusqu'ici en faveur des pauvres a eu pour effet d'obscurcir le sujet et de cacher à leurs yeux la vraie cause de leur misère. Alors que son salaire suffit à peine à nourrir deux enfants, un homme se marie et en a cinq ou six à charge: il se trouve donc jeté dans une cruelle détresse. Il s'en prend alors au taux des salaires, qui lui paraissent insuffisants pour élever une famille; ou bien il accuse sa paroisse de ne pas lui venir en aide; il flétrit l'avarice des riches, qui lui refusent leur superflu; il accuse les institutions de la société, qu'il trouve injustes et partiales. Il va peut-être même jusqu'à accuser les arrêts de la Providence, qui lui ont assigné dans la collectivité une place si exposée à la misère et à l'asservissement. Ainsi, il cherche partout des sujets de plainte, mais il ne songe nullement à tourner ses regards du côté d'où vient le mal dont il souffre. La dernière personne qu'il pensera à accuser, c'est lui-même, alors que lui seul est à blâmer! Sa seule excuse est peut-être d'avoir été trompé par l'opinion propagée par les classes supérieures. Il regrette certes de s'être marié, à cause des charges qui l'oppressent, mais il ne lui vient pas à l'idée qu'il a fait en se mariant une

action condamnable: au contraire, on lui a toujours dit que c'était une chose louable de donner des sujets à son roi et à son pays. Il a fait ce qu'on lui a dit. Et pourtant il en souffre!

Tant que ces idées fausses n'auront pas été rectifiées et que, sur ce sujet de la population, le langage de la nature et de la raison n'aura pas été compris par tous, tant qu'il n'aura pas remplacé l'erreur et le préjugé, on ne peut pas dire qu'on aura fait quoi que ce soit pour éclairer le peuple. Pour avoir le droit de l'accuser, il faudrait commencer par l'instruire. On ne pourra incriminer son imprévoyance et sa paresse, s'il continue à agir comme il le fait, que quand on lui aura démontré que la cause de sa pauvreté est en lui-même; que le remède dépend seulement de lui; que la société dont il fait partie et le gouvernement qui la dirige n'y peuvent rien, et que malgré le désir qu'ils ont tous deux de le soulager, malgré les efforts qu'ils font pour y parvenir, ils sont tout à fait incapables de répondre à leurs désirs et à leurs imprudentes promesses; que lorsque le salaire des ouvriers n'est pas suffisant pour entretenir une famille, c'est un signe évident que le roi et le pays ne désirent pas de nouveaux sujets, ou du moins qu'ils ne sont pas en mesure de les nourrir; que dans cette situation, le pauvre qui se marie est bien loin de remplir un devoir envers la société, mais qu'il la charge au contraire d'un poids inutile, tout en se plongeant lui-même dans la misère; qu'il agit ainsi directement contre la loi de Dieu, et s'attire volontairement des souffrances et des maladies qui auraient pu être évitées s'il avait écouté les avertissements répétés que la Divinité adresse, sous la forme des lois générales de la nature, à tout être doué de raison.

Il est incontestable qu'un État est tenu de faire tous ses efforts pour réprimer le vice et encourager la vertu, sans se laisser détourner par des circonstances passagères et momentanées. Les moyens proposés sont certes toujours bons: mais le but particulier qui est en vue dans le cas présent est littéralement criminel. On veut forcer les hommes qui composent la masse du peuple à se marier, au moment même où la rareté des subsistances fait penser qu'ils ne seront pas en état de nourrir leurs enfants. Autant vaudrait forcer à se jeter à l'eau ceux qui ne savent pas nager! C'est dans les deux cas tenter témérairement la Providence. Dans l'une et l'autre situation, nous n'avons pas plus de raison de croire qu'elle fera un miracle pour nous préserver du malheur ou de la mort que notre conduite nous attire.

Ceux qui veulent améliorer la condition des classes inférieures de la société doivent chercher les moyens d'élever le rapport entre les salaires et le prix des vivres, afin que le travailleur soit en mesure d'acheter une plus grande quantité de choses nécessaires à sa vie et à son bien-être. Pour atteindre ce but, on a jusqu'ici encouragé les pauvres à se marier, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre des travailleurs et de surcharger le marché d'un produit dont nous souhaitons justement voir élever le prix! Il ne fallait pas être devin pour prévoir l'échec d'un pareil procédé. Mais rien n'est plus convaincant que l'expérience. Elle a été faite, dans de nombreux pays et pendant plusieurs siècles: le résultat a été ce qu'on pouvait en attendre. Vraiment, il est temps d'essayer autre chose!

Quand on s'est aperçu que le gaz oxygène, ou l'air pur, ne guérissait pas la phtisie, comme on l'avait cru d'abord, mais qu'au contraire il aggravait la maladie, on a essayé un air doué de propriétés opposées. Je propose d'appliquer à la guérison de la pauvreté le même raisonnement philosophique. Puisqu'il est évident qu'en augmentant le nombre des travailleurs nous avons accru les symptômes de la maladie, je souhaite qu'on étudie l'effet d'une réduction de leur nombre.

Dans les États anciens et suffisamment peuplés, ce moyen est le seul dont nous puissions attendre raisonnablement une amélioration importante et durable du sort des classes inférieures.

Pour proportionner les subsistances au nombre des consommateurs, on pourrait tout d'abord envisager d'accroître les subsistances. Mais cet accroissement aura pour seul effet de multiplier les consommateurs, de sorte que nous aurons fait un pas sans pour autant nous approcher du but. Tous nos efforts dans cette voie seront vains: c'est faire poursuivre le lièvre par la tortue! Nous apercevant ainsi que les lois de la nature s'opposent à ce que l'on réussisse jamais à élever les subsistances au niveau de la population, notre seconde solution consiste à essayer de ramener la population au niveau des subsistances. Si nous arrivons à persuader le lièvre de se coucher, alors la tortue aura quelques chances de le rattraper!

Cela ne veut pas dire que nous devions relâcher nos efforts en vue d'accroître la quantité des subsistances: mais nous devons combiner les deux méthodes et faire un effort pour maintenir la population un peu au-dessous du niveau des subsistances, de façon à conserver le rapport souhaitable. Ainsi nous atteindrons à la fois les deux buts qu'on doit rechercher: une population importante, et un état social dans lequel la pauvreté sordide et la dépendance seront à peu près inconnues. Ces deux buts sont loin d'être contradictoires.

Si nous voulons réellement améliorer de façon durable le sort des pauvres, ce que nous avons de mieux à faire est de leur exposer leur véritable situation et de leur faire comprendre que le seul moyen d'augmenter les salaires est de diminuer le nombre des travailleurs. Puisqu'eux seuls fournissent le marché du travail, eux seuls ont le pouvoir de réaliser cet objectif.

Ce moyen de diminuer la pauvreté me semble si parfaitement clair en théorie et si bien confirmé par la comparaison avec les autres marchandises ou services que l'on met sur le marché, que rien ne peut nous excuser de ne pas y recourir.

18

Conséquences d'un système opposé au nôtre

Retour à la table des matières

Quel que soit l'accroissement des subsistances, celui de la population en dépend et ne peut dépasser leur limite à partir du moment où les vivres sont répartis en portions tout juste suffisantes pour entretenir la vie. Tous les enfants qui naissent au-delà du nombre nécessaire pour maintenir la population à ce niveau, sont destinés à périr, à moins que les adultes ne meurent pour leur laisser la place.

On a vu tout au long de cet ouvrage que, dans les vieux États, les mariages et les naissances dépendent surtout des morts, et que le plus puissant encouragement aux mariages précoces est une grande mortalité. Pour suivre ce raisonnement jusqu'au bout, il faudrait donc favoriser la mortalité naturelle, au lieu de tenter vainement et sottement de la freiner; et si le retour trop fréquent de la famine nous effraie, nous devrions avoir recours pour la prévenir à d'autres moyens de destruction. Loin de recommander aux pauvres la propreté, nous devrions favoriser des habitudes contraires. Dans les villes, nous devrions ménager des rues étroites, entasser les hommes dans les maisons, et tant faire qu'enfin la peste revienne nous rendre visite. A la campagne, nous devrions placer les habitations près des eaux croupies et dans des endroits malsains et marécageux. Nous devrions surtout refuser les remèdes spécifiques qu'on oppose aux maladies dévastatrices; et notre réprobation engloberait ces hommes bienveillants, mais catastrophiques, qui croient avoir rendu service à l'humanité en faisant des plans pour extirper certains maux! Si par cette conduite nous parvenions à élever la mortalité de 1 pour 36 ou 40, jusqu'à 1 pour 18 ou 20, il est très probable que chacun de nous pourrait se marier dès l'âge de la puberté; et malgré cela, bien peu de gens mourraient de faim.

Mais si nous nous marions tous précocement et si nous persistons en même temps à nous opposer aux opérations de la nature, soyons sûrs que nos efforts seront vains. La nature ne veut ni ne peut être dominée dans ses desseins. La nécessaire mortalité se produira d'une manière ou d'une autre et l'extirpation d'une maladie sera seulement le signal de la naissance d'une autre, peut-être plus funeste encore. Il est impossible d'abaisser le niveau des eaux de la misère en les repoussant en certains endroits, ce qui ne manquerait pas d'élever leur niveau ailleurs: le seul moyen dans lequel nous puissions mettre notre espoir est de les dériver. La nature se charge d'ailleurs d'attirer là-dessus notre attention par les châtiments dont elle sanctionne toute conduite contraire. En Angleterre, ces avertissements sont loin d'être négligés. L'obstacle préventif (dont l'effet est de prévenir l'excès de population) y agit avec force : c'est pourquoi les châtiments infligés par la nature sont modérés dans notre pays. Mais si nous voulions tous nous marier dès l'âge de la puberté, ils s'aggraveraient immédiatement. Des maux politiques s'ajouteraient sans doute aux maux physiques. Un peuple aiguillonné par le sentiment constant de sa détresse, souvent aux prises avec la famine, ne pourrait être contenu que par un cruel despotisme. Nous en viendrions à l'état des peuples d'Égypte ou d'Abyssinie. Dans cette situation, je me demande quelles seraient nos chances de devenir plus vertueux?

Supposons un pays où la population se maintient à peu près au même niveau: si le nombre moyen des mariages et des naissances est connu, il est évident que celui des morts le sera aussi. Si on vient à boucher quelques-unes des voies par lesquelles passe le grand fleuve de la mortalité, il trouvera d'autres voies. En d'autres termes, si nous endormons quelques maladies, d'autres deviendront plus meurtrières, exactement dans la même proportion. Pour accomplir ses desseins, la nature paraît attaquer toujours les parties les plus faibles: si le talent des hommes fortifie cette partie, elle en attaque une autre plus faible, et ainsi de suite. Et ne croyez pas qu'elle agit alors comme une divinité capricieuse qui s'amuserait à jouer avec nos souffrances en détruisant le fruit de nos travaux! Non. Elle agit comme un instructeur tendre, bien que parfois sévère, qui nous montre comment renforcer nos points faibles et nous apprend à chasser le vice et la misère. En évitant une erreur, nous avons toujours tendance à nous précipiter dans une autre; mais nous trouvons toujours là la Nature, fidèle à son grand dessein, veillant sur chacun de nos faux-pas et prête à nous avertir de nos erreurs en nous infligeant quelque punition physique ou morale. Si l'obstacle préventif (qui tend à prévenir l'excès de population) acquérait assez de force pour écarter la plupart des maladies qui nous affligent, mais si en même temps il donnait lieu à un accroissement considérable du vice que représente le commerce illicite entre les sexes, il est probable qu'on verrait s'accroître les maux, tant physiques que moraux, qui sont la conséquence de ce vice. Ce sévère avertissement nous ferait comprendre notre erreur et nous montrerait la seule conduite qu'approuvent la nature, la raison et la religion, en nous prescrivant d'éviter le mariage jusqu'à ce que nous soyons en état de pourvoir à l'entretien de nos enfants et en nous prescrivant le chasteté jusqu'à cette époque.

Dans le cas que je viens d'exposer, où la population et le nombre des mariages sont supposés invariables, il est possible de démontrer mathématiquement la nécessité d'un changement dans la mortalité de certaines maladies, à la suite de la diminution ou de la disparition de certaines autres. Quelle que soit la cause de mortalité supprimée, l'effet favorable sur la population ne peut s'étendre au-delà des limites représentées par les moyens de subsistance : j'espère du moins que mes lecteurs en sont suffisamment convaincus. La suppression de certaines causes de mortalité doit donc avoir pour effet de diminuer le nombre des mariages par la diminution du nombre des

enfants. Il y a de bonnes raisons pour penser que cet effet a joué en Angleterre au moment où la peste a cessé d'y exercer de grands ravages. Le Docteur Heberden brosse un tableau frappant du changement favorable constaté depuis dans l'état de santé du peuple: il l'attribue avec raison aux progrès effectués à Londres et dans les grandes villes, ainsi qu'à l'amélioration du mode de vie dans tout le royaume, surtout en matière de propreté et d'aération. Mais ces causes n'auraient pas produit l'effet observé si elles ne s'étaient accompagnées d'un accroissement de l'obstacle préventif. Il est probable que le goût de la propreté et l'amélioration du mode de vie qui se sont manifestés à cette époque ont beaucoup contribué à cet accroissement en développant la fierté de la décence. Cependant, la diminution du nombre des mariages n'a pu suffire à compenser la grande diminution de mortalité produite par la disparition de la peste et de la dysenterie. Pendant que ces maladies et quelques autres disparaissaient, la phtisie, la paralysie, l'apoplexie, la goutte, la folie et la petite vérole devenaient plus meurtrières. L'ouverture de ces nouveaux émissaires devenait nécessaire pour évacuer une population redevenue pléthorique malgré l'accroissement de l'obstacle préventif, malgré aussi l'amélioration de l'agriculture qui produisait de quoi nourrir un plus grand nombre d'habitants.

La petite vérole est incontestablement un des canaux, et même l'un des plus larges, que la nature ait ouvert depuis mille ans pour écouler la population et la maintenir au niveau des subsistances; mais si ce trop-plein avait été bouché, d'autres issues se seraient agrandies ou de nouvelles se seraient ouvertes. Dans les temps anciens, la mortalité produite par la guerre et la peste était beaucoup plus forte qu'aujourd'hui. A mesure que ce flot de mortalité diminuait, l'apparition et la domination presque universelle de la petite vérole est un exemple frappant des changements qui surviennent de temps en temps dans les courants de mortalité, et sur lesquels il importe de fixer notre attention et de diriger nos recherches avec patience et persévérance. Pour moi, je n'ai aucun doute sur le point suivant: si la vaccine extirpe la petite vérole, et si néanmoins le nombre des mariages ne diminue pas, nous constaterons une augmentation sensible de mortalité produite par d'autres maladies! Rien ne peut prévenir ce phénomène, si ce n'est un progrès soudain de l'agriculture. Si un progrès de ce genre apparaissait en Angleterre, il serait d'ailleurs bien moins dû au nombre des enfants arrachés à la mort par la vaccination antivariolique, qu'aux craintes éprouvées par les propriétaires pendant les récentes disettes et au surcroît de gains effectués par les paysans, ce surcroît de gains que l'on a si absurdement réprouvé [1].

Toute restriction apportée à l'impératif de la contrainte morale doit entraîner le vice ; et tout encouragement au mariage doit nécessairement aboutir à un accroissement de misère. Si le spectacle de ces malheurs nous amène à conclure que nous ne devons pas nous en mêler, que nous devons laisser tout homme libre de son choix et responsable seulement devant Dieu des maux dont il est la cause, alors je me déclare satisfait. Je n'en demande pas davantage. Je soutiens seulement qu'à l'heure actuelle nous en sommes loin!

Dans les classes inférieures, où cette question est très importante, les Lois en faveur des Pauvres sont un encouragement constant et systématique au mariage, puisqu'elles soulagent l'individu de la lourde responsabilité que la nature impose à celui qui engendre des êtres qu'il est incapable de nourrir. La charité privée a le même

---

1 Autrement dit, le progrès de l'agriculture serait dû principalement aux prix élevés des produits agricoles, qui encouragerait les paysans à développer la culture.

effet que les Lois en faveur des Pauvres: elle encourage invariablement le mariage en égalisant autant qu'il est possible la condition de l'homme marié et du célibataire.

Dans les classes supérieures, les égards que l'on a pour les femmes mariées et la réprobation à laquelle les vieilles filles sont exposées permettent à certains hommes sur le déclin et qui ne sont agréables ni au moral ni au physique, de choisir une épouse jeune et jolie, alors que la nature semblerait au contraire les engager à se contenter d'une personne de leur âge et de leur mérite. Bien des femmes se marient uniquement par crainte de rester vieilles filles et pour échapper au préjugé ridicule qui s'attache à ce mot: elles épousent alors des hommes qu'elles détestent, ou tout au moins pour lesquels elles éprouvent une parfaite indifférence. Pour un esprit délicat, de tels mariages paraissent à peine préférables à une espèce de prostitution légale, souvent, ils surchargent la terre d'enfants non nécessaires, et sans que ce mal soit compensé par une augmentation de bonheur et de vertu pour les intéressés.

Dans toutes les classes de la société, on pense que le mariage est un devoir et une obligation, et cette opinion exerce une grande influence. Si un homme pense qu'en quittant le monde sans avoir laissé de descendants il n'a pas rempli son devoir vis-à-vis de la société, il s'efforcera de satisfaire cette inclination plutôt que de la refréner. Alors que sa raison lui montre les difficultés que lui crée la naissance d'enfants, il fermera ses oreilles à ces appels et se lancera à l'aventure en espérant qu'il ne sera pas abandonné par la Providence dans l'accomplissement de ce qu'il considère comme son devoir.

A la vérité, dans un pays civilisé - comme l'Angleterre - où le goût de la décence et du confort prévaut dans une large couche de la population, il n'est pas possible que les encouragements donnés au mariage par des mesures pratiques ou par les opinions en cours arrivent à occulter les lumières de la nature et de la raison ; cependant, elles contribuent à les masquer. Jusqu'à ce que cette obscurité soit dissipée et que les pauvres soient éclairés sur la principale cause de leurs souffrances, jusqu'à ce qu'on leur ait appris que leur bonheur ou leur malheur dépend d'abord d'eux-mêmes, on ne pourra pas dire que chacun a le droit de choisir librement sa voie dans ce grand problème du mariage !

19

La connaissance de la principale cause de la pauvreté a-t-elle un retentissement sur la liberté?

Retour à la table des matières

Une doctrine qui attribue au bas peuple lui-même la plus grande part de ses souffrances, est incontestablement en opposition avec le principe de liberté, puisqu'elle fournit aux gouvernements un prétexte pour opprimer à loisir leurs sujets en rejetant tout le blâme sur les lois de la nature et l'imprévoyance des pauvres eux-mêmes. Mais ne jugeons pas sur une première impression. Pour ma part, je suis fermement convaincu que rien ne peut mieux contribuer au développement d'une liberté fondée sur des bases rationnelles, qu'une connaissance parfaite et largement diffusée de la principale cause de la pauvreté. L'ignorance de cette cause et les conséquences qui en résultent est même, à l'heure actuelle, un des principaux obstacles auxquels se heurte la liberté.

La détresse dans laquelle sont plongées les classes inférieures du peuple et l'habitude qu'elles ont prise de l'attribuer aux gouvernants, me paraissent constituer le rocher défensif, le rempart et le gardien spirituel du despotisme. Elle fournit aux tyrans l'excuse irrévocable de la Nécessité. C'est la raison pour laquelle tout gouvernement libre tend continuellement à s'effondrer. C'est aussi la cause qui a fait échouer tant de généreux efforts en faveur de la liberté; et c'est pour cela encore que presque toutes les révolutions, après une période de pénibles sacrifices, ont sombré dans la dictature militaire. Tant que la possibilité sera donnée à n'importe quel mécontent de

talent de persuader le bas peuple que sa misère provient de l'iniquité du gouvernement - bien que la majeure part de cette misère n'ait rien à voir avec cette cause - il est évident que les germes de mécontentement et de révolution demeureront toujours vivants. Le peuple peut bien renverser le gouvernement : mais constatant que sa misère est toujours la même, il tourne son ressentiment contre les successeurs. A peine a-t-il immolé ses nouveaux maîtres, qui ne lui ont pas apporté la satisfaction attendue, qu'il demande de nouvelles victimes, et ainsi de suite sans voir la fin. Ne soyons donc pas surpris si dans une pareille ambiance la majorité des gens de bien, jugeant qu'un gouvernement modéré est incapable de se défendre contre l'esprit révolutionnaire et lasse de changements auxquels l'on n'aperçoit nulle fin, renoncent à la lutte, en désespoir de cause, et se jettent dans les bras du premier venu dès l'instant qu'il promet de les protéger contre les horreurs de l'anarchie!

La populace, qui est généralement formée par la partie excédentaire d'une population aiguillonnée par la souffrance mais qui ignore totalement la vraie cause de ces maux, est - parmi tous les monstres - le plus redoutable ennemi de la liberté. Elle fournit un aliment à la tyrannie, et au besoin la fait naître.

Rien ne peut contrarier plus efficacement les mauvais effets produits par les Droits de l'Homme chers à M. Payne, que la diffusion de la connaissance des véritables droits de l'homme. Il n'entre pas dans mon propos de les énumérer. Mais il en est un qu'on confère généralement à tout homme, et qu'à mon avis il ne peut ni ne doit posséder: celui d'être nourri lorsque son travail ne lui en fournit pas les moyens. A la vérité, les lois anglaises lui accordent ce droit et obligent la collectivité à fournir un emploi et des moyens de subsistance à ceux qui ne peuvent les trouver par des moyens normaux. Mais ces procédés contrarient les lois de la nature. Il s'ensuit qu'on peut non seulement prévoir leur échec, mais que les pauvres - au lieu d'être soulagés - risquent de souffrir cruellement de l'inhumaine supercherie dont ils ont été les victimes.

L'abbé Raynal s'exprime ainsi: « Avant *toutes les lois sociales, l'homme avait le droit de subsister*. » [1] Il aurait pu dire avec tout autant de vérité qu'avant l'établissement des lois sociales, tout homme avait le droit de vivre cent ans. Sans contredit, il avait ce droit et il l'a encore; bien plus, il a le droit de vivre mille ans, s'il *le peut*, et si cela ne nuit pas au droit que les autres ont eux aussi de vivre. Mais dans l'un et l'autre cas, il s'agit moins d'un droit que d'une possibilité. Les lois sociales augmentent beaucoup cette possibilité en mettant en état de vivre un grand nombre d'individus qui ne pourraient pas le faire sans elles; en ce sens, elles étendent grandement *le droit de subsister*. Mais jamais - ni avant ni après l'institution des lois sociales - un nombre illimité d'individus n'a joui de la faculté de vivre; et, avant comme après, celui qui a été privé en fait de cette faculté a été du même coup privé du droit d'exister [2].

Si les vérités immanentes sur ce genre de sujets étaient plus répandues, si les classes inférieures de peuple pouvaient être convaincues qu'en dehors de la propriété -

---

[1] En français dans le texte. Citation extraite de Raynal, « Histoire des Indes », vol. X.

[2] On peut rapprocher de cette argumentation le fameux passage de la première édition du « Principle of Population », que Malthus a d'ailleurs supprimé dans les éditions ultérieures:

« Un homme qui est né dans un monde déjà occupé, s'il ne peut obtenir de ses parents la subsistance, et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a aucun droit de réclamer la plus petite portion de nourriture, et en fait il est de trop. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui. Elle lui commande de s'en aller, et eue met eue-même promptement ses ordres à exécution s'il ne peut recourir à la compassion de quelques-uns des convives du banquet »

qui est absolument nécessaire pour obtenir une grande production - aucune loi de la nature ne permet à quelqu'un de réclamer le droit à la subsistance s'il n'est pas en mesure de l'acquérir par son travail, eh bien! la majeure part des lamentables discours sur les injustices sociales perdraient leur force et tomberaient à terre. Les pauvres ne sont nullement des visionnaires! leurs maux sont toujours réels, bien qu'ils se trompent sur les causes. Si ces causes leur étaient donc bien expliquées, si on leur apprenait à déceler quelle part est attribuable au gouvernement dans leur misère actuelle, et quelle part est étrangère à son action, le mécontentement et la fureur se manifesteraient moins souvent dans les classes inférieures ; ou lorsqu'ils apparaîtraient, ce serait avec moins de violence. Les tentatives de mécontents turbulents appartenant aux classes moyennes pourraient être méprisées sans risques si les pauvres étaient mieux éclairés sur la vraie nature de leur situation, et s'ils étaient capables de se rendre compte qu'en aidant ces turbulents dans leurs projets de réforme ils ne font probablement que servir les vues ambitieuses de certains individus, sans le moindre avantage pour eux-mêmes.

Les soutiens les plus efficaces de la tyrannie sont sans contredit les discoureurs qui attribuent les souffrances des pauvres (et presque tous les maux qui accablent la société) aux institutions humaines et à l'injustice des gouvernements. La fausseté de ces accusations et les funestes conséquences qu'elles auraient si elles étaient généralement répandues, nous imposent de les réfuter à tout prix. Non seulement à cause des horreurs qu'on peut attendre d'une révolution populaire (et cette considération doit toujours être d'un grand poids dans notre opinion), mais aussi parce qu'il est infiniment probable qu'elle aboutirait à un despotisme pire encore que celui qu'elle aurait détruit. Il ne faudrait donc pas s'étonner si l'on trouvait alors des amis sincères de la liberté et de zélés défenseurs des véritables droits de l'homme dans les rangs des défenseurs de la tyrannie. Une cause en elle-même mauvaise pourrait alors être soutenue par des hommes valables et vertueux, pour la seule raison que la cause opposée apparaîtrait comme pire et que l'on se trouverait dans l'obligation de choisir entre les deux,

Je pense avoir suffisamment prouvé cette vérité que, sous un gouvernement animé des principes les meilleurs et les plus élevés et exercé par des hommes parfaitement talentueux et intègres, la plus effroyable misère peut résulter d'un mépris de l'obstacle que représente le problème de la population. Or, jusqu'ici, cette cause de malheur a été si mal comprise que les efforts de la société ont tendu à aggraver son intensité plutôt qu'à l'affaiblir. Nous avons donc les plus sérieuses raisons de penser que, dans tous les gouvernements que nous connaissons, la plupart des maux auxquels sont exposées les classes inférieures du peuple sont justement dus à cette cause.

Nous devons à la vérité et à la justice de rechercher, parmi les souffrances du peuple, la part qu'il faut attribuer au principe de population et celle qu'il faut imputer au gouvernement. Lorsqu'on aura exactement fait cette distinction et qu'on aura rejeté les accusations vagues, mal définies ou fausses, le gouvernement demeurera évidemment responsable du reste, et cette part de responsabilité sera encore certainement assez considérable. Le gouvernement a peu de pouvoir pour soulager la pauvreté d'une manière directe et immédiate; mais il a une influence très grande et incontestable sur la prospérité de ses sujets. Tous ses efforts ne peuvent assurer l'accroissement des subsistances dans une proportion adéquate à une population dont l'expansion a été libérée de tout frein; mais il peut diriger utilement l'action des divers obstacles qui, sous des formes diverses, ne peuvent manquer d'intervenir. Nous avons vu que dans les pays soumis au despotisme, qui sont les plus mal gouvernés, la

population - bien que peu nombreuse - est très forte en proportion des moyens de subsistance. Dans ces pays, l'accroissement de population est contenu par les maladies et la mortalité provoquées par la misère, bien plus que par la prudence et la prévoyance qui devraient diminuer la fréquence des mariages précoces. Les obstacles sont donc destructifs beaucoup plus que préventifs.

Pour qu'un peuple contracte des habitudes de prudence, il faut d'abord que la propriété soit assurée d'une parfaite sécurité. Il faut ensuite que les classes inférieures du peuple soient prises en considération grâce à de justes lois, et que l'on dispose d'une certaine influence pour les guider. Donc, plus un gouvernement est parfait, plus il favorise les habitudes de prudence et l'élévation des sentiments qui représentent à l'heure actuelle le seul moyen d'écarter la pauvreté.

Il est donc très important de savoir exactement ce qu'un gouvernement peut faire, et ce qu'il ne peut pas faire. Si l'on me demandait quelle est, à mon avis, la cause qui a le plus retardé les progrès de la liberté, au grand désespoir des esprits libéraux je répondrais que c'est l'ignorance dans laquelle on est resté des vraies causes des malheurs et du mécontentement du peuple dans son ensemble; c'est cette ignorance qui a permis aux gouvernements d'assurer et de renforcer leur emprise. Par suite, je ne puis m'empêcher de penser qu'il serait très utile de faire savoir à tout le monde que la principale cause des besoins et du malheur du peuple ne dépend pas directement du gouvernement et qu'il est hors de son pouvoir de la faire disparaître; mais qu'elle dépend de la conduite des pauvres eux-mêmes. Loin de favoriser les excès des dirigeants, cette prise de conscience serait d'une grande aide pour considérer la question sous son aspect populaire et repousser les dangers qui résultent de l'ignorance actuelle. Ainsi, elle constituerait une aide puissante à la cause d'une liberté basée sur la Raison.

20

Projet de plan pour abolir graduellement les Lois en faveur des Pauvres

Retour à la table des matières

Si les principes que nous avons proposés résistent à l'examen et si nous sentons la nécessité d'y conformer notre conduite, il reste à examiner comment nous devrons procéder pour agir en pratique. Le premier obstacle important que nous rencontrons en Angleterre, est le système de Lois en faveur des Pauvres; et si lourde que soit la dette nationale, les Lois en faveur des Pauvres sont encore plus catastrophiques. La rapidité avec laquelle la taxe des pauvres s'est accrue ces dernières années est telle qu'elle évoque un nombre de pauvres absolument incroyable dans une nation où fleurissent cependant les arts, l'agriculture et le commerce, et où le gouvernement a généralement été reconnu comme le meilleur parmi ceux qui ont affronté jusqu'ici l'épreuve des faits.

J'ai beaucoup réfléchi sur les Lois anglaises en faveur des Pauvres. J'espère qu'on m'excusera d'oser proposer un plan capable de les abolir graduellement, plan auquel je ne vois aucune objection essentielle. Je suis même presque sûr qu'on arrivera si bien à comprendre combien ces lois sont une cause profonde de tyrannie, de dépendance, de paresse et de malheur, qu'on se décidera à faire un effort pour les abolir; et le sentiment de la justice nous poussera alors à adopter, sinon mon plan, du moins le principe que je propose. On ne peut se débarrasser d'un système d'assistance aussi généralisé, sans blesser du même coup le sentiment d'humanité, qu'en attaquant ses causes et en s'attachant à contrarier les raisons profondes qui assurent aux institutions de ce genre un accroissement rapide et les rendent toujours insuffisantes pour faire face à leur objectif.

Avant toute atteinte au système, la première mesure capable d'arrêter ou de freiner l'extension des secours à attribuer, me paraît consister à désavouer formellement, au nom de la justice et de la dignité, le droit des pauvres à l'assistance.

Dans ce but, je proposerais qu'on promulgue une loi refusant l'assistance paroissiale aux enfants nés d'un mariage contracté plus d'un an après la promulgation de la loi, ainsi qu'à tous les enfants illégitimes nés deux ans après cette date. Pour que cette loi ne puisse être ignorée de quiconque et pour la graver profondément dans l'esprit du peuple, les prêtres de chaque paroisse seraient invités, après la publication des bans, à lire une courte instruction dans laquelle on rappellerait: l'obligation stricte que tout homme a de nourrir ses enfants; l'inconvenance et même l'immoralité qu'il y a à se marier sans avoir J'assurance de pouvoir remplir ce devoir; les maux qui accablent les pauvres eux-mêmes lorsqu'on tente de faire assurer par des institutions collectives les fonctions que la nature a confiées aux seuls parents; enfin la nécessité où l'on s'est trouvé d'abandonner ces institutions, en raison des effets qu'elles avaient produits et qui étaient directement opposés aux buts envisagés.

Quand la loi que je propose aura été largement publiée et que le système des Lois en faveur des Pauvres aura été aboli pour la prochaine génération, si quelqu'un juge à propos de se marier alors qu'il n'est pas sûr de pouvoir nourrir sa famille, on devra lui laisser la plus entière liberté pour le faire Je dis ceci bien qu'à mon avis le fait de se marier dans de telles conditions représente un acte parfaitement immoral. En effet, cet acte n'est pas de ceux que la société a le droit de prévenir ou de punir, puisque la peine qui y est attachée par les lois de la nature retombe directement et sévèrement sur le coupable; ce n'est qu'indirectement et plus faiblement que la société en est affectée à travers lui. Puisque la nature se charge de diriger et de punir à notre place, ce serait une ambition folle et déplacée que vouloir saisir les verges à sa place et prendre sur nous l'odieux de l'exécution. Abandonnons donc le coupable à la peine prononcée par la nature: le besoin. Il a fauté en pleine connaissance de cause; il ne peut accuser personne et doit s'en prendre à lui-même s'il subit les conséquences de ses errements. L'assistance paroissiale devrait donc être refusée et il devrait être abandonné à l'incertain secours de la charité privée. Il faut qu'il sache que les lois de la nature, qui sont les lois de Dieu, l'ont condamné à souffrir, lui et sa famille, pour le punir d'avoir violé leurs admonestations répétées, et qu'il n'a pas le droit de réclamer à la collectivité la plus petite parcelle de nourriture en plus de ce à quoi son travail lui donne droit. Et que si lui et sa famille échappent aux conséquences naturelles de son imprudence, ils le doivent entièrement à la pitié de quelque âme bienfaisante, à laquelle il se trouve en conséquence attaché par les liens de la plus profonde reconnaissance.

Si ce procédé était appliqué de façon suivie, nous n'aurions pas à craindre que le nombre des gens dans le besoin outrepasse les possibilités de la charité privée: celle-ci ne serait pas plus importante qu'à l'heure actuelle. La principale difficulté serait d'empêcher la charité de se manifester d'une façon telle qu'elle arrive à encourager la paresse et la tendance à compter sur autrui.

Quant aux enfants illégitimes, lorsque tous les avertissements convenables auraient été donnés, ils n'auraient plus droit à l'assistance paroissiale et seraient entièrement confiés à la charité des particuliers. Si les parents abandonnent leur enfant, ils commettent un crime dont il faut les rendre responsables. Par comparaison aux autres individus, un enfant a peu de valeur pour la société car il peut être facilement

remplacé. Il n'est précieux que parce qu'il est l'objet d'un des sentiments les plus délicieux au cœur de l'homme: la tendresse des parents. Mais si les intéressés eux-mêmes s'en désintéressent, la société n'est nullement tenue de prendre leur place. Son seul office dans cette affaire est de punir le crime que constituent l'abandon ou les mauvais traitements intentionnels, de la part de ceux qui manquent à leur devoir.

Dans l'état actuel des choses, l'enfant illégitime est placé sous la protection de la paroisse et meurt généralement dans sa première année, du moins à Londres. La perte éprouvée par la société est la même; mais l'horreur du crime se dilue entre un grand nombre de responsables, et la mort de ces infortunés est considérée comme une manifestation de la Providence, au lieu d'apparaître comme la conséquence inéluctable de la conduite de parents, qui devraient en porter la responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Les lois de la nature placent directement et exclusivement l'enfant sous la protection de ses parents. Ces mêmes lois confient tout aussi sûrement la mère au père de l'enfant. Si l'on avait conservé à ces liens leur force originelle et si l'homme était profondément convaincu que l'existence de sa femme et de son enfant dépendent de lui seul, je suis sûr qu'on ne trouverait pas plus de dix pères dénaturés pour abandonner l'un et l'autre. Mais les lois anglaises contredisent les lois de la nature et permettent que d'autres se chargent d'un enfant abandonné ou d'une femme délaissée. Ainsi, on a tout fait pour affaiblir ou supprimer les liens naturels... et on dit ensuite que les hommes violent les lois de la nature! C'est la société elle-même, sous la forme du corps politique qu'elle représente, qui forge les lois qui contrarient les lois de la nature et qui récompense la violation des sentiments les plus honorables et les meilleurs du cœur humain!

Dans la plupart des paroisses, lorsqu'on peut mettre la main sur le père d'un enfant illégitime, on essaie de l'obliger à épouser la mère en brandissant au besoin la menace de la prison. On ne saurait trop blâmer cet usage. C'est d'abord une bien fausse politique de la part des officiers de la paroisse: s'ils réussissent, ils lui préparent la charge de trois ou quatre enfants au lieu d'un! Mais surtout, il est difficile d'imaginer plus scandaleuse profanation d'une cérémonie religieuse. Prétendre sauver la réputation d'une femme par un engagement forcé, ou croire qu'on va ramener l'homme à la vertu en le faisant mentir à la face de Dieu, voilà une conception de la délicatesse et de la probité bien différente, je l'avoue, de celles qu’on m'a appris à considérer comme justes 1 Si un homme a abusé une femme en lui promettant le mariage, il s'est sans aucun doute rendu coupable d'une fourberie très noire et peu de crimes méritent un châtiment plus sévère. Mais la dernière solution que je choisirais est bien celle qui consisterait à l'obliger à faire un second mensonge, qui n'aura probablement d'autre effet que de rendre très misérable celle à laquelle il sera uni et de charger la société d'une nouvelle famille d'indigents.

L'obligation imposée à chaque homme de pourvoir à l'entretien de ses enfants, légitimes ou illégitimes, est si évidente et impérieuse qu'il serait juste d'armer la société de tout le pouvoir nécessaire pour atteindre ce but. Mais je crois que, si rigoureux soit-il, le pouvoir civil ne dispose d'aucun moyen plus efficace - et de loin 1 - que le fait d'avoir inculqué aux gens qu’à l'avenir les enfants seront entretenus uniquement par leurs parents, et que si ceux-ci les abandonnent, ils seront abandonnés aux hasards de la charité.

Il paraîtra peut-être dur qu'une mère et ses enfants, qui ne sont coupables d'aucun crime, soient appelés à payer les conséquences de la mauvaise conduite du père. Mais c'est une loi immuable de la nature. Le sachant, nous devrons Y réfléchir à deux fois avant de prétendre la contrarier systématiquement.

Si le plan que j'ai proposé était adopté, on verrait en peu d'années la taxe des pauvres diminuer, puis disparaître. Tout cela sans décevoir ni désavantager personne, ce qui fait que personne n'aurait sujet à se plaindre.

L'abolition des Lois en faveur des Pauvres ne serait pourtant pas suffisante. A ceux qui auraient tendance à donner trop d'importance à cette mesure, nous conseillerions d'examiner la situation des pauvres dans d'autres pays qui n'ont pas de lois semblables, et de la comparer avec ce qui se passe en Angleterre. Reconnaissons pourtant qu'une telle comparaison est trompeuse sous de nombreux rapports.

On a proposé d'appliquer à l'Irlande les Lois anglaises en faveur des Pauvres. Mais si l'on songe à l'état misérable du bas peuple dans ce pays, à l'absence de ce principe d'honneur et de fierté qui agit en Angleterre sur les pauvres et les empêche souvent de recourir à l'assistance, on ne peut douter qu'à peine une telle loi serait promulguée, toute la propriété foncière serait engloutie par la taxe, à moins qu'on ne se soit résolu à abandonner le système.

En Suède, où les disettes sont loin d'être exceptionnelles par suite de l'incertitude des récoltes sous ce climat inclément, où les importations sont difficiles à cause de la pauvreté du pays, une tentative pour instituer un système d'assistance paroissiale du type anglais, nivellerait la propriété dans le royaume entier et causerait de telles convulsions qu'on ne pourrait plus espérer voir ce pays retrouver jamais son état de prospérité antérieur.

En France même, malgré tous les avantages de situation et de climat qu'on trouve dans ce pays, la tendance au peuplement est si forte et le manque de prévoyance si frappant dans les classes inférieures, que si on y promulguait les Lois anglaises en faveur des Pauvres, la propriété foncière aurait tôt fait de succomber sous le faix, ce qui accroîtrait encore la misère du petit peuple. C'est pour ces raisons qu'au début de la Révolution le *Comité de Mendicité* a fort judicieusement rejeté les propositions tendant à instituer un pareil système.

Si la Hollande fait exception, cela tient à des circonstances particulières: notamment à la prospérité de son commerce et à ses nombreuses émigrations coloniales, qu'il faut comparer à l'exiguïté de son territoire et à l'insalubrité d'une grande partie du pays, qui occasionne une mortalité supérieure à celle des autres États. Telles sont les causes profondes de la célébrité que s'est acquise la Hollande pour ses institutions en faveur des pauvres, qui l'ont mise en mesure d'employer et d'aider tous ceux qui sollicitent des secours.

Nulle partie d'Allemagne n'est assez riche pour supporter l'institution d'un système général d'assistance paroissiale. Mais je crois que dans certaines provinces la situation des classes inférieures est meilleure qu'en Angleterre, précisément en raison de l'absence d'un tel système. Pour la même raison, la condition des Suisses était presque toujours supérieure, du moins avant les derniers troubles. J'ajoute qu'au cours d'un voyage que j'ai fait dans les duchés de Holstein et de Schleswig (qui appartient au Danemark) les maisons des gens du peuple m'ont paru meilleures et plus propres que

celles des gens de même condition en Angleterre, et j'y ai trouvé moins d'indices de pauvreté et de misère. Même en Norvège, malgré la dureté et l'incertitude du climat, les pauvres sont dans l'ensemble plus aisés qu'en Angleterre, autant que j'aie pu en juger par un séjour de quelques semaines et par les informations qui m'ont été données. Leurs maisons et leurs vêtements y sont souvent meilleurs; bien sûr, ils n'ont pas de pain blanc: mais ils ont plus de viande, de poisson et de lait que les ouvriers anglais. J'ai observé notamment que les enfants des fermiers y étaient plus vigoureux et plus robustes que chez nous. Un tel degré de prospérité, bien supérieur à ce qu'on pouvait attendre du sol et du climat, provient presque uniquement de l'importance qu'a prise dans ce pays l'obstacle préventif à l'accroissement de la population. L'institution d'un système de lois en faveur des pauvres détruirait cet obstacle, plongerait immédiatement le peuple dans la pauvreté et la misère, diminuerait l'activité des gens (et par conséquent les produits de la terre et du travail), ferait perdre de vue les ressources nées de l'ingéniosité en temps de disette et exposerait enfin le pays à l'horreur de famines continuelles.

Lorsque, comme en Irlande, en Espagne et dans beaucoup de pays méridionaux, le peuple est dans un tel état d'avilissement qu'il se multiplie sans se soucier des conséquences de cet acte, il importe assez peu qu'il y ait ou non des lois en faveur des pauvres. La misère, sous ses diverses formes, représente l'obstacle principal qui arrête la population. La vérité est que des Lois en faveur des Pauvres ne feraient qu'aggraver le mal en diminuant les ressources générales du pays; dans un tel état des choses, elles ne pourraient pas durer longtemps. Avec ou sans elles, nul effort du génie humain ne pourra faire sortir ces peuples de leur état de pauvreté et de misère.

21

Comment corriger les opinions régnantes sur le problème de la population

Retour à la table des matières

Il ne suffit pas d'abolir les institutions qui encouragent la population: nous devons aussi nous efforcer de corriger en même temps les opinions régnantes, qui ont le même effet ou parfois même agissent avec encore plus de force. C'est une oeuvre de longue haleine et le seul moyen d'y réussir est de répandre des opinions justes, par des écrits ou des conversations. Il faut aussi tâcher d'enfoncer aussi profondément que possible dans l'esprit des gens que l'homme n'a pas seulement pour devoir de perpétuer l'espèce, mais qu'il doit aussi propager la vertu et le bonheur; et que s'il n'a pas l'espoir raisonnable d'atteindre ce but, la nature ne l'invite nullement à laisser une postérité.

Dans les classes élevées de la société, il n'y a pas à craindre que les mariages soient trop fréquents. Sans doute des opinions saines feraient grand bien, même dans cette partie de la société, et permettraient d'éviter beaucoup de mariages malheureux. Mais quels que soient nos efforts, nous pouvons être assurés que l'orgueil particulier de cette classe et son esprit d'indépendance s'ajoutant à l'éducation et à un certain niveau de vie, donneront une influence considérable à l'obstacle que représente la prudence dans le mariage. Tout ce que la société est en droit d'exiger de ses membres est de ne pas avoir d'enfants s'ils ne sont pas en état de les nourrir. Ceci doit être considéré comme un devoir formel.

Puisqu'il paraît si facile d'obtenir des classes supérieures de la société qu'elles observent la prudence nécessaire pour maintenir les mariages dans de sages limites, le meilleur procédé qu'on puisse employer avec les classes inférieures (pour qui cette question est d'importance capitale) consiste à tenter de leur inculquer au moins une

part des connaissances et de l'esprit de prévoyance qui facilitent tellement la compréhension du problème dans la classe évoluée de la société.

Le meilleur moyen d'y parvenir consisterait probablement à instituer un système d'éducation paroissiale, selon un plan analogue à celui proposé par Adam Smith [1]. Outre les matières habituelles de l'enseignement et celles que cet auteur y ajoute, j'aimerais que l'on donnât une grande importance à l'exposé de la condition réelle des classes inférieures du peuple et à la manière dont elle est subordonnée au principe de population, ainsi qu'à l'influence que leur conduite exerce sur leur propre sort. Dans ces explications, il ne serait d'ailleurs pas nécessaire de déprécier le mariage, qui reste très désirable et serait au contraire toujours dépeint tel qu'il est: c'est-à-dire comme un état particulièrement adapté à la nature de l'homme, propre à accroître son bonheur et à le préserver des tentations du vice. Mais on prendrait soin de faire remarquer qu'il en est du mariage comme de la propriété: ses avantages ne sont accessibles que sous certaines réserves. Un jeune homme persuadé que le mariage est un état très désirable, mais convaincu en même temps que le fait d'être en mesure de nourrir sa famille est la seule condition qui puisse assurer éventuellement son bonheur, se trouvera dans les meilleures conditions pour travailler et rester sage avant son mariage. Rien ne pourra l'engager davantage à mettre en réserve ce petit superflu que les ouvriers célibataires doivent nécessairement posséder s'ils veulent réaliser leurs désirs les plus logiques et les plus souhaitables, au lieu de la dissiper dans la paresse et le vice, comme ils font à l'heure actuelle.

Si par la suite on pouvait enseigner dans ces écoles quelques principes élémentaires d'économie politique, il en résulterait pour la société un avantage incalculable. Pendant les dernières époques de disette, j'ai conversé avec des travailleurs et j'avoue m'être senti découragé en constatant leurs préjugés au sujet du problème des céréales. A cette occasion, j'ai senti fortement l'incompatibilité presque totale qui oppose l'action d'un gouvernement vraiment libre, et un pareil degré d'ignorance! Les illusions des gens du peuple sont telles que s'ils voulaient les appliquer, il faudrait les en empêcher par la force. Or il est bien difficile de conférer à un gouvernement le pouvoir nécessaire pour intervenir à tout moment sans faire courir de graves dangers à la liberté.

On a dépensé en Angleterre des sommes immenses pour secourir les pauvres, et elles n'ont réussi qu'à aggraver leur misère. Mais nous avons été désastreusement insuffisants lorsqu'il s'est agi d'éduquer le peuple et de lui inculquer des vérités politiques qui le touchent de près et représentent peut-être l'unique moyen en notre possession d'améliorer vraiment sa condition. C'est pour l'Angleterre une tare nationale que l'éducation des classes inférieures soit abandonnée à quelques écoles du dimanche, entretenues par de généreux donateurs qui peuvent donner à l'enseignement l'orientation qui leur plaît. Encore le progrès (tout relatif, à mon avis) que représentent ces écoles du dimanche, est-il de très fraîche date.

Les raisons qu'on allègue pour ne pas éclairer le peuple me paraissent non seulement peu libérales, mais dénuées de fondement; alors qu'il serait nécessaire qu'elles soient très solides pour nous autoriser à réfuter les moyens d'élever la condition des classes pauvres lorsque nous le pouvons! Ceux qui refusent d'écouter les réponses théoriques qu'on peut faire à ces arguments ne peuvent pourtant pas

---

[1] Dans « La Richesse des Nations », Adam Smith préconise un système d'écoles paroissiales dans lesquelles on enseignerait des notions élémentaires de géométrie et de mécanique.

réfuter le témoignage de l'expérience: ainsi, j'aimerais savoir si l'instruction bien connue des basses classes écossaises leur a vraiment inculqué leur tendance au mécontentement et à la sédition?

Les connaissances répandues en Écosse dans les classes inférieures ne vont certes pas jusqu'à améliorer beaucoup leur état, parce qu'elles ne suffisent pas pour leur inspirer des habitudes suffisantes de prudence et de prévoyance; mais du moins elles ont pour effet de les aider à supporter leurs maux avec patience, en leur apprenant que la turbulence ne fait que les aggraver. En comparant les mœurs paisibles et tranquilles des paysans écossais plus instruits, à la turbulence des Irlandais ignorants, tout homme qui raisonne impartialement ne peut nier l'influence de l'éducation sur le peuple.

Le principal argument que J'aie entendu avancer contre l'institution d'un système d'éducation nationale en Angleterre. est qu'il permettrait au peuple de lire des ouvrages comme ceux de Payne, ce qui pourrait avoir des conséquences fatales pour le gouvernement! A cet égard je pense entièrement comme Adam Smith: un peuple instruit et bien informé serait bien moins susceptible qu'un autre de se laisser entraîner par des écrits incendiaires et serait plus apte à discerner les fausses déclamations des démagogues ambitieux et intéressés. Pour exciter la sédition dans une paroisse, il suffit d'une ou deux personnes sachant lire; si elles sont acquises au parti démocratique, elles pourront faire beaucoup plus de mal, en choisissant bien les passages qu'elles lisent à leur auditeurs, qui si chacun avait été capable de lire et d'apprécier l'ouvrage en entier et s'il avait également pu lire et apprécier les arguments opposés, qui eux aussi l'auraient probablement touché.

Mais en dehors de tout cela, l'observation d'Adam Smith aurait un bien plus grand poids si les écoles qu'il propose constituaient un moyen d'instruire les gens du peuple de leur vraie situation; si on leur apprenait - ce qui est vrai - qu'aucun changement de gouvernement ne peut améliorer foncièrement leur condition, mais que cette amélioration dépend de leur travail et de leur prudence; qu'il est sans doute possible d'accéder à quelques-unes de leurs plaintes, mais que pour ce qui est d'entretenir leur famille, ils ne doivent attendre que bien peu (ou même pas du tout) de soulagement; qu'une révolution ne changerait en rien, en leur faveur, le rapport entre l'offre et la demande de travail, ou le rapport entre la quantité de nourriture et le nombre des consommateurs; et que si l'offre de travail était plus grande que la demande, ou la demande de nourriture plus grande que l'offre, ils connaîtraient un état d'extrême besoin, même sous le gouvernement le plus libéral, le plus parfait et le mieux exercé que l'esprit humain puisse concevoir.

La connaissance de ces vérités aiderait si manifestement à maintenir la paix et la tranquillité, à affaiblir l'effet des écrits enflammés, à prévenir l'opposition inconsidérée à l'autorité constituée, que ceux qui continuent à élever des objections à l'instruction du peuple peuvent être soupçonnés de vouloir encourager l'ignorance dans un but de tyrannie, ou pour augmenter l'influence et le pouvoir du gouvernement.

Non seulement les écoles paroissiales serviraient à expliquer au peuple sa situation réelle en lui montrant que son bonheur ou son malheur dépend surtout de lui-même, mais elles pourraient encore, par une instruction précoce et la distribution de récompenses inculquer à la génération montante des habitudes de sobriété, de travail, d'indépendance, de prudence, ainsi qu'une pratique convenable de ses devoirs

religieux. Elles représenteraient le vrai moyen d'élever la partie inférieure du peuple, de la faire sortir de son état d'abaissement et de la rapprocher en quelque sorte de la classe moyenne, dont la façon de vivre peut certainement être considérée comme supérieure.

Dans la plupart des pays, il y a dans le bas peuple une sorte de limite extrême de misère au-dessous de laquelle les gens cessent de se marier et de propager l'espèce. Cette limite varie suivant les pays et dépend de circonstances telles que le sol, le climat, le gouvernement, l'instruction, la civilisation, etc. Les principaux éléments qui tendent à élever cette limite sont la liberté, la sécurité de la propriété, la généralisation des connaissances, enfin le goût du bien-être et de l'aisance. Celles qui contribuent le plus à l'abaisser sont surtout le despotisme et l'ignorance.

Toute tentative ayant pour but d'améliorer la condition des travailleurs doit s'efforcer d'élever le niveau de vie aussi haut que possible en développant l'esprit d'indépendance, une juste fierté, le goût de la propreté et du bien-être. J'ai déjà insisté sur l'influence que peut avoir un bon gouvernement dans la propagation des habitudes de prudence dans les basses classes. Mais cette influence sera toujours insuffisante si elle ne s'appuie pas sur un bon système d'éducation. On peut dire qu'aucun gouvernement n'avancera dans le chemin de la perfection s'il ne se préoccupe pas de l'instruction du peuple. Les bienfaits nés de l'éducation comptent parmi ceux dont tous peuvent jouir sans avoir à craindre de restrictions; et comme les gouvernements ont le pouvoir d'apporter au peuple ces avantages, ils ont sans contredit le devoir de le faire!

22

Comment diriger notre charité

Retour à la table des matières

Il nous reste à répondre à une question fort importante et intéressante : comment diriger notre charité personnelle de façon à ne pas contrarier le grand dessein que nous poursuivons, c'est-à-dire l'amélioration de la condition du peuple en évitant qu'un excès de population vienne peser trop lourdement sur la limite représentée par les moyens de subsistance.

Ce mouvement de sensibilité qui nous pousse à soulager nos semblables dans le malheur ressemble à toutes les autres passions naturelles: il est général, et dans une certaine mesure aveugle et irréfléchi. La compassion peut être exaltée par une scène de théâtre bien fignolée ou par une situation de roman, bien mieux que par un événement réel. Et si, parmi dix solliciteurs, nous n'écoutions que notre première impulsion en négligeant de faire une enquête plus approfondie, nous viendrions sûrement en aide à celui qui joue le mieux son rôle! Il est donc évident que la tendance naturelle à la charité (tout comme les impulsions de l'amour, de la colère, de l'ambition, de la faim et de la soif ou toute autre impulsion naturelle) doit être corrigée par l'expérience et fréquemment rapportée à la pierre de touche de l'utilité, sous peine de manquer son but.

L'objet manifeste de la passion qui unit les sexes est la propagation de l'espèce; il réside aussi dans la formation d'une union intime de vues et d'intérêts entre deux personnes, destinée à leur permettre à la fois d'accroître leur bonheur et d'assurer à leurs enfants l'aide attentive et l'éducation que l'on doit à la génération grandissante. Mais si tout individu croyait pouvoir céder en tout temps aux impulsions naturelles qui le poussent à satisfaire cette passion, sans penser aux conséquences, le but essentiel de cette passion serait manqué et la propagation de l'espèce elle-même serait compromise par une douteuse promiscuité entre les sexes.

Le but évident de l'instinct naturel de bienveillance qui se trouve dans le cœur de l'homme est de rapprocher le genre humain tout entier, plus particulièrement ceux qui

font partie d'une même nation ou d'une même famille, et de les unir par des liens fraternels. En intéressant les hommes au bonheur et au malheur de leurs semblables, ce sentiment les pousse à soulager autant qu'il est possible les maux particuliers qu'entraînent les lois générales de la nature, en augmentant ainsi la somme du bonheur humain. Mais si notre charité s'exerce sans discrimination, si la détresse apparente représente le seul étalon de notre libéralité, il est évident que celle-ci s'exercera exclusivement au profit des mendiants professionnels, en négligeant au contraire des pauvres plus discrets, qui malgré des difficultés presque insurmontables parviennent à conserver une apparence de décence et de propreté. Si nous agissions sans prudence, nous élèverions l'homme méprisable au-dessus du respectable; nous encouragerions la paresse et découragerions le travail; nous agirions directement contre le bonheur des hommes.

L'un des avantages les plus précieux de la charité est son effet sur celui qui l'exerce. Il est plus agréable de donner que de recevoir. Supposons un instant que notre charité ne soit finalement pas utile aux pauvres - malgré cela, nous ne pourrions jamais approuver les efforts qu'on ferait pour éteindre un sentiment dont la satisf-action a pour résultat évident de purifier et d'élever l'âme humaine. Mais on est agréablement surpris de découvrir que la manière d'exercer la charité la plus avantageuse pour les pauvres - lorsqu'on se rapporte au principe de l'utilité - est précisément celle qui est la plus propre à embellir l'esprit de celui qui donne.

On peut dire de la charité, comme de la pitié,

« Elle n'a rien de contraint.
« Elle tombe en gouttes sur la Terre
« Comme la noble pluie du Ciel ».

C'est à tort qu'on décore du nom de charité les sommes immenses distribuées aux pauvres d'Angleterre en vertu des lois sur l'assistance paroissiale. Il y manque le caractère essentiel de la véritable bienfaisance. Comme on doit s'y attendre lorsqu'on viole un sentiment qui perd tout son caractère au moment où il cesse d'être volontaire, l'effet de ces distributions est aussi néfaste pour ceux qui payent que pour ceux qui reçoivent. Au lieu d'un soulagement réel, cette pseudo-charité aggrave et multiplie la pauvreté de ceux qui en sont les bénéficiaires. Quant à ceux qui ont fourni les fonds, au lieu d'en ressentir de douces sensations ils éprouvent un mécontentement et une irritation permanents.

Parmi les grandes institutions charitables qui sont alimentées par des contributions volontaires, et dont certaines ont sûrement des tendances préjudiciables, les souscriptions (j'en suis convaincu) sont parfois données à contre-cœur, plutôt pour répondre à ce qu'on attend d'un homme dans une certaine position ou doté d'une certaine fortune que par réel esprit de bienfaisance. D'autre part, la majorité des souscripteurs ne s'intéressent pas plus à l'utilisation des fonds qu'à la destinée des individus secourus. Ne nous étonnons donc pas si cette forme de charité n'a aucune influence bénéfique sur l'esprit de la majorité des donateurs.

Même lorsque nous faisons l'aumône à des mendiants professionnels, nous sommes bien plus influencés par le désir de nous débarrasser de leurs importunités ou du spectacle dégoûtant qu'ils représentent, que par le plaisir de soulager leurs misères. Au lieu de nous réjouir d'avoir trouvé une occasion de soulager notre prochain, nous aurions bien préféré ne pas les avoir trouvés sur notre chemin! Nous sommes, bien

sûr, émus par le spectacle de tant de misère apparente, mais l'aumône que nous donnons est bien incapable de les soulager réellement et nous savons qu'elle est sans proportion avec l'effet à obtenir. Nous savons aussi que nous allons entendre répéter une demande toute pareille au coin de la prochaine rue, et que nous sommes exposés aux plus grossières impostures. Nous nos hâtons souvent pour les éviter, et fermons l'oreille à des sollicitations importunes. Nous ne donnons que ce que nous ne pouvons éviter de donner sans faire violence à nos sentiments. Notre charité est dans une certaine mesure *obligée;* comme toute charité forcée, elle ne nous apporte aucune satisfaction spirituelle et il est évident qu'elle ne peut avoir aucun effet bienfaisant sur notre cœur et notre sentiment d'amour.

Il en est tout autrement de cette charité volontaire et active qui connaît parfaitement ceux dont elle soulage les peines, qui resserre les liens étroits unissant le riche et le pauvre, et s'en honore ; qui vous pousse à visiter l'infortuné dans sa maison et ne s'informe pas seulement de ses besoins, mais de ses habitudes et de ses dispositions. Une telle charité impose silence au mendiant effronté, qui n'a que ses haillons pour recommandation. Elle encourage au contraire par des secours efficaces celui qui souffre en silence et se débat contre des difficultés imméritées. Cette manière de faire la charité nous offre un tableau bien différent de certaines autres et contraste avec le mode habituel de l'assistance paroissiale, dont nulle description n'est plus significative que celle qu'en donne Mr. Townsend, dans la conclusion de son admirable *Discours sur les Lois en faveur des Pauvres:*

« On ne peut imaginer rien de plus dégoûtant que la table sur laquelle on effectue les paiements de la paroisse. On y voit souvent réuni sur la même personne tout ce qui rend la misère repoussante: le tabac, le gin, les haillons, la vermine, l'insolence et l'insulte.

« On ne peut au contraire imaginer rien de plus noble et de plus touchant qu'un homme charitable visitant l'humble chaumière du pauvre, afin d'encourager le travail et la vertu; dont la main secourable nourrit celui qui a faim, distribue des vêtements à ceux qui en sont privés, adoucit le sort de la veuve et de l'orphelin. Quoi de plus beau ou de plus touchant, si ce n'est peut-être les douces larmes de reconnaissance, les yeux brillants de joie et les mains levées au ciel - expression naïve des sentiments qui font naître des bienfaits inattendus et répandus avec discernement.

« On sera souvent témoin de ces scènes attendrissantes si on laisse les hommes être eux-mêmes et s'ils jouissent pleinement du droit de disposer de ce qui leur appartient ».

Le pouvoir discrétionnaire d'accorder ou de refuser l'assistance, qui a été accordé aux officiers et aux juges des paroisses, est d'une nature très différente et n'a pas du tout le même pouvoir de discrimination que la charité privée. Lorsqu'il se trouve dans une certaine situation, tout homme, d'après la loi, a droit à l'assistance de sa paroisse; et à moins que des raisons évidentes ne l'en privent, si ce droit lui est refusé, il est autorisé à se plaindre... Si le secours est accordé, on le reçoit comme une chose dûe et sans aucune reconnaissance; et s'il est refusé, le solliciteur se considère le plus souvent comme lésé et en éprouve ressentiment et indignation.

Rien de pareil avec la charité volontaire. Celui qui en bénéficie éprouve un doux sentiment de reconnaissance; ceux qui ne reçoivent rien n'ont à aucun moment le sentiment d'être lésés. Chacun a le droit de faire de son bien l'usage qu'il veut; en

bonne justice, on n'a aucun droit de lui demander pourquoi il accorde dans un cas, pourquoi il refuse dans l'autre. Cette espèce de pouvoir absolu, essentiel à l'exercice de la charité volontaire, donne toutes facilités pour choisir les sujets dignes d'être aidés sans qu'il en résulte de fâcheuses conséquences. Mais il possède un autre avantage: l'incertitude même qui lui est attachée. Il est en effet très important pour le bien général des pauvres qu'aucun individu ne puisse considérer la charité comme un fonds sur lequel il a le droit de compter. Le pauvre doit apprendre qu'il doit mettre uniquement sa confiance dans ses propres efforts, dans son travail, dans sa prévoyance: si tout cela lui manque, il faut qu'il sache que sa seule espérance réside dans un secours, et que cette espérance même dépend pour beaucoup de sa conduite et de la certitude qu'il ne s'est pas plongé lui-même dans les difficultés, par paresse ou imprudence.

En faisant la charité, nous avons le devoir strict d'inculquer ces notions aux pauvres, tout en faisant une discrimination convenable: c'est une vérité dont il me paraît impossible de douter. Bien sûr, si tous les pauvres pouvaient être complètement soulagés et si la pauvreté pouvait être bannie du pays, même au prix du sacrifice des trois-quarts de la fortune des riches, je serais le dernier à dire une seule syllabe contre ce projet et à soutenir qu'il faut être réservés dans nos largesses. Mais l'expérience a suffisamment prouvé que le malheur et la misère croissent toujours en proportion des aumônes distribuées sans choix: nous sommes donc fondés à en conclure, si nous raisonnons comme on le fait d'habitude en appliquant les lois naturelles, que ce mode de distribution ne répond pas aux buts mêmes de la bienfaisance!

Les lois de la nature nous disent, avec saint Paul. « Si *un homme ne veut pas travailler, il n'a pas le droit de manger* ». Elles disent encore qu'il ne faut pas se fier témérairement à la Providence. Elles apprennent aussi à l'homme, de façon constante, ce dû.- il doit être convaincu: que s'il se marie sans avoir la perspective de pouvoir nourrir sa famille, il doit s'attendre à la misère. Notre propre nature rend ces principes essentiels; ils sont d'autre part fort utiles et bénéfiques. Supposons que nous donnions à nos charités (publiques ou privées) une signification telle qu'un homme peut manger sans travailler et que sa famille peut être secourue bien qu'il se soit marié sans avoir les moyens de faire vivre un ménage: il est évident que dans ce cas nous ne faisons rien pour adoucir les maux provoqués par les lois naturelles; bien au contraire, nous contrarions *régulièrement* et *systématiquement* les effets bénéfiques de ces lois. Or il est inconcevable que la Divinité ait mis dans un pareil but les sentiments charitables dans le cœur de l'homme!

Au cours des événements qui surviennent dans une vie humaine, les espoirs les mieux fondés sont quelquefois déçus ; non seulement le travail, la prudence, la vertu, se voient privés de leur juste récompense, mais ils sont la cause de calamités imméritées. Ceux qui sont victimes de pareilles souffrances, qu'ils ne pouvaient évidemment prévoir (alors qu'ils paraissaient tout désignés pour les éviter) doivent être les bénéficiaires naturels de la charité. En les secourant, nous remplissons le devoir le plus direct de la bienfaisance, qui consiste à adoucir les maux particuliers qui naissent des lois générales. En donnant à notre charité cette direction, nous n'avons point à craindre des suites fâcheuses. Ces malheureux-là doivent être secourus aussi libéralement et efficacement que nous en avons le moyen, même si cela doit accroître la misère de ceux qui sont indignes d'être aidés.

Après avoir satisfait à ce premier devoir de charité, il nous est permis d'accorder un regard compatissant à l'individu paresseux et imprévoyant - dans ce cas, le bien de

l'humanité exige que nos secours soient distribués avec parcimonie. Nous pouvons peut-être prendre sur nous d'adoucir - avec beaucoup de précaution - les châtiments que leur administrent les lois de la nature ; mais aucun motif ne nous permet de les supprimer totalement. C'est à bon droit qu'ils sont tombés au bas de l'échelle sociale: si nous les élevions, non seulement nous mettrions en échec les buts mêmes de la charité, mais nous commettrions une injustice flagrante envers ceux qui sont au-dessus d'eux. Les secours qu'on leur donnera ne devront en aucun cas leur permettre d'acheter autant de subsistance que ne le permet le salaire d'un bas ouvrier: le pain le plus noir et la nourriture la plus grossière doivent leur suffire.

Un tel raisonnement ne s'applique naturellement pas aux cas d'urgente détresse survenus accidentellement et sans rapports avec l'imprudence ou l'imprévoyance. Si un homme se casse une jambe ou un bras, nous ne devons pas nous arrêter à étudier sa valeur morale avant de lui porter secours: mais nous sommes ici sur un terrain solide et notre conduite est justifiée par la pierre de touche de l'utilité. En pareil cas, même si notre secours est attribué sans discrimination, il y a peu de risques que nous encouragions les gens à se casser les bras ou les jambes. Toujours en accord avec la pierre de touche de l'utilité, la haute approbation que le Christ a donnée à la conduite du bon Samaritain, qui a suivi l'élan spontané de sa charité en secourant un étranger en danger, ne contredit pas le moins du monde la parole de saint Paul

« Celui qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger ».

Il n'empêche que nous ne devons jamais perdre une occasion de faire le bien sous prétexte que nous trouverons toujours quelqu'un de plus digne. Dans les cas douteux, notre devoir est de céder à notre instinct naturel de bienveillance. Mais lorsqu'en remplissant nos obligations nous nous conduisons comme des être raisonnables, attentifs au résultat de leurs actes, lorsque notre expérience (ou celle des autres) nous montre qu'un certain mode de charité est préjudiciable et qu'un autre est bénéfique, nous sommes incontestablement tenus, en tant qu'agents actifs de la morale, de freiner notre penchant naturel pour la première direction et de l'encourager à prendre la seconde voie!

23

Divers plans pour améliorer le sort des pauvres méritants

Retour à la table des matières

Dans la distribution de nos charités, et dans tous nos efforts pour améliorer le sort des classes inférieures, nous devons donner une attention particulière à la règle suivante, qui est immédiatement liée au principal sujet de cet ouvrage. Jamais, sous aucun prétexte, nous ne devons faire quoi que ce soit pour encourager directement le mariage ou pour supprimer de façon systématique l'inégalité qui doit toujours exister entre l'homme marié et le célibataire. Or c'est un point sur lequel les écrivains qui ont le mieux compris le principe de population me paraissent avoir tous commis des erreurs importantes.

Sir James Stewart, qui a très bien vu les inconvénients de ce qu'il nomme la procréation viciée et de tous les maux qui proviennent d'un excès de population, recommande pourtant la généralisation des hôpitaux d'enfants trouvés; il recommande également d'enlever dans certains cas les enfants à leurs parents pour les élever aux frais de l'État; et il déplore la différence qu'il y a entre la condition de l'homme marié et celle du célibataire, qui sont si mal proportionnées aux besoins respectifs des intéressés [1]. Il oublie, en s'exprimant ainsi, que si la population est en excès, il est évident que les fonds destinés à rémunérer le travail ne pourront pas soutenir une population plus grande encore. Si on donne de nouveaux encouragements à la multiplication de l'espèce et si on supprime les obstacles, le résultat sera (d'une manière et d'une autre) une augmentation de cette procréation viciée que l'auteur réprouve si justement.

M. Townsend, qui a traité ce sujet avec beaucoup d'habileté et de profondeur dans son *Discours sur les Lois en fa*veur des Pauvres, conclut par une proposition qui me

[1] Political Economy.

paraît contredire les principes qu'il a si bien discutés. 111 voudrait rendre obligatoires et générales les sociétés de secours mutuels et les sociétés de bienfaisance qui ont été créées volontairement dans certaines paroisses. Dans ce but, il propose une loi en vertu de laquelle tout célibataire payerait un quart de son salaire, tandis qu'un homme marié père de quatre enfants payerait le trentième seulement.

Je remarque d'abord qu'à partir du moment où l'on convertirait les souscriptions libres en contributions forcées, elles agiraient exactement comme une taxe sur le travail; or une telle taxe est toujours payée par le consommateur, comme l'a très bien fait voir Adam Smith, et elle est payée avec encore plus de frais. Par conséquent, les propriétaires terriens ne seraient guère soulagés par ce projet. Ils payeraient la même somme qu'aujourd'hui avec cette seule différence qu'au lieu de verser l'argent à leur paroisse ils l'apporteraient à la hausse des salaires et des marchandises. Une contribution forcée de cette sorte aurait donc presque tous les effets pernicieux du système actuel d'assistance, et conserverait (malgré le changement de nom) l'essentiel des principes des Lois en faveur des Pauvres.

Dean Tucker, dans ses remarques sur un plan de même nature proposé par M. Pew, aboutit à la conclusion qu'il faut recourir à des groupements volontaires, et non à des groupements obligatoires. Une souscription volontaire ressemble à une taxe sur le luxe: elle n'élève pas nécessairement le taux des salaires.

Il faut remarquer aussi que dans une association volontaire peu importante, où chaque souscripteur peut exercer un contrôle, il est très probable que les buts originels seront exactement remplis; dans le cas contraire, chacun a parfaitement le droit de se retirer de la société. Mais si on instituait une souscription générale et obligatoire, comme elle deviendrait nécessairement une affaire nationale, rien ne garantirait plus que les conditions primitives soient respectées. Quand les fonds viendront à manquer, ce qui ne manquerait pas de se produire puisque tous les fainéants et les dissipateurs tomberaient à la charge de la fondation (au lieu que ce soient seulement les plus travailleurs et les plus prévoyants, comme actuellement), on exigerait sans doute une contribution plus forte que personne n'aurait le droit de refuser. Ainsi, le mal irait toujours grandissant, précisément comme il en est à présent de la Taxe sur les Pauvres. En définitive, il m'apparaît que le fait de rendre obligatoires les sociétés de secours mutuels reviendrait à instituer un système un peu différent de collecte de la taxe actuelle; et tout système de distribution que l'on pourrait adopter dans l'un de ces plans pourrait aussi bien être appliqué à n'importe quel autre.

Quant au projet de faire payer aux célibataires le quart de leurs gains hebdomadaires, et aux pères de famille le trentième seulement, il revient à imposer aux célibataires une lourde amende et à accorder une forte gratification à la procréation des enfants. Rien ne peut être plus opposé à l'esprit dans lequel M. Townsend a écrit son excellent Discours. Avant de faire cette proposition, lui-même pose en principe qu'un système de secours en faveur des pauvres ne peut être bon que s'il règle la population d'après la demande de travail. Malheureusement, sa proposition a pour effet d'encourager la population sans se préoccuper de la demande de travail; elle punit un jeune homme pour la prudence qu'il observe en s'abstenant de se marier à une époque où la demande de travail est peut-être si petite que son gain ne peut suffire à l'entretien d'une famille. En principe, je me déclare l'adversaire de tout système obligatoire en faveur des pauvres. Cependant, si on exigeait que les célibataires paient une avance pour avoir droit à des secours lorsqu'ils viendront à se marier, il serait juste qu'ils reçoivent ces secours en proportion du temps pendant lequel ils se

seraient abstenus de se marier. Celui qui aurait donné le quart de son gain pendant seulement un an, ne peut absolument pas être mis sur le même pied que celui qui aurait versé la même contribution pendant dix ans.

Dans la plupart de ses œuvres, M. Arthur Young parait avoir très bien compris le principe de population; il se fait une idée juste des maux qu'entraîne forcément la multiplication des individus lorsqu'elle dépasse les limites que lui assignent la demande de travail et les possibilités d'assurer à chacun une confortable aisance. Dans son *Tour de France,* il a beaucoup insisté sur ce point et a dépeint avec beaucoup de vigueur la misère qu'a fait naître dans ce pays un excès de population né de la trop grande division de la propriété foncière. Il dit avec raison que multiplier ainsi les hommes, c'est multiplier la misère.

« On se marie, on a des enfants, dit-il [1], dans l'espoir de les élever, mais sans que cette espérance s'appuie sur aucun motif raisonnable. Aussi les hommes se multiplient-ils au-delà de la demande qu'en font les villes et les manufactures. Le résultat de cet ordre de choses est la détresse et la mort pour un grand nombre d'individus, qui succombent aux maladies provoquées par la mauvaise nourriture ».

Ailleurs, il cite un passage très sensé tiré du *Rapport du Comité de Mendicité,* qui conclut ainsi, à propos des malheurs que provoque un excès de population: « Il faudrait enfin nécessairement que le prix du travail baissât par une plus grande concurrence des travailleurs, dont résulterait une indigence complète pour ceux qui ne trouveraient pas de travail, et une subsistance incomplète pour ceux même auxquels il ne serait pas refusé ».

En commentant ce passage M. Young s'exprime ainsi: « La France offre elle-même une preuve évidente de la justesse de cette assertion. Les observations que j'ai faites dans les diverses provinces de ce royaume démontrent que sa population dépasse tellement les possibilités de l'industrie et du travail, qu'elle serait beaucoup plus puissante et florissante si elle comptait cinq ou six millions d'habitants de moins. L'excessive population qui surcharge ce pays présente un spectacle de misère sans aucun rapport avec le degré de prospérité qu'elle s'est montrée capable d'atteindre, même sous son ancien gouvernement. Un voyageur, même moins attentif que moi à ce genre d'observations, peut voir à chaque tournant des signes non équivoques de misère. Et nul ne peut s'en étonner lorsqu'on songe au prix du travail et des denrées, et à l'état déplorable dans lequel la moindre hausse du prix du blé plonge les basses classes du peuple ».

Plus loin, parlant des encouragements donnés au mariage, il dit en parlant de la France: « Le principal malheur de ce royaume est d'avoir une population si grande qu'il ne peut ni l'employer, ni la nourrir. En pareil cas, pourquoi encourager le mariage? Voulez-vous faire naître un plus grand nombre d'hommes, alors que vous en avez plus que vous n'en pouvez utiliser? La concurrence est si grande pour les aliments que votre peuple meurt de faim: et vous voulez l'encourager à s'accroître pour augmenter encore cette concurrence ? On peut légitimement demander s'il ne vaudrait pas mieux embrasser une politique contraire et s'il ne conviendrait pas de s'opposer au mariage de ceux qui ne peuvent pas prouver qu'ils sont en état d'entretenir une famille? Pourquoi encourager les mariages, alors qu'on est sûr qu'ils se feront tout seuls partout où il y a de la place pour de nouvelles familles? Il n'y a pas

[1] « Voyages en France ».

d'exemple qu'un pays ait offert de l'occupation et du travail en abondance, sans qu'aussitôt il s'y soit fait des mariages en proportion de la facilité de s'établir. Ainsi la politique qui les encourage est tout au plus inutile, et peut devenir nuisible ».

La cause particulière du malheur et de la pauvreté des classes inférieures en France et en Irlande [1] est la suivante : l'extrême division de la propriété foncière dans le premier pays, dans le second la facilité avec laquelle on peut avoir une cabane et des pommes de terre, y ont fait naître une population qui ne correspond pas à la demande actuelle des capitaux et de l'emploi. Et la conséquence inévitable doit être, comme l'a fort bien exprimé le *Rapport du Comité de Mendicité* précédemment cité, de faire baisser les salaires par le jeu de la concurrence, ce qui jettera dans une complète indigence ceux qui seront sans emploi et empirera les conditions de vie de ceux qui auront encore du travail.

Le résultat le plus évident du plan de M. Young serait de placer les basses classes exactement dans cette situation, puisqu'il propose d'encourager le mariage et de fournir un aliment bon marché indépendant du prix du blé et par conséquent de la demande de travail.

On dira peut-être que nos lois actuelles sur les pauvres encouragent régulièrement le mariage et la procréation des enfants, parce qu'elles permettent de distribuer des secours proportionnellement à l'importance des familles. On dira aussi que le plan proposé par M. Young aurait exactement le même effet, bien que d'une manière moins blâmable. Je réponds qu'en cherchant à guérir les maux que nous causent les Lois sur les Pauvres, nous devons justement supprimer ce qu'elles ont de plus pernicieux.

En vérité, le plan de M. Young agirait avec beaucoup plus d'efficacité que les lois actuelles sur les pauvres pour encourager la population à dépasser la limite de la demande de travail. Bien des gens répugnent à se marier s'ils ont la certitude de tomber alors à la charge de leur paroisse - ils éprouvent en effet une répugnance louable à solliciter le secours paroissial, non seulement par un reste de sentiment d'indépendance qui n'est pas encore éteint, mais aussi parce que la façon désagréable dont ce secours est distribué en détourne beaucoup de gens. Le taux des naissances et des mariages par rapport à la population, qui a été indiqué précédemment, prouve nettement que les lois actuelles sur les pauvres n'encouragent pas autant le mariage qu'on serait porté à le croire. Il en serait bien autrement si un ouvrier, au moment où il songe à conclure un mariage précoce, au lieu d'avoir devant les yeux l'appareil redoutable de l'asile et des officiers de sa paroisse, avait pour perspective l'image séduisante d'une propriété rurale et de vaches dans son pâturage [2]. M. Young a répété souvent que le désir de devenir propriétaire suffisait pour entraîner l'homme à beaucoup d'entreprises: il serait étrange que ce même désir ne soit pas suffisant pour l'inciter à se marier, entreprise pour laquelle les hommes n'ont naturellement aucune aversion!

La population qu'on ferait naître par de tels moyens trouverait sa subsistance en étendant la culture des pommes de terre; par conséquent, elle continuerait à croître sans aucun égard à la demande de travail. Dans la situation actuelle de l'Angleterre,

---

1 L'auteur avait antérieurement traité de questions particulières à ce pays.

2 M. Young préconisait en effet de donner aux familles pauvres un lopin de terre destiné à la culture des pommes de terre, et une ou deux vaches. N.D.T.

malgré l'état florissant de ses manufactures et les nombreux obstacles qui limitent l'extension de sa population, il n'y a pas de problème plus difficile à résoudre que trouver du travail pour les pauvres. Mais si l'on adoptait le plan de M. Young, cette difficulté serait centuplée.

M. Young suppose que si le peuple se nourrissait de lait et de pommes de terre il serait moins exposé aux disettes. Il m'est impossible de comprendre sur quoi il fonde cette opinion. Sans doute les gens qui mangent des pommes de terre ne souffrent pas beaucoup du manque de blé. Mais est-il donc absurde de supposer que la récolte des pommes de terre soit un jour mauvaise? On convient généralement que cette racine est plus sujette que le grain à se gâter pendant l'hiver.

Supposons qu'en Angleterre on fasse à tout le peuple une distribution de lopins de terre et qu'on l'habitue à se nourrir de pommes de terre. Pendant quelques temps, ce changement semblera avoir d'heureux effets qui s'ajoutant à l'idée d'être devenus propriétaires, rendra le nouveau système tout d'abord très acceptable pour les pauvres. Mais lorsque toutes les terres communes auront été divisées et qu'il sera difficile de se procurer de nouveaux terrains à pommes de terre, l'habitude de se marier de bonne heure (qui se sera généralisée pendant ce temps-là) provoquera un grand état de détresse. Et lorsque l'accroissement de la population (contrastant avec une diminution des moyens de subsistance) fera que la production moyenne des pommes de terre ne dépassera pas la consommation moyenne, une pénurie de pommes de terre sera tout aussi possible qu'une pénurie de blé à présent. Et lorsqu'elle se fera sentir, elle sera infiniment plus redoutable.

Partout où le peuple consomme surtout la qualité de grain la plus chère, comme c'est le cas pour le blé en Angleterre, il y a encore de grandes ressources en cas de disette. L'orge, l'avoine, le riz, les soupes économiques et les pommes de terre offrent une nourriture moins coûteuse, mais aussi précieuse. Mais quand la nourriture ordinaire du peuple se trouve au plus bas de l'échelle, les gens n'ont plus d'autre ressource en temps de disette que de manger l'écorce des arbres, comme les pauvres de Suède; et un grand nombre d'entre eux sont condamnés à mourir de faim. Du pain de froment, du bœuf et du turbot seraient - je l'avoue - d'excellents aliments à substituer aux pommes de terre, et il est probable que le peuple les accepterait sans de plaindre. Mais la difficulté vient du fait qu'une population nombreuse qui aurait contracté l'habitude de vivre de lait et de pommes de terre pourrait difficilement se procurer des aliments plus précieux, même si une charité particulièrement active y consacrait d'énormes ressources!

Les salaires se règleront toujours d'après le rapport de l'offre et de la demande. Or, dans le système des pommes de terre, il y aurait bientôt plus d'offres de travail que de demandes. Et comme ces offres de travail continueraient à être faites à très bas prix, puisque la nourriture serait elle-même très bon marché, bientôt le prix du travail se règlerait essentiellement sur le prix des pommes de terre, au lieu de s'aligner sur celui du blé comme actuellement. Le résultat serait de généraliser chez nous les haillons et les misérables chaumières d'Irlande.

Quand il arrive à l'occasion que la demande de travail excède l'offre, et quand les salaires s'alignant sur le prix du grain le plus cher, ils suffisent ordinairement pour que l'ouvrier se procure un peu de superflu : le peuple peut alors se vêtir et se loger d'une manière décente. S'il y a une vérité dans le contraste entre l'ouvrier anglais et l'ouvrier français que M. Young a présenté, l'avantage de l'Angleterre s'explique par

ces deux circonstances. Si on venait à les modifier en faisant adopter au peuple le lait et les pommes de terre comme base de sa nourriture, ces circonstances disparaîtraient et l'on verrait alors l'offre du travail dépasser constamment la demande. Ainsi le taux des salaires s'alignerait sur le prix de la nourriture la moins chère: l'avantage de l'ouvrier anglais serait immédiatement perdu et aucun effort de charité n'arriverait à empêcher une misère complète et générale.

En vertu de ce principe, on comprend qu'on ne puisse pas souhaiter voir les soupes économiques du comte de Rumford devenir la nourriture générale du peuple. C'est une invention précieuse pour des établissements publics ou pour servir de ressource dans certaines occasions. Mais si elles étaient adoptées par l'ensemble des pauvres, on n'aurait nul moyen d'empêcher qu'elles deviennent le nouvel étalon du prix du travail. Et le travailleur, qui au début avait pu épargner pour s'acheter le superflu, aurait en fin de compte beaucoup moins qu'auparavant à consacrer à l'épargne.

Ce qu'il faut souhaiter pour le bonheur du peuple c'est qu'il puisse disposer habituellement d'une nourriture chère, sur laquelle seraient réglés les salaires: en cas de disette, une nourriture moins chère remplacerait facilement et agréablement la nourriture ordinaire. Pour rendre plus facile le passage de l'une à l'autre, et pour marquer en même temps la distinction entre ceux qui réclament le secours paroissial et ceux qui savent s'en passer, je pense qu'on ferait bien d'adopter un certain plan conçu par M. Young. Cet auteur propose en effet « de promulguer une loi interdisant de fournir, pour la nourriture, aucun autre secours que des pommes de terre, du riz et de la soupe; et d'établir cette loi, non à titre provisoire, mais de façon définitive ». Je ne pense pas qu'une loi de ce genre puisse encourager les classes inférieures à faire de ces aliments leur principale nourriture; et si elle rendait plus facile en temps de disette la substitution entre ces diverses sortes d'aliments, et surtout si elle servait a distinguer davantage le pauvre assisté du pauvre qui ne l'est pas, elle aurait incontestablement un effet très bénéfique.

Il est reconnu que l'usage du lait, des pommes de terre ou des soupes économiques comme principale nourriture du peuple produirait une baisse des salaires; peut-être même quelque politicien au cœur froid proposera-t-il ce système pour permettre de vendre à meilleur marché les produits anglais sur les marchés européens. Je n'envie pas les sentiments qui inspirent cette proposition. Vraiment, je ne puis imaginer rien de plus odieux que l'idée de condamner sciemment les ouvriers d'Angleterre aux haillons et aux misérables chaumières des Irlandais, dans le seul but de vendre un peu plus de drap fin et de calicot. La richesse et la puissance des nations n'ont de valeur qu'en tant qu'elles contribuent au bonheur des hommes. Sous ce rapport, je suis loin de vouloir les déprécier et je les considère au contraire comme des moyens absolument nécessaires pour atteindre ce but. Mais s'il se présente un cas particulier où les moyens et la fin soient en opposition directe, la raison ne permet pas d'hésiter sur le parti à prendre.

Heureusement, cette opposition ne se rencontre pas ici, et en adoptant même les principes de la politique bornée que je réfute, on devrait rejeter le plan proposé. On a toujours observé que ceux qui travaillent leur propre terre ont beaucoup de répugnance à travailler pour les autres. Si l'usage d'une nourriture à bas prix se généralise, il arrivera un moment où la population dépassera de beaucoup les possibilités de travail. A ce moment, des habitudes de paresse et de turbulence auront contaminé le peuple et seront particulièrement défavorables à la prospérité des usines. Ainsi, bien

qu'en Irlande le niveau des salaires soit très bas, peu de produits manufacturés de ce pays peuvent être vendus sur les marchés étrangers à des prix aussi bas que les produits anglais. Cela vient en grande partie de l'absence des habitudes de travail, qui ne peuvent être engendrées que par la régularité des emplois.

24

Nécessité de poser des principes généraux

Retour à la table des matières

Hume affirme que les sciences politiques sont particulièrement trompeuses. C'est surtout vrai de la partie de ces sciences qui a pour but d'améliorer le sort des basses classes du peuple.

Nous sommes continuellement harcelés par des gens qui déblatèrent contre les théories et les théoriciens, et qui se targuent d'être attachés au culte de la pratique. Reconnaissons que des théories erronées sont détestables et que leurs auteurs sont inutiles, sinon nuisibles à la société. Mais ces défenseurs de la Pratique ne paraissent pas s'apercevoir qu'ils illustrent eux-mêmes leurs affirmations et qu'un grand nombre d'entre eux peuvent être rangés parmi les auteurs des théories les plus malfaisantes. Lorsqu'un homme fait un récit fidèle des faits qu'il a observés, même si son champ d'observation est étroit il ajoute quand même à la connaissance générale et se rend utile à la société. Mais s'il prétend tirer des conséquences générales de la toute petite expérience qu'il a acquise en gérant sa propre ferme ou en regardant ses voisins, comme c'est souvent le cas, il se transforme du même coup en théoricien; et il devient d'autant plus dangereux que, l'expérience constituant le seul fondement légitime de la théorie, les gens sont impressionnés au point qu'ils ne font pas la distinction entre cette expérience partielle (qui ne peut en aucun cas servir de fondement à une théorie valable) et les faits généraux qui représentent les seuls critères acceptables.

Il y a peu de sujets auxquels on ait autant réfléchi que le moyen d'améliorer le sort des pauvres, toujours vainement. Et il n'y en a pas où l'on ait aussi rarement fait appel

à des principes généraux. Pourtant, je doute qu'il puisse en exister un seul où il soit plus périlleux de les perdre de vue 1

Il existe quelques régions où les « cottagers » [1] possèdent de petites parcelles de terre et élevant quelques vaches. Or pendant les dernières famines, on a remarqué que certains de ces cottagers n'avaient pas eu besoin de recourir à l'assistance paroissiale et que d'autres y avaient recouru avec discrétion.

De cette observation très partielle, on a cru pouvoir déduire de façon générale que si l'on plaçait tous les travailleurs dans la même position, ils atteindraient tous un niveau de vie identique et qu'aucun n'aurait plus besoin du secours de sa paroisse. Mais cette conclusion est entièrement fausse. L'avantage que l'entretien des vaches procure à certains cottagers vient en grande partie de ce que cet usage est limité: il diminuerait fortement si l'usage devenait général.

Supposons qu'un fermier ou un propriétaire ait construit un certain nombre de chaumières [2] sur sa ferme. Si cet homme est généreux et aime à être entouré de gens heureux, il attribuera à chaque chaumière une parcelle de terre suffisante pour nourrir une ou deux vaches et paiera de forts salaires. En conséquence, ses ouvriers vivront dans l'abondance et seront en mesure d'élever une nombreuse famille. Mais sa ferme n'a pas forcément besoin de tant de bras! Et bien que ce fermier ait à cœur de payer correctement ceux qu'il emploie, il est probable qu'il ne souhaitera pas avoir sur sa terre plus de travailleurs qu'il n'en peut employer. Par suite, il ne bâtira plus de nouvelles maisons et les enfants de ses ouvriers seront forcés d'émigrer. Tant qu'une telle situation reste cantonnée à quelques familles ou régions, les émigrants trouvent aisément de l'ouvrage ailleurs. Il n'est pas douteux que les ouvriers travaillant dans ces fermes soient favorisés, et nous aimerions que tous les ouvriers d'Angleterre soient traités de cette manière! Mais il est évident qu’un pareil système ne peut conserver ses avantages en se généralisant: car en ce cas, il n'y aurait plus d'endroits où les enfants de ces heureux ouvriers puissent émigrer avec l'espoir de trouver du travail. La population s'accroîtrait au-delà des demandes des villes et des usines, et les salaires baisseraient partout.

Il faut encore remarquer qu'une des raisons pour lesquelles les ouvriers qui entretiennent ainsi quelques vaches sont plus à l'aise que les autres, est le profit important qu'ils tirent de la vente du lait qu'ils ne consomment pas. Cet avantage diminuerait évidemment beaucoup si tout le monde faisait comme eux! Bien sûr, ils ont pu traverser les dernières périodes de famine en sollicitant moins de secours que les autres (comme on pouvait s'y attendre) parce qu'ils disposaient de denrées autres que celles dont on manquait alors: mais si le système était général, il n'y a aucune raison de penser qu'ils ne souffriraient pas autant du manque de fourrage et de la mortalité du bétail, que les autres travailleurs ne souffrent à l'heure actuelle du manque de blé. Il faut donc éviter de conclure d'après les apparences, et de dégager des lois générales à partir de faits limités, comme c'était le cas dans l'exemple précédent.

Le principe de base que s'est donné la *Société pour l'accroissement du bien-être et l'amélioration des conditions de vie des Pauvres* est excellent. Le véritable procédé pour améliorer l'état des classes les plus pauvres consiste à faire appel à ce moteur

---

[1] Cottager: ce mot est pris ici dans le sens d'ouvrier agricole ou de petit tenancier. N.D.T.

[2] « Cottages ».

essentiel de l'industrie humaine: le désir d'améliorer nos conditions d'existence. Et nous pouvons approuver sans réserves Sir Thomas Bernard lorsqu'il déclare que tout ce qui encourage les habitudes de travail, de prudence, de prévoyance, de vertu et de propreté chez les pauvres, est bénéfique pour eux et pour la société; et tout ce qui éteint ou diminue ces qualités est nuisible à l'État autant qu'à l'individu.

En général, il n'y a qu'une seule sorte d'assistance dont on puisse dire qu'elle viole les principes de manière telle que les conséquences générales sont sûrement pires que les maux auxquels elle prétend porter remède: c'est l'assistance *systématique* et *assurée*, sur laquelle les pauvres savent pouvoir compter sûrement, quelle que soit leur conduite.

Indépendamment de l'assistance élective et occasionnelle, dont j'ai montré les avantages dans un chapitre précédent, je me suis déjà efforcé de montrer tout le bien qu'on peut attendre d'un système d'éducation meilleur et plus général. Tout ce qu'on peut faire dans ce domaine a réellement une valeur singulière: non seulement l'éducation est un avantage que chacun peut s'assurer sans rien enlever aux autres, mais l'avancement de chacun bénéficie à tous. Supposons que grâce à l'éducation un homme ait acquis cette forme d'orgueil et cette façon de penser très saine qui l'empêchent de charger la société du fardeau que représentent les enfants qu'il est incapable de nourrir ; sa conduite - dans la mesure où un exemple peut avoir de l'influence - aide à élever la condition de ses compagnons de travail.

Une conduite contraire, provoquée par l'ignorance de ces principes, aura un effet opposé.

Je ne puis m'empêcher de croire que l'on pourrait également rendre meilleure la condition des pauvres en améliorant d'une façon générale l'installation des chaumières. Il faudrait aussi éviter de les construire pour y loger ensemble deux familles et s'abstenir d'en édifier plus que le nécessitent les possibilités du travail sur place. Un des obstacles les plus salutaires à la précocité des mariages en Angleterre, est la difficulté qu'il y a à trouver une chaumière, qui oblige les travailleurs à retarder l'époque de leur mariage en attendant qu'une vacance se produise, au lieu de se contenter d'une misérable cabane de boue, comme les Irlandais.

Il n'y aurait même aucune objection contre le système de la distribution des vaches si on l'appliquait seulement sur une échelle restreinte. Qu'on l'envisage comme un système de remplacement des Lois en faveur des Pauvres, destiné à conférer à chaque travailleur le droit de se faire donner du terrain et des vaches proportionnellement à l'importance de sa famille, ou comme un moyen pour détourner le peuple de la consommation du blé et pour l'engager à se nourrir de lait et de pommes de terre; réellement, je crois que ce système est absurde! Par contre, s'il était uniquement destiné à procurer une vie plus agréable aux ouvriers les plus méritants tout en satisfaisant en même temps le besoin le plus urgent des pauvres - avoir du lait pour les enfants - je crois qu'il pourrait faire beaucoup de bien et qu'il serait appelé à devenir un puissant moteur pour encourager les habitudes de travail, d'économie et de prudence. Mais il est évident que, pour atteindre un pareil but, il faudrait limiter ce programme à une partie seulement des ouvriers de chaque paroisse, en basant notre choix sur la conduite des intéressés et non pas sur leur degré de pauvreté; il ne faudrait pas donner trop d'importance au nombre d'enfants; il faudrait en somme donner plus d'attention à l'ouvrier économe, qui a économisé pour acheter lui-même une vache, qu'à celui qui se contente de la demander à la charité paroissiale.

Pour faciliter l'épargne chez les jeunes ouvriers et les encourager à mettre de côté le superflu de leurs gains, en vue de pouvoir se marier ultérieurement, il serait très utile de créer des Banques rurales où l'on pourrait déposer même des petites sommes moyennant un bon intérêt. Dans l'état actuel des choses, les ouvriers sérieux sont très embarrassés par leurs économies : il n'est pas surprenant que cet embarras les incite à en faire un mauvais usage et à les dissiper. Mais si on réalisait ce projet, il serait évidemment nécessaire que l'ouvrier restât maître de retirer librement son argent et qu'il puisse en disposer en tout temps. On peut évidemment regretter que des économies amassées avec tant de peine soient parfois dépensées de façon inconsidérée: mais c'est un cas où il ne semble pas que l'autorité ait le droit d'exercer son action tutélaire.

On a remarqué que les ouvriers agricoles qui possèdent quelques vaches sont plus laborieux et mènent une vie plus régulière que ceux qui n'en ont pas. Cette observation est sûrement exacte : elle est d'ailleurs conforme aux prévisions. Mais il n'est pas certain pour autant que - sur un plan général - le plus sûr moyen de rendre les ouvriers laborieux soit de leur donner des vaches. La plupart de ceux qui ont actuellement des vaches les ont achetées avec le fruit de leur travail. Il faut donc dire que c'est leur travail qui leur a procuré une vache, et non que c'est la vache qui leur a donné le goût du travail !

Bien entendu, je ne veux nullement dire par là que la possession subite d'une propriété soit incapable de faire naître des habitudes de travail!

Mais tous ces plans - qu'il s'agisse de l'amélioration des chaumières ou de l'extension du système des vaches - n'échappent pas à l'objection générale qu'ils mettent les pauvres en état d'élever un plus grand nombre d'enfants: en encourageant la population à se développer, ils violent donc les principes dont je me suis efforcé de démontrer la vérité. Mais si j'ai réussi à faire comprendre au Lecteur la principale tendance de cet ouvrage, il saisira que si je recommande de ne pas engendrer plus d'enfants que le pays n'en peut nourrir, c'est justement pour qu'on puisse mieux alimenter ceux qui naissent! De par la nature même des choses, secourir les pauvres - de la manière qu'on voudra - revient à les rendre capables d'élever jusqu'à l'âge d'homme un plus grand nombre de leurs enfants. Et c'est bien là la chose la plus désirable du monde aussi bien pour les intéressés que pour la collectivité. Toute mort d'enfant due à la misère est obligatoirement précédée ou accompagnée de grands malheurs pour les individus; et du point de vue collectif, n'oublions pas qu'un enfant qui meurt avant dix ans fait perdre à la nation toute la nourriture qu'il a consommée. À tous points de vue, notre but doit donc être de diminuer la mortalité à tous les âges. Or il est impossible d'y arriver sans augmenter la population en faisant arriver à l'âge d'homme un plus grand nombre d'enfants. Mais il n'en résultera aucun inconvénient si en même temps nous gravons dans leur esprit l'idée que, pour jouir des mêmes avantages que leurs parents, ils doivent attendre pour se marier d'avoir acquis la certitude de pouvoir nourrir une famille.

Si nous n'y parvenons pas, reconnaissons franchement que tous les efforts faits jusque-là auront été vains! Il n'est pas dans la nature des choses que la condition des pauvres puisse être améliorée de façon durable si l'on n'a pas accru les obstacles destinés à prévenir l'accroissement de la population. Si l'on n'a pas pris cette précaution, tout ce qui sera fait en faveur des pauvres demeurera partiel et temporaire.

Par exemple, une diminution de la mortalité dans le présent sera compensée par son accroissement dans l'avenir; ou bien l'amélioration du sort des pauvres d'une région fera empirer proportionnellement celui des pauvres d'une autre région. C'est une vérité si importante et si mal comprise qu'on ne peut trop y insister.

Paley, dans un chapitre de sa *Philosophie morale* consacré à la population, remarque que la condition la plus favorable à l'accroissement de la population d'un pays et à son bonheur, est « qu'un bas peuple laborieux et frugal pourvoie aux besoins d'une nation riche et adonnée au luxe ». Reconnaissons qu'une pareille société n'a rien de bien attrayant. Seule une nécessité absolue pourrait nous faire admettre l'idée de dix millions d'individus condamnés à un travail incessant et privés de tout ce qui excède l'indispensable, pour alimenter le luxe excessif d'un autre million de gens!... Heureusement, une telle structure sociale n'est pas indispensable. Il n'est pas nécessaire que le riche vive dans un luxe excessif pour faire travailler les manufactures d'un pays; il ne l'est pas davantage que les pauvres se privent de tout plaisir pour pouvoir maintenir leur effectif. Les produits fabriqués les plus utiles sont ceux qui sont utilisés par l'ensemble de la population. Quant à ceux qui sont utilisés seulement par les riches, non seulement ils sont peu importants parce qu'ils sont peu demandés, mais ils sont souvent responsables de beaucoup de misère pour les ouvriers qui les fabriquent, en raison des changements occasionnés par la mode. C'est l'extension du superflu dans toute la masse du peuple, et non le luxe excessif d'un petit nombre de gens, qui fait la richesse et le bonheur de la nation.

Il est donc particulièrement désirable que le luxe, au sens que je viens de donner à ce mot, soit aussi répandu que possible - c'est le meilleur moyen d'élever la « limite de malheur» du peuple.

On observe généralement que c'est dans les classes moyennes que l'on trouve le plus d'aptitudes au travail, à la vertu et à l'épanouissement de toutes les sortes de talents. Mais il est évident que tout le monde ne peut pas faire partie des classes moyennes: une classe supérieure et une classe inférieure sont nécessaires; bien mieux, elles sont extrêmement utiles. Si les individus n'étaient pas aiguillonnés par l'espérance de s'élever ou la crainte de déchoir, si le travail ne portait pas en lui sa récompense, et l'indolence sa punition, on ne verrait nulle part cette ardente activité avec laquelle chacun de nous travaille à améliorer sa condition, et qui est actuellement le principal moteur de la prospérité publique. Si nous observons les divers pays d'Europe, nous constatons une différence considérable dans la proportion des classes supérieure, moyenne et inférieure qui les composent; si nous recherchons les effets produits par ces différences de proportions, nous pouvons être certains de constater que c'est en accroissant la classe moyenne que nous augmenterons le bonheur de l'ensemble de la société.

Si l'effectif des classes inférieures diminuait tandis qu'augmente celui des classes moyennes, tout travailleur pourrait avoir un plus grand espoir de s'élever socialement par son assiduité et son effort. Le travail et la vertu seraient plus souvent récompensés. Dans la loterie de la société humaine, il y aurait moins de billets blancs et plus de prix: au total, le bonheur des hommes serait accru!

Toutefois, pour que de pareilles espérances ne soient pas déçues et pour que soient évités les maux qui accompagnent d'ordinaire une demande de travail stationnaire ou décroissante, il faut supposer que tout pauvre aura une attitude de prudence qui l'empêchera de se marier tant que le niveau de son salaire, ajouté à ses économies

de célibataire, ne lui permettra pas de nourrir une femme et cinq ou six enfants sans recourir à l'assistance. Un tel degré de prudente contrainte améliorerait d'une manière frappante le sort des classes inférieures du peuple.

On dira peut-être que même ce haut degré de prudence pourrait bien s'avérer insuffisant puisqu'en se mariant un homme ne peut prévoir le nombre des enfants qu'il aura, et que beaucoup de parents en ont plus de six. C'est incontestable. Mais dans ce cas je ne crois pas qu'il y ait un inconvénient à donner une allocation pour chaque enfant au-dessus de six : non point dans l'esprit de récompenser l'homme qui a une nombreuse famille, mais pour le soulager d'une charge qu'il ne pouvait raisonnablement prévoir. En conséquence, l'allocation devrait être calculée de manière à le mettre précisément dans la situation d'un homme qui a six enfants. Montesquieu [1] désapprouve un édit de Louis XIV accordant des pensions aux pères de dix et douze enfants, parce qu'il l'estime impropre à encourager le peuplement. La raison pour laquelle il blâme cet édit est précisément celle qui me fait croire qu'on pourrait l'adopter sans danger: il permet en effet de secourir quelques individus exposés à une misère pressante et imprévisible, mais ne représente à aucun titre un encouragement au mariage.

Si dans l'avenir les pauvres prenaient l'habitude de se montrer prudents à l'égard du mariage, ce qui est le seul moyen d'améliorer leur condition d'une manière durable, je ne crois pas que les économistes les plus bornés aient à craindre que la hausse des salaires puisse nous rendre moins compétitifs que nos concurrents sur les marchés étrangers, Quatre circonstances préviendraient ou contrebalanceraient en effet cette tendance; ce sont les suivantes:

1) Le prix des subsistances serait plus stable et plus bas, parce qu'il arriverait moins souvent que la demande excède l'offre;

2) L'abolition de la taxe sur les pauvres soulagerait l'agriculture d'un pesant fardeau, et enlèverait une charge au montant actuel des salaires;

3) La nation épargnerait une grande partie des sommes qu'elle dépense en pure perte pour élever les enfants qui meurent prématurément des suites de la misère;

4) Enfin, l'habitude du travail et de l'économie, surtout chez les célibataires, deviendrait générale et préviendrait la paresse, l'ivrognerie et le gâchis, qui sont trop souvent à l'heure actuelle la conséquence du taux élevé des salaires.

[1] « L'esprit des Lois », L. XXIII, C. XXVII.

25

Est-il raisonnable d'espérer une amélioration de l'état social?

Retour à la table des matières

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'avenir et demandons-nous si nous pouvons raisonnablement espérer voir diminuer les maux que provoque le principe de population. Nous voyons tout d'abord que l'accroissement de la population selon une progression géométrique est incontestable: et bien que la période de doublement, qui résulte de cet accroissement lorsque rien ne lui fait obstacle, ait été fixée dans cet ouvrage plutôt au-dessous de la réalité, on constate que le peuplement se heurte à certaines conséquences naturelles des progrès de la société et de la civilisation. Ainsi, il est peu probable qu'il y ait jamais des changements essentiels dans les grandes villes et les usines. C'est naturellement notre devoir d'empêcher que le travail dans les villes et les usines abrège si peu que ce soit la durée de la vie humaine; mais tous nos efforts n'empêcheront pas qu'il soit moins sain que la vie et le travail à la campagne. Opérant par suite comme des obstacles positifs à l'accroissement de la population, les grandes villes et les manufactures rendront moins nécessaires les obstacles préventifs.

Dans toutes les vieilles nations, on remarque qu'un grand nombre d'adultes restent célibataires pendant quelques années. L'obligation d'observer pendant ce temps les lois admises de la morale n'a jamais été contestée en théorie, bien qu'on ait souvent agi de façon opposée dans la pratique. A peine, dans cet ouvrage, ai-je eu l'occasion d'insister sur la nécessité d'observer le devoir que représente la contrainte morale ; elle repose en tout cas sur la même base qu'auparavant : elle n'est ni plus forte, ni plus faible. Sachant combien ce devoir a été observé jusqu'ici de façon imparfaite, il serait sûrement illusoire d'espérer qu'il sera observé rigoureusement à l'avenir!

La partie du devoir de contrainte morale qui a été l'objet principal de nos raisonnements n'est donc pas celle qui se rapporte à notre conduite pendant le célibat: il s'agit en réalité de l'obligation où nous sommes de prolonger ce devoir tant que nous ne sommes pas en état de nourrir nos enfants. Il n'est pas illusoire d'espérer un changement favorable dans cet ordre d'idées: l'expérience montre d'ailleurs que cette sorte de contrainte prudente est plus ou moins respectée selon les pays, ou même selon les régions et les époques.

En Europe, plus particulièrement dans les États du Nord, un changement notable est intervenu en matière de contrainte prudente depuis l'époque où ont cessé les habitudes guerrières et la tendance à l'émigration des peuples. Depuis peu, la diminution progressive, on peut presque dire l'extinction totale de la peste, si fréquente en Europe au dix-septième et au début du dix-huitième siècle, a produit un changement identique. En Angleterre, la proportion des mariages a diminué depuis que les villes ont été améliorées, que les épidémies sont devenues moins fréquentes et qu'on a acquis des habitudes de propreté. Pendant les dernières disettes (1800 et 1801) le nombre des mariages a également diminué: or les motifs qui ont empêché beaucoup de gens de se marier pendant cette période agiraient de la même manière dans l'avenir si, grâce aux vaccinations, le nombre des enfants qui parviennent à l'âge d'homme croissait au point de fermer tous les emplois, d'abaisser le taux des salaires et de rendre la charge d'une famille plus difficile à supporter.

D'une façon générale, la conduite pratique de l'espèce humaine à l'égard du problème du mariage a été bien supérieure à ses théories. Quoiqu'on ait beaucoup prôné le devoir de se marier et qu'on ait considéré le mariage précoce comme un moyen de prévenir le vice, en pratique chacun a néanmoins jugé convenable de bien examiner quels moyens il aurait de nourrir sa famille avant de franchir ce pas si important. La grande *vis medicatrix rei publicae,* c'est-à-dire le désir d'améliorer son sort ou la crainte de le rendre pire, n'a pas cessé de diriger les hommes dans le droit chemin, en dépit de tous les discours qui tendaient à le leur faire quitter. Ce puissant principe de santé, qui réside dans la prise de conscience que les hommes ont eue de l'action des lois de la nature, a développé en Europe le sentiment de prudence à l'égard du mariage: et il n'est pas déraisonnable de penser que ce sentiment marquera de nouveaux progrès dans l'avenir. Si cette prudence s'accroît sans qu'augmente le commerce illicite et vicieux entre les sexes, il en résultera sûrement une augmentation du bonheur de la société. Quant au danger de voir croître ces vices, il est consolant de penser que les pays d'Europe où on se marie plus tard et moins souvent ne sont nullement les plus dépravés. Ainsi la Norvège, la Suisse, l'Angleterre et l'Écosse, sont au rang des États où l'obstacle préventif a le plus d'importance. Je ne prétends pas insister spécialement sur les habitudes vertueuses de notre pays, mais je ne pense pas non plus qu'on puisse le citer comme exemple d'une excessive corruption. D'après le peu que je connais du continent, je serais plutôt porté à le considérer comme un exemple du contraire et à croire que les femmes y sont plus chastes que dans les pays voisins, et que par conséquent les hommes y sont plus vertueux. L'expérience montre donc qu'il est très possible que des causes morales et physiques contrebalancent l'effet qu'on pouvait attendre d'un renforcement des obstacles au mariage. Mais admettons que cet effet malheureux se produise: je prétends encore que la diminution des vices provoqués par la pauvreté sera une compensation suffisante au mal qu'on a le droit de prévoir. Dès lors, l'avantage d'une mortalité moindre et d'une plus grande aisance de vie (conséquence infaillible de l'action croissante de l'obstacle préventif) devra être inscrit à l'actif de la cause du bonheur et de la vertu.

Le but de cet ouvrage n'est pas tant de proposer des plans pour améliorer la société que de faire sentir la nécessité de se contenter du mode d'amélioration qui nous est prescrit pas la nature, et de ne pas mettre obstacle aux progrès qui devraient être faits dans cette voie.

Il serait infiniment utile que nos institutions et notre façon de faire à l'égard des pauvres servent à confirmer les leçons de prudence qui découlent du déroulement des événements, dans la vie de l'homme. Si nous prenons quelquefois sur nous d'adoucir les châtiments que la nature inflige à l'imprudence, il faut que nous compensions cette attitude en accroissant les récompenses qu'elle accorde à ceux qui ont une bonne conduite. Mais nous ferions déjà beaucoup si nous changions graduellement les institutions destinées à encourager le mariage, et si nous cessions de propager et d'inculquer des doctrines qui sont en opposition évidente avec les leçons de la nature.

Le peu de bien que nous avons de temps à autre la possibilité de faire est souvent gâché parce que nous voulons en faire trop et parce que nous avons choisi un plan difficile, indispensable pour obtenir même un succès partiel. Dans les applications pratiques des raisonnements exposés dans cet ouvrage, je nie flatte d'avoir évité cette erreur. Le lecteur se souviendra que j'ai présenté sous un jour nouveau des faits connus depuis longtemps, et que je me suis laissé aller à considérer avec faveur les chances d'une amélioration *possible:* je ne pouvais pas fermer la porte à cet espoir d'amélioration. On a déjà souvent proposé d'abolir graduellement chez nous les Lois en faveur des Pauvres, en raison des maux qui en découlent en pratique, et par crainte de les voir devenir un fardeau intolérable pour les propriétaires terriens du royaume. Quant à l'extension du système d'éducation nationale, il s'agit d'une idée nouvelle sur laquelle les opinions divergent: pour les uns cette nouveauté est un avantage, et pour les autres elle représente un inconvénient! Les heureux résultats de l'Éducation ont été remarqués depuis longtemps en Écosse [1]; et tous ceux qui ont été à même d'en juger s'accordent à dire que l'éducation joue un rôle considérable dans la prévention des crimes et le progrès du travail, de la morale et de la bonne conduite. Ce sont là les seuls plans qui aient été proposés: leur adoption, sous la forme que j'ai indiquée, aiderait beaucoup à progresser vers notre but et améliorerait la condition des pauvres. Et cependant, même si l'on ne faisait rien dans cette voie, je crois que l'on obtiendrait quand même un résultat partiel par le seul effet du raisonnement!

Si les principes que j'ai tenté de démontrer sont erronés, je souhaite très sincèrement qu'ils soient complètement réfutés. Mais s'ils sont vrais, le sujet est si grave et importe si directement au bonheur humain qu'il est impossible qu'ils n'arrivent pas à être connus et plus généralement répandus, même si l'on n'a pas fait grand effort pour les propager.

Parmi les classes supérieures et les classes moyennes de la société, la prise de conscience de ce problème aurait pour effet (du moins je l'espère) de mieux diriger les efforts qu'elles font pour améliorer l'état des pauvres, sans pour autant les ralentir. Elles verraient mieux ce qu'elles peuvent et ce qu'elles ne peuvent pas faire. Et bien que l'on puisse faire beaucoup en donnant de bons avis et en répandant l'instruction, en encourageant les habitudes de prudence et de propreté, en faisant la charité avec discernement, en un mot en améliorant la condition actuelle des pauvres, ce qui

[1] Un certain M. Howard a remarqué qu'il y avait moins de gens dans les prisons de Suisse et d'Écosse que dans celles des autres pays, ce qu'il attribue à une éducation plus régulière des basses classes du peuple.

favorise l'obstacle préventif à la population, on verrait alors que sans cette dernière condition, tout le bien que l'on croit faire est illusoire. En effet, dans un État ancien et déjà très peuplé, vouloir assister les pauvres de manière à leur permettre de se marier aussi précocement qu'ils le voudront et d'élever une nombreuse famille, aboutit à une impossibilité mathématique. La prise de conscience de cette vérité serait très importante puisqu'elle éviterait aux riches de détruire les bons effets de leurs propres efforts et de gâcher leurs bontés en les dirigeant vers des buts parfaitement inaccessibles ; elle leur permettrait de concentrer leur attention sur des objectifs plus convenables et de faire ainsi davantage de bien.

Le fait de répandre ces connaissances parmi les pauvres aurait des effets encore plus importants. La cause principale et permanente de la pauvreté n'a que peu ou pas de rapports *directs* avec la forme du gouvernement ou l'inégale division de la propriété; les riches n'ont pas le pouvoir de fournir aux pauvres du travail et du pain: en conséquence, les pauvres n'ont nul *droit à* les demander. Telles sont les importantes vérités qui découlent du principe de population: et si elles étaient clairement expliquées, elles seraient à la portée même des plus faibles intelligences. Il est évident que tout homme appartenant aux classes inférieures de la société, qui sera bien convaincu de ces vérités, sera plus apte à supporter sa situation avec patience, s'il se trouve un jour plongé dans la misère; il éprouvera moins de ressentiment et d'irritation *à* l'égard du gouvernement et des hautes classes de la société; il sera moins disposé à l'insubordination et à la turbulence en n'importe quelle occasion; et s'il reçoit un secours d'un établissement public ou de la charité privée, il en éprouvera plus de reconnaissance et en appréciera mieux la valeur.

Si ces vérités étaient répandues progressivement (ce qui, avec le temps, ne paraît pas impossible par le seul effet des échanges d'idées mutuels) les classes inférieures du peuple, en tant que corps social, deviendraient plus paisibles et plus rangées, se montreraient moins prêtes à la révolte en temps de disette et donneraient moins d'attention aux pamphlets séditieux et incendiaires: car elles auraient appris combien les salaires et les moyens d'entretenir une famille dépendent peu d'une révolution 1 La simple connaissance de ces vérités, même si elle n'avait pas assez d'influence pour inciter les pauvres à la prudence à l'égard du mariage, aurait encore plus d'avantages en ce qui concerne leur conduite politique. L'un de ces plus heureux effets serait la possibilité qui en découlerait pour les classes supérieure et moyenne d'améliorer graduellement le gouvernement sans avoir à redouter ces excès révolutionnaires dont la menace plane en ce moment sur l'Europe, et qui risquent de la priver de ce degré de liberté que l'expérience a montré possible et dont elle a longtemps éprouvé les effets salutaires.

En observant la société dans les périodes antérieures et en la comparant *à* son état présent, je puis dire avec certitude que les maux résultant du principe de population ont plutôt diminué qu'augmenté, malgré l'ignorance totale où l'on était resté quant *à* la cause de ce changement. Si nous nous laissons aller *à* l'espérance que cette ignorance sera graduellement dissipée, il n'est pas déraisonnable de s'attendre *à* voir ces maux diminuer eux aussi dans l'avenir. L'accroissement absolu de population qu'occasionnerait cette amélioration n'aurait pas une bien grande influence pour retarder le progrès: c'est en effet le rapport entre la population et les subsistances qui est important, et non le nombre absolu des individus. Dans la première partie de ce livre, nous avons montré que ce sont souvent les pays les moins peuplés qui souffrent le plus des conséquences du principe de population; et si on considère l'Europe dans son

ensemble, il est très probable qu'elle a éprouvé moins de famines et moins de maladies causées par la misère au cours du siècle dernier que dans les siècles précédents.

En résumé, si la perspective que nous offre l'avenir *à* l'égard des maux produits par le principe de population n'est pas aussi brillante que nous pourrions le désirer, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit décourageante: elle n'exclut nullement, en tout cas, l'espoir d'améliorer graduellement la société humaine.

C'est aux lois sur la propriété et le mariage, c'est également au principe en apparence étroit de l'intérêt personnel (qui pousse l'individu *à* faire tous ses efforts pour améliorer sa condition) que nous devons les plus nobles réalisations du génie humain et tout ce qui distingue la civilisation de l'état sauvage. Une analyse minutieuse du principe de population nous oblige *à* conclure que jamais nous ne pourrons nous passer des échelons grâce auxquels nous sommes parvenus au sommet de la civilisation; mais rien ne prouve que nous ne puissions pas aller encore plus haut par les mêmes moyens. Il est probable que la structure de l'édifice social ne sera pas modifiée dans le grand avenir; nous avons tout lieu de croire qu'il y aura toujours une classe de propriétaires et une classe d'ouvriers. Mais la condition de chacune d'elles, et les rapports de l'une *à* l'autre, peuvent être profond& ment modifiés de façon à augmenter beaucoup l'harmonie et le charme de l'ensemble qu'elles forment. Au moment où la science physique recule chaque jour les limites de son domaine au point que les plus vastes horizons paraissent à peine suffisants pour le limiter, ce serait une perspective bien triste que vouloir confiner la philosophie morale et politique dans un horizon borné, et leur concéder seulement une faible influence, incapable de lutter contre les obstacles qu'une cause unique oppose au bonheur humain.

Aussi formidables que soient ces obstacles, tels que nous les avons vus dans certains parties de ce travail, nous ne devons pas désespérer de voir la société humaine s'améliorer. La part de mieux-être que nous pouvons espérer obtenir est digne de nos efforts; elle suffit pour les diriger et pour encourager nos espérances.

Nous ne pouvons certes pas nous attendre à voir la vertu et le bonheur de l'homme progresser à une allure aussi rapide que les découvertes des sciences physiques. Mais si nous ne sommes pas inférieurs à nous-mêmes, nous pouvons concevoir l'espérance que ces qualités seront dans une large mesure influencées par les découvertes de la science physique et qu'elles partageront enfin ses succès !

Note de l'éditeur

[Gonthier]

Retour à la table des matières

L'Essai sur *le principe de population* est le premier grand ouvrage qu'ait produit la tradition, touchant le problème démographique. Certaines de ses formulations, toutefois, où interviennent les connaissances sociologiques de l'époque ont souvent perdu tout intérêt.

C'est la raison pour laquelle, dans la présente édition, nous les avons supprimées chaque fois qu'il y avait répétition ou vieillissement excessifs pour ne retenir de Malthus que les lois, principes et considérations qui, aujourd'hui encore, revêtent une valeur historique et critique indiscutable.

Cependant, afin d'aider le lecteur qui voudrait se référer à l'ensemble de l'œuvre, nous donnons ci-dessous un tableau indiquant la concordance de notre propre numérotation avec la distribution - en livres et chapitres - de l'édition originale.

1. Livre I Chapitre I éd. orig.
2. Livre I Chapitre II éd. orig.
3. Livre I Chapitre III éd. orig.
4. Livre I Chapitre IV éd. orig.
5. Livre I Chapitre XIII éd. orig.
6. Livre II Chapitre VI M. orig.
7. Livre II Chapitre IX éd. orig.
8. Livre Il Chapitre X éd. orig.
9. Livre Il Chapitre XI éd. orig.
10. Livre III Chapitre I éd. orig.
11. Livre III Chapitre II éd. orig.
12. Livre III Chapitre III éd. orig.
13. Livre III Chapitre IV éd. orig.
14. Livre III Chapitre VIII éd. orig.
15. Livre IV Chapitre I éd. orig.
16. Livre IV Chapitre II éd. orig.
17. Livre IV Chapitre III éd. orig.
18. Livre IV Chapitre V éd. orig.

19. Livre IV	Chapitre VI éd. orig.
20. Livre IV	Chapitre VII éd. orig.
21. Livre IV	Chapitre VIII éd. orig.
22. Livre IV	Chapitre IX éd. orig.
23. Livre IV	Chapitre X éd. orig.
24. Livre IV	Chapitre XI éd. orig.
25. Livre IV	Chapitre XII éd. orig.

Biographie

Retour à la table des matières

Thomas-Robert Malthus est né le 14 Février 1766 à Roockery, petit village du Sud-est de l'Angleterre, dans le comté de Surrey.

Son père, *Daniel Malthus,* avait été avocat et exploitait une petite propriété, menant la vie agréable de « gentleman-farmer ». C'était un homme instruit, curieux de la nature, passant son temps à chasser, à herboriser, mais surtout à lire et à correspondre avec de nombreux esprits cultivés, dont Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Le ménage avait six filles et deux fils.

Après des études primaires mouvementées et sept années passées au Jésus Collège de Cambridge, *Thomas-Robert Malthus* obtient le diplôme de « Master of Arts ». Il reste encore trois ans dans son institution, comme professeur. C'est à ce moment qu'il envisage d'embrasser la carrière ecclésiastique. En 1796, âgé de trente ans, il entre dans l'Église anglicane et est nommé vicaire d'Albury, petite paroisse du Surrey, toute proche de la maison paternelle.

Peut-être est-il temps de brosser un portrait rapide de l'homme. Malthus possède une imagination enflammée et un caractère généreux qui le font s'exalter pour les idées élevées et les nobles causes. Comme sa charge lui laisse de nombreux loisirs, il se promène souvent dans la campagne, méditant ses lectures, ruminant ses pensées.

Les sujets ne lui manquent point ! Tandis que, sur le continent tout voisin, la Révolution française jette ses derniers feux et s'englue dans le Directoire, l'Angleterre est en proie à une crise sociale effroyable. Une série de lois rurales malheureuses a ruiné la classe des paysans libres et transformé une grande partie d'entre eux en ouvriers agricoles, misérables matériellement et moralement. Par ailleurs, l'industrie naissante, qui se développe à un rythme extraordinaire, a entraîné un exode rural massif et provoqué la formation d'un prolétariat urbain qui s'entasse dans des conditions indescriptibles de surpeuplement et de misère. En un siècle, Manchester est passée de 6.000 à 80.000 âmes et le district de Londres a doublé sa population entre 1700 et 1800 !

Comme si tous ces maux ne suffisaient pas, voici que l'Angleterre se trouve devant un autre danger redoutable: une *poussée démographique* sans précédent. Ses causes? Peut-être une plus grande efficacité de la médecine, mais sûrement une législation sociale à la fois plus évoluée et mal appliquée, dont l'essentiel est représenté par les « Lois sur les Pauvres », les *Poor Laws*. Bref, entre 1700 et 1800, le chiffre de la population a presque doublé (de cinq à neuf millions).

Tel est le sombre tableau qui s'offre aux méditations de *Mal*thus. Homme de cœur, il veut le bien de la société et se passionne pour l'angoissant problème des rapports entre les groupes et les hommes: ce que nous appelons aujourd'hui « les idées sociales ». Il entreprend même d'écrire sur le sujet un opuscule auquel il donne un titre significatif. *La Crise.* Mais cet ouvrage de jeunesse ne trouve pas d'éditeur !

Un jour de 1798, enfin, à la suite d'une discussion animée avec son père - homme enthousiaste et fumeux, admirateur des philosophes utopistes et infiniment plus illuminé que son fils - il prend la plume: en quelques jours, tout d'une traite, il couche sur le papier la théorie originale qui constitue sa grande contribution à l'histoire des idées sociales: *l'absence de parallélisme entre l'accroissement spontané des espèces vivantes et les moyens de subsistance, l'équilibre ne pouvant être maintenu que par le jeu constant de la concurrence vitale et des actions de mort.*

L'ouvrage porte un titre dans le goût de l'époque: *Essai sur le Principe de Population et ses effets sur le perfectionnement futur de la société, avec des remarques sur les idées de M. Godwin, M. Condorcet et d'autres auteurs.*

Un passage essentiel mérite d'en être cité intégralement:

« Dans le règne végétal et dans le règne animal, la nature a répandu d'une main libérale, prodigue, les germes de vie. Mais, en comparaison, elle a été avare de place et de nourriture. S'ils avaient assez d'aliments et de surface pour se développer librement, les germes d'existence contenus dans notre petit bout de terre suffiraient pour remplir des millions de mondes en l'espace de seulement quelques milliers d'années. Mais la Nécessité, cette loi impérieuse et tyrannique de la nature, les cantonne dans les bornes prescrites. Le règne végétal et le règne animal doivent se restreindre pour ne pas excéder ces limites. Même la race humaine, malgré tous les efforts de sa Raison, ne peut échapper à cette loi. Dans le monde des végétaux et des animaux, celle-ci agit en gaspillant les germes et en répandant la maladie et la mort prématurée: chez l'homme, elle agit par la misère et par le vice ».

Le succès est immense. Dans les deux sens, car les approbations et les réfutations se déchaînent, se heurtent. Les échos du débat retentissent jusque sur les marches du Parlement.

Mais ce petit livre est modeste: il s'agit d'un simple « pamphlet », écrit tout d'une traite, bourré d'idées niais dénué de faits et de bases « scientifiques ». Malthus rêve d'un écrit plus sérieux, mieux argumenté. Il se met au travail, rassemble une énorme documentation sur les divers aspects du problème démographique dans tous les pays, et entreprend même de visiter l'Europe au cours de deux voyages qui le conduisent jusqu'en Scandinavie et en Russie. Au retour, il refond son livre, l'augmente considérablement (le nombre de pages décuple) et, le 8 Juin 1803, paraît la seconde édition de L'Essay. Le titre est, cette fois:

Essai sur le Principe de Population. Étude de ses effets sur le bonheur humain, dans le passé et le présent. Suivi des projets de l'Auteur en vue de supprimer ou diminuer à l'avenir les malheurs causés par ce principe. C'est cette seconde édition dont le présent livre donne la traduction. Nous avons simplement retranché plusieurs chapitres dépourvus d'actualité.

Un an après, en 1804, Malthus épouse une jeune fille de petite noblesse *Miss Harriet Eckersall:* elle lui survivra trente ans et lui donnera un fils (le Révérend *Henry Malthus)* et deux filles.

Malthus est maintenant connu, admiré par les uns, violemment attaqué par les autres. Il y a manifestement un divorce entre le renom dont il jouit et sa modeste position de curé de campagne. Des hommes influents s'intéressent à lui: en 1805, il est nommé « Professeur d'Histoire moderne et d'Économie politique » au Collège de la Compagnie des Indes Orientales, institution que l'on pourrait assez bien comparer à ce que fut chez nous, jadis, l'École Coloniale. Il conservera ce poste jusqu'à sa mort.

Sa vie est maintenant remplie par l'enseignement, la rédaction de nombreux ouvrages et études consacrés à l'économie politique (notamment ses *Principes d'Économie politique, considérés sous le rapport* de *leur application pratique),* et la correction des six éditions que le *Principe* de *Population* connaîtra de son vivant.

Sur la fin de sa vie, les contemporains décrivent Malthus comme un homme distingué, au fin visage auréolé de cheveux blancs, avec un front immense, d'une hauteur exceptionnelle, et d'étranges yeux noirs, pénétrants. La silhouette est fine, distinguée, un peu aristocratique. Son caractère est doux et tranquille, calme, jamais impatienté, infiniment bon.

Thomas-Robert Malthus meurt le 29 décembre 1834, âgé de 68 ans, au milieu de sa famille réunie pour le *Christmas, à* Bath. Sa dépouille est inhumée dans l'aile nord de l'église abbatiale de cette ville.

Les éloges n'ont pas manqué *à Malthus.* Le plus simple et le plus émouvant est sans doute cette phrase de son admiratrice, *Harriet Martineau:*

« On ne trouverait pas dans toute l'Angleterre un homme plus vertueux que M. Malthus. Son plus grand désir, le seul but de ses efforts, étaient que la vertu et le bonheur domestique soient mis *à* la portée de tous les hommes, comme la Nature l'a voulut ».

Bibliographie

Retour à la table des matières

ÉTUDES GÉNÉRALES DE DÉMOGRAPHIE

Armengaud et Reinard: Histoire générale de la population mondiale. Monchrestien 1961.

Kuczinski, Robert: The population problem, in « The Statist ». Londres 1937-1938.

Paillat, Paul: Sociologie de la vieillesse. Paris 1963, P.U.F.

Sauvy, Alfred: Croissance de la population et productivité, in brochure de la « Scuola di Studi Superiori sugli Indrocarburi ». Milan 1961-1962.

Sauvy, Alfred: Les limites de la vie humaine. Paris, 1961, Hachette.

Sauvy, Alfred - Malthus et les deux Marx. Le problème de la faim et de la guerre dans le monde. Paris 1963, Denoël.

Sauvy, Alfred: La population, ses lois, ses équilibres. Paris, réédition 1961, P.U.F.

Sauvy, Alfred: Théorie générale de la population, 2 vol. Paris 1956, P.U.F.

Tron, L.: Métamorphose de la France 1950-1970. Paris 1961, (Julliard.)

OUVRAGES COLLECTIFS

Colloque national de démographie; Strasbourg les 5, 6 et 7 mai 1960. Paris 1961, les éditions du C.N.R.S.

L'évolution démographique de 1956 à 1976 en Europe occidentale et aux États-Unis. Paris 1961, brochure de l'O.E.C.E.

La montée des jeunes dans la communauté des générations; Semaines sociales de France, 48ème session, Reims 1961. Paris 1961.

Politique de la vieillesse. Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse. La Documentation française (sans date). La vie et le temps. Les

générations dans le monde actuel. Rencontres internationales de Genève 1962. Neuchâtel 1963, La Baconnière.

La vieillesse, problème d'aujourd'hui. Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques. Paris 1961, Spec.